

À première vue, pour les usagers familiers de longue date des lieux, le campus initial de l'UQAM a peu changé au cours du temps. L'ensemble de briques brunes qui intègre le clocher et le transept sud de l'ancienne église Saint-Jacques et entoure la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, est articulé autour de deux espaces publics, l'un intérieur, au nord de la rue Sainte-Catherine, et l'autre extérieur, au sud, et il est irrigué par un réseau piétonnier qui le traverse à partir de la mezzanine de la station de métro Berri-UQAM. Au cœur du pavillon Judith-Jasmin, s'élève sur plusieurs étages un atrium, l'agora, tandis que le pavillon Hubert-Aquin entoure une cour arborée. Mais qui se rappelle que le campus devait intégrer des commerces? Qui fait le lien entre la mission initiale de l'UQAM, une université voulue populaire, critique et ouverte sur le milieu, et l'architecture? Sa particularité la plus manifeste est son implantation au centre-ville, à la différence des campus aménagés antérieurement à Montréal. De plus, la stratification du bâti n'est pas étrangère à la double structure, non facultaire, de la nouvelle université. Néanmoins cette adhésion de l'architecture au projet institutionnel de l'UQAM n'est plus lisible pour grand monde. De plus, si l'ambiance générale subsiste, l'organisation et la vocation des espaces ont subi de nombreuses modifications. L'UQAM célèbre ses 50 ans en 2019. Or, le campus hérité des années 1970 demande à être actualisé pour répondre aux pédagogies et aux comportements transformés par les nouvelles technologies de l'information. De plus, comme ses pavillons nécessitent des réfections majeures, il est nécessaire de s'interroger sur ce qu'il est souhaitable de conserver des dispositions d'origine. Le but de la présente étude est d'établir la valeur patrimoniale du campus initial de l'UQAM sur la base de la littérature et de recherches en archives afin de cerner le projet institutionnel initial et sa traduction urbaine et architecturale, de les situer au sein des mouvements qui, au tournant des années 1960, bouleversaient la société, ainsi que de préciser le lien avec la tradition culturelle et architecturale attachée aux campus universitaires.

JFD
Éditions

do.co.mo.mo
Québec

ISBN 978-2-89799-065-7



9 782897 990657

Étude patrimoniale du campus de l'UQAM

JFD
Éditions

Étude patrimoniale du campus de l'UQAM

Pavillons Judith-Jasmin
et Hubert-Aquin

JFD
Éditions

do.co.mo.mo
Québec

Étude patrimoniale du campus de l'UQAM

Pavillons Judith-Jasmin
et Hubert-Aquin

Étude patrimoniale du campus de l'UQAM – Pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin

© 2019 Les Éditions JFD inc.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Titre : Étude patrimoniale du campus de l'UQAM – Pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin

Identifiants : Canadiana 20190026006 | ISBN 9782897990657

Vedettes-matière : RVM : Université du Québec à Montréal – Constructions. | RVM : Pavillon Judith-Jasmin (Université du Québec à Montréal) | RVM : Pavillon Hubert-Aquin (Université du Québec à Montréal) | RVM : Campus – Québec (Province) – Montréal.

Classification : LCC LE3.Q254 U4 2019 | CDD 727/.30971428 – dc23

Les Éditions JFD inc.

CP 15 Succ. Rosemont

Montréal (Québec)

H1X 3B6

Téléphone : 514-999-4483

Courriel : info@editionsjfd.com

www.editionsjfd.com

Tous droits réservés.

Toute reproduction, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

ISBN : 978-2-89799-065-7

Dépôt légal : 3^e trimestre 2019

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Sommaire

PRÉFACE	4
INTRODUCTION	5
1. SYNTHÈSE PATRIMONIALE	15
Situation actuelle.....	16
Repères historiques.....	21
La valeur patrimoniale du campus initial de l'UQAM.....	23
2. LA NAISSANCE DE L'UQAM ET LA CONSTRUCTION DU CAMPUS	35
Une deuxième université de langue française à Montréal.....	37
Le choix du site d'implantation du campus de l'UQAM.....	47
Le Quartier latin à Montréal.....	65
Le plan directeur du campus de l'UQAM.....	81
L'architecture des universités : traditions et innovations.....	93
Le projet architectural du campus de l'UQAM.....	105
La construction du campus de l'UQAM.....	123
L'évolution du campus de l'UQAM, d'hier à aujourd'hui.....	139
ANNEXES	157
Esquisses préliminaires, août 1973.....	159
Esquisses définitives, juin 1974.....	161
BIBLIOGRAPHIE	167
CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS	183

Préface

Rentrée 1979 : 10 ans après sa création, la jeune Université du Québec à Montréal dispose de son propre campus. Reliés à la station de métro, les pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin accueillent pour la première fois les étudiants dans un environnement au concept architectural ouvert sur la cité, à l'image de cette université novatrice.

À la fois audacieux et soucieux de la préservation du patrimoine, notamment grâce à l'intégration du clocher et du transept sud de l'ancienne Église-de-Saint-Jacques, ces deux pavillons deviennent l'assise du développement de l'UQAM et de son empreinte dans le Quartier latin puis le Quartier des spectacles.

Alors que l'Université célèbre son 50^e anniversaire, le Service des immeubles de l'UQAM est fier de présenter l'*Étude patrimoniale du campus de l'UQAM* réalisée par Docomomo Québec, une référence incontournable en matière de documentation et de conservation de l'architecture moderne.

Consciente de la valeur exceptionnelle des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin, l'Université souhaite s'appuyer sur l'expertise déployée par Docomomo Québec afin de conserver et de valoriser le patrimoine architectural de ces bâtiments.

Le Service des immeubles tient à remercier tout particulièrement France Vanleatham, professeure émérite à l'École de design de l'UQAM, qui a dirigé l'*Étude patrimoniale du campus de l'UQAM* avec rigueur et passion. Nous sommes convaincus que cette publication constituera une mine précieuse de renseignements pour ceux et celles qui ont à cœur la préservation, la promotion ou même la découverte de l'architecture moderne.

Bonne lecture.

Christine Pouliot
Directrice, Service des immeubles
Université du Québec à Montréal

UQAM

Introduction

Cette étude patrimoniale du campus initial de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) fut réalisée par Docomomo Québec, à la demande du Service des immeubles de l'université, et sa publication constitue l'un des projets spéciaux soulignant le 50^e anniversaire de l'institution. Composé des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin, cet ensemble est situé dans l'arrondissement de Ville-Marie, à Montréal. Première phase d'édification du « nouveau campus », il occupe la presque totalité des quadrilatères délimités par la rue Saint-Denis, le boulevard De Maisonneuve, la rue Berri et le boulevard René-Lévesque, la reconstruction de la tête de l'îlot sud relevant de l'étape ultérieure. Inaugurés le 14 septembre 1979, ces édifices furent commandés pour accueillir les activités de la nouvelle université montréalaise de langue française officiellement créée le 9 avril 1969, dans le cadre du réseau de l'Université du Québec (UQ) institué le 18 décembre 1968, par un vote de l'Assemblée nationale. Leur conception s'échelonna sur plusieurs années, débutant avec l'étude du site d'implantation commandée par le ministère de l'Éducation à l'agence de l'urbaniste Jean-Claude La Haye en 1966. La décision prise en 1971 de sa localisation dans l'Est de la ville, aux abords de la station de métro Berri-De Montigny (aujourd'hui Berri-UQAM), dans l'ancien Quartier latin, fut suivie de l'élaboration d'un plan directeur. Déposé par Consultas en septembre 1972, celui-ci établit le parti fonctionnel et volumétrique, sinon architectural, du campus. Les sept années suivantes furent consacrées à l'élaboration du projet de la phase I et à sa réalisation sous la conduite d'un directeur de la construction et du consortium formé par les architectes Dimitri Dimakopoulos et Jodoin, Lamarre, Pratte. Au cours de cette décennie, trois recteurs se succédèrent à la barre de l'UQAM : Léo A. Dorais (1969-1974), Maurice Brossard (1974-1977) et Claude Pichette (1977-1986). Aujourd'hui, les pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin comptent parmi les quelque 28 pavillons du parc immobilier de l'UQAM disséminés sur deux campus au centre-ville de Montréal, le campus central et le Complexe des sciences Pierre-Dansereau (que complète La Huardière à Saint-Michel-des-Saints). À ceux-ci s'ajoutent cinq emplacements en location à proximité et quatre campus en région métropolitaine.

Contexte et buts

À première vue, pour les usagers de longue date, le campus initial de l'UQAM a peu changé au cours du temps. L'ensemble de briques brunes, qui intègre le clocher et le transept sud de l'ancienne église Saint-Jacques et enserre la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, est articulé autour de deux espaces publics, l'un intérieur, au nord de la rue Sainte-Catherine, et l'autre extérieur, au sud, et il est irrigué par un réseau piétonnier qui le traverse à partir de la mezzanine de la station de métro Berri-UQAM. Mais qui se rappelle que le campus devait intégrer des commerces ? Qui fait le lien entre la mission originelle de l'UQAM, une université voulue populaire, critique et ouverte sur le milieu, et l'architecture ? La particularité la plus manifeste est son implantation au centre-ville, à la différence des campus aménagés antérieurement à Montréal. De plus, la stratification du complexe n'est pas étrangère à la double structure qui caractérisait la nouvelle université. Néanmoins, cette adhésion de l'architecture au projet institutionnel originel est largement ignorée, d'autant plus que celui-ci fut abandonné à la fin des années 1990 au profit de l'organisation facultaire traditionnelle. De plus, si l'ambiance générale subsiste, si les espaces publics ont peu changé, la vocation et la distribution de bien des planchers ont été maintes fois modifiées.

Le jubilé de l'UQAM coïncide avec le 40^e anniversaire de l'inauguration de son campus, un âge critique pour les bâtiments. Le campus, qui hier était qualifié de « nouveau », est devenu vétuste et exige d'importants travaux de réfection. Il demande de plus à être actualisé pour répondre aux pédagogies et aux comportements transformés par les nouvelles technologies de l'information, sans compter les exigences du développement durable. Aussi, il est nécessaire de s'interroger sur ce qu'il est souhaitable de conserver des dispositions d'origine. Le but de cette étude est d'établir la valeur patrimoniale de la phase I du campus de l'UQAM sur la base de la littérature et de recherches en archives et de dégager les éléments physiques caractéristiques qui en sont porteurs. Aussi sont retracés le projet institutionnel initial et sa traduction urbaine et architecturale, de même que précisés les contextes de leurs élaborations, c'est-à-dire les mouvements qui, au tournant des années 1960, bouleversaient d'une part la société québécoise et, d'autre part, la tradition culturelle et architecturale attachée aux campus universitaires.

Comme les architectes du Service des immeubles de l'UQAM nous l'ont mentionné à maintes reprises, ceux-ci sont particulièrement curieux de connaître le projet architectural du campus de l'UQAM tel qu'élaboré dans les années 1970, de découvrir les raisons qui motivèrent les choix de design, en particulier ceux qui ont trait aux matériaux mis en œuvre.

Méthodologie

L'étude vise à dégager la valeur patrimoniale de la phase I du campus de l'UQAM construite entre 1974 et 1979. La méthode privilégiée relève de la gestion par les valeurs, une approche introduite voilà bientôt 20 ans par le Getty Conservation Institute (GCI) et qui met l'accent sur les multiples significations dont sont investis les biens d'intérêt patrimonial, en déclinant leur valeur. Dans le cadre de cette étude, elle conduit à cerner les significations historique, urbaine et architecturale de l'ensemble formé par les pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin.

La gestion par les valeurs fut explorée par le GCI pour faire face aux difficultés de choisir quels biens conserver dans les sociétés occidentales contemporaines, démocratiques et mondialisées, où les points de vue sur le bâti sont diversifiés, sinon conflictuels. À son fondement se trouve l'idée que le patrimoine n'est pas un héritage qui nous serait transmis et dont les significations venues du passé traverseraient le temps, immuables, portées par l'authenticité de sa matérialité; au contraire, il constitue une construction sociale spécifique à un lieu et à une époque (Vanlaethem 2005, 17). Aussi, le GCI préconise de compléter l'analyse des valeurs conduite par les experts par la consultation des parties prenantes afin de cerner celles que celles-ci lui attribuent, qu'elles soient culturelles ou autres (Mason 2002, 6-7).

Si l'approche par les valeurs fait aujourd'hui largement consensus parmi les organismes officiels responsables du patrimoine au Québec, elle est rarement intégralement appliquée. En effet, actuellement, pour l'attribution du statut de classement en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec, l'analyse menée par les experts reste la règle. La présente étude ne va pas au-delà.

Sources consultées

La réalisation de l'étude s'est appuyée principalement sur la littérature afin de retracer l'histoire de l'institution et celle du Quartier latin, les publications traitant de son architecture étant plus rares. Notons que l'histoire de bien des universités québécoises est couverte par une monographie. En ce qui concerne l'Université du Québec et sa constituante montréalaise, plusieurs livres furent édités à l'occasion d'anniversaires.

En 1994, l'historienne Lucia Ferretti publia *L'université en réseau – Les 25 ans de l'Université du Québec* pour rendre compte de la genèse et de l'actualité de l'organisme voué à l'enseignement supérieur et à la recherche créé par le gouvernement du Québec. Le quart de siècle d'existence de l'UQAM poussa

le recteur de l'époque, Claude Corbo, à raconter l'histoire de la constituante montréalaise de l'UQ, dont il a été un acteur de la première heure, ou plutôt à rassembler des éléments pouvant nourrir un tel récit qu'il jugeait prématuré. Sous le titre *Matériaux fragmentaires pour une histoire de l'UQAM*, il documente l'aventure de l'institution comme aspect de l'histoire du Québec au lendemain de la Révolution tranquille, ce qui le conduit à passer sous silence bien des pans de son développement, comme il le souligne lui-même, notamment la construction du nouveau campus (Corbo 1994, 12).

Le seuil des 40 ans de l'université motiva le professeur Denis Bertrand – qui assumait de nombreux postes de direction au sein de l'UQAM – et ses collègues à rappeler dans un ouvrage intitulé *La naissance de l'UQAM. Témoignages, acteurs et contextes*, le projet original de l'Université du Québec et de l'Université du Québec à Montréal et le rôle de la première dans la mise sur pied de la seconde ; leurs propos sont accompagnés de nombreux témoignages, documents d'époque et tableaux chronologiques. Quant à eux, en 2009, les historiens Yves Gingras et Lyse Roy organisèrent un colloque international sur le thème des universités nouvelles au XX^e siècle, une rencontre qui déboucha sur un collectif. Parmi les articles publiés, trois – ceux de Denis Bertrand, de Claude Corbo et de Marcel Fournier et Dan Antonat – traitent spécifiquement de l'UQAM, s'interrogeant sur son originalité. Le troisième texte est un des rares à traiter d'architecture. Dans cette publication, cet aspect, Maurice Lagueux l'aborde aussi en déplaçant le point de vue, en traitant de l'« architecture des universités nouvelles au Canada anglophone » (Gingras et Roy 2012, 45-62). Au début des années 2010, le sociologue Marcel Fournier et le philosophe Maurice Lagueux, de l'Université de Montréal, animèrent un groupe de recherche sur l'architecture des universités, auquel participa France Vanlaethem, auteure de la présente étude.

À cet égard, la monographie publiée en 1984 par l'historien Paul V. Turner, sous le titre *Campus: An American Planning Tradition*, reste un incontournable. L'auteur y développe la thèse selon laquelle le campus suburbain, forme urbaine dominante en matière d'université, fut inventé outre-Atlantique, dans les colonies anglaises. Dans le VII^e chapitre, dédié aux années 1950-1970, il montre que l'université a regagné plutôt récemment la ville, où elle naquit à la fin du Moyen Âge, en Europe. D'un grand intérêt aussi sont les nombreuses publications de Richard P. Dober, un consultant en planification universitaire qui écrit sur le sujet depuis les années 1960 en portant une attention particulière aux campus champêtres.

Un autre aspect de l'étude pour lequel la littérature fut d'un grand secours est celui traitant du Quartier latin, où est implanté le campus central de l'UQAM. Mentionnons les livres consacrés aux principales artères qui traversent le secteur – la rue Sainte-Catherine et le boulevard Saint-Laurent –, respectivement écrits par les historiens Paul-André Linteau et Pierre Ancil.

Cependant, pour documenter en détail l'élaboration du projet urbain et architectural de l'UQAM, il a fallu avoir recours aux archives. À cet égard, nous avons principalement exploré certains des fonds conservés par le Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM, notamment celui de l'urbaniste Jean-Claude La Haye (63P) impliqué dans le dossier dès 1966 et celui de la Direction générale de la construction du nouveau campus (70U). Par ailleurs, a été consulté de manière ponctuelle le fonds du Secrétariat général de l'UQAM (1U). Les procès-verbaux du conseil d'administration constituent une source centrale, malgré l'accès public limité à plusieurs des annexes qui les accompagnent. Le fonds du Service des communications (45U), celui du Service des archives et de gestion des documents (27P) et la Collection de documents relatifs à l'UQAM (174P) nous ont aussi été utiles.

Il faut souligner qu'aucune archive n'a été retrouvée témoignant de la pratique des professionnels associés au projet du campus, notamment l'architecte Dimitri Dimakopoulos, après qu'il ait quitté ARCOP. En 1970, il établit sa propre agence, comme l'étudie Alain Marcoux dans le mémoire de maîtrise en histoire de l'art qu'il déposa à l'Université Concordia en 2002. Par ailleurs, le fonds Guy-Desbarats (AP109) du Centre canadien d'architecture est d'intérêt dans la mesure où cet architecte qui, tout comme Dimakopoulos, est un des fondateurs d'ARCOP, collabora à l'élaboration du plan directeur de l'UQAM. En ce qui concerne l'agence d'architecture Jodoin, Lamarre, Pratte qui, en compagnie de Dimitri Dimakopoulos, réalisa le campus, une monographie documente sa production. Par contre, la firme n'a presque rien conservé de ce projet, si ce ne sont les plans d'exécution qui se retrouvent aussi dans les archives de l'UQAM et des photographies de chantier.

Dans les quatre boîtes du fonds de la Direction de la construction du campus, nous avons trouvé des procès-verbaux des réunions des comités qui furent formés pour encadrer la planification physique du campus ainsi que des rapports. Nous avons systématiquement exploré ces documents en étant particulièrement attentifs à ceux qui contiennent des considérations d'intérêt pour la compréhension du projet d'architecture dans ses dimensions fonctionnelle, structurelle, formelle et matérielle. Pour chacun des comités, nous avons rédigé un compte rendu des procès-verbaux, en incluant des citations, sans nous arrêter à ceux mis en place au cours des six premiers mois de 1972 pour préparer le plan directeur. Dans ce cas, nous avons plutôt analysé leurs résultats, qui sont synthétisés dans les deux documents préparés par Consultas : *Planification en vue de l'implantation de l'Université du Québec à Montréal et Université du Québec – Annexe* datés de septembre 1972. Dans la bibliographie, nous relevons uniquement les documents cités.

Certes, à l'exception des documents du conseil d'administration et de ceux du comité exécutif, les procès-verbaux ne sont pas très loquaces, ne faisant souvent que résumer très schématiquement les propos tenus lors des réunions et les discussions suscitées par les sujets abordés. Néanmoins, nous avons pu cerner

certaines aspects d'intérêt ou litigieux du projet du campus en regroupant les informations trouvées à leur sujet dans l'ensemble des documents parmi une suite de synthèses. Ces comptes-rendus concernent :

- les négociations avec la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) ;
- les négociations avec la Ville de Montréal ;
- le choix du site ;
- la place Pasteur ;
- les esquisses ;
- la matérialité du campus ;
- les commerces ;
- la méthode de construction.

Finalement, un autre document résume les enjeux majeurs de la programmation et du design.

Nous avons pu profiter par ailleurs des documents préparés par le Service des publications de l'UQAM pour informer la communauté de l'avancement du projet du campus, notamment la revue *Plani-Campus* (1972-1974), devenue par la suite une simple rubrique dans les premiers numéros du journal *L'UQAM*.

Le périodique publié par l'UQAM depuis 1972, sous les titres *Le Tricycle* (1972-1973), *L'UQAM* (1974-1982, 1986-2013), *L'uqam hebdo* (1982-1985) et, ensuite, *Actualités UQAM*, accessible en ligne, nous a été particulièrement précieux pour rédiger le dernier chapitre de l'étude, qui traite des principales modifications apportées aux pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin à partir des années 1980, jusqu'à aujourd'hui. Ces interventions sont mises en perspective avec l'évolution de l'implantation de l'UQAM dans la ville et avec les principales politiques municipales touchant le Quartier latin.

Pour camper l'évolution de l'UQAM depuis 1980, nous ont encore été utiles les rapports annuels de l'institution, certains des faits relevés ayant été étoffés grâce à la consultation des archives du conseil d'administration et du comité exécutif de l'établissement. Autre source d'intérêt, les dossiers documentaires sur les pavillons constitués par le Service des archives. Finalement, nous avons pu valider les développements récents avec la conférence intitulée « État des lieux du parc immobilier de l'UQAM » livrée par la directrice du Service des immeubles le 13 juin 2019, à la salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau.

Les résultats des lectures et de la recherche ont été validés et complétés par une série d'entrevues avec des personnes qui, pour plusieurs, furent étroitement associées au projet du campus :

- l'ingénieur Jacques Chartrand, le 25 janvier 2018, au local de Docomomo Québec ;
- l'architecte à la retraite Denis Lamarre, associé de Jodoin, Lamarre, Pratte, le 31 janvier 2018, à sa résidence ;

- l'architecte à la retraite Eva Vecsei, le 12 avril 2018, à sa résidence;
- l'architecte à la retraite Guy Legault, directeur du Service de l'habitation et de l'urbanisme de la Ville de Montréal de 1972 à 1978, le 11 avril 2018, à sa résidence;
- M. Benoit Corbeil, membre du vice-rectorat à la vie académique, le 10 avril 2018, au local de Docomomo Québec;
- M. Claude Corbo, ancien recteur de l'UQAM, le 13 juin 2018, au local de Docomomo Québec;
- M. Claude Pichette, ancien recteur de l'UQAM, le 23 octobre 2018, à sa résidence;
- M^{me} Florence Junca-Adenot, professeure associée en Études urbaines, à l'UQAM, le 20 février 2019, au local de Docomomo Québec.

Il est certain que les résultats de la recherche bénéficieraient de la consultation de fonds d'archives complémentaires pour préciser, voire confirmer, certains aspects, notamment celui des relations de l'UQAM avec l'UQ, le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'éducation ainsi qu'avec la Ville de Montréal et les gestionnaires du réseau du métro de Montréal. Cependant, de telles investigations auraient demandé plus de temps, sinon des déplacements non prévus dans l'entente avec le Service des immeubles de l'UQAM.

Équipe de recherche et collaborations

Le 15 juin 2017, une première rencontre eut lieu entre le Service des immeubles de l'UQAM et Docomomo Québec en vue d'échanger au sujet du mandat. Y participaient Mmes Christine Pouliot, directrice du Service, Danielle Robitaille, adjointe à la directrice, Judith Morin, architecte, et M. Pascal Dufour, directeur de la Gestion des espaces, et, pour Docomomo Québec, les quatre membres associés à la recherche. À cette occasion, le Service déposa un document dans lequel il précisait ses attentes, accompagné d'annexes enregistrées sur un CD. À la suite du dépôt de l'offre de service de Docomomo Québec et de la réception du contrat liant les deux partis, fut tenue la réunion de démarrage le 10 juillet, que compléta le lendemain une visite des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin sous la conduite de l'architecte Mylène Poirier.

L'équipe de recherche de Docomomo Québec dédiée à l'étude patrimoniale du campus de l'UQAM est formée de :

- Soraya Bassil, consultante en muséologie et en patrimoine, trésorière de Docomomo Québec;
- Ulisses Munarim, diplômé en architecture et urbanisme, chercheur en résidence à Docomomo Québec;
- Véronique Lapointe, détentrice d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en architecture moderne et patrimoine de l'UQAM, membre de Docomomo Québec (au cours de l'été 2017);

- France Vanlaethem, professeure émérite, École de design, UQAM, présidente de Docomomo Québec, directrice de la recherche et rédactrice de l'étude.

Dans le cadre de l'étude, la personne-ressource au sein du Service des immeubles de l'UQAM était l'architecte Pascal Dufour et, ensuite, sa consœur Mylène Porier. Le Service des archives et de gestion des documents, informé de l'étude, nous accueillit avec diligence.

Soulignons que le dépouillement minutieux du fonds d'archives de la Direction générale de la construction du nouveau campus, dont les résultats ont été synthétisés dans une suite de comptes rendus, fut réalisé par Ulisses Munarim.

Le travail fut jalonné de réunions d'étape auxquelles participaient de nombreux membres du Service des immeubles de l'UQAM et au cours desquelles l'équipe de Docomomo Québec fit état de l'avancement de la recherche, chacun des exposés étant illustré d'une projection PowerPoint, dont le fichier fut remis au Service. Ces réunions eurent lieu :

- le 8 novembre 2017 ;
- le 5 février 2018 ;
- le 7 mai 2018 ;
- le 30 mai 2019.

Ont participé régulièrement ou à l'occasion à ces rencontres :

- M^{me} Christine Pouliot, directrice, Service des immeubles ;
- M. Pascal Dufour, directeur, Gestion des espaces (jusqu'au 11 mai 2018) ;
- M^{me} Marie-Claude Beaudet, directrice, Gestion des espaces (en 2019) ;
- M^{me} Isabelle Bergeron, architecte ;
- M. Piero Facchin, technicien en aménagement ;
- M^{me} Martine Lacombe, architecte ;
- M^{me} Judith Morin, architecte ;
- M^{me} Mylène Poirier, architecte ;
- M^{me} Danielle Robitaille, adjointe à la directrice ;
- M. Jonathan St-Jean, directeur, Gestion des projets immobiliers.

L'élaboration de l'étude a bénéficié de la collaboration de plusieurs personnes que nous voulons remercier ici :

M. Jean Martin, architecte, Jodoin, Lamarre, Pratte, architectes ;

M^{me} Marie-France Messier, responsable des communications et des offres de services, Jodoin, Lamarre, Pratte, architectes ;

M. Mathieu Pomerleau, bibliothécaire, Centre canadien d'architecture ;

M^{me} Linda Marquis, archiviste, Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM ;

M^{me} Justine Boivin, technicienne en archives, Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM,

M^{me} Marie-Ève Desjardins, technicienne en archives, Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM,

et, tout spécialement,

M^{me} Claude Cantin, technicienne en archives, Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM, qui nous a accompagnés avec vigilance et constance tout au long de la recherche ainsi que ses collègues M^{mes} Justine Boivin et Marie-Ève Desjardins.

Nos remerciements tout particuliers pour leur lecture attentive du manuscrit et leurs commentaires à :

- M. Claude Corbo, qui rejoignit l'UQAM à titre de professeur en 1969 et en fut le recteur, de 1986 à 1996 et de 2008 à 2012, après avoir occupé plusieurs postes de direction ;
- M. Paul-André Linteau, professeur émérite, Département d'histoire ;
- M^{me} Yona Jebrak, professeure, Département d'études urbaines ;

à l'exception du chapitre portant sur l'évolution du campus de l'UQAM qui a été soumis à l'attention de :

- M^{me} Florence Junca-Adenot, qui rejoignit l'UQAM à titre de professeure en 1969 et occupa divers postes de direction, dont celui de vice-rectrice aux communications de 1980 à 1983 et celui de vice-rectrice à l'administration et aux finances de 1983 à 1996 ;
- M^{me} Christine Pouliot, directrice, Service des immeubles de l'UQAM.

1. Synthèse patrimoniale

Situation actuelle

Données d'identification des pavillons

Nom actuel

Pavillon Judith-Jasmin (J)
Pavillon Hubert-Aquin (A)
Pavillon Hubert-Aquin – Annexe (AA)

Variation du nom

Nouveau campus de l'UQAM

Adresses

405, rue Sainte-Catherine Est, H2L 2C4
400, rue Sainte-Catherine Est, H2L 2C5
1300, rue Berri, H2L 4S6

Propriétaire actuel

Université du Québec à Montréal

Personnes-ressources

Pascal Dufour, architecte
Directeur, Gestion des espaces (jusqu'en mai 2018)
Mylène Poirier, architecte
Gestion des projets immobiliers
Service des immeubles de l'UQAM
Local A-R776
Tél. : 514 987-3000, poste 5362

Statut de protection

Ville de Montréal : Aucun
Québec – ministère de la Culture et des Communications : Aucun
Canada – Commission des lieux et monuments historiques du Canada : Aucun

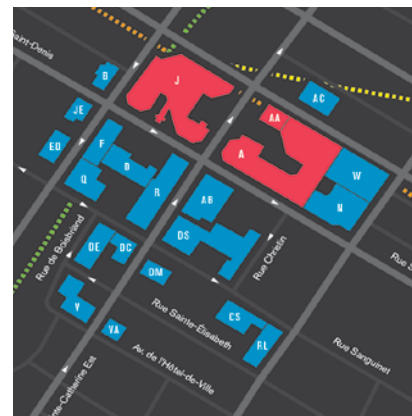
Prix et récompenses

Prix d'excellence en architecture 1980 de l'Ordre des architectes du Québec (OAQ)

Description de l'ensemble et de son contexte

Composé des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin, le campus initial de l'UQAM s'érige dans l'arrondissement de Ville-Marie, de part et d'autre de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Saint-Denis et Berri. Le clocher de l'ancienne église Saint-Jacques, qu'il intègre, est visible de loin. L'ensemble constitue le cœur du campus central de l'UQAM, qui comprend une vingtaine d'immeubles localisés dans un périmètre délimité par l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, la rue Émery, la rue Labelle et le boulevard René-Lévesque.

Les masses de briques brunes des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin s'érigent à front de rue, sur plusieurs étages ; plus élevées le long de la large rue Berri, elles s'abaissent du côté de la rue Saint-Denis, aux abords et au sud de la rue Sainte-Catherine, s'accordant ainsi avec l'environnement bâti immédiat où subsistent d'anciennes maisons, aux côtés d'édifices publics et d'immeubles commerciaux. Elles enserrent plusieurs éléments bâtis patrimoniaux, le clocher et le transept de l'ancienne église Saint-Jacques dans le cas du pavillon Judith-Jasmin et la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes dans le cas du pavillon Hubert-Aquin. Leurs coins sont coupés, sauf ceux au croisement des rues Berri et Sainte-Catherine. Au sud de celui-ci s'implante l'aile de trois étages qui abritait jusqu'à tout récemment le presbytère de la chapelle.



1. Carte du campus central de l'UQAM, 2014.



2. Vue aérienne du campus de l'UQAM, vers 2011.

3. Le pavillon Judith-Jasmin, depuis l'intersection de la rue Berri et du boulevard De Maisonneuve Est, vers 2011.



4. Le pavillon Judith-Jasmin, depuis l'intersection de la rue Saint-Denis et du boulevard De Maisonneuve Est, vers 2012.

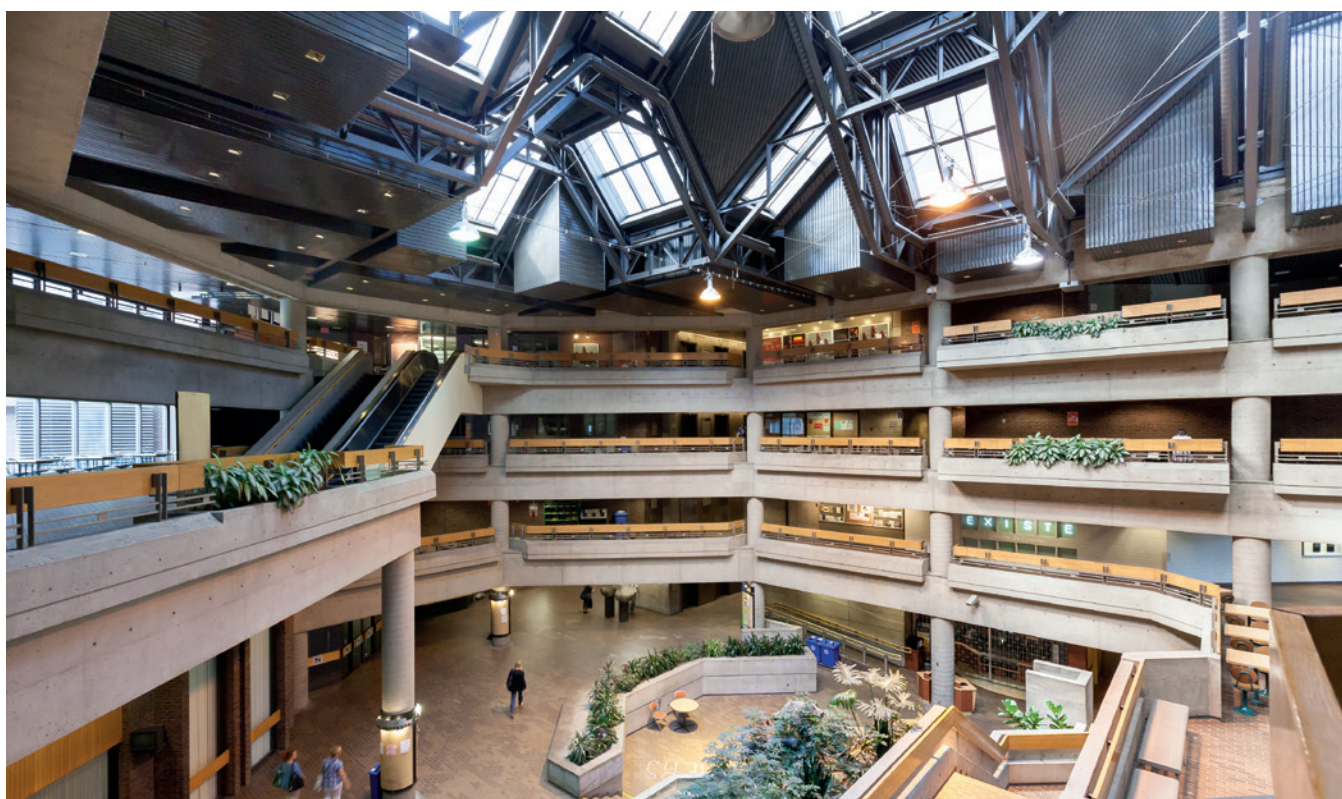


5. Le pavillon Judith-Jasmin, depuis le toit du magasin Archambault à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Berri, vers 2011.



À la hauteur des carrefours, chacun des coins correspond à une entrée en lien direct avec la rue, à l'exception de deux d'entre elles percées aux angles du boulevard De Maisonneuve et précédées, chacune, par un large escalier. En son cœur, le pavillon Hubert-Aquin abrite en contrebas une cour intérieure arborée, agrémentée d'une fontaine et accessible de l'extérieur par un escalier. Des trottoirs, on peut rejoindre celui-ci par les passages enserrant la chapelle et par un porche percé dans la façade longeant la rue Saint-Denis, qui est traitée en un portique légèrement surélevé, bordé d'une suite d'escaliers et de bacs à fleurs en béton.

À l'intérieur, le campus est irrigué par un réseau piétonnier situé dans le prolongement de la mezzanine de la station de métro Berri-UQAM. À partir de la salle de contrôle du métro, deux batteries de portes donnent accès à un large couloir bordé, d'un côté, par l'ample vitrine de la Coop UQAM et, de l'autre, par les baies du foyer de la salle Marie-Gérin-Lajoie, aujourd'hui en transformation; ce corridor débouche rapidement sur l'atrium de la grande place. Celui-ci s'élève sur quatre niveaux, les étages supérieurs donnant en balcon sur cet espace ceinturé par les massifs garde-corps en béton surmontés de mains courantes en bois et insérés entre les éléments de la solide ossature qui l'enclot d'un côté. Un toit en métal percé de grandes lucarnes et porté par une charpente triangulée le chapeaute. Côté sud, l'atrium est fermé par le transept de l'église Saint-Jacques, au pied duquel un escalier monumental en béton se prolongeant en une fontaine (hors d'usage) dessert le rez-de-chaussée, où est installée la Galerie de l'UQAM, ainsi que le premier étage.



6. L'atrium et la place centrale du pavillon Judith-Jasmin, vers 2011.

Outre l'entrée de la salle Marie-Gérin-Lajoie et du studio-théâtre Alfred-Laliberté, donnent sur la grande place – dont le centre en léger contrebas est séparé de la circulation qui la traverse en diagonale, par un bac à fleurs servant de banc – le hall des ascenseurs desservant les étages, le comptoir du café P'tit Jasmin, l'entrée de la Boutique des arts, un local niché dans le massif de l'escalier, autrefois kiosque d'informations situé derrière une fontaine, auquel fait face un local en double hauteur. Ce dernier, occupé par des bureaux, a vue sur la cour aménagée à l'arrière et en contre-bas du clocher, la façade étant de ce côté largement vitrée.

Un double escalier, mécanique et fixe, est adossé à cette façade ; la première volée mène au rez-de-chaussée en pointant vers l'entrée qui s'ouvre au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, tandis que les deux suivantes montent vers le cœur du pavillon. Cet accès est flanqué du Centre de diffusion et d'expérimentation (CDEx) des étudiants de la maîtrise en arts visuels et médiatiques. En plus de conduire aux vastes étages occupés par des locaux d'enseignement et de recherche, de même qu'administratifs et techniques, tels ceux du Service de l'audiovisuel, l'escalier dessert les aires publiques qui s'ouvrent en balcon sur l'atrium. Au deuxième étage se trouvent les équipements d'un comptoir alimentaire inutilisé ainsi que l'entrée de la salle des Boiseries adossée au clocher et surmontant la passerelle qui donne accès à la rue Saint-Denis, au premier étage.

Au niveau du métro, le réseau piétonnier intérieur se poursuit vers le pavillon Hubert-Aquin, en passant sous la rue Sainte-Catherine ; un tronçon longé de boutiques dont un comptoir de reprographie, un café étudiant, une librairie... Ce passage débouche face au double escalier, mécanique et fixe, menant au rez-de-chaussée et aux deux premiers étages, et à la cour intérieure. Celle-ci est entourée sur trois côtés par des tables destinées aux clients de la cafétéria La Verrière – qui tire son nom de cet espace largement vitré – et de la brasserie qui lui est adjacente ; un quatrième côté est flanqué du couloir menant à l'entrée de la bibliothèque centrale. Son hall d'accueil et de prêt donne accès, par ascenseurs et escaliers à usage réservé, aux bibliothèques des arts, des sciences de l'éducation et des sciences juridiques et politiques installées aux étages. Au-delà, le réseau piétonnier se prolonge pour rejoindre le boulevard René-Lévesque, via le pavillon Thérèse-Casgrain, en passant à côté des ascenseurs desservant les étages supérieurs.

La Faculté de science politique et de droit et les départements d'histoire, de sociologie et de géographie sont installés dans le pavillon Hubert-Aquin. Au rez-de-chaussée se retrouvent le Service des immeubles, le Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) et le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ) ainsi que le centre de la petite enfance (CPE) Mamuse. Le pavillon Judith-Jasmin loge la Faculté des arts, la Faculté de communication, l'École des arts visuels et médiatiques, l'École supérieure de théâtre et l'École des médias.

Repères historiques

Quelques dates

1964-11	La Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec préconise la création de nouvelles universités, dont une à Montréal.
1967-1968	Premières études de la localisation de la deuxième université de langue française: le site Place des Arts est privilégié.
1968-12-18	Ratification de la Loi sur l'Université du Québec.
1969-04-09	Création juridique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).
1969-09	L'UQAM accueille ses premiers étudiants.
1970-11	L'UQAM s'engage dans le projet du campus en finançant les premières études architecturales.
1971-07	Le site Berri-De Montigny est finalement choisi et l'implantation précise du campus, étudiée.
1972-09-26	Approbation par le CA du plan directeur du nouveau campus de l'UQAM.
1973-08-23	Approbation par le CA des esquisses préliminaires de la phase I du campus.
1973-09-11	Classement du clocher et du transept de l'ancienne église Saint-Jacques dans le cadre de la Loi sur les biens culturels du Québec.
1974-08-12	Approbation par le CA des esquisses définitives de la phase I du campus.
1975-06-09	Établissement d'une aire de protection autour du clocher de l'Église-de-Saint-Jacques.
1975-10-01	Début des travaux de construction: excavation et fondation.
1979-09-14	Inauguration officielle des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin.
1986-01	Autorisation donnée par le ministère de l'Éducation de construire la phase II.
1987 été	Mise en chantier de la phase II du campus avec l'amorce de la construction du futur pavillon Thérèse-Casgrain.
1989-07	Plan directeur d'aménagement de l'UQAM 1989-1998.
1993-10	Le quadrilatère du pavillon Hubert-Aquin est totalement construit à la suite de la livraison du pavillon Paul-Gérin-Lajoie.

1993	Mise en chantier du futur Complexe des sciences Pierre-Dansereau (phase III), avec l'amorce de la construction du futur pavillon de chimie et de biochimie.
2005-04	Plan directeur immobilier 2005-2006.
2011-12-13	Cadre général du plan directeur immobilier 2011-2016.

Concepteurs du plan directeur du nouveau campus

Consultas avec la collaboration de l'architecte Dimitri Dimakopoulos

Concepteurs des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin

Dimitri Dimakopoulos, architecte

Jodoin, Lamarre, Pratte, Associés, architectes

Régis Trudeau et Nicolet, Carrier, Dressel, ingénieurs en structure

Langlois, Crossey, Bertrand et Amand, Vézina, Vinet, Brassard, ingénieurs en mécanique, électricité et communications

La valeur patrimoniale du campus initial de l'UQAM

Réalisé entre 1972 et 1979, le « nouveau » campus de l'UQAM est un témoin majeur de la profonde réforme de l'enseignement engagée dans les années 1960, dans une société transformée par la Révolution tranquille. Il inscrit au cœur de la métropole le projet d'une deuxième université de langue française créée à titre de constituante d'une université nouvelle, différente des institutions existantes par son envergure provinciale et par son caractère public, laïque, populaire et démocratique. Il se démarque par sa localisation dans l'Est de la ville, au sein du Quartier latin (et, depuis peu, du Quartier des spectacles), en lien avec la seule station de métro de correspondance à l'époque de sa construction. Son plan directeur déposé en septembre 1972 constitue l'ultime aboutissement de l'opération de planification amorcée deux ans plus tôt par l'UQAM. Sa création est le premier grand projet de construction universitaire poursuivi par le ministère de l'Éducation selon des normes strictes établies par la Direction générale de l'Enseignement supérieur (DGES). Le campus de l'UQAM est un des nombreux campus aménagés au milieu du XX^e siècle en Amérique du Nord et en Europe alors que l'accent était mis sur l'accessibilité à l'éducation supérieure et à l'interaction sociale au sein des établissements ainsi que sur la flexibilité et l'adaptabilité de leurs espaces afin de ménager un avenir incertain en regard de la fréquentation étudiante et des programmes d'enseignement offerts. Il s'agit d'un projet charnière dans l'histoire de l'architecture du Québec : moderniste par l'importance accordée à la fonction circulation et par ses formes simples, abstraites, malgré une volumétrie complexe, tout en étant annonciateur de l'architecture urbaine, credo de la culture architecturale des années 1980. Son projet est résolument urbain vu la volonté d'« intégration » au bâti existant, dont il ne fait pas table rase : sa volumétrie s'harmonise au contexte et elle enchâsse les monuments anciens s'élevant sur son site, la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes et l'ancienne église Saint-Jacques, du moins son transept sud et son clocher, visible de loin.

L'intérêt patrimonial des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin est établi selon l'approche par les valeurs, comme nous l'avons précisé en introduction, et sur la base d'une recherche dont les résultats sont exposés dans la deuxième partie de cette étude. Avant de décliner les dimensions historique, urbaine et architecturale de la valeur patrimoniale, synthétisons-la.

« Leur création [de l'UQ et de l'UQAM] répond aux besoins nouveaux de formation universitaire d'une société en pleine expansion et en mutation profonde, à une époque cruciale de l'histoire du Québec que l'on appellera plus tard la Révolution tranquille. Elle représente la dernière étape de la mise en place de la réforme de l'enseignement québécois, dans le sillon du rapport Parent. Enfin l'avènement de ces deux institutions se révèle un événement historique d'envergure, une étape majeure dans l'histoire du Québec. »

— Denis Bertrand, 2012.

La valeur historique

Le campus initial de l'UQAM est un témoin majeur de la profonde réforme de l'enseignement engagée par les libéraux de Jean Lesage. Il matérialise au cœur de la métropole le projet d'une deuxième université de langue française avancé par les Jésuites en 1960, recommandé par le rapport Parent et soutenu par le Rapport Rioux, et finalement annoncé par le gouvernement de l'Union nationale en 1968, non sans avoir subi la pression de la contestation étudiante. L'UQAM est la constituante montréalaise d'un réseau d'enseignement supérieur et de recherche constitué par la Loi sur l'Université du Québec votée le 18 décembre 1968. La nouvelle université était bien différente de celle proposée initialement ; laïque et régionalisée, elle se distinguait de plus des établissements existants par son caractère public, non facultaire et son fonctionnement démocratique, sinon participatif. Mise en place dans la précipitation à partir de cinq établissements d'enseignement de tradition fort différente, l'UQAM accueillit ses premiers étudiants en septembre 1969. Les pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin inaugurés 10 ans plus tard sont la quasi-concrétisation de l'opération de planification institutionnelle et physique menée en 1970-1972, dont l'élaboration du plan directeur avait été la dernière étape.

Au milieu du XX^e siècle, la création de nouvelles universités est un phénomène qui touchait tous les pays occidentaux, alors en pleine croissance et mutation. De tels projets visaient à répondre à l'essor démographique issu du baby-boom et à la demande d'une économie portée par l'industrialisation et le développement du secteur tertiaire qui multipliait les opportunités d'emploi pour les plus scolarisés et exigeait de nouvelles compétences. Au Québec, une telle initiative prend une signification particulière étant donné le déficit de francophones fréquentant l'université alors que le nombre de jeunes pouvant prétendre entreprendre des études supérieures croissait ; une pression amplifiée par l'inflexion du rôle des femmes depuis leur implication active dans l'effort de guerre.

La constitution de l'UQ et de l'UQAM est le résultat d'une dizaine d'années d'intenses réflexions et débats, d'abord menés en lien avec la Commission royale d'enquête sur l'éducation dans la province de Québec conduite par Mgr Alphonse-Marie Parent. Dès 1963, celle-ci recommanda la création d'universités à charte limitée, dont une à Montréal dans les meilleurs délais, afin de faire face à l'augmentation du nombre d'étudiants. L'ouverture d'une deuxième université de langue française à Montréal fut confirmée par un comité d'étude interne au sein du ministère de l'Éducation nouvellement formé, piloté par le sociologue Guy Rocher. La nouvelle université devait être publique, laïque, complète, c'est-à-dire autant vouée à l'enseignement qu'à la recherche et, de plus, « originale et différente », notamment par son rôle important en éducation permanente et sa structure se démarquant de l'organisation facultaire traditionnelle. Cette volonté fut précisée par la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec présidée par le professeur Marcel Rioux, en 1966-1968. Selon son rapport, les deux composantes fondamentales de l'université nouvelle devaient être le module, unité dédiée aux étudiants intéressés par une formation particulière, et le département, regroupant professeurs et chercheurs par discipline.

La création de l'UQ et de l'UQAM fut précipitée, vu l'amplification de la contestation étudiante qui exigeait la gratuité des études jusqu'à l'université ainsi que de nouveaux rapports pédagogiques et d'autorité. En octobre 1968, le ministre de l'Éducation annonça la création non seulement d'« universités nouvelles », dont une première à Montréal, mais encore de « l'université nouvelle », « souple », capable de faire évoluer sans cesse la formation au niveau supérieur et favorisant l'interdisciplinarité en enseignement et en recherche. Le 18 décembre 1968, la Loi sur l'Université du Québec fut votée par l'Assemblée nationale du Québec à l'unanimité. Dans la foulée, les premières composantes de l'UQ furent officiellement créées, dont l'UQAM le 9 avril 1969.

La mise sur pied de l'UQAM fut amorcée dès l'automne 1968, avec la création d'un comité de planification à l'initiative du gouvernement et, quelques mois plus tard, d'un comité de régie formé des dirigeants des cinq établissements à partir desquels la nouvelle université était créée : le Collège Sainte-Marie, l'École des beaux-arts de Montréal et l'École normale Ville-Marie, l'École normale de l'enseignement technique et celle de Jacques Cartier. Fin mars, les programmes offerts pour la rentrée 1969-1970 étaient annoncés dans la presse. En avril, le recteur Léo A. Dorais fut engagé et, au cours de l'été, six familles furent créées : arts, sciences, lettres, sciences administratives, formation des maîtres et sciences humaines, de même que 18 départements, trois sections et 32 modules. Le 10 septembre 1969, la nouvelle université accueillait ses premiers étudiants.

Le cadre physique dans lequel la nouvelle université amorça ses activités était fragmenté et dispersé dans la ville, étant hérité des établissements dont elle était issue ou encore constitué d'espaces loués. Cette situation était peu favorable à l'image de l'institution et peu propice à son fonctionnement. Aussi, il était urgent que l'UQAM se dotât d'un campus à la hauteur de sa mission.

En septembre 1970, l'UQAM lança une vaste opération de planification de son développement afin de préciser son orientation à moyen terme et de s'implanter adéquatement dans la ville. Les phases I et II furent consacrées à définir les objectifs pédagogiques. Un document de large diffusion, publié en juillet 1971, les résume tout en affirmant le caractère d'université à vocation entière, permanente et populaire, ouverte au milieu, moderne et prospective, critique et créatrice. La phase III, qui impliqua une large consultation interne, s'acheva le 20 octobre 1971 avec l'adoption d'un plan quinquennal qui, en matière d'équipement, prévoyait de « loger chaque unité constituante dans des édifices conçus pour son activité propre ». Étaient de plus visés : l'intégration fonctionnelle du bâti en accord et « l'intégration de l'université à la ville et de la ville dans l'université » par son insertion dans la trame urbaine. La phase IV, l'ultime, traduisit les projets académiques, para-académiques et administratif en un programme technique définissant les besoins de l'institution en matière de locaux et constituant la base pour l'élaboration du plan directeur du campus déposé en septembre 1972.

À partir de juillet 1972, dans la planification du nouveau campus, l'UQAM fut accompagnée par la DGES qui en déterminerait le cadre normatif et financier et les modalités d'exécution. Résultats d'intenses négociations, ceux-ci furent

fixés à l'automne 1974, échéance souhaitée au départ pour la livraison du campus, qui accueillerait ses premiers étudiants seulement cinq ans plus tard.

« Pour ma part je favorise de loin l'idée d'une université qui n'interrompt pas la trame urbaine. C'est un gros avantage pour l'Université du Québec d'être située dans le centre-ville parce que d'une part elle se trouve ainsi beaucoup plus près du milieu social qu'elle étudie et d'autre part elle est plus accessible aux gens qui veulent s'y rendre. »

— Léo A. Dorais,
Point de mire,
septembre 1970.

La valeur urbaine

La valeur urbaine du campus de l'UQAM réside dans sa localisation dans l'Est de la ville, au sein de l'ancien Quartier latin et adjacente à la station de métro Berri-UQAM. Étudié dès le milieu des années 1960, le choix du site fut finalement plus politique qu'expert. Soucieux du développement de l'Est de la métropole, francophone, le maire Jean Drapeau convainquit le ministre de l'Éducation de délaissier les abords de la Place des Arts conseillés par l'urbaniste Jean-Claude La Haye. Les pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin sont venus densifier et réanimer un secteur en dépression depuis la désertion de ses habitants les mieux nantis pour la « banlieue » et le déménagement de plusieurs grandes institutions d'enseignement qui y avaient élu domicile au tournant du XIX^e siècle ; il contribua à suturer un tissu urbain mis à mal notamment par la modernisation de la voirie dans les années 1950 (sans pour autant renforcer la vocation commerciale du secteur).

L'implantation dans l'Est de la ville fit consensus dès qu'il fut question d'une deuxième université de langue française. Certes, la zone précisément ciblée variait selon ses défenseurs. L'axe Place des Arts était privilégié par l'agence de Jean-Claude La Haye chargée, dès 1966, d'en préciser la localisation. Ce choix, la direction de l'UQAM l'endossa, s'appropriant à en faire l'annonce publique en janvier 1971. La Ville avait toutefois d'autres visées. Depuis son premier mandat amorcé en 1954, le maire Jean Drapeau n'avait eu de cesse d'agir en faveur du développement de l'Est, francophone, en orientant l'implantation de grands équipements. Ce projet de rééquilibrage du développement urbain centré dans l'Ouest, aux abords de la gare Centrale et de la Place Ville Marie, il n'était pas seul à le porter. Quel que fût le parti au pouvoir à l'hôtel de ville, le territoire à l'est de la rue De Bleury, sinon du boulevard Saint-Laurent, devait être rénové selon les autorités et le Service d'urbanisme, une ambition partagée de plus par le secteur privé.

Le campus de l'UQAM a contribué à revitaliser un quartier en déclin depuis le départ de la bourgeoisie canadienne-française qui avait favorisé son développement au XIX^e siècle, en élisant domicile aux alentours de l'église Saint-Jacques édifiée en 1828 ; il fait revivre le Quartier latin qui avait concentré la vie étudiante francophone alors que l'Université de Montréal, d'abord succursale de l'Université Laval, y était établie au cours des années 1890-1940, tout comme l'École polytechnique et l'École des hautes études commerciales. En 1933, le déménagement de l'École de réforme avait laissé un grand vide que combla en partie l'érection du Palais du commerce en 1951, une idée du maire Camillien Houde, promue par le milieu des affaires local. Ce projet motiva le percement de la rue Berri jusqu'à la rue Ontario, en une large voie, le long de laquelle s'installa le terminus de la Compagnie de transport provincial, en 1953. La décennie vit encore le prolongement de l'artère vers le nord et l'uniformisation de sa largeur à 100 pieds au sud, jusqu'au boulevard Dorchester (aujourd'hui, boulevard René-Lévesque). En empiétant sur l'îlot la

bordant à l'ouest, cet élargissement contribua à la restructuration du tissu urbain, tout comme la construction des Habitations Jeanne-Mance, non loin.

Au cours des années 1960, le milieu des affaires et l'administration municipale poursuivirent leurs efforts pour revitaliser le quartier. Sous le croisement du boulevard De Maisonneuve et de la rue Berri fut creusée l'unique station de correspondance du réseau de métro mis en chantier avec le retour du maire Jean Drapeau à l'hôtel de ville. En 1971, le président de Dupuis Frères et les architectes Gagnon, Archambault, Durand proposèrent un ambitieux projet de rénovation urbaine le long de la rue Sainte-Catherine. Grand ensemble multifonctionnel, formé de tours s'élevant sur un basilaire et intégrant l'ancienne église Saint-Jacques, le Carrefour Berri-Maisonneuve incluait des espaces pour la nouvelle université récemment créée afin que de son administration puisse « consacrer tout son temps et son énergie à la cause de l'enseignement ».

Le plan directeur déposé en septembre 1972 prévoyait l'intégration de nombreux commerces au campus afin de remédier à la disparition des magasins causée par le redéveloppement des trois quadrilatères choisis par l'UQAM pour son implantation en 1971, au croisement des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. Étaient ainsi respectés le règlement de zonage et les exigences du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal. Ce choix fut confirmé par une étude de marché en 1973. Dans le projet de la phase I élaboré en 1973-1974, les boutiques sont concentrées le long du cheminement piétonnier intérieur et de la rue Saint-Denis, au sud de la rue Sainte-Catherine. Toutefois, leur présence fut mise en question en 1978; alors que le chantier se terminait, leur rentabilité souleva le doute vu le manque de vitalité commerciale du quartier et leurs espaces étaient convoités alors que l'UQAM connaissait une croissance inattendue de sa population étudiante.

Outre l'intérêt pour l'aspect commercial du quartier, le plan directeur porte une grande attention au contexte social et urbain. Avec la construction du campus, il vise à pallier le manque d'équipements culturels du secteur, à maximiser les possibilités de contact avec le public, à respecter l'échelle humaine et à intégrer les nouvelles constructions aux bâtiments existants, des intentions décisives lors de l'élaboration du projet d'architecture.

La valeur architecturale

Les pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin présentent un intérêt patrimonial pour leur valeur architecturale qui réside dans leur facture moderniste et leur organisation fonctionnelle infléchies par l'adaptation de leur volumétrie au contexte et par l'intégration de bâtiments et d'espaces publics existants. Cette valeur découle de plus de la notoriété de ses concepteurs. Le campus de l'UQAM est l'un des nombreux campus aménagés au milieu du XX^e siècle alors que l'accent était mis sur l'accessibilité et l'interaction sociale ainsi que sur la flexibilité et l'adaptabilité du bâti afin de ménager un avenir incertain en regard de la fréquentation étudiante et des programmes d'enseignement offerts. L'attention portée à la ville ancienne était relativement nouvelle au début des années 1970, marqué par la mise

« L'université sera perméable au niveau de la ville et de ses circulations. Autrement dit, on doit prévoir des espaces ouverts, des corridors, des galeries que le citoyen puisse traverser continuellement; des lieux publics où il puisse s'asseoir, manger et causer avec des gens – je crois à la valeur des contacts personnels – de même qu'assister à des pièces de théâtre, visiter des expositions, bénéficier des services communautaires (éducation populaire, sport, garderie) en toute liberté. »

— Dimitri Dimakopoulos, *Planification Campus 2*, août 1972.

cause du mouvement moderne, par l'intérêt pour l'image de la cité et par la nouvelle vigueur du mouvement patrimonial à Montréal, en réaction à la modernisation du cadre bâti et aux nombreuses démolitions.

Dans le plan directeur, la plupart des précédents considérés par Consultas – l'Université libre de Berlin, l'Université de Loughborough et Lyon 2 – accordent une grande importance à la fonction circulation et à la flexibilité du bâti. Plusieurs sont des mégastructures, modèle architectural qui s'imposa dans les années 1960, notamment pour la conception des universités au Canada. La mégastructure consiste en « une grande structure dans laquelle toutes les fonctions de la ville ou d'une partie de la ville sont abritées » et qui découle des possibilités technologiques. Consultas adopte ce modèle pour les niveaux inférieurs du campus qu'il combine à la tour sur basilaire, type éminemment moderne, et au pavillonnaire, disposition traditionnelle des campus. Ainsi est préservée l'identité de chacun des secteurs dont les activités spécifiques étaient regroupées dans les niveaux supérieurs. Le nombre d'étages est modulé selon le contexte urbain, s'élevant jusqu'à vingt aux abords de la rue Berri et ne dépassant pas trois étages à l'aplomb de la rue Saint-Denis, bordée de maisons anciennes.

La préservation de l'église Saint-Jacques – ou du moins de ses éléments architecturaux les plus anciens, c'est-à-dire le clocher et le transept – était le premier critère de design mis de l'avant par Consultas en 1972. Ceux-ci furent protégés en 1973, dans le cadre de Loi sur les biens culturels du Québec, une première à Montréal où jusqu'alors seuls des résidences anciennes et le Vieux-Montréal avaient été classés. De plus, la protection du clocher est la première décrétée à la suite d'une recommandation de la Commission des biens culturels, nouvelle instance issue de la loi de 1972. L'aire de protection ne fut établie qu'en 1975, afin de ne pas entraver le projet de l'UQAM.

Dans le plan directeur, l'intérêt pour la ville existante est tout autant perceptuel que patrimonial ; il consiste en la valorisation de séquences urbaines, celle du trajet reliant le square Viger au square Saint-Louis, dont font partie la place Pasteur et le clocher, et celle de la rue Sainte-Catherine, où la place arborée devant le transept était appréciée pour la pause qu'elle offrait dans l'alignement commercial. Nous trouvons ici l'écho de la théorie de l'urbaniste américain Kevin A. Lynch visant à dépasser le fonctionnalisme par une approche plus complexe de la ville, exposée dans son essai intitulé *The Image of the City*. Celle-ci porte attention aux formes concrètes de la cité qui contribuent à former la représentation urbaine des habitants, non seulement aux « parcours », mais encore aux « points de repère » et aux « nœuds ». Dans le plan directeur de l'UQAM, le croisement des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis constitue « le » point de repère.

Ce croisement est aussi le « carrefour des circulations de piétons », dont le réseau intérieur structure le campus, en plan et en élévation. Le cheminement piétonnier établi à partir de la mezzanine du métro traverse en diagonale le pavillon Judith-Jasmin, en passant par la place centrale, pour rejoindre par un double escalier, mécanique et fixe, le coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, et se poursuivre sous la rue et dans le pavillon Hubert-Aquin. Sa composante secondaire est la batterie d'ascenseurs qui, dans chacun des pavillons, dessert les étages, tout en filtrant l'accès aux niveaux supérieurs.

Le projet du campus superpose quatre couches : celle de service, sillonnée par un couloir technique ; celle commune, publique, culturelle et commerciale, au premier sous-sol et au rez-de-chaussée, irriguée par le réseau de circulation principal ; celle polyvalente, aux deux premiers étages, où se concentraient les locaux d'enseignement banalisés et des services d'intérêt général ; celle des étages supérieurs, à usages spécifiques. Dans une certaine mesure, une telle coupe spatiale la double structure – module/département – de l'UQAM, qui articule attentes étudiantes de formation et offres d'enseignement des professeurs, récemment remplacée par un retour à l'organisation facultaire.

La présence de la station de métro motivait la localisation des activités publiques et semi-publiques dans le pavillon Judith-Jasmin, et donc des secteurs arts et lettres, utilisateurs de la salle d'exposition et des théâtres, tandis que le pavillon Hubert-Aquin accueillait les sciences humaines et les sciences économiques et administratives autour de la bibliothèque centrale, ressource majeure pour ces domaines.

Si l'architecture du campus illustrée dans le plan directeur suggère la flexibilité de la mégastructure, articulant une structure de poteaux et de poutres dans laquelle s'insèrent des panneaux opaques ou vitrés, celle des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin, enveloppés d'un parement de briques peu fenestré, est d'apparence statique. L'impératif économique imposé par le ministère de l'Éducation et la facilité d'entretien exigée par le Service des immeubles de l'UQAM avaient conduit à simplifier l'architecture et à limiter la palette des matériaux. De plus, au béton, la Ville préférait la brique. Par ailleurs, la préoccupation naissante de réduire les dépenses énergétiques avait mené à limiter l'importance donnée aux ouvertures.

Le principal concepteur du campus de l'UQAM est l'architecte Dimitri Dimakopoulos qui, au début des années 1970, avait ouvert depuis peu sa propre agence. Sa carrière, il l'avait débutée au sein d'ARCOP, un collectif d'architectes tous issus ou proches de l'École d'architecture de l'Université McGill et une des plus importantes firmes d'architectes des années 1960 au Canada. Dimitri Dimakopoulos est reconnu pour son grand talent. Il fut chargé du design du campus d'abord en collaboration avec la firme Consultas qui regroupait des conseillers en planification administrative. À l'époque, il était engagé dans l'élaboration d'un autre important projet, la phase III de Place du Portage, à Hull (aujourd'hui Gatineau), un complexe fédéral tout en béton, dont l'atrium est proche de celui de l'UQAM. À l'étape de l'élaboration des plans d'architecture et d'exécution du campus, il travailla en tandem avec Jodoin, Lamarre, Pratte.

L'agence Jodoin, Lamarre, Pratte fut fondée par des diplômés en architecture de l'École des beaux-arts de Montréal. Elle forgea sa réputation en livrant de nombreux projets d'écoles et en travaillant pour l'Université de Montréal. Sa notoriété est principalement liée à sa compétence technique et administrative.

L'intérêt des pavillons sur le plan technique ne réside pas dans les matériaux et techniques mis en œuvre, somme toute traditionnels, mais dans leur complexité structurelle issue de leur volumétrie. Chacun des pavillons est un regroupement

de plusieurs corps de bâtiments aux ossatures indépendantes. Leur calcul demanda une année de travail à la firme d'ingénieurs en structure Nicolet, Carrier, Dressel et Associés, de réputation internationale.

Le souci d'intégration urbaine démontré dès l'élaboration du plan directeur amorce une nouvelle tendance architecturale qui prit de la vigueur au cours de la décennie marquée par l'intensification du « combat pour le patrimoine » et l'émergence de l'architecture urbaine au Québec, en réaction à la modernisation de la ville et au modernisme. Le projet du campus de l'UQAM était en phase avec d'autres événements significatifs : l'exposition *Montréal : Plus ou moins ? = Plus or minus ?* présentée en 1972 au Musée des Beaux-Arts de Montréal, une présentation critique du développement promu par le maire Jean Drapeau ; la démolition de la vénérable maison Van Horne en 1973 ; le déploiement de *Corridart*, le volet artistique des Jeux olympiques de Montréal, en 1976, où *Les maisons de la rue Sherbrooke* de Melvin Charney manifestaient l'importance de la morphologie urbaine et du bâti hérités du passé.

« Selon le type de patrimoine culturel et son contexte culturel, on peut estimer que les biens satisfont aux conditions d'authenticité si leurs valeurs culturelles (telles que reconnues dans les critères de la proposition d'inscription) sont exprimées de manière véridique et crédible à travers une variété d'attributs, y compris : forme et conception ; matériaux et substance ; usage et fonction ; traditions, techniques et systèmes de gestion ; situation et cadre ; [...] »

— UNESCO, *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, 2017.

L'authenticité du campus

Si la distribution générale des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin conçus par le consortium formé par l'architecte Dimitri Dimakopoulos et l'agence Jodoin, Lamarre, Pratte est fidèle au plan directeur élaboré par Consultas rapidement, leur usage s'en écarta ; des modifications furent apportées à l'occupation fonctionnelle des locaux avant même que le chantier ne fût terminé. De tels ajustements, qui nécessitent généralement des travaux de reconfiguration des espaces, ont été le constant destin des édifices occupés par l'UQAM, d'hier à aujourd'hui. L'impact de ces modifications sur l'authenticité du campus initial est ambivalent, démontrant sa capacité d'adaptation, mais affaiblissant, sinon brouillant l'image de l'institution véhiculée par l'architecture.

Le campus fut construit pour centraliser en un seul lieu les activités de l'UQAM afin d'éviter les locations coûteuses et la dispersion dans la ville, tout en conférant à l'institution une image forte. Le premier but a été rarement atteint au cours des 40 dernières années, d'autant plus que la population étudiante n'a cessé de croître, du moins jusqu'au début des années 1990, où elle atteignit près de 43 000 inscrits, un sommet dépassé à l'occasion, de quelques centaines seulement, depuis. Cette situation mena à réclamer dès 1975, la mise en œuvre de la phase II prévue au plan directeur comme l'agrandissement du pavillon Hubert-Aquin et le développement du quadrilatère situé à l'ouest de la place Pasteur. Mais là ne s'arrêta pas l'expansion de l'UQAM ; aujourd'hui, l'institution possède deux campus au centre-ville : le Complexe des sciences Pierre-Dansereau, à l'arrière de la Place des Arts, et le campus central autour des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin.

De plus, la croissance de l'UQAM et son évolution institutionnelle ont conduit à d'incessantes relocalisations et déménagements orchestrés par le Service des immeubles qui ont nécessité de nombreuses interventions dans les pavillons

Judith-Jasmin et Hubert-Aquin. Le plan directeur de 1972 rassemble les activités par secteur, du moins dans les étages supérieurs. Une telle intention se renforça alors que le nombre de pavillons fut multiplié à partir du milieu des années 1980 : dès la phase II, les regroupements concernent autant les locaux dédiés que ceux voués à l'enseignement, auparavant largement banalisés et regroupés dans les deux premiers étages.

Le refus par la Ville de passerelles enjambant la voie publique altéra le concept de la mégastucture (quoiqu'en ait dit l'architecte). Si les liens entre pavillons sont maintenus en sous-sol, grâce au tunnel de service et au couloir passant sous la rue Sainte-Catherine, ils sont inexistantes au niveau de la zone polyvalente des deux premiers étages, affaiblissant la continuité spatiale à l'échelle du campus.

La décision prise en 1978 de récupérer les magasins pour des fins universitaires fut une autre atteinte à l'authenticité du campus, où la présence de commerces visait à favoriser l'accessibilité du public au campus et à son intégration au quartier ; l'occupation de nombreux locaux pour des usages différents que ceux prévus aux plans, et cela dès l'entrée dans les lieux, constitue un autre facteur qui bousculera la lecture et l'« écologie fonctionnelle » de l'ensemble. Celle-ci voulait que le pavillon en lien direct avec le métro fusse voué aux secteurs des arts et des lettres ainsi qu'aux activités socioculturelles.

De plus, avec la multiplication des pavillons, les pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin sont devenus des pavillons parmi d'autres, le pôle de l'est en regroupant une vingtaine aujourd'hui. Cette perte d'identité débuta avec la construction de la phase II qui diverge du plan directeur initial non seulement par son langage architectural postmoderniste, mais encore en écartant l'entrée principale, sur la rue Sainte-Catherine, de l'angle de la rue Saint-Denis, identifié comme le « carrefour principal des circulations de piétons » dans le plan directeur.

Vu de l'extérieur, les pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin ont peu changé. Cet aspect du campus est le plus authentique, tout comme le réseau piétonnier qui les irrigue au niveau du métro et du rez-de-chaussée et l'atrium qui le ponctue, du moins du point de vue architectural. L'usage réservé, plutôt que commun ou public, de bien des locaux qui le bordent et l'opacité de leurs devantures accentuent sa fonction circulation au détriment de celle de zone de contact et d'échange.

Principaux éléments caractéristiques

La localisation dans l'Est de la ville, dans le Quartier latin et adjacente à la toute première station de correspondance du réseau du métro.

La densité bâtie restreinte du campus et son gabarit en gradins, modulé suivant le caractère et la vocation des rues adjacentes, plus bas sur les rues Sainte-Catherine et Saint-Denis et plus élevé le long de la rue Berri.

Les édifices anciens conservés, dégagés, tout en étant encadrés, ou intégrés : la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, le clocher de l'ancienne église Saint-Jacques et son transept sud, immeubles patrimoniaux.

La présence d'espaces ouverts au cœur et à la marge du campus :

- la place centrale adossée au transept, espace intérieur couvert au cœur du pavillon Judith-Jasmin, de type atrium, éclairé zénithalement et latéralement par une grande baie vitrée ;
- un autre, extérieur, à ciel ouvert, la cour arborée en contrebas du pavillon Hubert-Aquin ;
- la place devant le transept sud de l'église Saint-Jacques, pause dans l'alignement commercial de la rue Saint-Denis ;
- la cour en contrebas, à l'arrière du clocher, ouverte sur la rue Saint-Denis et le foyer de la salle Alfred-Laliberté ;
- la place Pasteur, espace public, municipal, partie intégrante du campus.

La stratification du campus en quatre zones : de service pour le deuxième sous-sol ; commune, publique au niveau métro et au rez-de-chaussée ; polyvalente pour le premier et le deuxième étage, où étaient regroupés les salles de classe et des services communs ; spécifiques pour les suivants.

Le réseau de circulation intérieure connecté à la mezzanine du métro qui irrigue l'ensemble du campus, qui débouche au niveau de la rue, à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, carrefour majeur du campus, et se continue dans le pavillon Hubert-Aquin, en passant sous la rue Sainte-Catherine, conduisant à la cage d'escalier principale menant aux étages et à la bibliothèque centrale, en contournant la cour intérieure. Son ouverture sur les locaux qui le bordent est longé par de nombreuses baies vitrées.

La palette réduite des matériaux – brique, béton, bois, céramique et aluminium anodisé –, voire des couleurs, utilisés tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

La volumétrie fragmentée et partiellement non orthogonale des pavillons, masses de briques brunes en gradins et aux coins coupés, à hauteur des entrées, peu fenestrées, du moins dans les étages inférieurs, si ce n'est autour des espaces ouverts. Une diversité limitée de baies : fenêtre en hauteur, du genre meurtrière, fenêtre en longueur, en demi-cercle, inclinée et de type mur-rideau.

L'atrium au cœur du pavillon Judith-Jasmin, dont l'architecture en béton articulant et soulignant la structure contraste avec celle des façades extérieures, où prévaut le revêtement de briques.

La cour en contrebas, arborée et animée d'une fontaine, centrale au pavillon Hubert-Aquin et ouverte sur la rue, par les passages encadrant la chapelle et l'arcade dans l'aile de la rue Saint-Denis.



7. Cour intérieure du pavillon
Hubert-Aquin, vers 2011.

2. La naissance de l'UQAM et la construction du campus

Une deuxième université de langue française à Montréal

Le projet d'une deuxième université de langue française à Montréal date de 1960; il fut avancé en octobre par les Jésuites qui proposèrent de créer l'Université Sainte-Marie. Depuis peu, les libéraux de «l'équipe du tonnerre» de Jean Lesage étaient au pouvoir, ayant remporté les élections provinciales en juin, avec un programme qui avait pour mot d'ordre le changement en éducation, comme dans bien d'autres domaines de la vie collective. Après bien des débats et la mise sur pied de plusieurs groupes de réflexion par les gouvernements successifs, le projet se concrétisa en décembre 1968 avec l'adoption de la Loi sur l'Université du Québec par l'Assemblée nationale, non sans avoir subi la pression de la rue. Le mouvement de contestation étudiante, qui avait pris son envol à Montréal au début de l'année, avait atteint son apogée en octobre, la grogne ayant contaminé toute la province. La nouvelle université était bien différente de celle proposée initialement. Laïque, elle se distinguait de plus des établissements existants par son caractère public, démocratique et régionalisé, étant structurée en un réseau de constituantes, dont une localisée dans la métropole. Le 9 avril 1969, les lettres patentes de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) furent promulguées et, en septembre de la même année, l'institution née de la fusion du Collège Sainte-Marie, de l'École des beaux-arts de Montréal et de trois écoles normales, Jacques-Cartier, Ville-Marie et de l'Enseignement technique, accueillit ses premiers étudiants et étudiantes.

Situation de l'enseignement universitaire en 1960

En 1960, le Québec comptait six universités, dont deux étaient de création récente; toutes étaient privées et avaient dans leurs gènes un chromosome religieux, à l'exception d'une. En 1954, l'Université de Sherbrooke en lien avec le Séminaire Saint-Charles-Borromée avait été établie. En 1948, l'Université Sir George Williams, née des cours offerts au XIX^e siècle, par la Young Men's Christian Association (YMCA) de Montréal, avait obtenu sa charte du gouvernement du Québec. La création de l'Université Laval remonte à 1852, et cette première université de langue française en Amérique du Nord émanait du Séminaire de Québec fondé en 1663 par l'évêque de Québec pour assurer la formation des prêtres en Nouvelle-France. Ouverte en 1878, sa succursale montréalaise avait donné naissance en 1920, à l'Université de Montréal, devenue alors pleinement autonome. L'Université Bishop's, en Estrie, est presque aussi vieille que l'Université Laval, le collège anglican dont elle est issue ayant acquis son statut d'université en 1854. L'Université McGill découle de la volonté d'un homme d'affaires, James McGill (1744-1813), un Montréalais qui, en 1811, avait légué une partie de son héritage à une fondation afin de créer un collège pour l'instruction des garçons.

Au début des années 1960, les universités francophones peinaient à répondre à la demande en matière de formation supérieure, qui était en hausse dans la métropole comme en région, du fait de la convergence de plusieurs facteurs. Les premières réformes en matière d'éducation primaire et secondaire, telles l'obligation pour les parents, instituée en 1943, de scolariser leurs enfants et les mesures prises dans les années 1950 pour réduire les frais scolaires, débouchaient sur une augmentation du nombre de jeunes pouvant prétendre poursuivre leur formation – une pression amplifiée par le baby-boom post-1945 et l'inflexion du rôle des femmes depuis leur implication active dans l'effort de guerre. Une telle ambition était d'autant plus partagée que le niveau de vie des familles canadiennes-françaises s'améliorait alors que l'économie connaissait un essor sans précédent. De plus, la croissance portée par l'industrialisation et le développement du secteur tertiaire multipliaient les opportunités d'emploi pour les plus scolarisés et exigeaient de nouvelles compétences. En 1960, près de 12 000 étudiants étaient inscrits à l'université en français, presque deux fois plus qu'en 1945. Cependant, malgré cette poussée, le pourcentage de francophones de 20 à 24 ans poursuivant des études supérieures n'était que 2,9 %, contre 11 % d'anglophones du même âge (Ferretti 1994, 12-13; Corbo 2000, 10-11).

Pourtant, au cours des années 1950, les universités avaient fait d'importants investissements en matière d'immobilisation. Au milieu de la décennie, l'Université Laval (Hamelin 1995, 216) et l'Université de Sherbrooke (Goulet 2004, 79-81) avaient amorcé, chacune, l'aménagement d'un campus *extramuros* et, à Montréal, l'Université McGill et l'Université de Montréal avaient construit quelques nouveaux pavillons. Cependant, leurs moyens restaient limités, même si les subventions des gouvernements étaient venues étoffer les sommes issues des frais de scolarité et des dotations privées. L'investissement du gouvernement du Québec dans l'enseignement supérieur restait mince,

d'autant plus que le premier ministre Maurice Duplessis s'opposait au financement fédéral des universités décidé à la suite de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences, mieux connue sous la dénomination de commission Massey, du nom de son président (Ratel 2006, 12-21 ; Linteau 1986, 321, 598).

Toutefois, la situation s'améliora avec l'arrivée au pouvoir du successeur de Maurice Duplessis et, surtout, de celle des libéraux qui, lors de la campagne électorale de juin 1960, avaient promis la gratuité scolaire jusqu'à l'université et la mise sur pied d'une commission d'enquête sur l'éducation. Le gouvernement de Jean Lesage était en fonction depuis seulement quatre mois quand les Jésuites demandèrent que certains de leurs établissements fussent convertis en universités, notamment le Collège Loyola, de langue anglaise, et les collèges Brébeuf et Sainte-Marie, ces derniers sous le nom d'Université Sainte-Marie (Dassylva 2008, 234). Cependant, le projet d'une telle université de langue française à Montréal ne fut pas bien accueilli, ni par l'Université de Montréal – ses professeurs voyant dans une telle initiative une concurrence déloyale – ni par les intellectuels, principalement du fait de sa nature confessionnelle (Hébert 2007, 25-29). De plus, il était jugé prématuré.

Du rapport Parent au rapport Rocher

Concrétisant une des promesses électorales des libéraux, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec fut formée dans les premiers mois de 1961, sous la présidence de Mgr Alphonse-Marie Parent (1906-1970), ses conclusions étant attendues pour la fin de l'année suivante. En fait, le rapport fut livré par étapes, un premier tome paraissant en avril 1963, un deuxième en novembre 1964 et le dernier en mars 1966. La démocratisation de l'enseignement en était le maître mot. Au nombre des initiatives découlant des recommandations figurent la création d'un ministère de l'Éducation et la mise en branle du projet d'une deuxième université de langue française à Montréal.

Dans le rapport Parent, la question de l'enseignement supérieur est traitée dans le tome II qui porte sur les structures pédagogiques du système scolaire, dont la mise en ordre et l'uniformisation étaient recommandées. Dans la vision des commissaires, l'université vient couronner un système à trois paliers – primaire, secondaire et universitaire –, la préparation au dernier étant assurée par des instituts, les futurs cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel), qui constitueraient par ailleurs la porte d'entrée au marché du travail après 13 années d'études. De plus, l'université doit délaissier la formation générale pour s'engager résolument dans la spécialisation et assurer la formation des maîtres ainsi que sa part de responsabilité dans l'éducation permanente. La Commission préconisa la création d'universités à charte limitée, dont une à Montréal, dans les meilleurs délais, afin de faire face à l'augmentation du nombre d'étudiants (Recommandation 125, *Commission royale d'enquête sur l'éducation* 1964, 278).

Sans attendre les résultats complets de la Commission d'enquête, à la suite du dépôt du premier tome du rapport, le gouvernement libéral procéda à



8. Publicité du Parti libéral du Québec «C'est l'temps qu'ça change!», 1960 (La Presse 20 juin 1960, 19).

d'importantes modifications au système d'éducation en introduisant, en juin 1963, un projet de loi visant la création d'un ministère de l'Éducation pour coordonner et promouvoir l'enseignement à tous les niveaux, et d'un Conseil supérieur de l'éducation pour épauler le ministre dans ses décisions. Il fallut presque un an pour le faire accepter, non sans modifications, vu les résistances toujours vives à la volonté d'intervention de l'État dans le domaine de l'instruction publique, une ambition bridée par l'Église au Québec, depuis le milieu du XIX^e siècle.

En février 1965, en vue de la réalisation d'une nouvelle université de langue française à Montréal, le ministre de l'Éducation Paul Gérin-Lajoie (1920-2018) créa un comité d'étude interne afin de valider la création d'un tel établissement et d'en préciser les modalités d'implantation. Dans son rapport déposé en décembre, le comité présidé par le sociologue Guy Rocher (né en 1924), membre par ailleurs de la Commission d'enquête présidée par Mgr Parent, confirma la pertinence d'une telle institution, étant donné que 25 000 étudiants francophones étaient attendus dans la métropole dès 1971. Un tel recrutement était jugé néfaste pour l'équilibre interne et l'efficacité de l'Université de Montréal, car la capacité d'accueil maximale d'un tel établissement était évaluée à 24 000. La nouvelle université, dont le rapport Rocher précise le profil, devait être publique, laïque et complète, dans le sens où sa mission ne se limiterait pas à l'enseignement de premier cycle, mais couvrirait les études supérieures et la recherche. Un des apports majeurs de ce groupe de réflexion est d'avoir mis l'accent sur la nécessité de créer une institution « originale et différente », notamment par son rôle important en formation des maîtres et en éducation permanente et par le dépassement de l'organisation facultaire traditionnelle (Hébert 2007, 55, 65, 66).



9. Grève étudiante à l'École des beaux-arts de Montréal (ÉBAM), 1965.

De la commission Rioux au groupe « recherche et développement »

En ce qui concerne le modèle de la nouvelle université, certaines des recommandations de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec – formée en mars 1966 sous la présidence de l'anthropologue Marcel Rioux (1919-1992), professeur de sociologie à l'Université de Montréal – furent décisives. La création de la Commission faisait suite aux grèves déclenchées à répétition par les étudiants de l'École des beaux-arts de Montréal (ÉBAM) depuis 1964, qui revendiquaient plus de pouvoir et dénonçaient la piètre qualité de leur formation et le peu de reconnaissance dont bénéficiaient les artistes au sein de la société (Bellavance 1999, 238; Hébert 2007, 68). Ses travaux se fondaient sur les acquis du rapport Parent, qualifié de « symbole des aspirations du Québec d'aujourd'hui et de demain », et tenaient compte des conclusions du comité Rocher. Ils chevauchèrent deux gouvernements, celui des libéraux de Jean Lesage ayant été défait par l'Union nationale de Daniel Johnson aux élections de juin 1966.

La commission Rioux écarta la recommandation du rapport Rocher de rattacher les écoles d'art existantes à une nouvelle institution, différente de

l'université. Cependant, elle acquiesçait à son refus de reproduire la structure facultaire traditionnelle, moins pour des raisons pratiques que philosophiques. Afin de favoriser autant l'interdisciplinarité interne que la multidisciplinarité sur le plan de l'enseignement, elle proposa que les deux composantes fondamentales de l'université nouvelle fussent le « département », regroupant professeurs et chercheurs par discipline, et le « module », unité dédiée aux étudiants intéressés par une formation particulière. De plus, la commission recommanda l'organisation d'un réseau coordonné à l'échelle de la province, englobant tous les établissements d'enseignement supérieur et établi sur une base géographique afin de répondre aux besoins de chaque région (Rioux 1969, vol. 1, 243-245). L'ensemble de ces réflexions et conclusions furent opérationnalisées par l'équipe formée au sein du ministère de l'Éducation, au début de l'année 1967, et qui pouvait compter sur les conseils de professeurs et de fonctionnaires réunis en un groupe de travail qualifié de « recherche et développement » (Bertrand 2012, 215, 216).

Cependant, à l'automne 1968, l'amplification de la contestation étudiante, qui exigeait la gratuité promise jusqu'à l'université et de nouveaux rapports pédagogiques et d'autorité (Ferretti 2000, 15), précipita les choses. L'époque était aux révoltes juvéniles dans le monde. La revendication pour plus de « pouvoir étudiant » sur fond de guerre du Vietnam et du mouvement des droits civiques était apparue à Berkeley, en Californie, à l'automne 1964, et avait gagné d'autres établissements au cours des mois suivants, faisant tache d'huile en 1968, en Europe et dans les Amériques (Sommier 2008, 9-11).

En octobre 1968, le ministre de l'Éducation Jean-Guy Cardinal (1925-1979) annonça la création non seulement d'« universités nouvelles », dont une première à Montréal, mais encore de « l'université nouvelle », « souple », capable de faire évoluer la formation au niveau supérieur de manière incessante et favorisant l'interdisciplinarité en enseignement et en recherche (Bertrand 2009, 22-23). Le 9 décembre 1968, le projet de loi sur l'Université du Québec (UQ) – qui avait reçu l'appui inconditionnel du milieu des affaires, des syndicats et des journalistes – était présenté en première lecture à l'Assemblée nationale par le premier ministre Jean-Jacques Bertrand (1916-1973); il fut adopté, le 18, à l'unanimité.

Originalité de l'UQ

Le professeur Denis Bertrand synthétise « les principaux attributs de l'Université du Québec, en tant que nouvelle université et université nouvelle » – pour reprendre le titre de l'un de ses articles – en ces termes: une université mise en réseau, des établissements voulus fondamentalement « modernes, planifiés, plus accessibles et gérés, tant au sommet qu'à la base, de façon plus démocratique et participative » (Bertrand 2012, 213). L'historienne Lucia Ferretti souligne, quant à elle, le caractère laïque de l'institution, sa proximité de l'État et la volonté d'insertion dans le milieu qui était à son fondement (Ferretti 1994, 27).

Lors de la deuxième lecture du projet de loi de l'Université du Québec, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand présenta sa création comme « un acte

capital pour le développement du système scolaire» public (pour la première fois, celui-ci s'étendait au niveau universitaire) ainsi que « pour le progrès de la société québécoise tout entière ». L'UQ est un regroupement d'universités constituantes, d'institutions de recherche et d'écoles supérieures déployées à l'échelle de la province. Tout comme ses constituantes, son objet est l'enseignement supérieur, incluant la formation des maîtres, « service essentiel au développement du système scolaire », et la recherche. L'UQ est donc un organisme-cadre et un organisme composé, décentralisé, tant par rapport à l'État que dans son organisation interne. Université publique, elle n'est pas pour autant une université d'État ; elle jouit d'une pleine autonomie pour poursuivre ses fins – tout comme les établissements affiliés d'ailleurs – dans le cadre des règlements généraux établis par l'Assemblée des gouverneurs, instance dirigeante de l'ensemble. À tous les niveaux de décision, à l'Assemblée des gouverneurs, au conseil des études et à la commission de planification de l'UQ ainsi qu'au conseil d'administration de chacune des composantes, participent des représentants du corps professoral, des étudiants ainsi des personnes issues des milieux économiques, sociaux et culturels locaux (Ferretti 1994, 29).

Fait le plus original, les universités constituantes étaient établies en tant qu'université sans faculté, la relation entre étudiant et professeur, traditionnellement hiérarchique, se trouvant ainsi redéfinie. Leur structure est formée, d'une part, de modules, unités gérant les programmes d'études de 1^{er} cycle et regroupées par famille sous la direction d'un vice-doyen, et, d'autre part, de départements, rassemblant les professeurs, donc les ressources. Outre de répondre aux demandes de formation d'un ou de plusieurs modules, chaque département est responsable de l'enseignement de cycles supérieurs et de la recherche. La transversalité était privilégiée, l'UQ donnant la priorité à la recherche interdisciplinaire, interdépartementale, voire élaborée à l'échelle du réseau (Bertrand 2012, 218, 219).

Les premiers mois de 1969 furent consacrés à l'organisation de l'UQ. Au printemps, une commission consultative des études précisa le régime d'études original du réseau et les différents niveaux de structure. Aux instances législatives du conseil d'administration, de la commission des études, du comité exécutif et de la commission administrative s'ajouta la mise en place d'un important pouvoir de gestion accordé à un vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche appuyé par deux, puis trois décanats (Bertrand 2012, 218).

Dans la foulée, les premières constituantes furent créées ; en mars 1969, les lettres patentes de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) furent émises, en avril, celles de l'UQAM, en juin, celles de l'École nationale d'administration publique (ENAP) et, en août, celles du Centre d'études universitaires de Rimouski (Ferretti 1994, 32).

Mise en place de l'UQAM

L'implantation de l'UQAM fut amorcée dès l'automne 1968, avant même que la loi 88 fût votée, en décembre, et que ses lettres patentes promulguées, en avril 1969. Le temps pressait : moins d'un an plus tard, elle devait recevoir ses

premiers étudiants. La deuxième université de langue française à Montréal n'était pas créée ex nihilo, mais à partir de plusieurs établissements existants : le Collège Sainte-Marie, l'École des beaux-arts de Montréal et l'École normale Ville-Marie, l'École normale de l'enseignement technique et l'École normale Jacques-Cartier. Denis Bertrand insiste sur le fait que l'UQAM est « une université planifiée, comme aucune autre université ne l'a été dans le passé » (Bertrand 2012, 221).

« À la contestation, Cardinal oppose la planification », titra *La Presse* le 17 octobre 1968, le lendemain de la conférence du ministre de l'Éducation Jean-Guy Cardinal convoquée pour informer la presse et la population de la création imminente de l'UQ et de l'UQAM ; le quotidien soulignait ainsi la création prochaine du comité de planification chargé de la mise en place de l'UQAM. Y participaient une trentaine de personnes, des fonctionnaires du ministère de l'Éducation, les membres de la mission de coordination des instituts de formation des maîtres et des représentants des universités de Montréal et de Sherbrooke ainsi que de l'École normale supérieure de l'Université de Montréal et de l'École des hautes études commerciales (HEC), des cinq institutions pressenties et de leurs professeurs et étudiants (Bertrand 2009, 155-156).

Alors que le 15 février 1969 le président de l'UQ était nommé et que dans la foulée une première équipe de direction était formée à l'initiative du gouvernement, le comité de planification de l'UQAM déposa son premier rapport. S'ensuivit la création immédiate d'un comité de régie formé des dirigeants des cinq établissements d'origine et présidé par le sous-ministre de l'Éducation, Arthur Tremblay (1917-1996). Son mandat était non seulement de mettre sur pied les programmes de formation, de les annoncer et de préparer l'admission des premiers étudiants, mais aussi de prévoir les ressources humaines nécessaires pour assurer l'enseignement et d'organiser tous les services nécessaires au fonctionnement de l'établissement. Un bon mois plus tard, le 22 mars 1969, *Le Devoir* annonça les programmes qui seraient offerts en septembre par l'UQAM, avant même l'émission de ses lettres patentes et l'embauche de son recteur, qui eut lieu le 9 avril.

Détenteur d'une maîtrise en psychologie sociale de l'Université de Montréal et d'un doctorat en administration de l'Université de Chicago, Léo A. Dorais (1929-2016), le premier recteur de l'UQAM, était antérieurement le directeur du Service de l'éducation permanente de l'Université de Montréal. À ce titre, il y avait implanté des programmes de formation aux adultes, non conventionnels, ouverts à toutes les personnes de 25 ans ou plus, pouvant faire état d'une expérience pertinente. Les cours étaient donnés par des professeurs recrutés dans l'institution ou à l'extérieur, sans qu'aucun soit rattaché durablement au service, afin que celui-ci puisse s'adapter facilement à l'évolution de la demande. Dorais défendait l'idée que l'université n'était pas le seul lieu de formation au niveau supérieur, que celle-ci pouvait s'acquérir de multiples façons, en milieu institutionnalisé ou non (Bertrand 2009, 63-64).

Toujours dans le cadre d'une institution dont la direction était embryonnaire, les unités d'enseignement et de recherche étaient implantées. Dès la fin avril 1969, des équipes départementales provisoires étaient constituées afin de



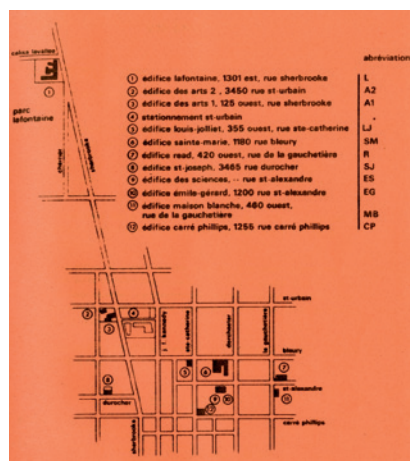
10. « Université du Québec à Montréal – Programmes offerts en septembre 1969 » (*Le Devoir* 22 mars 1969).

procéder à l'engagement des professeurs, ce qui ne se ferait pas sans de vives tensions. Au cours de l'été, six familles furent créées : arts, lettres, sciences, sciences économiques et administratives, formation des maîtres et sciences humaines, de même que 18 départements, trois sections et 32 modules. Le 10 septembre, la nouvelle université recevait ses premiers étudiants, dont près de 5 000 à temps complet et plus de 6 000 à temps partiel (Bertrand 2009, 139-141).

Une université dispersée dans la ville

Le cadre physique dans lequel la nouvelle université opérait était fragmenté et dispersé dans la ville. En septembre 1969, l'UQAM logeait dans une dizaine d'édifices, la plupart situés dans un rayon d'un mile (environ 1,6 km) à l'ouest du boulevard Saint-Laurent. Elle profitait des installations héritées des établissements dont elle était issue, auxquelles s'ajoutaient des espaces loués, une situation qui était peu propice au fonctionnement de l'institution.

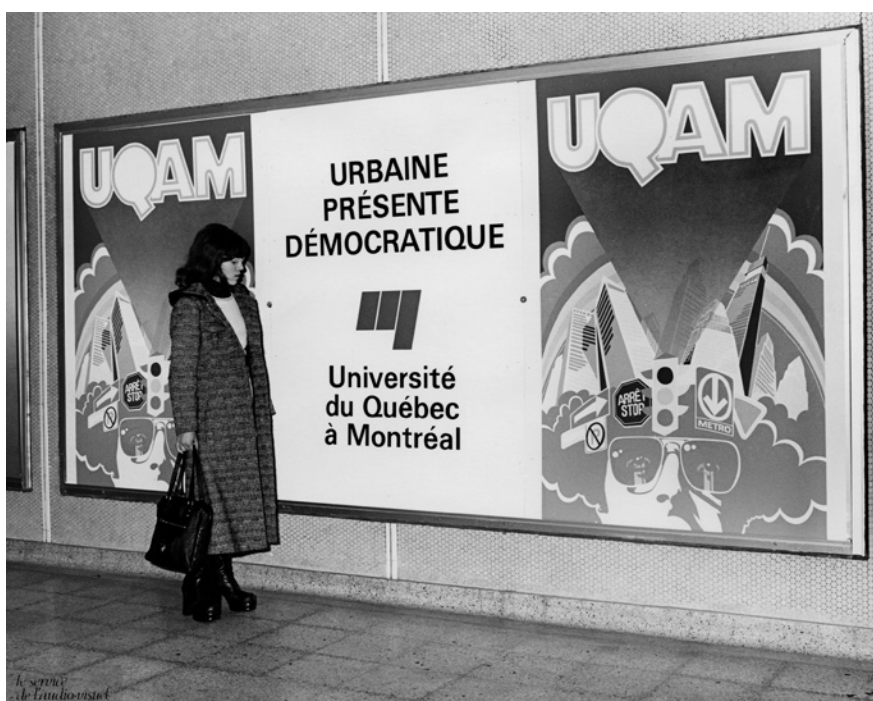
Au départ, le recteur et le registraire étaient logés dans l'École normale Ville-Marie, localisée à Ville Saint-Laurent, tandis que le directeur du personnel dans l'ancienne École des beaux-arts et le doyen du 1^{er} cycle, au Collège Sainte-Marie, tous deux localisés au centre-ville. En avril 1970, le gouvernement du Québec transféra la propriété de plusieurs bâtiments à l'UQAM : le pavillon de l'École normale Jacques-Cartier situé dans le parc Lafontaine, la grande bâtisse de l'Institut de technologie de Montréal (antérieurement, l'École technique de Montréal), sise sur la rue Sherbrooke Ouest, et les édifices qu'occupait l'École des beaux-arts, de l'autre côté de la rue, à l'angle de la rue Saint-Urbain, c'est-à-dire, l'édifice construit pour la loger en 1923 et l'ancienne Commercial and Technical High School datant de 1905. Par ailleurs, l'UQAM acheta le pavillon Émile-Gérard, rue Saint-Alexandre, récemment construit par le Collège Sainte-Marie, auquel serait ajoutée, en 1971, une annexe pour loger les laboratoires de sciences, et qui constituerait le tout premier pavillon construit par l'université (Fournier 2012, 29). Par ailleurs, l'institution loua des espaces dans plusieurs immeubles du centre-ville, dont celui à l'angle de la rue Sainte-Catherine et du square Phillips, pour déménager le rectorat et l'administration centrale, ainsi que l'édifice Read, sur la rue De La Gauchetière, pour desservir les sciences humaines, et le pavillon Louis-Joliet (Bertrand 2009, 67, 141, 143).



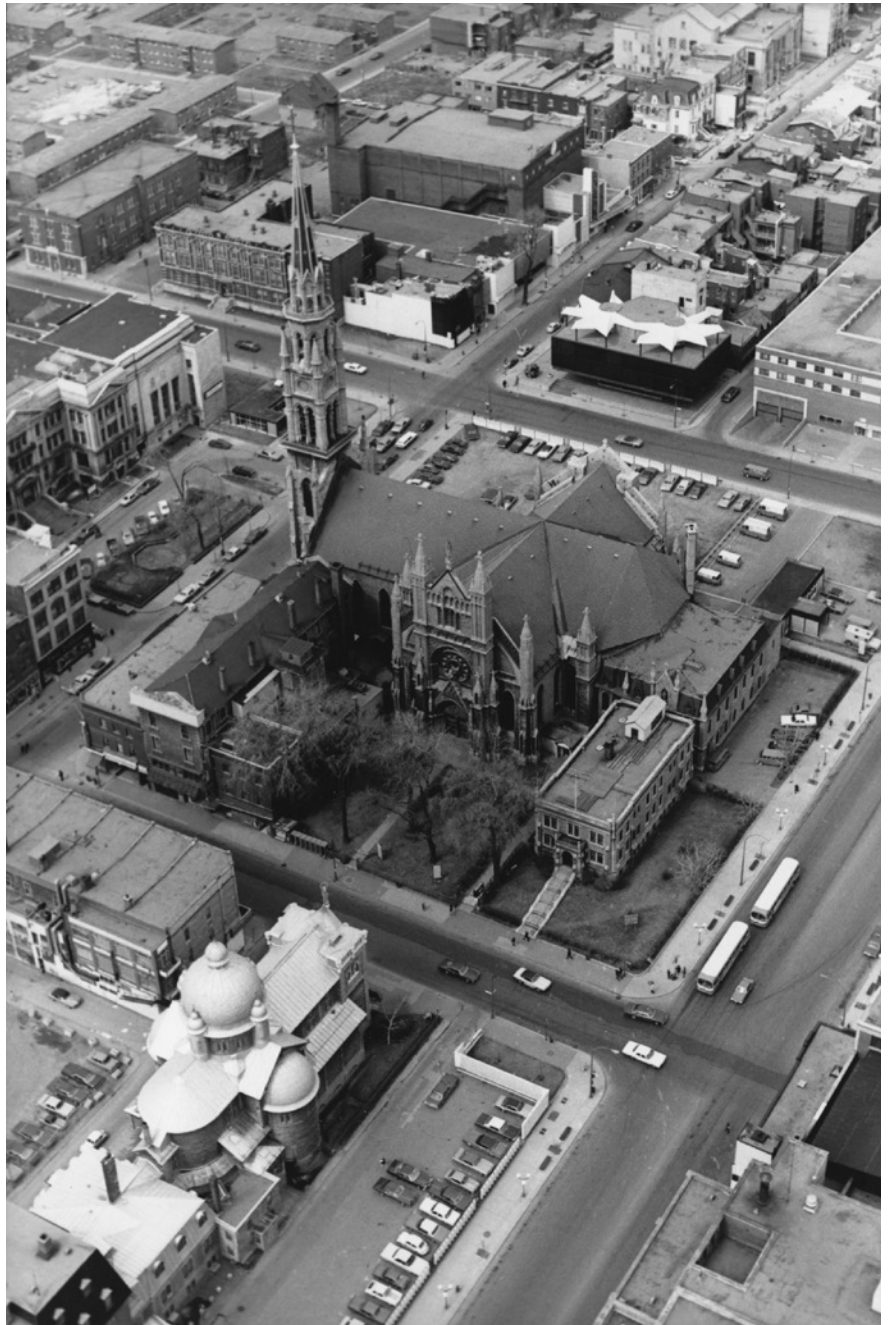
11. Carte du campus de l'UQAM, 1971 (Annuaire téléphonique de l'UQAM mai 1971, 2).

La plupart de ces immeubles étaient localisés autour de l'édifice du Collège Sainte-Marie, situé au 1180, rue De Bleury, les plus éloignés étant le pavillon Lafontaine dans le parc éponyme et les installations de l'ancienne École des beaux-arts. Le premier annuaire de l'UQAM conservé les cartographie : il en recense 11, dont dix sont situés dans le périmètre délimité par le square Phillips et les rues Milton, Saint-Urbain et De La Gauchetière. Sur le plan de l'usage et de la gestion, une telle implantation était peu efficace et coûteuse : cet éclatement urbain était un handicap sérieux à la coordination des services et au déroulement des activités d'enseignement et de recherche ; il était de plus un obstacle à la multidisciplinarité (UQ, *Rapport annuel 1970-1971*, 89). Aussi, la construction d'un campus unifié constitua rapidement une priorité.

En septembre 1970, dans une entrevue à la revue *Point de mire*, à l'une des dernières questions posées par l'interviewer, le recteur Léo A. Dorais précisa sa vision de l'avenir de l'UQAM, affirmant que la « tâche principale d'ici les cinq prochaines années sera de se fixer collectivement sur une philosophie de l'université notamment sur les implications concrètes de sa localisation ». Il dit favoriser « une université qui n'interrompt pas la trame urbaine » ; il mentionne que « l'université doit absolument s'adapter à l'écologie de son milieu ». Il envisage même que l'université diffuse ses « richesses culturelles » via quelque moyen technique moderne à l'échelle de son quartier, que ce soit la télévision, l'enregistrement... Mais il n'envisage pas pour autant la dispersion des locaux, souhaitant que l'institution « devienne un véritable lieu public, une agora, une taverne ». De plus, « l'université devra être assez flexible pour changer constamment son cadre physique selon les besoins de la population et du milieu » (Labrecque 1970, 59, 60).



12. Panneau publicitaire à l'intérieur de la station de métro Berri-De Montigny, 1974.



13. Vue aérienne du quadrilatère de l'église Saint-Jacques et la tête de celui de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, vers 1970.

Le choix du site d'implantation du campus de l'UQAM

La décision d'implanter le campus de l'UQAM dans le Quartier latin est le résultat d'un long processus, où la volonté politique prévalut sur l'expertise. La démarche fut engagée bien avant la création officielle de l'université. Dès 1966, le ministère de l'Éducation s'enquit de l'endroit où installer la nouvelle université. Parmi la cinquantaine d'emplacements considérés à l'échelle du Grand Montréal, le centre-ville fut immédiatement privilégié, une localisation aussi favorisée par l'ensemble des soutiens à la nouvelle institution. Toujours à la demande du ministère, en 1968, une nouvelle étude esquaissa les contours d'un complexe éducatif dans l'axe de la Place des Arts. Ce choix fut endossé par l'UQAM, alors que, dès la deuxième assemblée du conseil d'administration tenue en novembre 1970, elle s'engagea dans le projet de futures installations. Cependant, un autre site, plus à l'est, adjacent à la station de métro Berri-De Montigny, fut finalement retenu – à la requête de la Ville de Montréal –, et cela malgré les conclusions d'une troisième étude de La Haye déposée en février 1971. Afin de déterminer les propriétés à acquérir, un mandat fut donné en juillet, cette fois, à la firme Consultas. Les achats et les expropriations de terrains en vue de la construction débutèrent fin novembre.

Où implanter la nouvelle université ?

En décembre 1966, le ministère de l'Éducation mandata la firme d'urbanistes-conseils La Haye et Robert « pour étudier les conditions d'implantation d'une deuxième université de langue française à Montréal et proposer les emplacements les plus favorables » (La Haye et Robert 1967, 1). Depuis le dépôt du rapport Rocher, un an plus tôt, le paysage politique au Québec avait bien changé : les libéraux avaient perdu les élections provinciales de juin 1966 au profit de l'Union nationale. En conséquence, Jean-Jacques Bertrand avait remplacé Paul Gérin-Lajoie à la tête du ministère de l'Éducation, un poste qu'il occuperait jusqu'au 31 octobre 1967, alors que Jean-Guy Cardinal lui succéda à la suite d'un remaniement du gouvernement.

Le mandat confié à La Haye et Robert devait être réalisé en deux temps. D'abord, il s'agissait de cibler – respectivement au centre-ville et en milieu urbain et suburbain – l'emplacement le plus favorable pour la nouvelle institution et, après une étude comparée des trois localisations privilégiées, de finaliser le choix en connaissance de cause (La Haye et Robert 1967, 2-3). Un premier rapport intitulé « Campus IV : Dossier d'étude » fut déposé en juin 1967.

La première étape visa non pas à identifier les emplacements potentiels d'un site universitaire, les caractéristiques de l'institution n'étant pas encore précisées ; elle servit plutôt à déterminer ceux qui étaient susceptibles d'accueillir un vaste complexe immobilier voué à l'éducation. Le territoire considéré était celui du Grand Montréal, qui se déployait jusqu'à la rivière Richelieu à l'est et englobait la rive nord de la rivière des Mille Îles. Trois zones – centrale, urbaine et suburbaine – y furent délimitées en fonction de leur densité bâtie et de leur accessibilité en transport en commun et en automobile. Le but ultime de cet exercice consistait à sélectionner les meilleurs sites de chacune des zones.

Au départ, 52 localisations furent repérées ; une au centre-ville, 17 dans l'aire urbaine et 34 dans la zone suburbaine. Le premier élagage se fit sur la base d'une connaissance générale de la région et consista en l'élimination des sites « présentant des obstacles majeurs à l'implantation d'une université ». Le second reposa sur des critères d'accessibilité pour les populations à desservir, et, cela, à trois horizons temporels : 1971, 1981 et 2001 ; furent pris en compte les temps de déplacement établis à une heure en transport en commun pour l'ensemble des étudiants et à 40 minutes pour 70 % d'entre eux, peu importe le mode de locomotion. Fut ensuite considérée l'utilisation générale du sol, actuelle et planifiée, des 18 sites retenus et de leur environnement immédiat.

Cette étape conduisit à écarter cinq autres localisations, dont l'autoparc Victoria, le sud du parc Maisonneuve et les usines Angus. Une analyse détaillée des qualités intrinsèques des 13 sites restants fut menée, pour finalement aboutir à sept propositions : au centre-ville, le site Place des Arts ; en zone urbaine, l'Expo, l'axe Panet et l'Acadie (au sud du boulevard Henri-Bourassa) ; en périphérie, les îles de Boucherville, Jacques-Cartier (sur la rive sud) et Chomedey (sur la rive nord), avec une prédilection pour le premier site dans chacune des catégories. La seconde étape de l'étude fut toutefois éludée, le centre-ville étant aussitôt choisi pour un examen plus approfondi.

Jean-Claude La Haye (1923-1999)

Jean-Claude La Haye est un pionnier de l'urbanisme au Québec, en tant que praticien et sur le plan institutionnel à titre de président fondateur (1957-1967) de l'organisation professionnelle des urbanistes du Québec et d'instigateur d'une formation dans le domaine à l'Université de Montréal. Diplômé de la prestigieuse Université Harvard (1952), il s'installa à son compte, après avoir travaillé pour le ministère des Affaires municipales. Son agence élaborait parmi les premiers plans directeurs d'urbanisme, notamment ceux des municipalités de Sainte-Foy, Courville, Sherbrooke et Saint-Bruno (Boisvert 2014, 65-90). Dans le domaine de l'éducation, la firme conçut le plan d'ensemble de l'Université de Sherbrooke (*ABC* juin 1958, 60-66), le plan directeur du campus de l'Université de Montréal (1964), le plan d'aménagement de la Cité des jeunes de Vaudreuil, la première école secondaire polyvalente créée en 1960, à l'initiative de Paul Gérin-Lajoie, qui était alors le député local et ministre de la Jeunesse, et qui deviendrait ministre de l'Éducation. Fin 1965, Jean-Claude La Haye proposa à son confrère Georges Robert de fusionner leurs équipes.

Né en Tunisie en 1928 et formé en architecture à l'École des beaux-arts de Tunis, Georges Robert s'était installé au Québec en 1956. Dès lors, fort de sa formation à l'Institut d'urbanisme de Paris, il pratiqua l'urbanisme à partir de Trois-Rivières (Boisvert 2014, 498-499).

Premier bureau d'études pluridisciplinaires, la firme d'urbanistes-conseils La Haye et

Robert était active à l'échelle de la province; elle avait pignon sur rue dans la métropole et la capitale. Elle fonctionna de janvier 1966 à mai 1968. Par la suite, Jean-Claude La Haye et associés prit le relais jusqu'en 1971, année où l'agence fusionna avec Ouellet, Reeves et Alain, architectes, pour former la Société La Haye-Ouellet, urbanistes et architectes. Au nombre de leurs réalisations, mentionnons le complexe Desjardins (1971-1976), à Montréal.

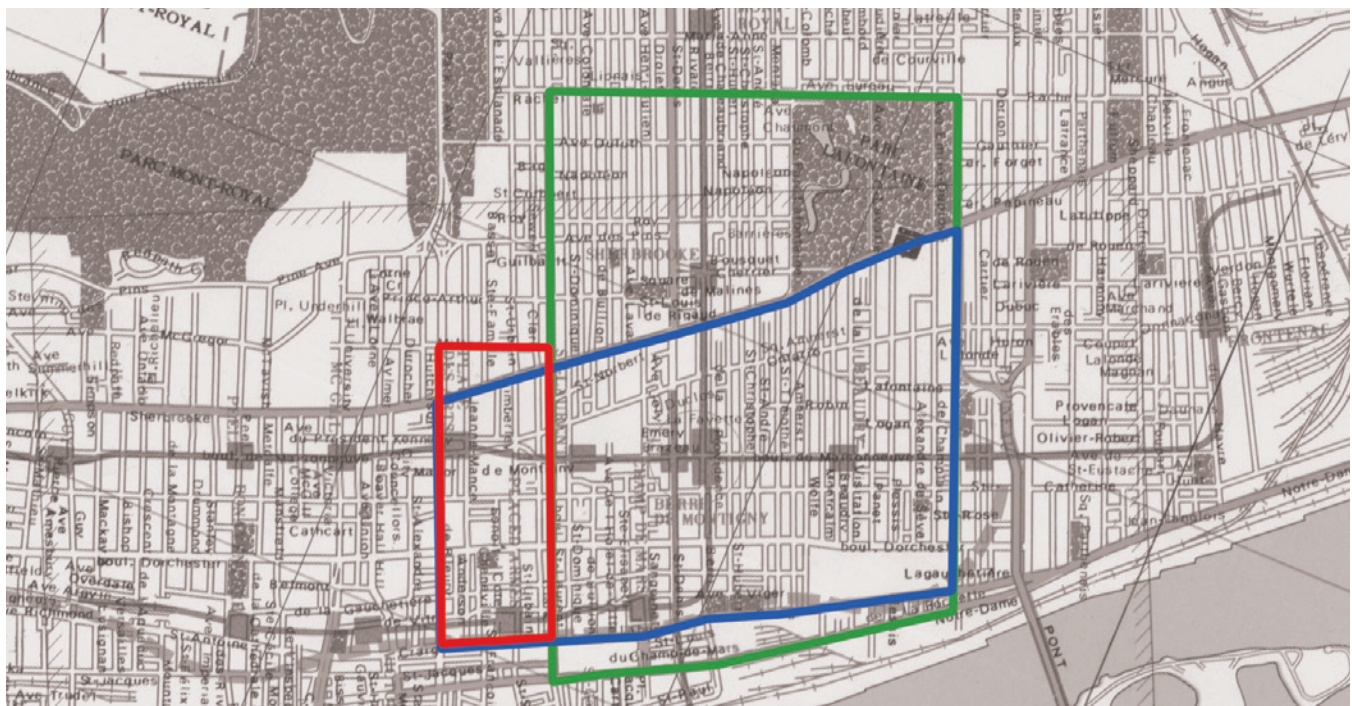
Le choix du centre-ville

Étant donné la teneur des discussions sur la deuxième université de langue française à Montréal, il n'est pas étonnant que le site du centre-ville fut rapidement retenu. Tout comme les Jésuites avant eux, les membres du comité Rocher qui, en décembre 1965, avaient validé la recommandation du rapport Parent visant la création d'une nouvelle université dans la métropole dans les meilleurs délais, préconisaient une telle implantation (Hébert 2007, 64). De plus, la situation dans la ville avait été un des thèmes du colloque organisé par la Chambre de commerce du district de Montréal, le 26 septembre 1967, afin de confronter les opinions sur la création du nouvel établissement d'enseignement supérieur.

Tenu au Ritz-Carlton, le colloque rassembla des représentants de l'Université de Montréal, du Collège Sainte-Marie, de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) ainsi que des délégués officiels du ministère de l'Éducation et du Conseil supérieur de l'éducation (*Dimanche-Matin*, 24 septembre 1967). Si les participants étaient divisés sur le statut à conférer à la nouvelle université, tous s'entendaient sur sa localisation au centre-ville, de même que sur l'urgence qu'il y avait à l'ouvrir rapidement. Ainsi, Fernand Daoust (né en 1926), parlant au nom des centrales syndicales, préconisa le secteur à l'est de la rue De Bleury, entre les rues Sherbrooke et Craig (aujourd'hui Saint-Antoine) (*La Presse* 27 septembre 1967), un positionnement urbain aussi favorisé par Lucien Saulnier (1916-1989), le président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

14. Détail de la carte *Communauté urbaine de Montréal, 1970*.

Les secteurs considérés pour l'implantation de la nouvelle université : délimités en bleu, celui proposé par les centrales syndicales, en vert, par la Ville de Montréal et, en rouge, par La Haye.



Saulnier centra son allocution sur la question de la localisation. Il préconisa le « centre est », selon lui idéal pour l'implantation de la nouvelle université vu la proximité « de sa clientèle naturelle et le plus aisément accessible à celle-ci », à partir aussi bien du nord et de l'est de la ville que de la rive sud, étant donné la présence de la station de métro de correspondance Berri-De Montigny. Ciblait le quadrilatère délimité par le boulevard Saint-Laurent et les rues Rachel, Papineau et Notre-Dame, il souligna l'existence dans ce secteur de nombreux équipements – bibliothèques, grands établissements techniques préuniversitaires, grands hôpitaux... –, ce qui permettait d'éviter « la création superflue et coûteuse de nouveaux équipements ». Finalement, il voyait dans la future institution « un puissant facteur de réveil et d'essor culturel, économique et social pour un quartier important » qui, en retour, pourrait « jouer à plein son rôle dans l'éducation permanente et la culture populaire pour le bénéfice, principalement, des classes laborieuses » (Saulnier 1967, 8).

Dans l'étude d'implantation de La Haye et Robert déposée en juin 1967, le site du centre-ville est localisé plus à l'ouest et correspond à un territoire bordé par les rues De Bleury et Milton, le boulevard Saint-Laurent et l'autoroute est-ouest. Celui-ci y est qualifié de « vacant », ses terrains étant « totalement libres » ou encore leurs occupations étant « condamnées par l'évolution prévisible de la zone », selon le rapport (La Haye et Robert 1967, 77).

Le réaménagement de ce secteur était envisagé depuis une vingtaine d'années par les autorités municipales. Il compte au nombre des cinq secteurs localisés dans une large « zone sujette à modification » identifiée dans le *Plan directeur préliminaire*, publié par le Service d'urbanisme en 1944.

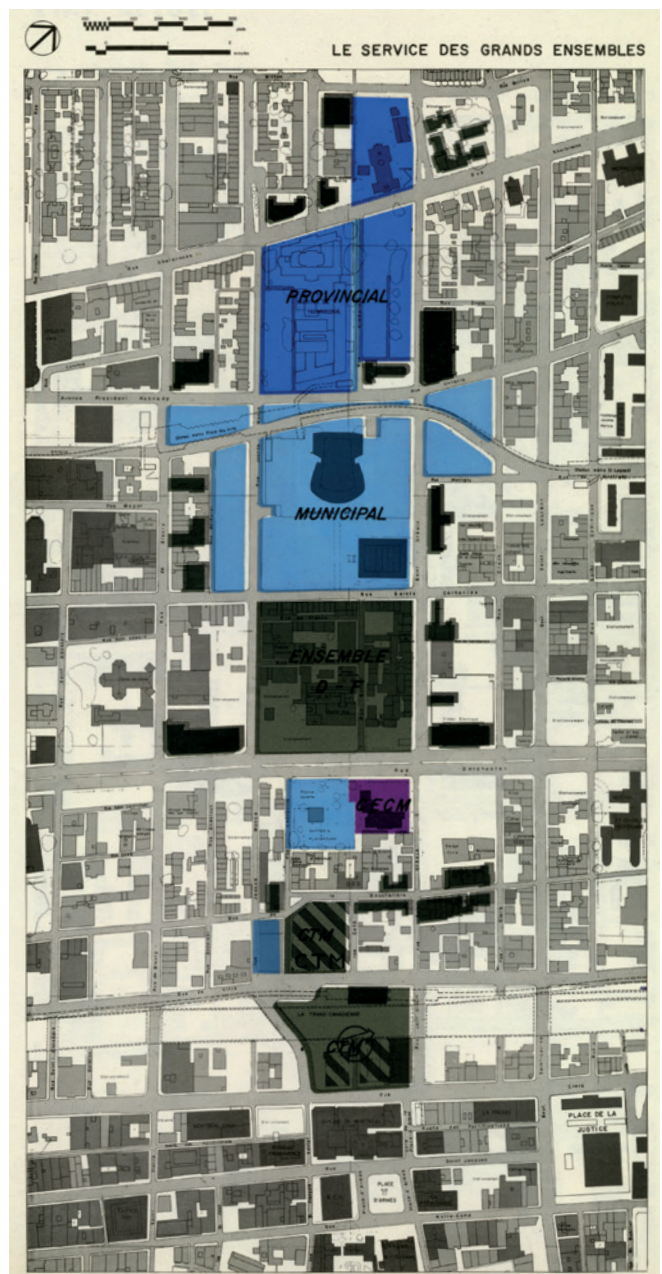
De plus, le secteur est un des 13 ciblés dans le rapport du comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique présidé par Paul Dozois (1908-1984), déposé en 1954 (Choko 1995, 31). Il avait été l'objet de plusieurs ambitieux projets de rénovation urbaine, dont un premier motivé par la création d'une salle de concert, la future Place des Arts. En 1955, le quadrilatère au nord de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Jeanne-Mance et Saint-Urbain, avait été choisi pour l'implantation du complexe des arts de la scène et, au début des années 1960, sa première composante, la salle Wilfrid-Pelletier, avait été construite selon les plans des architectes Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold, Michaud, Sise (Lortie 2004, 174-179, 100-101 ; Cha 2015, 34, 47-51 ; Richard 2015, 106).

L'axe Place des Arts

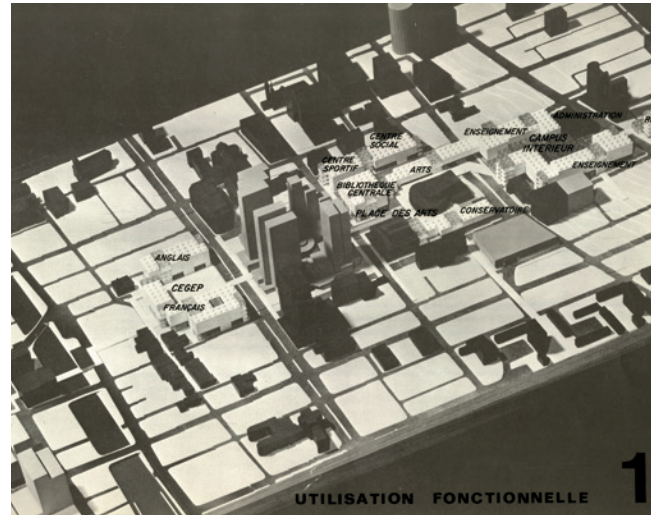
Dans la seconde étude commandée par le ministère de l'Éducation, la nouvelle université se trouve plus finement caractérisée ; elle n'est plus seulement un ensemble d'immeubles réservés à de nombreux usagers, dont les étudiants ; elle est définie par une double structure, modules/départements, selon la recommandation du groupe « recherche et développement ». Cette fois, l'horizon temporel est établi à 1981, année où le nouvel établissement atteindrait sa vitesse de croisière, avec une population de 20 000 étudiants, dont 2 000 aux

2^e et 3^e cycles, auxquels s'ajouterait un millier de professeurs relevant de 30 départements et enseignant dans une quarantaine de modules. Son ouverture était prévue pour 1969, dans des locaux provisoires jusqu'en 1971, année où des installations appropriées seraient disponibles. Dès 1972, l'université compterait 20 départements regroupant chacun en moyenne 20 professeurs et un nombre semblable de modules, pour une population étudiante d'environ 8 000, le ratio professeur-étudiants de 1 pour 20 étant l'une des bases de calcul.

Intitulé « Éducation centre-ville » et daté de mai 1968, le deuxième rapport fut réalisé par une équipe de La Haye et associés, comprenant Jean-Claude La Haye, Morris Charney, designer urbain, et Ronald Daoud économiste, avec



15. Carte « Disponibilité des espaces: propriétaires » (La Haye 1968).



16. Maquette «Projection volumétrique» (La Haye 1968).

17. Maquette «Utilisation fonctionnelle» (La Haye 1968).

la collaboration de la Division de la programmation et des grands ensembles de la Ville de Montréal. Compacité et intégration sont les maîtres mots de cette proposition d'implantation, le principal objectif étant de contribuer à l'essor socio-économique du centre-ville et, plus particulièrement, au développement urbain de l'Est. Schémas, photographies aériennes du secteur et maquettes volumétriques commentés viennent illustrer le projet, de même que des images de réalisations récentes, notamment des campus du Scarborough College, à Toronto, et de l'Université Simon Fraser, à Vancouver, ainsi que du Henry F. Hall Building de l'Université Sir George Williams (aujourd'hui l'Université Concordia), à Montréal. Nous aurons l'occasion de documenter ces campus dans le chapitre sur l'architecture des universités.

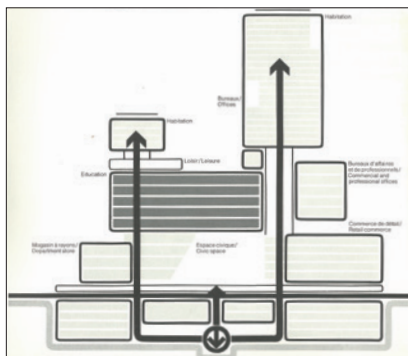
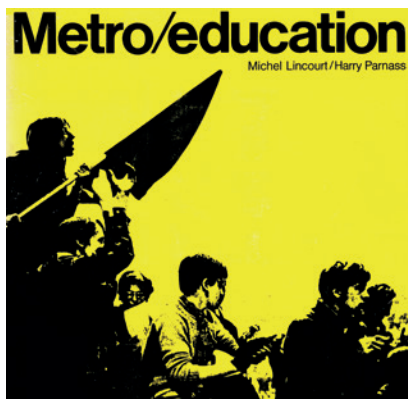
Le quadrilatère où s'érige l'Institut de technologie de Montréal, délimité par les rues Jeanne-Mance, Sherbrooke, Saint-Urbain et l'avenue du Président-Kennedy, est le cœur de la nouvelle université; ce terrain traversé par la rue Kimberley est voué au « campus intérieur », où il cohabite avec l'église Saint John the Evangelist. Les terrains disponibles aux alentours permettent d'installer de part et d'autre de la salle Wilfrid-Pelletier, à l'est, le Conservatoire et, à l'ouest, les arts et la bibliothèque centrale (des implantations qui bouleversent le projet de la Place des Arts). Le centre sportif et le centre social sont localisés de l'autre côté de la rue Jeanne-Mance. Plus au nord, l'ancienne École des beaux-arts est remplacée par le centre de recherche. De plus, la construction de deux cégeps, un anglophone et un francophone, est prévue au sud du boulevard Dorchester (La Haye 1968).

L'ensemble est irrigué par un réseau de circulation intérieure, semblable à celui qui relie la Place Ville Marie à la Place Bonaventure, en passant par la gare Centrale. Celui planifié à l'est part du Vieux-Montréal et de la place d'Armes, dessert le nouveau palais de justice, et monte vers le nord, jusqu'au centre de recherche, traversant un grand complexe implanté entre le boulevard Dorchester et la rue Sainte-Catherine et identifié par deux lettres, « DF » (la future Place Desjardins).

L'UQAM souscrit au site Place des Arts – Kennedy

L'UQAM adhéra au choix privilégié par le ministère de l'Éducation pour implanter le futur campus de la deuxième université de langue française à Montréal, d'autant plus que les îlots convoités, propriétés du gouvernement (La Haye 1968, 33), lui avaient été transférés en avril 1970. Le financement des études préliminaires du projet, qui devait remplacer les immeubles de l'École des beaux-arts et de l'Institut de technologie de Montréal, fut inscrit au budget de l'année 1970-1971 ; le 25 novembre 1970, le conseil d'administration décida de consacrer 200 000 dollars à l'élaboration d'hypothèses architecturales tenant compte des résultats de la planification du développement académique amorcée en septembre (UQAM, « Résolution 70-A-154 »). Le 19 janvier 1971, le CA reçut les consultants qui proposaient leurs services, non sans avoir au préalable, le 11, réitéré sa volonté d'établir le campus au centre-ville, à l'arrière de la Place des Arts (UQAM, « Résolution 71-E-137 »).

Dans une note datée du 14 janvier 1971, le recteur Léo A. Dorais justifie ce choix. L'expérience issue des premiers mois de fonctionnement avait démontré la nécessité de regrouper les activités, disqualifiant l'option de « diffuser l'université dans la ville » (Dorais 14 janvier 1971, 1). Une telle idée avait été avancée par deux professeurs de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, Michel Lincourt (né en 1941) et Harry Parnass (né en 1935), dans une étude publiée sous le titre *Metro/education* en juin 1970. Bien qu'élaborée en collaboration avec la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), celle-ci répondait aux besoins d'éducation à tous les niveaux par une utilisation des ressources urbaines existantes. (Mentionnons que Lincourt serait nommé directeur de la planification en juin 1970 [UQAM, « Résolution 70-E-32 »], un poste qu'il occuperait jusqu'en avril 1971.)



18. Page couverture de *Metro/education* et diagramme du développement multifonctionnel proposé par la Société générale des systèmes urbains de Montréal (Lincourt 1970).

Metro/education propose un système décentralisé accessible par le réseau du métro et utilisant à des fins éducatives les espaces vacants ponctuellement dans le temps ou de manière permanente (Lincourt et Parnass 1970, 8-9). Selon le recteur, la dispersion était un obstacle à « l'identification à l'institution, chaque pavillon constituant une petite république » (Dorais 14 janvier 1971, 3). Elle posait de plus des problèmes de gestion en conduisant à la multiplication des services de base, telles les cafétérias, et présentait un inconvénient sur le plan pédagogique en ne favorisant pas les rencontres entre professeurs et étudiants.

Toujours selon le recteur, dans la perspective d'une « université ouverte, urbaine et permanente », le quadrilatère compris entre les rues Jeanne-Mance, Sherbrooke, Saint-Urbain et l'avenue du Président-Kennedy était le plus adapté aux objectifs de l'UQAM, vu son accessibilité et sa situation au cœur du Montréal économique, sur un « axe d'avenir » reliant la place d'Armes à l'Hôtel-Dieu et jalonné de plusieurs grandes institutions. De plus, cet emplacement assurait la présence universitaire francophone au centre-ville, autrement exclusivement anglophone. Jouaient encore le fait que le gouvernement du Québec était propriétaire de plusieurs terrains et celui qu'aucun logement à loyers modiques n'était à démolir. Afin d'améliorer le fonctionnement de

l'institution, les études et travaux devaient être engagés dans les meilleurs délais pour que, dès l'année académique 1972-1973, la construction puisse commencer (Dorais 14 janvier 1971, 4, 1).

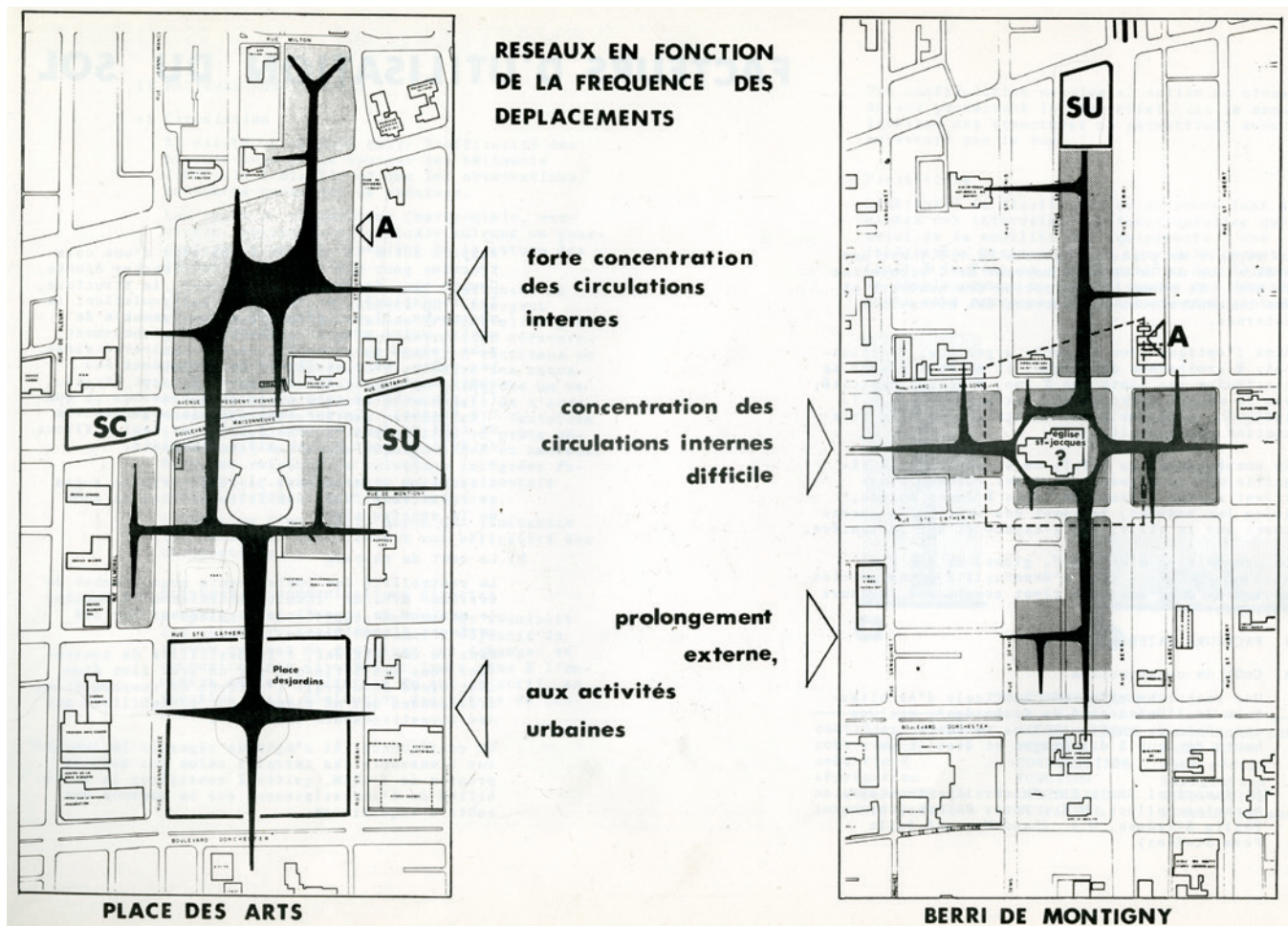
Le 9 février 1971, La Haye et associés déposa une nouvelle étude intitulée « UQAM – Centre-ville: Étude de possibilités d'implantation de l'Université du Québec à Montréal sur le site Berri-De Montigny et sur le site Place des Arts – Kennedy ». Les paramètres considérés pour comparer le potentiel d'aménagement de chacun des deux sites découlent des objectifs établis par le recteur dans un document de travail daté du 15 septembre 1970, comme le précise le rapport. L'UQAM visant à optimiser ses équipements et à promouvoir l'interdisciplinarité et le décloisonnement des programmes, sa localisation devait être propice à l'intégration urbaine et à l'intégration des fonctions. Elle devait de plus permettre l'interchangeabilité et la flexibilité, vu l'incertitude entourant le nombre d'étudiants et leurs choix d'orientation, et favoriser la mobilité, « la circulation des hommes » soutenant « celle des idées ». À Berri-De Montigny, la présence de l'église Saint-Jacques est vue comme un obstacle au déploiement du réseau de circulation. L'étude conclut à la supériorité du site Kennedy, étant donné un effet urbain cumulatif supérieur à celui engendré par l'implantation à Berri-De Montigny (La Haye 1971, 4, 10, 53).

Cet avantage persiste même en tenant compte du fait que la vente des terrains de la rue Sherbrooke permettait de réduire le coût d'acquisition de ceux aux abords de la station de métro, où plusieurs étaient des propriétés privées. Mais c'était surtout la préservation de l'église Saint-Jacques, souhaitée par la Ville, qui était vue comme un sérieux handicap.

L'enjeu de l'Est

La commande de cette étude comparative par l'UQ figure parmi les événements qui conduisirent au choix du site Berri-De Montigny. Le sort de la localisation du campus de l'UQAM se joua au plus haut niveau, alors que le comité exécutif s'appropriait à rendre publique sa décision de l'implanter à l'arrière de la Place des Arts. La Ville de Montréal fit pression sur le gouvernement du Québec afin de choisir un site à l'est du boulevard Saint-Laurent (UQAM, Cabinet du recteur 14 mai 1971, 1, 2). Depuis son premier mandat amorcé en 1954, le maire Jean Drapeau (1916-1999) n'avait eu de cesse d'agir en faveur du développement de l'Est de la ville, francophone, en orientant l'implantation de grands équipements. Ce projet de rééquilibrage du développement urbain, il n'était pas seul à le porter. Quel que fût le parti au pouvoir à l'hôtel de ville, le territoire à l'est de la rue De Bleury, sinon du boulevard Saint-Laurent, devait être rénové selon les autorités et le Service d'urbanisme; une ambition partagée également par le secteur privé.

Le premier grand projet de Jean Drapeau fut la Place des Arts composée de la salle Wilfrid-Pelletier (1961-1962) et des théâtres Maisonneuve et Port-Royal (1966-1967). La localisation du siège de Radio-Canada, en discussion à compter de 1939 (Lachapelle 2005, 23), constitua un autre enjeu de la



19. Étude d'implantation de l'UQAM: schémas comparatifs de la configuration théorique des réseaux de circulation (La Haye 1971, 11).

modernisation de l'Est. En 1957, Drapeau proposa, pour l'implantation des installations de la société de la Couronne, les terrains réservés à la construction de logements dans le rapport Dozois. La vision du devenir de la ville promue par Drapeau, où le centre est réservé aux affaires et l'habitation repoussée en périphérie, est résumée dans deux brochures publiées à compte d'auteur: *Cité-des-Ondes* et *Cité-Famille* (Choko 1995, 55). Finalement, en 1963, la Ville de Montréal arriva à une entente pour ériger la Maison de Radio-Canada (1969-1973) dans le quartier Sainte-Marie, au pied du pont Jacques-Cartier.

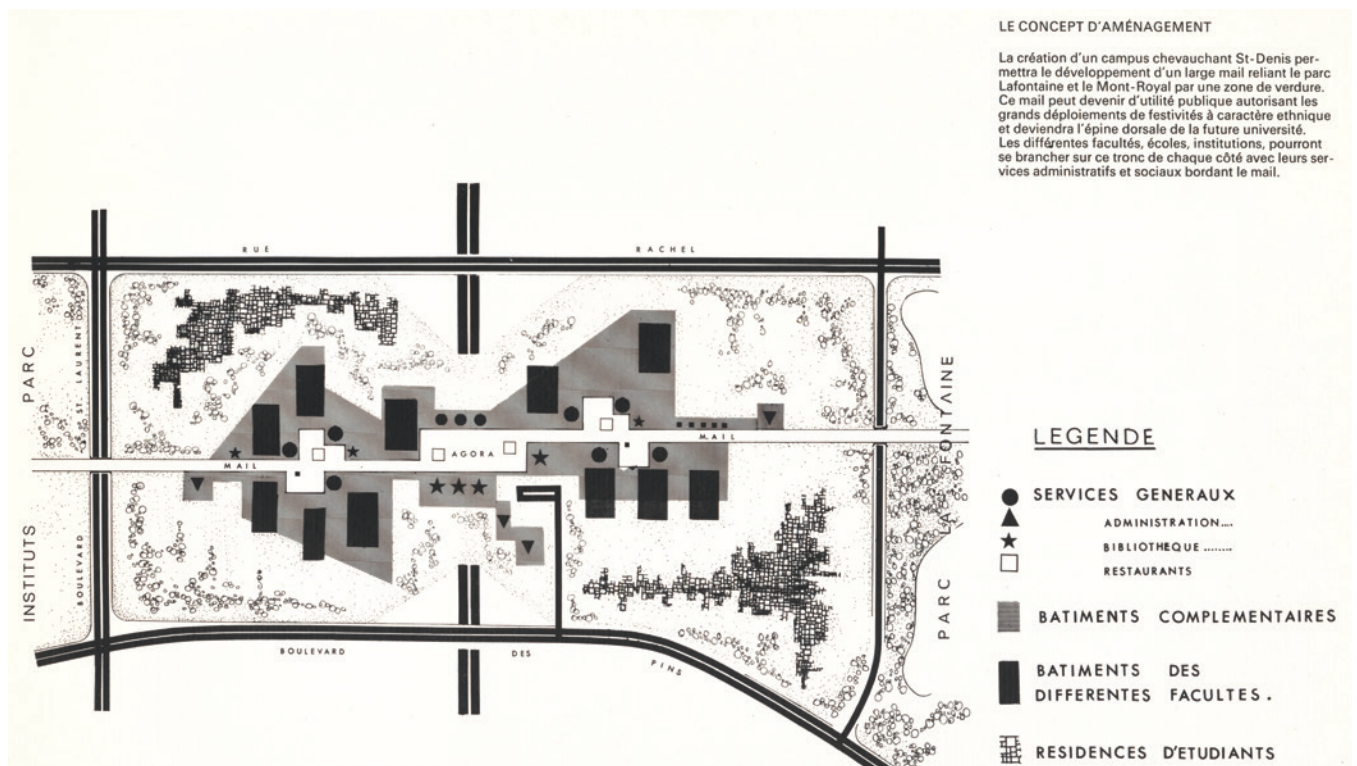
Tout au long des années 1960, la vétusté de plusieurs secteurs urbains constituait une préoccupation majeure de la Ville de Montréal, qui s'était dotée d'un comité de rénovation urbaine (Archives de Montréal) pour traiter du problème. Par ailleurs, des commerçants et des promoteurs immobiliers francophones fondèrent en 1966, la Société du renouvellement de l'Est de Montréal (SREM) afin de favoriser le développement de cette partie de la ville en vue de contrebalancer le dynamisme du centre des affaires de l'Ouest (Lortie 2004, 108).

Un des premiers projets de la SREM fut celui du campus de l'Unest – Université ouvrière de l'est – qui devait s'étendre à l'est du boulevard Saint-Laurent, entre l'avenue des Pins et la rue Rachel, pour rejoindre le parc Lafontaine (Lortie 2004, 109-110), une proposition qui était contemporaine au colloque

organisé en 1967 par la Chambre de commerce au sujet de la deuxième université de langue française.

Quatre ans plus tard, le président de Dupuis Frères, Marc Carrière, et les architectes Gagnon, Archambault, Durand proposèrent un ambitieux projet de rénovation urbaine le long de la rue Sainte-Catherine, aux abords du grand magasin Dupuis. Leur dossier détaille l'occupation des deux quadrilatères de part et d'autre de la rue Berri : *Carrefour Berri/Maisonnette* est un ensemble locatif multifonctionnel où l'UQAM trouve sa place et « qui préserve l'église Saint-Jacques et l'ancien archevêché ». Des tours superposant des appartements à des bureaux s'élèvent sur un basilaire de deux à quatre étages hors sol, traversé par la rue Berri, et intégrant, en sous-sol, la mezzanine de la station de métro ; ce projet bordé de commerces à front de rue abrite un musée et l'université. Selon ses promoteurs, « cette solution permettra à l'administration de l'UQAM de consacrer tout son temps et son énergie à la cause de l'enseignement. Elle donnera aussi aux étudiants l'occasion de jouir d'un véritable environnement : plaza commerciale, bureaux et appartements, au cœur même d'une grande métropole » (Gagnon, Archambault, Durand 1971, 5).

Cette localisation, alors adjacente à la seule station de correspondance du réseau de métro, est celle qu'en janvier 1971, la Ville de Montréal avait proposée au gouvernement du Québec, court-circuitant l'annonce publique prochaine par le recteur de l'implantation du campus sur le site Place des Arts – Kennedy.

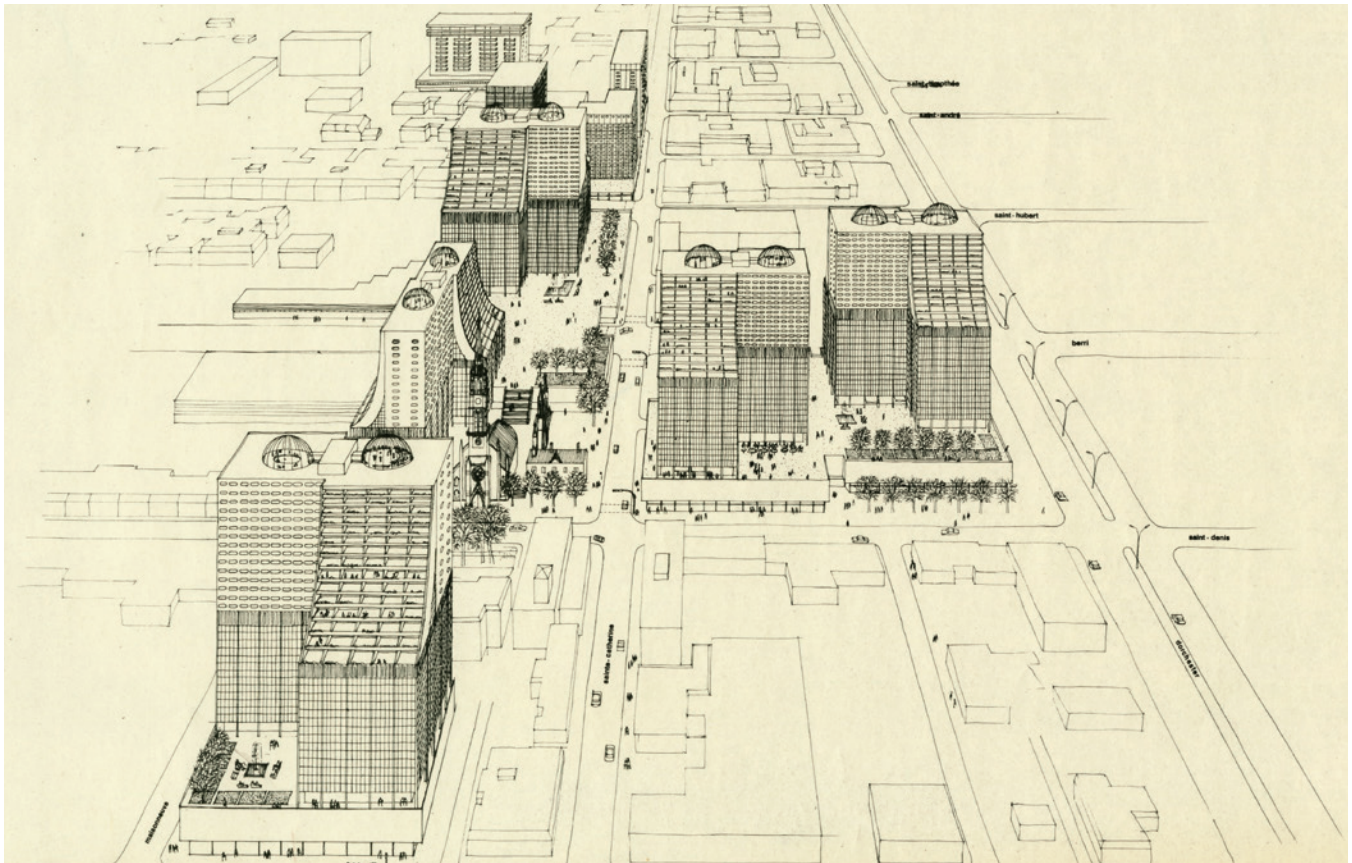


20. Concept d'aménagement préliminaire de l'Université de l'Est (Société du renouvellement de l'Est de Montréal 1966, 10).

À la suite d'une rencontre à Paris, à la mi-janvier, entre le maire Jean Drapeau et le ministre de l'Éducation Guy Saint-Pierre, le gouvernement de Robert Bourassa – en place depuis le printemps 1970 – utilisa son pouvoir décisionnel pour imposer le site Berri-De Montigny, non sans provoquer une certaine résistance de la part de la direction de l'UQAM. Le prétexte avancé par le maire était qu'il avait un « développeur » à proposer pour l'autre emplacement. Il avait aussi mis de l'avant l'offre d'un « campus athlétique » à même les futures installations olympiques (UQAM, Cabinet du recteur 14 mai 1971, 5).

Le projet d'implantation à Berri-De Montigny

Le 5 juillet 1971, l'UQ et sa constituante montréalaise demandèrent à la firme Consultas d'étudier les conditions d'acquisition des propriétés requises pour la construction du campus de l'UQAM aux abords de la station de métro Berri-De Montigny et de faire une proposition quant au concept général d'implantation (Consultas 1971, 6). À cette fin, cinq quadrilatères – les blocs A, B, C, D, E – furent considérés; ceux-ci étaient inclus dans le périmètre du boulevard De Maisonneuve, de la rue Saint-Hubert, du boulevard Dorchester,



21. Axonométrie du projet *Carrefour Berri/Maisonneuve* implanté de part et d'autre de la rue Sainte-Catherine Est.
Gagnon, Archambault, Durand,
architectes 1971.

des rues Sanguinet et Ontario. Un sixième – F – fut ajouté le 25 août, cerné par le boulevard Dorchester et les rues Saint-Denis, Sainte-Catherine et Sanguinet.

Consultas explora différentes possibilités en tenant compte de la mission de l'université ainsi que des potentialités du quartier et de ses contraintes.

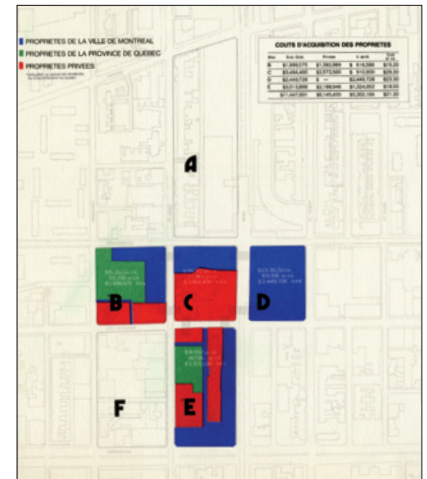
Créé en 1964, Consultas regroupait des conseillers en gestion (*management consultants*), notamment André Baumann, M. Murphy et André A. Robillard (né en 1932), son directeur général au début des années 1970. Diplômé en génie civil de l'Université McGill en 1956, ce dernier avait acquis des compétences en matière de travail d'équipe et de gestion administrative en travaillant pour la firme d'ingénieurs-conseils Lalonde, Girouard, Letendre, et à titre d'associé de l'ingénieur Régis Trudeau. En 1969, il devint le directeur du projet gouvernemental du complexe scientifique à Sainte-Foy, à Québec (*Plan Campus* 4 avril 1973, 12).

Consultas reçut plusieurs mandats de l'UQAM, à commencer par celui de la définition du programme technique du premier pavillon construit par l'institution, celui des Sciences érigé rue Saint-Alexandre (*Le Devoir* 4 décembre 1971). La firme serait par la suite chargée d'élaborer le plan directeur du nouveau campus. Pour réaliser l'étude d'implantation, tout comme plus tard le plan directeur, Consultas collabora avec l'agence d'architectes David, Boulva, Dimakopoulos, plus particulièrement avec l'architecte Dimitri Dimakopoulos.

Le Rapport sur le choix d'un site en vue de l'implantation de l'Université du Québec à Montréal et ses annexes furent déposés en octobre 1971. Dans cette étude, le quartier et le bâti existant sont grandement valorisés. Cette approche répondait à la volonté de l'UQAM de devenir un «élément catalyseur du milieu dans lequel elle s'implante», son campus devant le renforcer et combler les vides.

L'introduction du rapport l'affirme d'entrée de jeu : «l'Université du Québec à Montréal ne doit pas détruire pour construire, lors de sa réalisation physique. Elle doit préserver l'environnement urbain, elle doit s'y insérer sans risquer de le perturber.» La conservation de l'église Saint-Jacques étant voulue par la Ville de Montréal, les négociations avec le directeur du Service d'urbanisme faisaient partie du mandat de Consultas afin de lui trouver une utilisation (Consultas 1971, 8, 7).

Un premier chapitre intitulé «Considérations générales» analyse, rue par rue, les vocations du secteur et relève, quadrilatère par quadrilatère, les bâtiments et les espaces publics qu'il serait souhaitable de conserver. La dominante résidentielle, «exclusivement d'expression française», de cette zone du centre-ville est soulignée; les rues Sainte-Catherine et Saint-Denis constituent «les lignes de force du quartier», la première en tant qu'«axe commercial majeur de la ville», la seconde en tant que liaison avec sa «zone naturelle». Cette dernière est bornée au nord par le square Saint-Louis, «haut lieu» fréquenté par une partie de la jeunesse et «centre vivant des institutions d'enseignement situés sur la rue Sherbrooke», toute proche. Au sud, elle est limitée par le square Viger dont l'avenir est jugé prometteur vu sa proximité de Radio-Canada et du Vieux-Montréal, en pleine renaissance. Par ailleurs, la conservation des maisons de la



22. Carte schématique illustrant les quadrilatères A, B, C, D, E, F considérés pour l'implantation du campus et les coûts d'acquisition de certaines des propriétés (Consultas 1971).

rue Saint-Denis, au nord du boulevard De Maisonneuve (bloc A), est souhaitée, de même que celle, en totalité ou en partie, de l'église Saint-Jacques et de son parvis, la place Pasteur, et celle de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes (1873-1882). La préservation de l'École polytechnique (1903-1905) est même envisagée.

Par la suite, la méthodologie, à la fois quantitative et qualitative, est exposée en détail; les critères d'évaluation des blocs et de leurs combinaisons sont précisés en fonction de la mission de l'université, cernée par une dizaine d'objectifs, ainsi que des conditions environnementales souhaitables en regard de l'ensoleillement, de la protection contre le bruit, le vent et la pollution. De leur croisement sont déduits sept objectifs, auxquels s'ajoute une nouvelle série de contraintes liées au site, à la configuration des réseaux de services publics et à la nature du sous-sol, pour former une matrice d'évaluation de 14 critères. Énumérons-les:

1. renforcer le milieu urbain;
2. établir un sens de « place » et une identité distincte;
3. permettre la réalisation des buts de l'UQAM;
4. s'ouvrir au public, tout en sécurisant la circulation interne;
5. permettre une flexibilité dans l'aménagement en respectant la densité bâtie réglementaire, dont l'indice de surface de plancher ne peut être supérieur à 6, tout en visant à une occupation de terrain autour de 75 %, de manière à pouvoir dégager les éléments préservés et en limitant la hauteur des bâtiments à 5, 7 et 11 étages et leur largeur à 80 pieds;
6. renforcer les éléments structurants de la zone naturelle, c'est-à-dire l'axe commercial de la rue Sainte-Catherine, l'artère vitale de la rue Saint-Denis, les espaces verts des squares Viger et Saint-Louis, le Vieux-Montréal et place Radio-Canada.



23. Illustrations des abords de la station de métro Berri-De Montigny, 1971 (Consultas 1971).

7. préserver les bâtiments existants ;
8. tenir compte des coûts d'acquisition des terrains ;
9. tenir compte des coûts des liaisons souterraines et aériennes entre les blocs ;
10. tenir compte du temps requis pour l'acquisition des terrains ;
11. tenir compte des normes établies par l'UQAM ;
12. tenir compte du réseau de voies publiques et de la répartition future du trafic ;
13. intégrer et optimiser les dispositions de la station de métro ;
14. tenir compte des conditions existantes du sol.

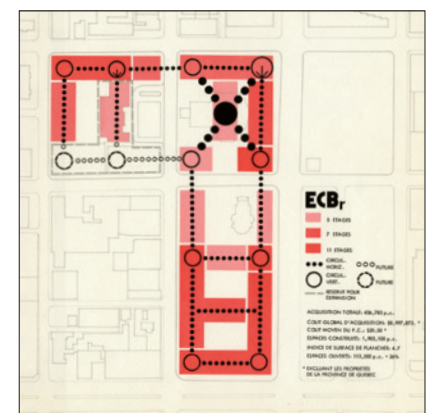
D'emblée, le bloc A est éliminé afin de préserver la continuité et le caractère de la rue Saint-Denis, au nord du boulevard De Maisonneuve. De plus, le sixième bloc (F), qui avait été ajouté, est rapidement écarté vu le coût d'acquisition élevé des propriétés au sud de la rue Sainte-Catherine et à l'est de la rue Saint-Denis.

Par ailleurs, le quadrilatère C est qualifié de « pivot » tant du point de vue de la circulation interne au campus – puisqu'il chevauche l'accès principal à la station de métro – que de son positionnement à un « point de convergence » dans le quartier, son coin sud-est étant l'un des angles du croisement des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. Certes, il contient plusieurs éléments architecturaux et urbains dont, après études détaillées, la préservation est recommandée, notamment le clocher de l'église Saint-Jacques, son transept sud et l'espace vert qui le sépare de la rue. La préservation de l'école Saint-Jacques est écartée, ce bâtiment nécessitant trop de réfection et constituant un obstacle à la réalisation du réseau de circulation du campus.

En partant du bloc C, situé au centre des autres, quatre options d'implantation sont analysées : l'option BCD qui aligne la suite des quadrilatères au nord de la rue Sainte-Catherine, entre Sanguinet et Saint-Hubert ; les options ECD et ECB qui complètent l'alignement des quadrilatères C et E par un troisième ajouté soit à l'est, soit à l'ouest ; la première option permettait un phasage de la construction en utilisant dans un premier temps le bâtiment de l'École polytechnique et en offrant une réserve de terrain.

Les options intégrant le bloc D (actuellement la place Émilie-Gamelin) cumulent plusieurs handicaps, dont la faible présence sur la rue Saint-Denis et les difficultés de liaison sous ou au-dessus de la rue Berri. L'option ECB est finalement recommandée, car elle présente le coût le moins élevé au pied carré, elle consolide la rue Saint-Denis – en particulier la place Pasteur au pied du clocher Saint-Jacques –, elle offre une bonne souplesse de mise en valeur, notamment du bloc E (adjacent au boulevard Dorchester), le plus étendu, et un bon accès à la station de métro.

Le 20 octobre 1971, lors de la 19^e assemblée du conseil d'administration de l'UQAM, Consultas présenta les conclusions de son étude, un exposé accompagné d'une maquette de masse. Les membres acceptèrent la solution ECB et mandatèrent le recteur à poursuivre les démarches auprès du ministère de l'Éducation en vue de réaliser le campus (UQAM, « Résolution 71-A-234 »).



26. Carte schématique illustrant l'option ECB retenue pour l'implantation du campus (Consultas 1971).

Le 18 novembre, dans une lettre adressée au président de l'UQ, le ministre de l'Éducation accepta le site proposé. Dans les jours suivants, Consultas fut mandaté afin d'agir à titre d'agent négociateur de l'UQAM aux fins d'acquérir ou d'exproprier les immeubles requis (UQAM, Convention, IU-910/24).

Finalement, le 3 mai 1972, avec plus d'un an de décalage par rapport à l'intention initiale, le recteur Léo A. Dorais convoqua la presse pour divulguer la localisation du campus au centre-ville. En précisant les terrains choisis, il s'interrogea à savoir si l'installation sur « l'ancien emplacement de la vénérable Université de Montréal, rue Saint-Denis », était « un retour historique au cœur de ce qui fut jadis le Quartier latin », tout en notant que le nouveau complexe immobilier serait « huit fois plus grand ». Ses bâtiments ne compteraient pas moins de cinq étages et seraient connectés par des liaisons souterraines et aériennes (*Campus centre-ville*, 3 mai 1972).

De plus, le recteur profita de l'occasion pour tracer un portrait d'ensemble de la nouvelle institution « urbaine, moderne, permanente et populaire » : « urbaine », car implantée dans un environnement commercial et industriel et dotée d'un campus ouvert à la population ; « moderne », car ses locaux d'enseignement seraient aménagés « dans le sens de l'interchangeable, du mobile et du flexible », de manière à pouvoir s'adapter de façon continue aux usages multiples et aux changements sociaux et démographiques ; « moderne » également, car elle utiliserait l'ordinateur et les moyens audiovisuels ; « permanente et populaire », car proche « des travailleurs » dont la fréquentation serait favorisée par une programmation adaptée ; « permanente et populaire » vu ses équipements scolaires, sportifs et socioculturels à la disposition d'« autres organismes publics ou privés ou encore des travaux de recherche sur le milieu » (*Campus centre-ville*, 3 mai 1972).

L'architecte Dimitri Dimakopoulos (1929-1995)

À l'été 1971, le consortium David, Boulva, Dimakopoulos était formé de fraîche date en vue de répondre à une commande d'importance, celle de la phase III du vaste complexe administratif fédéral érigé à Hull, connu sous le nom de Place du Portage. Depuis peu, Dimitri Dimakopoulos avait quitté l'agence qu'il dirigeait avec Ray Affleck et Fred Lebensold. Celle-ci était issue de l'équipe constituée en 1955, à l'occasion du concours pour le Queen Elizabeth Theatre de Vancouver, par cinq architectes proches de l'Université McGill et surnommée ARCOP (Architects in Co-Partnership).

Au sein d'ARCOP, le talent de Dimitri Dimakopoulos fut mis à profit à maintes reprises, d'autant plus que l'organisation du travail y était de nature plus collaborative que hiérarchique, du moins à l'étape des

esquisses et au cours des premières années de leur association. Le projet de diplôme de Dimitri Dimakopoulos servit de point de départ pour élaborer l'envoi préparé par l'équipe qu'étudiant finissant, Dimakopoulos formait avec ses futurs confrères, Ray Affleck (1922-1989), Guy Desbarats (1925-2003), Fred Lebensold (1917-1985), Jean Michaud (1919-1995) et Hazen Sise (1906-1974). Il y fut intégré comme associé, une fois son accréditation professionnelle obtenue, en mars 1957 (Marcoux 2002, 16-19).



24. Place du Portage III, Gatineau, 2013.
David, Boulva, Dimakopoulos,
architectes 1972-1978.

Une commande en amena une autre : Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold, Michaud, Sise fut choisie à titre d'architecte local, aux côtés de l'agence new-yorkaise I. M. Pei & Associates, pour la construction de la Place Ville Marie en 1957, pièce majeure du Montréal souterrain de l'Ouest de la ville. Cette collaboration lança la firme qui devint, dans les années 1960, une des plus importantes du Canada (Vanlaethem 2012, 116).

Le nom Dimitri Dimakopoulos est plus particulièrement associé aux projets des édifices suivants : la cathédrale orthodoxe grecque

Saint-Georges (1959-1960) à Montréal, l'entrepôt Norman

Wade (1961-1962) à Pointe-Claire, le club de golf Summerlea (1960-1963) à Pointe-des-Cascades, le mémorial des Pères de la Confédération (1961-1964) et le Centre gouvernemental provincial (1963-1965) à Charlottetown, le centre culturel et artistique (1964-1967) à St-John et le complexe scientifique (1968-1969, en collaboration) à Sainte-Foy (Marcoux 2002, 33-56). Ces réalisations démontrent la prédilection des architectes de l'agence pour le béton et son potentiel tectonique, la plasticité de cette pierre liquide permettant d'articuler de

manière plus expressive les éléments de l'architecture.

L'après-Expo 67 fut éprouvant pour ARCOP ; les commandes se raréfiaient et la désintégration de la firme s'était accélérée avec les départs de Hazen Sise et de Guy Desbarats. Le projet de la Cité Concordia dans le quartier Milton Parc, à Montréal, fut la pomme de discorde qui la fit éclater. Dimitri Dimakopoulos quitta ARCOP en décembre 1969 et ouvrit sa propre agence avec pour unique client la société immobilière Concordia, le promoteur du complexe de l'avenue du Parc ainsi que de l'hôtel Le Concorde (1969-1974), à Québec.



25. Cathédrale orthodoxe grecque Saint-Georges, Montréal, 2013. Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold, Michaud, Sise, architectes 1959-1960.

Le Quartier latin à Montréal

Le Quartier latin au sein duquel est situé le campus de l'UQAM est ainsi appelé pour avoir accueilli au tournant du XIX^e siècle l'Université Laval, l'immeuble principal de sa succursale montréalaise étant érigé rue Saint-Denis, au sein du quadrilatère occupé aujourd'hui par le pavillon Hubert-Aquin. Quand, en 1971, le site d'implantation de la nouvelle université de langue française fut choisi, ce secteur largement résidentiel qui s'était développé autour de l'église Saint-Jacques – un temps la cathédrale de Montréal –, avait perdu la vitalité que lui conféraient les multiples institutions religieuses et d'enseignement ainsi que les nombreux commerces de la rue Sainte-Catherine. L'Université de Montréal, pleinement autonome à compter de 1920, avait déménagé sur le versant nord du mont Royal depuis près de 30 ans, tout comme l'École polytechnique de Montréal depuis 1958, tandis que la bourgeoisie canadienne-française qui avait contribué à l'essor du quartier aux abords du marché Viger et de la place Pasteur, l'avait quitté pour la périphérie.

Du faubourg Saint-Louis au quartier Saint-Jacques

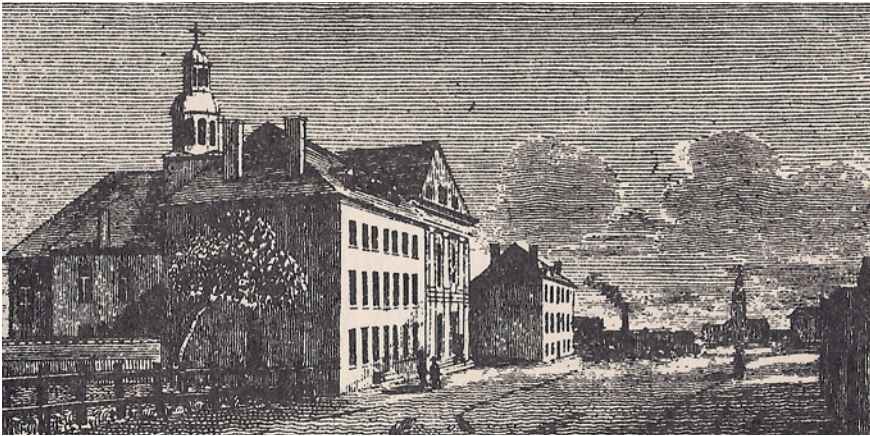
En 1801, la loi votée pour avaliser le démantèlement des fortifications devenues obsolètes, fonctionnellement et symboliquement, accéléra le développement des faubourgs, dont celui formé aux abords du chemin Saint-Laurent filant vers le nord. Cette voie établit la ligne de démarcation entre l'Ouest et l'Est de la ville depuis qu'en 1792, son territoire administratif avait été étendu bien au-delà des murs (Ancil 2002, 21). Les deux futurs quadrilatères sur lesquels s'élèverait l'UQAM faisaient alors partie de la propriété de Denis Viger (1741-1805), qui s'étirait au nord de la rivière Saint-Martin coulant au pied de l'enceinte, à l'est de la future rue Saint-Denis. Ouverte progressivement à partir de v. 1818 (Abboud 1995, 423), cette voie prolonge la rue Bonsecours qui part de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours (1771-1773), proche du port.

27. Louis Charland, *Plan de la Ville et Cité de Montréal*, 1801.

La carte montre le lotissement continu des îlots de part et d'autre du chemin Saint-Laurent, tandis qu'il est plus irrégulier au-delà. Plus à l'est, les propriétés de Louis-Joseph Papineau, Denis Viger, Louis Guy et M. Lacroix et leurs vergers sont encore intègres. Délimité en rouge, le futur site du campus de l'UQAM.

En 1818, la veuve de Denis Viger et son neveu Louis-Joseph Papineau (1786-1871) firent don de terrains en bordure de la rivière afin d'y aménager une place publique de manière à valoriser leurs propriétés qui partageaient une limite commune (la future rue Saint-Denis). En contrepartie, les autorités s'engagèrent à construire un pont et à y établir un marché public, ce qui fut rapidement chose faite. Le marché Viger servait au commerce des bestiaux et du foin (Choko 1987, 112).





28. Petite école, église Saint-Jacques et premier palais épiscopal, rue Saint-Denis, vers 1839 (Bosworth 1839).

Architecte inconnu 1824.

La décision prise en 1823 par Mgr Jean-Jacques Lartigue (1777-1840), auxiliaire de l'évêque de Québec, d'élever l'église Saint-Jacques et le palais épiscopal sur la rue Saint-Denis, au nord de la rue Sainte-Catherine, fut décisive pour l'urbanisation du faubourg Saint-Louis, « le fief des Papineau-Viger-Cherrier » (Robert 1994, 102), des représentants éminents de la bourgeoisie canadienne-française, auquel appartenait le futur évêque de Montréal. Dès lors, grâce à la générosité de Louis-Joseph Papineau, une place publique fut dégagée devant l'église pour l'embellir (Abboud 1995, 369). En 1836, alors que le diocèse de Montréal fut créé par le démembrement de

29. John Adams, *Map of the city and suburbs of Montreal*, 1825.

À la hauteur de la rue Sainte-Catherine, sur la rue Saint-Denis, la carte montre la présence de l'église Saint-Jacques (1824) et de premier palais épiscopal, de même que la place dégagée devant les deux édifices. Si, à l'ouest, le territoire est urbanisé jusqu'à la rue Mignonne, et même au-delà, avec une concentration de constructions le long du chemin Saint-Laurent, les propriétés à l'est, au nord de la rivière Saint-François, sont encore largement agricoles, jusqu'à la rue Campeau qui monte à partir du faubourg Québec et se prolonge en la rue Saint-André.





30. L'église et l'école Saint-Jacques, vers 1900.

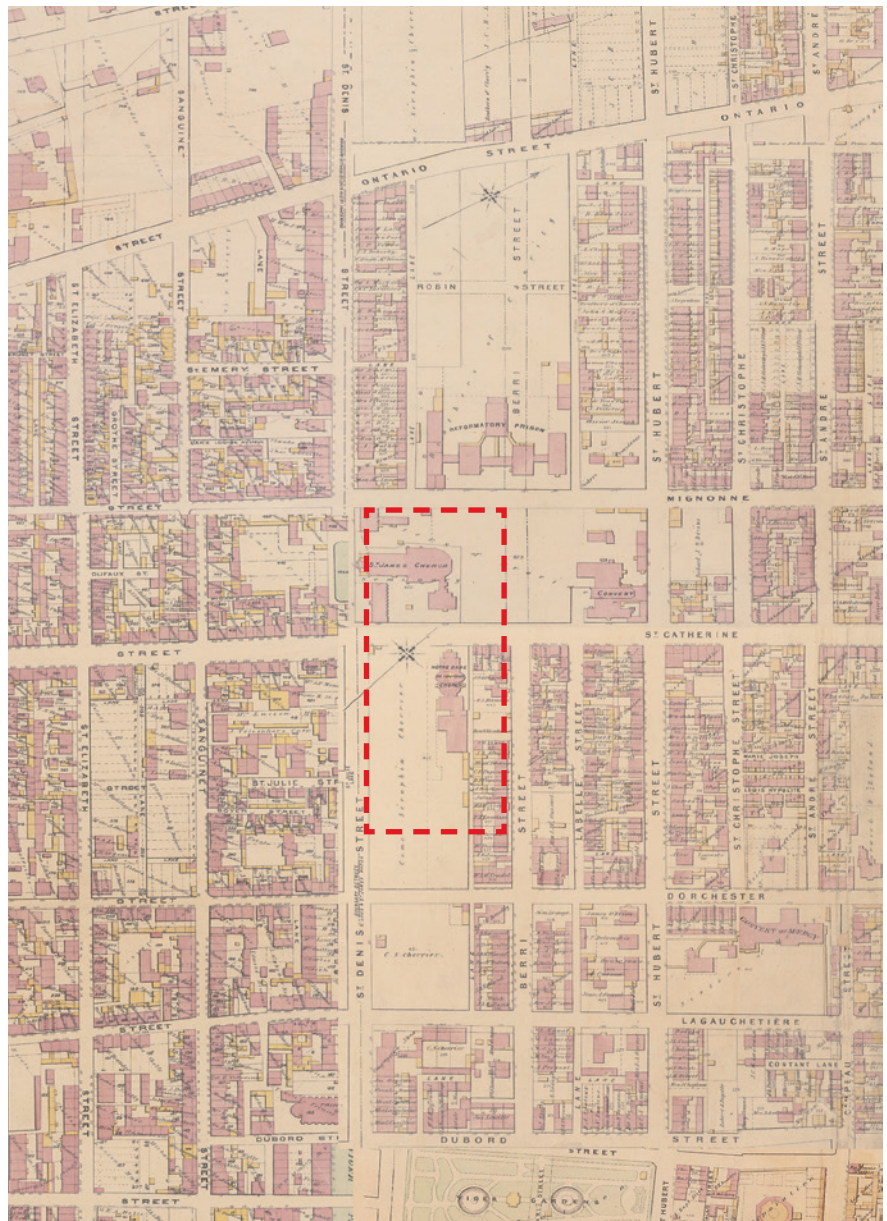
John Ostell 1855-1857.

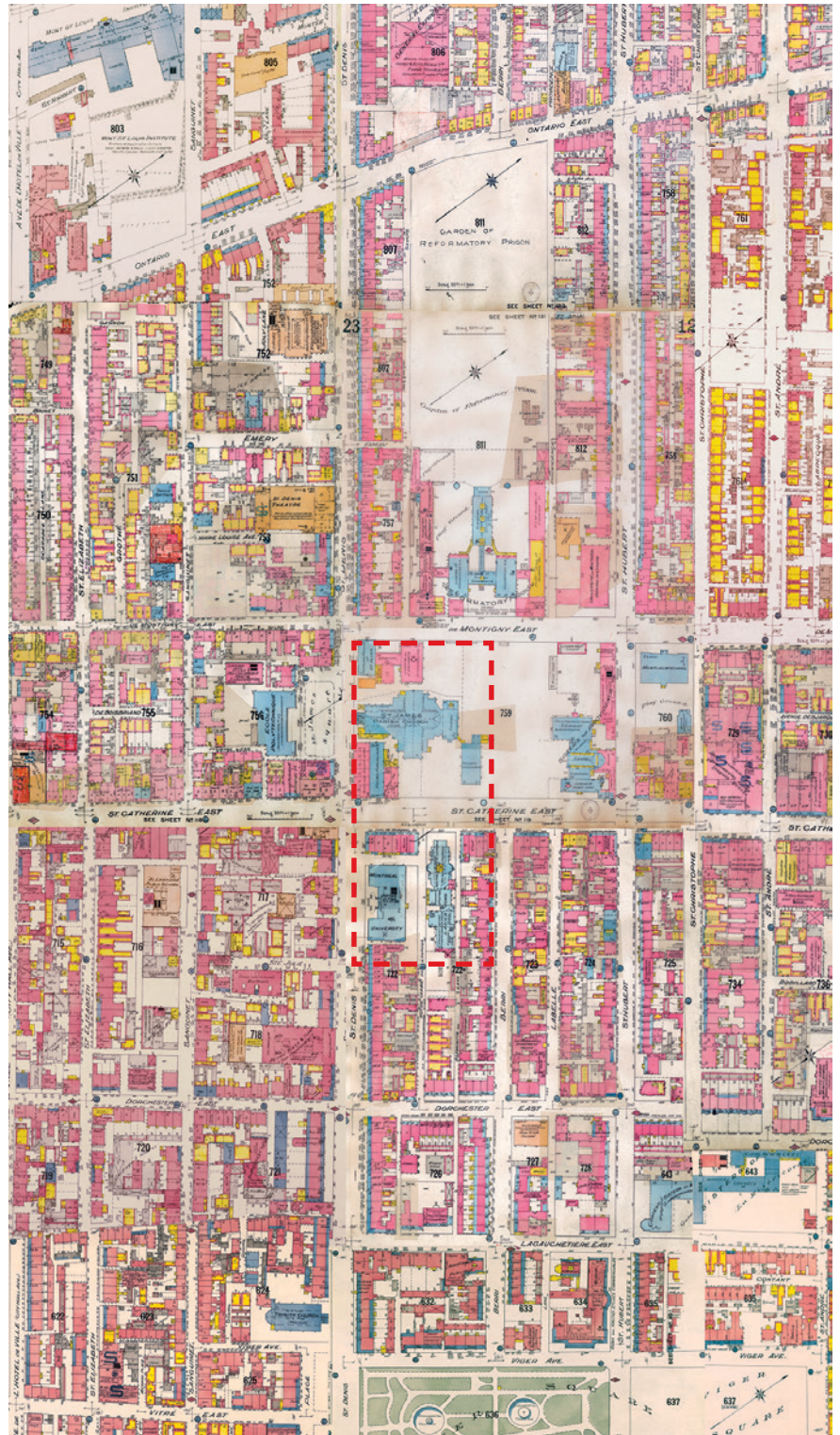
Victor Bourgeau 1858-1860, 1866 et 1876.

Perrault, Mesnard et Venne, architectes 1889-1891.

31. Charles Edward Goad, *Atlas of The City of Montreal*, 1881.

Ce plan, dessiné à des fins d'assurance, montre que les quartiers Saint-Louis et Saint-Jacques étaient densément bâtis jusqu'à la rue Ontario, à l'exception des rares grandes propriétés résidentielles, telle celle de Côte-Séraphin Cherrier sur la rue Saint-Denis, entre les rues De La Gauchetière et Dorchester, ou encore celles des communautés religieuses. Autre exception, le quadrilatère Saint-Denis, Sainte-Catherine, Berri et Dorchester (occupé aujourd'hui par le pavillon Hubert-Aquin), dont seul le front oriental est urbanisé, tandis que la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes s'érige au centre de la tête d'îlot traversé par une ruelle, du nord au sud.





32. Charles Edward Goad, *Insurance Plan of City of Montreal*, 1915.

Les plans visant à établir les couvertures d'assurance montre un quartier densément bâti, si ce ne sont le terrain de l'École de réformation et le quadrilatère de l'église Saint-Jacques et du couvent des Sœurs de la Providence, où l'école Saint-Jacques a laissé place à des commerces longeant la rue Sainte-Catherine. Si l les bâtiments résidentiels prévalent, ils côtoient commerces, lieux de divertissement, garages, fabriques, entrepôts et institutions d'enseignement, dont celles affiliées à l'Université Laval.

33. Le square Viger, à Montréal,
vers 1907.



34. La chapelle Notre-Dame-de-
 Lourdes, rue Sainte-Catherine Est,
vers 1880.
Napoléon Bourassa, architecte
1873-1882.



35. Le magasin Dupuis Frères,
rue Sainte-Catherine Est, 1937.



celui de Québec, l'église Saint-Jacques devint cathédrale. Une dizaine d'années plus tard, le futur square Viger prit forme en s'étendant vers l'est, grâce au don de terrain fait par Marie-Charlotte et Louise Lacroix pour en faire un lieu d'agrément et installer une fontaine à la mémoire de Hubert-Joseph Lacroix (1743-1821), le mari de la seconde (Choko 1987, 114).

Le grand incendie de 1852 n'épargna ni les quelques bâtiments construits pour abriter les activités du marché ni la cathédrale. Le nouvel évêque, Mgr Ignace Bourget (1799-1885), décida de ne pas la reconstruire au même endroit, mais plutôt de la relocaliser dans l'Ouest de la ville. Sur ses fondations s'éleva néanmoins une nouvelle église qui, à peine inaugurée en 1857, fut à nouveau incendiée et reconstruite sous la conduite de l'architecte Victor Bourgeau (1809-1888) – plutôt que du précédent maître d'œuvre John Ostell (1813-1892) – en intégrant les parties subsistantes du bâtiment érigé antérieurement par son confrère, c'est-à-dire, la façade occidentale et le clocher. En 1876, Bourgeau ajouta une flèche et, en 1880, il dessina une nouvelle sacristie. De plus, l'année suivante, un nouveau lieu de culte fut ouvert à proximité, la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, œuvre de l'architecte Napoléon Bourassa (1827-1916).

La seconde moitié du XIX^e siècle vit l'intensification de l'urbanisation des anciens faubourgs alors que la population de Montréal faisait plus que doubler. À l'est de la rue Saint-Laurent, les quartiers Saint-Louis et Saint-Jacques, largement résidentiels, se densifiaient en un tissu serré, accueillant sur leurs voies secondaires ouvriers et artisans, tandis que les représentants de la bourgeoisie canadienne-française élaient domicile le long des rues Saint-Denis et Saint-Hubert, dans de solides maisons de pierres (Linteau 2010, 26-29). Après quelques réaménagements, le square Viger fut officiellement inauguré en 1860. Il deviendrait le grand parc huppé de Montréal (Choko 1987, 116). À la même époque, les premiers commerçants s'établirent sur la rue Sainte-Catherine. Parmi eux, en 1868, Nazaire Dupuis ouvrit un magasin de nouveautés qui, devenu Dupuis Frères, s'installerait en 1882 dans ses propres murs, à l'angle de la rue Saint-André (Linteau 2010, 63). Depuis 1864, le quartier était desservi par le tramway qui passait sur la rue Saint-Denis, une des toutes premières artères bénéficiant d'un tel service (Lachapelle 2005, 14).

Par ailleurs, plusieurs institutions religieuses de bienfaisance s'étaient établies dans le secteur. Les Sœurs de la Providence, fondées par Émilie Gamelin (1800-1851), avaient établi une première maison d'hébergement pour les démunis en 1836, sur l'îlot voisin de la cathédrale Saint-Jacques, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Hubert (Charbonneau-Desfossés 2016, 22-23; en 1868, l'hospice Saint-Vincent de Paul, qui deviendrait une école de réforme en 1873, avait ouvert ses portes à proximité, sur la rue Mignonne (aujourd'hui le boulevard De Maisonneuve, après avoir été dénommée rue De Montigny). Cependant, en 1881, le sud de l'ancienne propriété Viger, alors possédée par Côme-Séraphin Cherrier (1798-1885), n'était pas encore loti (bien que traversé par la rue Dorchester), mais pour peu de temps encore.

36. La maison-mère et la chapelle des Sœurs de la Providence, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Hubert, 1890.
Benjamin Lamontagne, architecte
1885-1889.



37. L'école de réforme de Montréal (ancien hospice Saint-Vincent-de-Paul), rue Mignonne 1875.



38. L'église et l'école Saint-Jacques, depuis la rue Sainte-Catherine, vers 1910.



Le Quartier latin

L'Université Laval fut la première institution d'enseignement supérieur à avoir pignon sur rue dans le quartier Saint-Jacques. Au début des années 1890, la construction de l'immeuble principal de sa succursale montréalaise amorça la transformation d'un secteur largement résidentiel, où, au début du XX^e siècle, s'installeraient plusieurs des premières grandes écoles créées avec le soutien du gouvernement du Québec. Après le grand incendie de 1852, la reconstruction avait transformé son tissu urbain, devenu plus dense et plus serré, bien que ponctué de quelques grandes propriétés privées et religieuses. Sa population était en croissance constante, comme en témoigne l'agrandissement de l'église Saint-Jacques en 1889-1891, auquel s'ajouta le transept sud, sous la conduite de l'architecte Joseph Venne (1858-1925). Une portion importante de la bourgeoisie canadienne-française de la métropole habitait dans le secteur.

En 1878, l'Université Laval – créée à Québec en 1852 et qui exerçait une véritable hégémonie sur l'enseignement supérieur de langue française – ouvrit une succursale à Montréal. Depuis 1829, seule l'Université McGill offrait une telle formation dans la métropole. Celle-ci s'était étoffée alors qu'en 1843, l'institution avait fait bâtir son premier pavillon, l'Arts Building, au milieu de la vaste propriété léguée par James McGill, au pied du mont Royal. Par contre, dans un premier temps, les activités de l'Université Laval à Montréal étaient dispersées dans la vieille ville ; ses facultés logeaient au Grand Séminaire de Montréal, au Cabinet de lecture des Sulpiciens et au château Ramezay. Au début des années 1890, lorsque l'institution décida d'ériger un immeuble sur la rue Saint-Denis, l'Université McGill était en pleine expansion, avec la construction de plusieurs nouveaux pavillons sur son campus, un essor qui se poursuivrait au début du XX^e siècle.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, le développement de l'industrialisation faisait ressentir la nécessité d'un enseignement pratique, en anglais comme en français. Après avoir offert en 1873 de soutenir une formation en sciences appliquées au sein de la succursale de l'Université Laval à Montréal, à l'égal de l'aide concédée à McGill, le gouvernement provincial finança la création de la future École polytechnique, au sein de l'Académie du Plateau (Gagnon 2013, ch. 3). En 1905, affilié à l'Université Laval depuis 1887, l'établissement occupa son propre édifice sur la place aménagée devant l'église Saint-Jacques, dont elle portait le nom depuis 1865 (Abboud 1995, 369).

En 1907, le gouvernement provincial persévéra dans le développement de l'enseignement professionnel supérieur en suscitant la fondation de l'École des hautes études commerciales (HEC) – qui s'installerait sur le square Viger où elle inaugurerait ses somptueuses installations en 1910 – et en procédant à la constitution de deux écoles techniques. Pour celle de Montréal, en 1909-1911, un édifice monumental fut érigé sur la rue Sherbrooke, occupant une bonne part du quadrilatère délimité par les rues Jeanne-Mance et Church (plus tard Kimberley). Après la guerre, en 1922, le réseau des écoles publiques se consolida avec la création des écoles des beaux-arts, dont une à Montréal, installée dans un nouvel immeuble sur la rue Saint-Urbain, non loin de l'École technique de Montréal (Institut de technologie de Montréal en 1958).

39. À droite sur la photo, comptant cinq étages, l'imposante succursale montréalaise de l'Université Laval, rue Saint-Denis, vers 1910.
Perrault, Mesnard et Venne, architectes 1893-1895.



40. L'école polytechnique de Montréal, rue Saint-Denis, vers 1910.
Émile Vanier, architecte 1903-1905.



41. L'École des hautes études commerciales de Montréal, rue Viger, vers 1910-1930.
Gauthier et Daoust, architectes 1908-1910.



Entretemps, en 1915, les Sulpiciens avaient ouvert sur la rue Saint-Denis, au nord de la rue De Montigny (ancienne rue Mignonne et futur boulevard De Maisonneuve), une bibliothèque destinée à la fois au grand public, aux chercheurs et aux étudiants. Dotée d'un auditorium, elle devint un carrefour intellectuel et culturel canadien-français majeur. À deux pas, l'année suivante, une compagnie d'investissement anglophone lança le théâtre Saint-Denis, la plus grande salle de spectacle au Canada, polyvalente comme bien d'autres à l'époque, destinée à la fois au vaudeville et au cinéma muet. Mais certains avaient d'autres ambitions pour le secteur.

En 1906, le journal *La Patrie* avait déménagé de la rue Saint-Jacques à la rue Sainte-Catherine, occupant l'édifice de cinq étages qu'il s'était fait construire à l'angle de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. Plus ambitieux était le promoteur immobilier Ucal-Henri Dandurand (1866-1941). Toujours sur la rue Sainte-Catherine, angle Saint-Denis, en 1912, il avait fait élever un immeuble locatif de dix étages destiné aux compagnies d'assurance et aux professionnels de la santé (Linteau 2010, 207). Premier du genre dans le quartier, ce type bâti resterait rare à l'est du boulevard Saint-Laurent, à la différence de la vieille ville et de l'Ouest où les édifices en hauteur se multiplieraient. En 1926, le peintre Adrien Hébert représenta ce coin de rue très fréquenté où piétons et automobiles disputaient la chaussée aux tramways passant devant le magasin Archambault. Plus paisible apparaît la rue Saint-Denis, aux abords de l'Université de Montréal, dans un autre tableau de l'artiste québécois.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les beaux jours du Quartier latin étaient comptés, même s'il donnait son titre au premier journal officiel des étudiants (1919-1971). Ayant acquis son autonomie en 1920, l'Université de Montréal avait de grandes ambitions. Rapidement, il fut question de doter la « nouvelle » université d'un nouvel édifice et d'un nouvel emplacement vu l'exiguïté de ses locaux et les dommages causés à l'immeuble de la rue Saint-Denis par deux incendies successifs. Plusieurs sites furent considérés : le parc Lafontaine, le parc Maisonneuve, le versant nord du mont Royal, ce dernier étant finalement retenu. Pour l'aménagement du terrain offert par la Ville, l'architecte Ernest Cormier (1885-1980) fut choisi en 1924. Le plan d'ensemble du campus fut accepté en 1926 et la construction de l'immeuble principal amorcé en 1928. Cependant, la Crise paralysa les travaux, qui ne furent repris qu'en 1941. L'année suivante, les facultés logées sur les rues Saint-Denis et Saint-Hubert déménagèrent sur la montagne (Gournay 1990, 217). Elles furent suivies par l'École polytechnique en 1958.

Le centre-ville de l'Est

Dans l'entre-deux-guerres, les professeurs et les étudiants de l'Université de Montréal n'étaient pas les seuls à avoir délaissé le quartier. L'élite canadienne-française qui résidait aux alentours de l'église Saint-Jacques et des squares Viger et Saint-Louis, lui préférait maintenant Outremont. À proximité, la rue Saint-Laurent, devenue boulevard en 1905, avait bien changé. Depuis l'ouverture du Canada à l'immigration internationale en 1896, elle était habitée



42. La bibliothèque Saint-Sulpice, rue Saint-Denis, 1936.
Eugène Payette, architecte
1912-1914.



43. Vue vers l'est depuis l'intersection des rues Sainte-Catherine et Sanguinet; à l'arrière-plan, l'immeuble Dandurand, 1914.

44. Adrien Hébert,
Rue Sainte-Catherine,
huile sur toile, 1926.



45. Adrien Hébert,
Rue Saint-Denis,
huile sur toile, 1927.



par les nouveaux arrivants qui s'installaient, par vagues successives à ses abords où, en outre, se concentraient plusieurs industries. De plus, l'inauguration du Monument national en 1893 entraîna la conversion de la *Lower Main* en une artère vouée aux spectacles et aux divertissements. Ce bâtiment multifonctionnel érigé par la Société Saint-Jean-Baptiste pour être « un flambeau de la présence canadienne-française au cœur de la ville » devint un creuset culturel multidimensionnel ; cultures de masse pluriethniques, culture savante francophone et productions d'avant-garde s'y côtoyaient. Un tel dynamisme prévalut jusqu'à ce que les activités illicites prirent le dessus dans les années 1940 (Anctil 2002, ch. 2, 3).

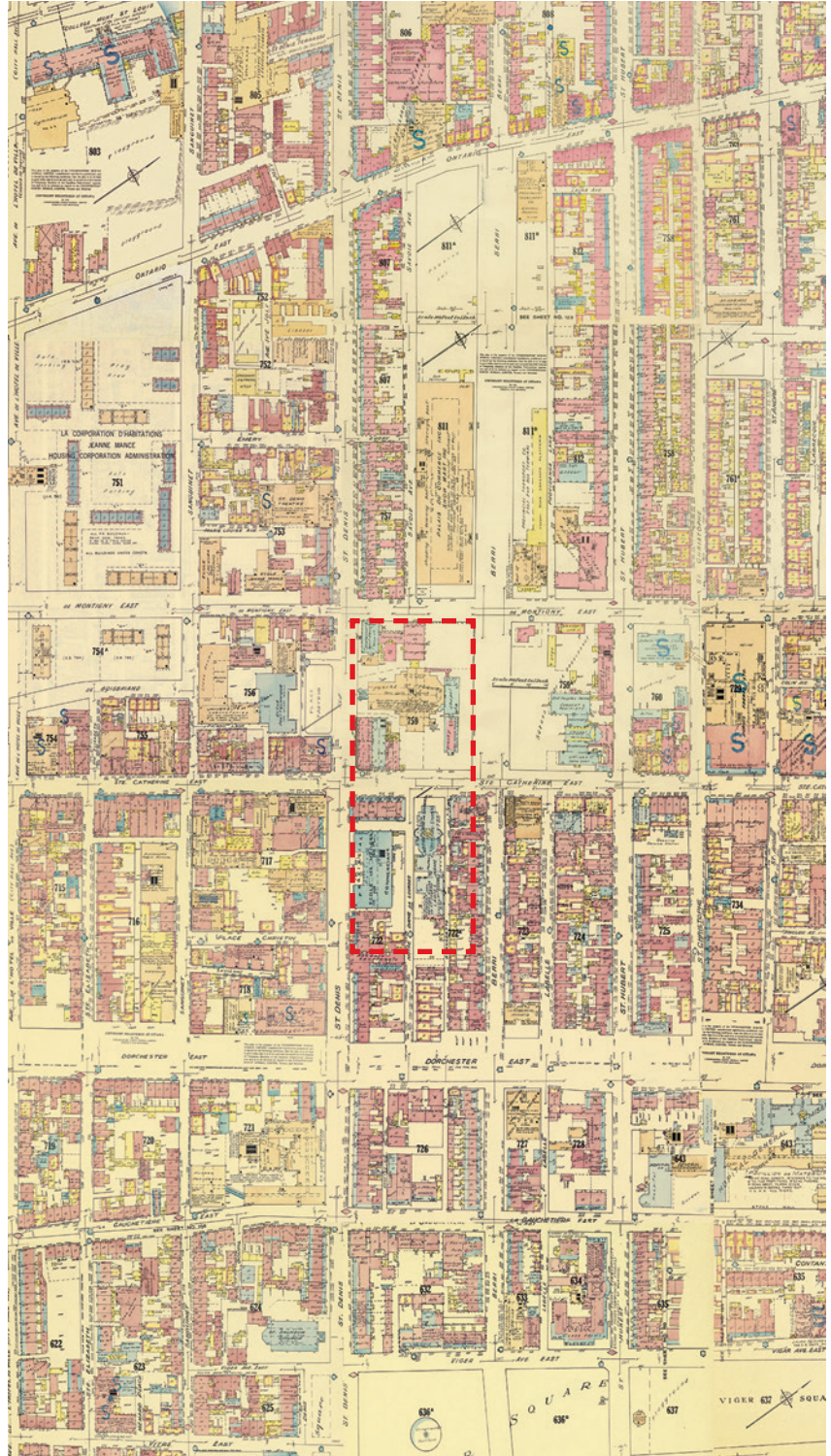
En 1933, le déménagement de l'École de réforme, qui occupait un grand terrain au nord de la rue De Montigny, laissa un grand vide. L'avenir du secteur était de plus en plus incertain. En 1939, la Société Radio-Canada proposa de s'installer sur son site, mais l'intention fut sans suite. En 1946, à la suggestion du maire Camillien Houde (1889-1958), des hommes d'affaires réunis au sein de l'association « L'Est central commercial » envisagèrent d'y construire un centre d'exposition. Cette ambition ne se concrétiserait qu'au début des années 1950, avec l'érection du Palais du commerce (1950-1951), un projet concomitant à celui du terminus de la Compagnie de transport provincial (1954) (Gauthier 2005 ; Lachapelle 2005, 25). Ces implantations motivèrent le percement de la rue Berri en une large voie, entre les rues Sainte-Catherine et Ontario. La décennie vit à la fois le prolongement de l'artère vers le nord, en passant en tunnel sous la rue Sherbrooke, et l'uniformisation de sa largeur à 100 pieds au sud, jusqu'au boulevard Dorchester, une intervention souhaitée par les commerçants du quartier afin de répartir le trafic (Laboratoire 2005, fiche 4.3).

Ces travaux entraînèrent la disparition de tout le front ouest de la rue Berri, entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard Dorchester, dont la plupart des propriétés étaient traversantes jusqu'à la rue Sainte-Bernadette. L'architecte Roland Gariépy du Service d'urbanisme justifiait cette intervention par l'« aspect médiocre », vétuste du bâti existant, dont l'entassement le privait d'air et de lumière, une situation partagée selon lui par la rive du boulevard Dorchester, entre les rues Berri et Saint-Denis, aussi démolie. Étaient ainsi dégagés la chapelle et le couvent Notre-Dame-de-Lourdes, côté Berri (Lettre 27 juillet 1956) et réaménagé leur contexte immédiat (terrain du futur pavillon Hubert-Aquin).

Au début des années 1950, l'état déplorable du logement populaire mobilisait la Ville et les milieux des affaires et associatif. En 1952 fut créé un comité ayant pour mandat l'élimination des taudis et la construction de logements à loyer modique qui déposa ses conclusions deux ans plus tard, le rapport Dozois. Après avoir considéré plusieurs sites, le comité cibra pour rénovation un vaste territoire situé entre les rues Saint-Urbain, Ontario, Saint-Denis et Sainte-Catherine. Le projet déposé à la veille des élections municipales de 1954 prévoyait reloger les familles dans un ensemble de tours et de barres séparées par des espaces verts. Cependant, sa réalisation se ferait attendre. L'équipe du maire Jean Drapeau nouvellement élue et opposée à l'initiative faisait obstruction ; elle voulait réserver la zone centrale de la ville, tant à l'ouest qu'à l'est, à

46. Underwriters' Survey Bureau Limited, *Insurance plan of the city of Montreal*, 1954.

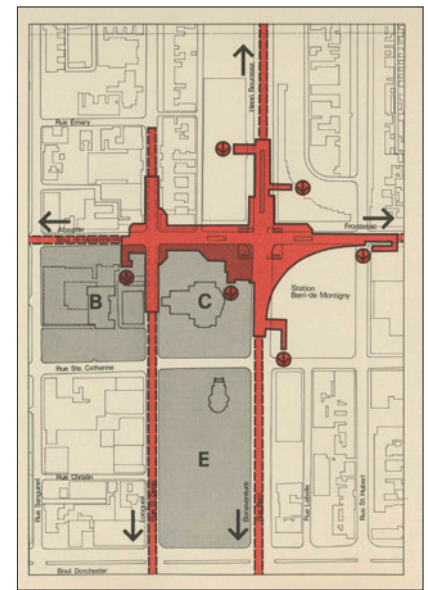
Ce plan montre les profondes transformations qu'a connu le quartier, notamment le remplacement de l'École de réforme par le Palais du commerce et le terminus d'autobus, deux bâtiments implantés de part et d'autre de la rue Berri qui, elle, se prolonge au nord de la rue Sainte-Catherine. Par ailleurs, au nord de la rue Boisbriand et à l'ouest de la rue Sanguinet, le tissu urbain serré du quartier Saint-Louis cède sa place au grand ensemble des Habitations Jeanne-Mance.



des fins commerciales et industrielles, ou encore culturelles. Le premier grand projet urbain de Drapeau, la Place des Arts, qui remplacerait l'École du Plateau, concrétisait cette ambition. Finalement, la première pelletée de terre du chantier des Habitations Jeanne-Mance fut levée en octobre 1958, non sans que le plan d'ensemble ait été révisé et que Drapeau ait perdu les élections, un an plus tôt (Choko 1995, ch. 3).

En 1960, Jean Drapeau brigua à nouveau le pouvoir en promettant, entre autres, un métro aux Montréalais. Inauguré en octobre 1966, le réseau initial comprenait finalement trois lignes se raccordant en une seule station de correspondance située aux intersections des rues De Montigny (ligne 1/verte), Berri (ligne 2/orange) et Saint-Denis (ligne 4/jaune). En découle sa première dénomination : « Berri-De Montigny ». Les passages des lignes 1 et 2 étant creusés en tranchée, la station profite d'un vaste volume aménagé en galerie commerciale souterraine au niveau de la mezzanine. Articulé autour d'un point central de contrôle, son plan en croix permettait de rejoindre à couvert le Palais du commerce, le Terminus Voyageur et la Place Dupuis ainsi que les rues à la hauteur des principales intersections.

L'automobile s'imposant comme le moyen de transport de prédilection, la question de la circulation était au cœur des préoccupations municipales depuis une vingtaine d'années. À l'échelle de l'île, le plan directeur de Montréal publié en 1944 prévoyait un réseau serré de voies hiérarchisées, dont une autostrade est-ouest longeant le port et le fleuve. Ce projet se concrétisa alors que le gouvernement provincial adhérait à celui de la Transcanadienne, non sans que le tracé de la voie rapide soit modifié pour éviter la vieille ville, en passant plus au nord, entre les rues Saint-Antoine et Viger, en tranchée ouverte, si ce n'est au niveau du square Viger. Ce chantier amorcé en 1970 bouleversa profondément le sud des quartiers Saint-Louis, Saint-Jacques et Sainte-Marie en requérant la destruction, au grand dam des défenseurs du patrimoine, de nombreux pâtés de maisons, le déplacement des résidents et la modernisation du square hérité du XIX^e siècle.



47 Emprise en sous-sol de la station de métro Berri-De Montigny (Consultas 1972, 41).



48. Construction en trémie de la station de métro Berri-De Montigny en 1964, au carrefour des rues Berri et De Montigny (aujourd'hui le boulevard De Maisonneuve).

Le plan directeur du campus de l'UQAM

Le plan directeur du campus déposé par Consultas en septembre 1972 vint clôturer la vaste opération de planification du développement de l'UQAM amorcée deux ans plus tôt. Motivée par la volonté de projeter l'institution dans l'avenir, cette démarche répondait aux exigences conjuguées de l'UQ, du Conseil des universités et du ministère de l'Éducation (Bertrand 2009, 144). L'entreprise avait été menée en quatre temps, la dernière phase amorcée en janvier 1972 étant consacrée à la planification physique. Pour l'élaboration du plan directeur, la firme Consultas – qui procédait par ailleurs à l'acquisition des terrains aux abords de la station de métro Berri-De Montigny – avait à nouveau été engagée. Le plan directeur se présente sous la forme d'un double document intitulé *Université du Québec. Planification*, semblable graphiquement au *Rapport sur le choix d'un site en vue de l'implantation de l'Université du Québec à Montréal* datant d'octobre 1971. Soucieuse d'informer la communauté et la population de l'avancement du projet du campus, la direction de l'UQAM avait chargé le Service des publications d'en faire état. À cette fin, celui-ci publia plusieurs imprimés, dont la revue *Plani-Campus*.

La planification du développement de l'UQAM

En septembre 1970, l'UQAM lança une vaste opération de planification de son développement. L'université amorçait alors sa deuxième année d'enseignement, après une première focalisée sur les défis posés par le fonctionnement quotidien d'un établissement installé dans la précipitation. Certes, l'UQAM avait été créée à partir d'établissements existants dont les ressources avaient été mises à profit pour offrir une première programmation et accueillir ses premiers étudiants, mais cette situation, si elle présentait des avantages, comptait aussi son lot de problèmes. L'institution devait composer avec des héritages disparates : physiques, pédagogiques, culturels et humains. L'intégration des personnels et l'engagement de nouveaux ne se faisaient pas sans tensions et la participation de la communauté à la gestion, pas sans heurts (Bertrand 2009, 139-141). Après la priorité donnée aux « présents », le temps était venu pour l'UQAM de préciser son orientation à moyen terme et de s'implanter adéquatement dans la ville (UQ, *Rapport annuel 1969-1970*, 45).

L'opération de planification était menée par le Bureau d'études du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche et selon un processus incrémental. Les phases I et II furent consacrées à définir les objectifs pédagogiques, la consultation de tous les responsables au cours de l'automne 1970 étant complétée à l'hiver par des études. Un document de grande diffusion daté du 12 juillet 1971 résume les résultats alors atteints, notamment en regard de la définition de sa mission : l'UQAM se voulait une université à vocation entière, « permanente et populaire », « ouverte au milieu », « moderne et prospective », « critique et créatrice » (« Résumé des objectifs académiques phase 2 », 12 juillet 1971, 7-11). Initiée au printemps, avec la création du comité de coordination du développement qui venait en appui au conseil d'administration, la phase III qui impliqua une large consultation, s'acheva le 20 octobre 1971 avec l'adoption d'un plan quinquennal (UQAM, « Résolution 71-A-233 »).

Dans le document intitulé « L'Université du Québec à Montréal, sa planification, son développement » daté d'octobre 1971, le chapitre 9 traite de l'équipement. Après avoir constaté la dispersion des locaux et les difficultés de coordination en découlant, un premier objectif est posé : « Loger chaque unité constituante dans des édifices conçus pour son activité propre ». Sont de plus visés l'intégration fonctionnelle du bâti en accord avec la double structure et « l'intégration de l'université à la ville et de la ville dans l'université », ceci, par son insertion dans la trame urbaine. De plus, une utilisation conjointe d'équipements avec d'autres organismes est planifiée (UQAM, « L'UQAM, sa planification » octobre 1971, 9/7-11).

La phase IV, l'ultime, concernait la planification physique ; elle nécessitait l'établissement du programme technique traduisant les projets académiques, para-académiques et administratifs en espaces, relations fonctionnelles et équipements, prémisses à l'élaboration du plan directeur du campus. Pour la mener à bien, une nouvelle structure en cascade fut mise en place à partir du comité de coordination du développement ; celui-ci fut complété par un comité du plan directeur chargé d'élaborer les hypothèses à lui soumettre et pouvant

compter sur un comité technique pour rassembler les données programmatiques. Aux deux comités participaient des représentants de la firme Consultas – engagée une nouvelle fois le 25 janvier 1972 –, tandis que le dernier comptait en son sein l'architecte Fernand Magnan, spécialiste en programmation, dont équipe était chargée d'établir les données nécessaires à la conception du plan directeur (*Plani-Campus* 1 mars 1972). Par ailleurs, sous la pression des secteurs et donc des futurs usagers, le 10 février 1972, le comité de coordination du développement fut élargi pour intégrer un représentant de chacun d'eux (UQAM, « Résolution 72-A-275 »).

Le plan directeur du campus de l'UQAM

Attendu pour le 15 août 1972, le plan directeur fut finalement déposé en septembre. Le 26, il fut présenté dans le cadre d'une assemblée spéciale du conseil d'administration. En décembre, il fut rendu public lors d'une conférence de presse visant, entre autres, à rejoindre les commerçants du quartier (Fournier et Antonat 2012, 34). Le but du document était de définir « une enveloppe volumétrique contenant des espaces à créer dans un délai d'approximativement cinq à six ans », « un “contenant” (*container*) physique, moulé par toutes les considérations et critères internes ou externes à l'université » (Consultas 1972, 7). Le plan directeur se présente sous la forme de deux cahiers, chacun d'une petite centaine de pages, un premier abondamment illustré intitulé *Planification en vue de l'implantation de l'Université du Québec à Montréal* et un second qui rassemble en annexe divers rapports.

Dans *Planification – Annexe*, le premier rapport synthétise et ventile les données quantitatives issues de la programmation ainsi que celles imposées par la Ville. La superficie brute totale des différents secteurs et services s'élève à 2 658 803 pieds carrés bruts et l'indice de superficie de planchers est fixé à 6 par le Service de l'habitation et de l'urbanisme (Consultas *Annexe* 1972, 6, 7, 20). Suivent les rapports techniques de génie structural, de génie mécanique et électrique et ceux des circulations. Sont encore résumées les réglementations municipales liées au zonage du secteur environnant et la documentation légale relative à la place Pasteur et à l'acquisition des terrains. Finalement, sont synthétisées les recherches menées sur les manières aériennes et souterraines de relier les trois blocs retenus, sur l'église Saint-Jacques, sa construction et les coûts liés à sa démolition partielle ou complète, et sur les structures porteuses mises en œuvre par les six universités étudiées comme modèles.

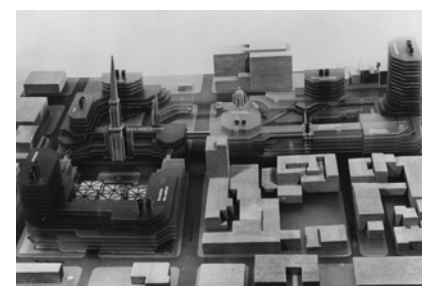
Ces universités sont les cas types considérés dans le premier chapitre consacré aux « Tendances universitaires » du document intitulé *Planification en vue de l'implantation de l'Université du Québec à Montréal*, et dont nous faisons état dans cette étude, dans la partie consacrée à l'architecture des universités. Le second chapitre du plan directeur précise le « contexte » en caractérisant l'UQAM et son quartier d'implantation, alors que le troisième détaille le processus de conception ainsi que les principaux critères de design. Finalement, le concept privilégié pour le campus est présenté, après avoir exposé les options volumétriques et celles d'organisation sectorielle explorées. Un objectif est central à la démarche : l'intégration de l'université à son milieu, un souci



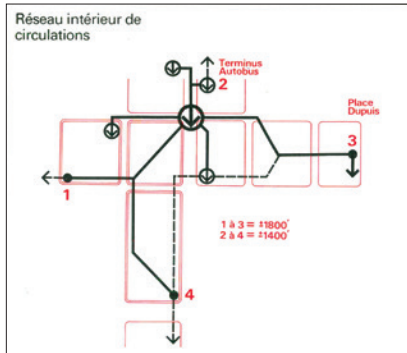
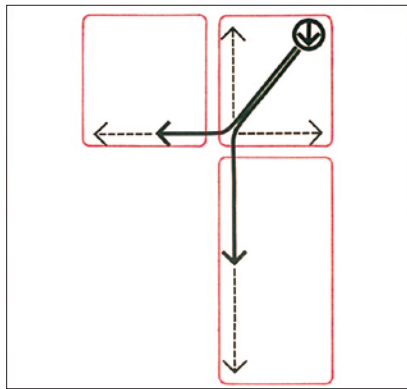
49. Page couverture du document présentant le plan directeur élaboré par Consultas 1972.



50. Léo A. Dorais, recteur de l'UQAM de 1969 à 1974, présente le plan directeur de l'université, à l'interne, le 17 novembre 1972.



51. La maquette du plan directeur de l'UQAM septembre 1972.



52. Concept 2: réseau intérieur de circulations (Consultas 1972, 52-53).

présent depuis longtemps dans le dossier de la deuxième université de langue française à Montréal. Une telle intention ancrerait déjà le projet proposé par La Haye et associés en 1968 et il constituait une préoccupation majeure du recteur Léo A. Dorais, comme nous l'avons noté précédemment. Cette volonté infléchit la programmation technique et le parti qui fonde le plan directeur, les espaces projetés étant articulés par la circulation et l'enveloppe volumétrique esquissée définie en fonction de la relation au bâti existant.

Intégration de l'université dans le milieu : conséquences programmatiques

Préoccupation capitale, « l'intégration de l'université dans le milieu », son « enracinement physique » dans la métropole et dans son quartier, motiva plusieurs inflexions programmatiques, au-delà de l'estimation des surfaces requises par les services et les principaux locaux (Consultas 1972, 29-33). Relevons-les.

Sont programmés : une offre de stationnement minimale répondant exclusivement aux besoins des services, des visiteurs et des personnes handicapées physiques, une disposition en phase avec les intentions de la Ville visant à réduire la congestion automobile et la pollution ; aucune résidence pour les étudiants, 80 % d'entre eux habitant la région de Montréal et les autres pouvant y trouver le logement nécessaire ; des services et des installations ouverts au public, une accessibilité qui, de plus, vise à rentabiliser les équipements. Parmi les services, les activités socioculturelles à caractère para-académique constituent « un des outils les mieux adaptés pour atteindre les objectifs d'intégration et de participation du milieu » (Consultas 1972, 27).

Mentionnons les autres entités dont l'ouverture au public est prévue dans le plan directeur (Consultas 1972, 27-28) :

- la bibliothèque ;
- les points de service alimentaire implantés à proximité des grands axes de circulation, leur décentralisation devant néanmoins être limitée afin d'assurer une offre la plus économique possible ;
- les espaces locatifs mis à disposition de commerçants, de groupes communautaires ou de services gouvernementaux ;
- une garderie.

Intégration de l'université dans le milieu : priorité à la fonction « circulation »

La volonté d'intégration au milieu conduisit à fonder l'élaboration du projet sur la circulation, c'est-à-dire sur « les mouvements de piétons et de véhicules à l'intérieur de l'université et entre l'université et la cité environnante »

(Consultas 1972, 50). La considération de cette fonction détermina les premiers choix de design.

Le premier concept fondamental de design positionne « les principaux espaces et installations nécessaires à la réalisation des fonctions publiques et semi-publiques de l'université » dans le bloc C, vu qu'il est adjacent à la station de métro Berri-De Montigny; les zones d'activités communes, secondaires et tertiaires sont situées quant à elles dans le bloc E, plus éloigné du « centre de gravité » du campus qui correspond au « centre de gravité des mouvements importants de population » dans la ville (Consultas 1972, 34, 52).

Le deuxième choix fondamental réside dans l'implantation d'un réseau de circulation piétonnière à l'abri des intempéries et d'un réseau de service à l'échelle de l'ensemble du campus. Situés tous deux en dessous du niveau des rues, le premier réseau devrait s'en approcher le plus possible, dans la mesure des contraintes liées aux réseaux techniques urbains souterrains (égout, gaz, électricité, téléphone) et devrait « être relié naturellement » à la mezzanine de la station de métro (Consultas 1972, 52, 53). De celle-ci émane la principale voie de circulation intérieure qui traverse en diagonale le bloc C, pour ensuite se poursuivre dans les autres, comme l'illustrent les deux schémas associés au concept 2.

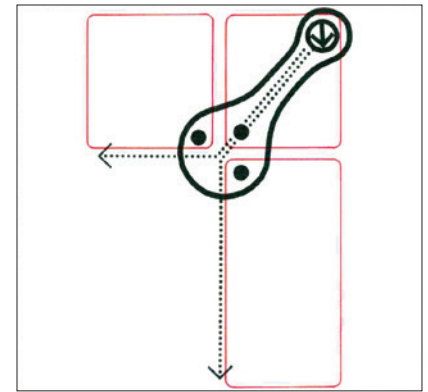
En découlent la décision d'implanter le long du trajet piétonnier intérieur les activités para-académiques, celles-ci concernant autant l'université que le public, et l'importance majeure accordée à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis – « point de convergence » des trois blocs – vouée à être « un des plus importants carrefours de toute l'université » (Consultas 1972, 52).

Autre intention (concept 4) : « L'université devrait être facilement accessible de la rue et offrir à l'intérieur des blocs des espaces permettant au public de participer aux activités universitaires ou de les côtoyer. Chaque bloc devrait présenter ce sentiment de transparence et perméabilité. »

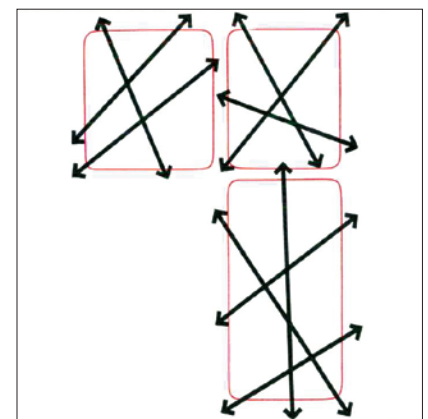
Au nombre des espaces publics compte la place Pasteur, « partie intégrante du campus » et élément urbain à conserver, tout comme le clocher de l'église Saint-Jacques qui la domine. De plus, cet ensemble est conçu comme un moment perceptuel fort sur le trajet reliant les squares Viger et Saint-Louis (espaces publics que le *Rapport sur le choix d'un site en vue de l'implantation de l'Université du Québec à Montréal*, déposé en octobre 1971, reconnaît comme les limites de la « zone naturelle » du site, tel que mentionné précédemment).

L'espace vert existant devant le transept sud de l'église Saint-Jacques, dont la qualité est soulignée, est aussi à conserver « parce qu'ils représentent un heureux répit dans la chaîne ininterrompue de commerces situés le long de Sainte-Catherine ».

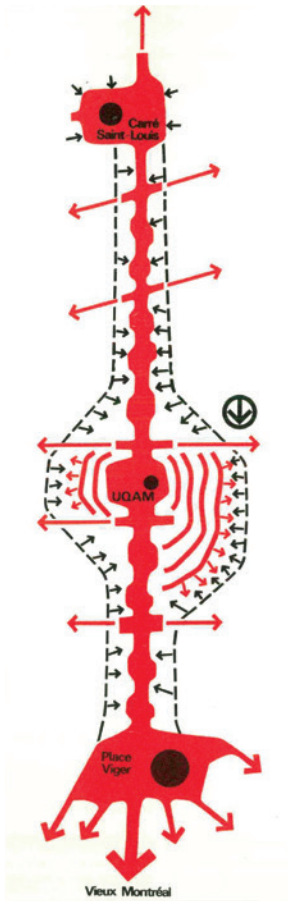
La configuration générale de la circulation à l'intérieur du campus est non seulement précisée en plan, mais aussi en coupe, afin de répondre aux besoins à la fois académique et de sécurité, sans pour autant handicaper l'ouverture au public.



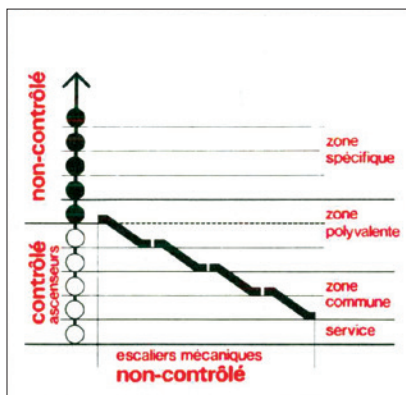
53. Concept 3: localisation des activités publiques (Consultas 1972, 53).



54. Concept 4: accessibilité et perméabilité des blocs (Consultas 1972, 53).



55. Concept 5 : trajet nord-sud, du square Saint-Louis au square Viger, ponctué par la place Pasteur, au centre, qui est animée par la proximité de l'université (Consultas 1972, 54).



56. Concept 9 : hiérarchie des circulations verticales (contrôlées / non contrôlées) et horizontales (zones de service, commune, polyvalente, spécifique) (Consultas 1972, 54).

Les niveaux inférieurs « communs », où se retrouveront les espaces accessibles au public, doivent assurer une grande perméabilité entre le réseau intérieur, d'une part, et les corridors du métro et les trottoirs des rues adjacentes, d'autre part (concept 4).

Les escaliers mécaniques lient la zone commune à la zone polyvalente d'usage universitaire, tandis que des ascenseurs donnent accès à la zone supérieure réservée à la recherche, aux services administratifs et à l'enseignement spécialisé (concept 9).

Intégration de l'université dans le milieu : l'échelle du bâti

Les concepts fondamentaux 6 et 7 concernent le gabarit général du campus défini en tenant compte du caractère des principales artères : en bordure de la rue Saint-Denis, une rue à l'échelle du piéton, il doit se conformer à la hauteur des constructions existantes au nord du boulevard De Maisonneuve et, de plus, en respecter l'alignement ; le long de la rue Berri et du boulevard Dorchester, plus larges, une plus grande élévation est possible, particulièrement à la verticale du second.

La nature des rues environnantes détermine de plus le caractère des espaces ouverts prévus au cœur des quadrilatères (concept 10) : la série de cours extérieures envisagée pour le bloc E, au niveau du sol ou des étages inférieurs, est introvertie, vu l'échelle peu inappropriée aux piétons de la rue Berri et du boulevard Dorchester qui le bordent ; pour le bloc B, la place Pasteur est l'élément générateur et son ensoleillement, une priorité, aussi « le concept des terrasses s'élevant progressivement du niveau de la rue jusqu'au centre du bloc » est privilégié, tout « en intensifiant la relation intérieur-extérieur » de la zone polyvalente à vocation universitaire ; enfin, des espaces publics, à l'abri des intempéries, devraient être intégrés au bloc C, à l'ouest de la rue Saint-Denis.

Les options volumétriques

Les surfaces à construire ayant été établies à environ 2 600 000 pieds carrés, en tenant compte des besoins et selon les normes de la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) (Consultas 1972, 28, 29, 33), et les concepts de design étant formulés, des tests volumétriques sont avancés. Trois grands modèles sont explorés et évalués : la « mégastructure », le parti de la ville verticale (tours sur basilaire) et le parti pavillonnaire (Consultas 1972, 57, 58).

La première option, mégastructurelle, se caractérise par un volume continu d'une hauteur relativement constante qui se déploie sur l'ensemble du site, des passerelles enjambant les rues. Avantage : flexibilité dans l'occupation des espaces. Inconvénients : manque d'espaces ouverts et de contact en bordure des rues, pourtant si importants pour l'intégration de l'université à la ville et à

la communauté; de nombreux locaux sans fenêtres; difficulté d'échelonner la construction vu la nécessité de construire l'ensemble de la structure; le caractère différent des rues n'est pas respecté vu la hauteur relativement constante du bâtiment.

Le deuxième parti volumétrique implante des tours sur un basilaire d'une hauteur de deux à trois étages qui couvre l'ensemble du site, enjambant les rues au moyen de passerelles, et qui loge la plupart des activités communes ainsi que la plupart des espaces polyvalents. Avantage: possibilité d'aménagement d'espaces ouverts et de contact en bordure des rues. Inconvénient: manque de continuité au niveau supérieur, l'espace étant fragmenté en autant de planchers que de tours.

Le troisième, le parti pavillonnaire, est le plus courant pour les campus universitaires, l'isolement des bâtiments pouvant être pallié par des liaisons piétonnières et de service en sous-sol, sous les rues, ou encore aériennes. Avantages: solution facile à évaluer financièrement et à réaliser; propice à l'aménagement d'espaces ouverts publics au niveau de la rue. Inconvénient: contraire à la structure institutionnelle de l'UQAM et à sa volonté de décloisonnement disciplinaire.

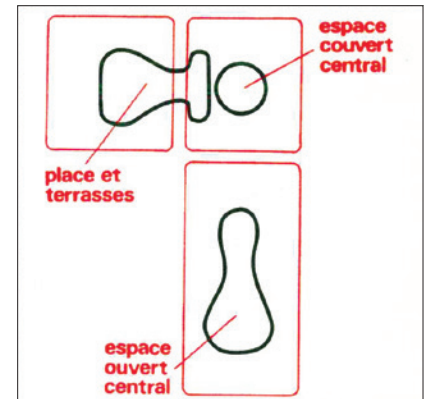
À ces trois propositions volumétriques aux partis contrastés, s'ajoute une quatrième, « composite », incorporant des éléments des trois premières: une volumétrie plus ou moins continue sur l'ensemble du site, mais dont la hauteur varie selon les besoins en surface, d'une part, et le contexte urbain immédiat d'autre part. Avantages: propice à l'aménagement d'espaces ouverts publics au niveau de la rue, et cela, sur plusieurs niveaux; flexibilité et souplesse dans l'occupation des planchers vu leur étendue, leur continuité aux niveaux inférieurs et, aux niveaux supérieurs, vu la variation des volumes; meilleure relation entre l'intérieur et l'extérieur (éclairage et vues).

Le concept

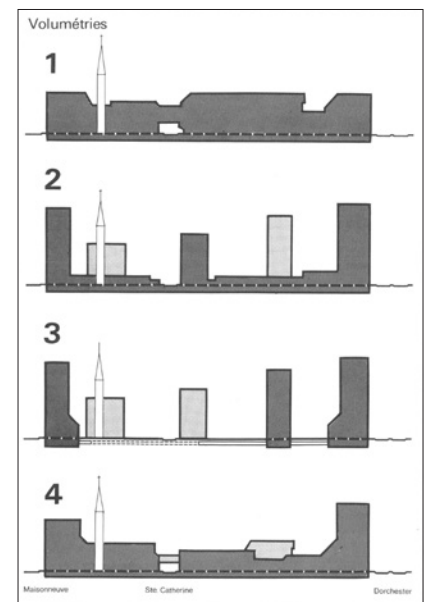
Cette dernière option volumétrique, composite, est celle qui fut choisie et développée. D'emblée, une réalisation par phases fut retenue afin d'étaler la charge financière de la construction dans le temps, en exécutant cependant une première phase suffisamment importante. Il fallait répondre aux besoins de plusieurs unités académiques et, surtout, conférer à l'institution « le plus tôt possible une identité physique ». La disponibilité des terrains constituait également un enjeu non négligeable.

La phase I comprend le bloc C (futur pavillon Judith-Jasmin), adjacent au métro, et une partie du bloc E (futur pavillon Hubert-Aquin) – celle qui s'étend de la rue Sainte-Catherine jusqu'à la hauteur de la rue Christin – de manière à englober l'accès principal de service prévu en face de cette artère.

La distribution en coupe des zones d'activités est déterminée par le concept de circulation verticale privilégié (concept 9).



57. Concept 10: espaces ouverts (Consultas 1972, 54).



58. Options volumétriques:
1. mégastructure;
2. tours sur basilaire;
3. pavillonnaire;
4. composite.
(Consultas 1972, 57).

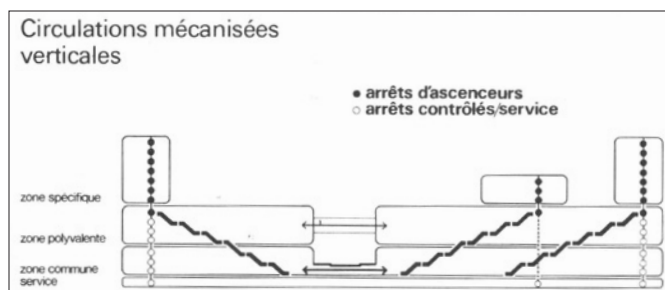
Se superposent :

1. la zone de service ;
2. la zone commune à accessibilité totale, publique et universitaire, qui regroupe les activités académiques et para-académiques concernant l'ensemble de l'institution ;
3. la zone polyvalente à accessibilité partielle qui concentre la majeure partie des espaces académiques, une partie des bureaux des professeurs et certaines activités para-académiques à usage prioritairement universitaire ;
4. la zone spécifique, accessible aux seuls usagers, qui regroupe espaces spécialisés, laboratoires, centres de recherche, administration...

L'enjeu de la distribution en plan portait sur le positionnement des différents secteurs de l'université. Trois options furent explorées à la suite d'échanges avec la communauté universitaire, même si certaines dispositions s'imposaient.

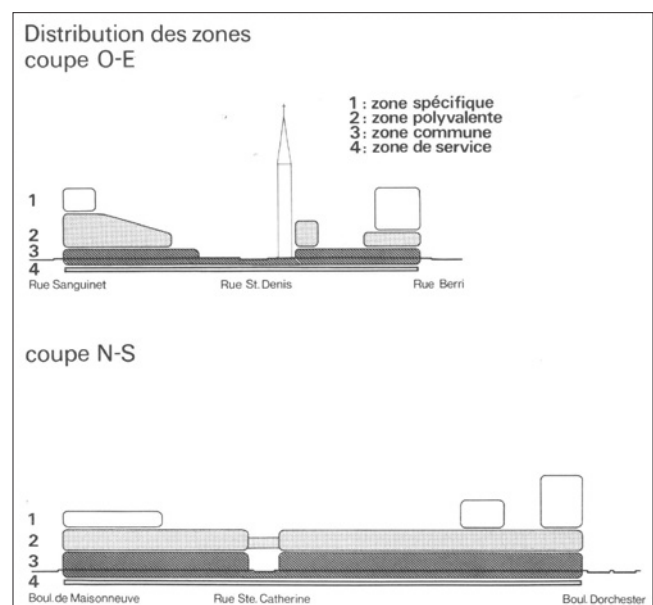
La vocation du bloc C était la plus évidente ; elle découle de son accès direct au métro. Il regroupe la majeure partie des activités socioculturelles de l'UQAM et les secteurs qui sont leurs « prolongements académiques naturels », ceux des arts et des lettres, dont la fusion est envisagée dans l'avenir. En plan, le premier secteur est situé le long du boulevard De Maisonneuve et le second borde la rue Berri.

La vocation du bloc E (phase I) s'est aussi imposée (certes, après quelques hésitations). Pour assurer une proximité du plus grand nombre d'étudiants, la



59. Circulations mécanisées verticales (Consultas 1972, 68).

Schéma des circulations verticales mécanisées : les escalators desservent les zones communes et polyvalentes et les ascenseurs, la zone spécifique.



60. Distribution verticale des zones (Consultas 1972, 59).

bibliothèque centrale est implantée au cœur du bloc, où elle peut se déployer. De part et d'autre se retrouvent le secteur de sciences humaines et le secteur économie-administration, celui-ci du côté de la rue Berri.

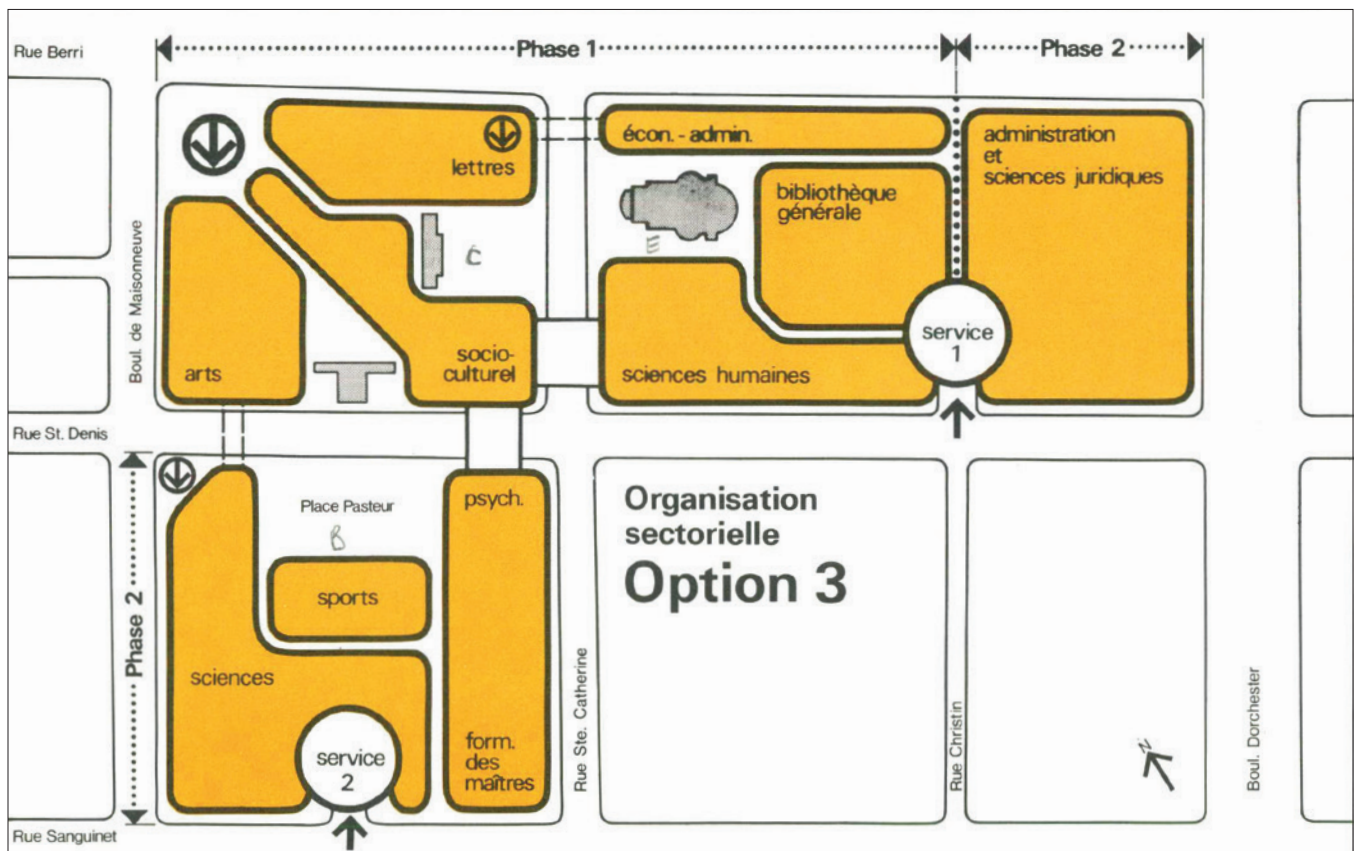
La localisation des autres secteurs – dont les besoins seraient satisfaits seulement en phase II – était plus incertaine. Finalement, administration et sciences juridiques complètent le bloc E, en bordure du boulevard Dorchester ; le secteur des sciences et celui de la formation des maîtres s'implantent sur le bloc B, en périphérie, tandis que le service des sports occupe le centre de l'îlot, à front de la place Pasteur.

Dans tous les cas explorés, l'ensemble est irrigué en premier sous-sol par la circulation de service, dont l'accès principal est situé sur la rue Saint-Denis, et l'accès secondaire, sur la rue Sanguinet.

De plus, à la hauteur de la zone polyvalente, une passerelle enjambe la rue Sainte-Catherine et une autre, voire deux, la rue Saint-Denis, ces dernières pour établir le lien entre les blocs B (phase II).

La construction était prévue en plusieurs phases pour des raisons budgétaires et d'échéancier (il fallait au plus tôt mettre à disposition les nouvelles installations, Consultas 1972, 58). La première comprend le bloc C, adjacent au métro, et une partie du bloc E, celle au nord de la rue Christin, de manière à englober l'accès de service principal prévu à cette hauteur. Attardons-nous à cette partie du projet, aux futurs pavillons Judith-Jasmin (bloc C) et Hubert-Aquin (bloc E).

61. Schéma en plan illustrant l'option 3 retenue pour la distribution des activités (Consultas 1972, 61).

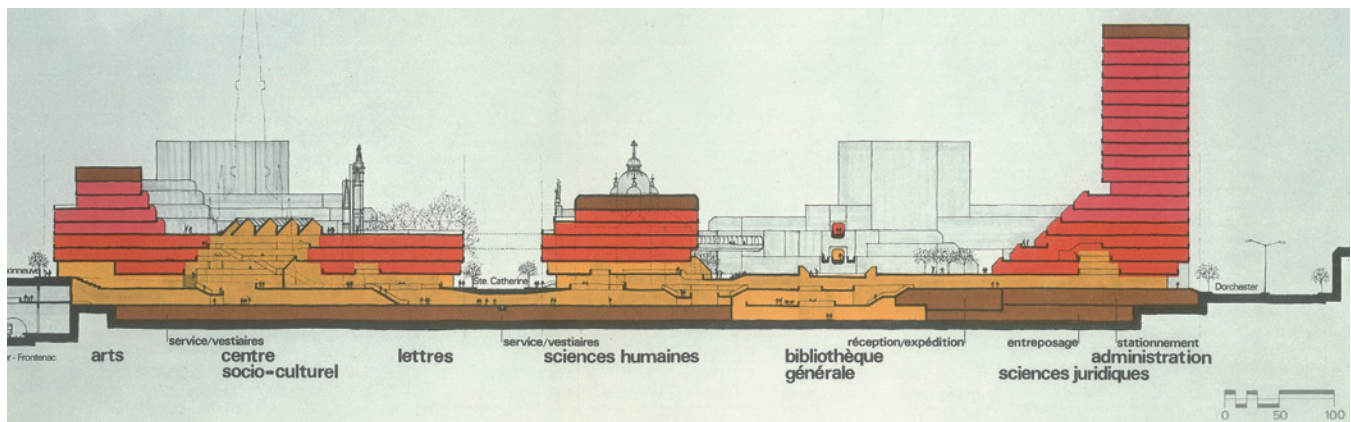


La phase I

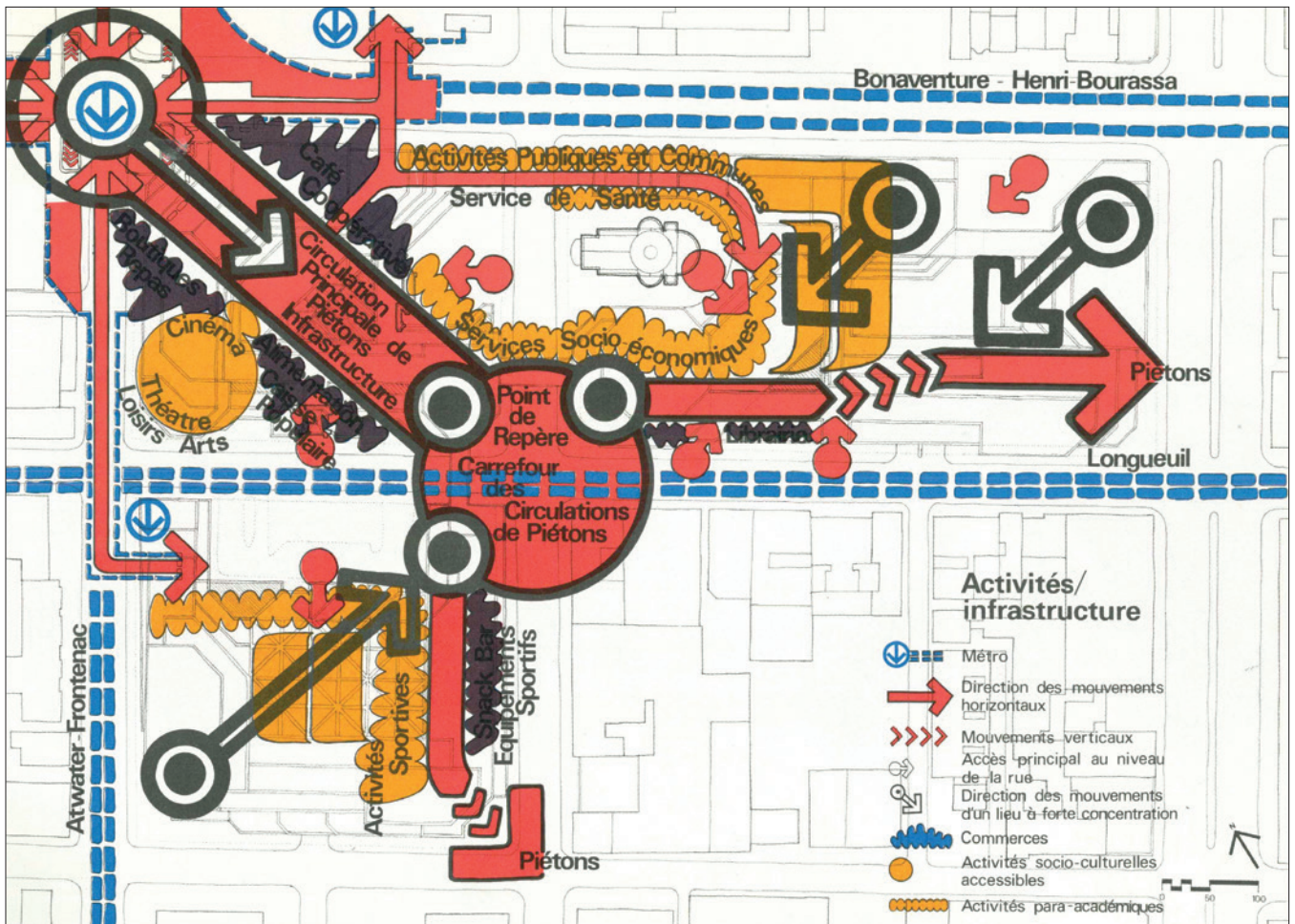
En dessin, la masse du campus est profilée, les gabarits du bâti sont délimités, le nombre d'étages et leurs hauteurs représentés. Les aspects majeurs du projet sont décrits : les systèmes de circulation, piétonnière et de service, et les espaces ouverts.

Le « réseau de circulation piétonnière à l'abri des intempéries » s'organise à partir de « la colonne vertébrale du campus » qui se développe sur deux niveaux ; le premier dans le prolongement de la mezzanine du métro et le deuxième de plain-pied avec les rues. Cet axe de circulation majeur part de l'accès au métro, situé à l'angle sud-ouest de la salle de contrôle centrale de la station, traverse en diagonale le bloc C – le cœur socioculturel du campus – pour rejoindre par un double escalier, fixe et mécanique, l'intersection des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, le « point de repère » et le « carrefour de piétons » de l'ensemble du campus, comme l'illustre le schéma « Activités/infrastructures » et, plus haut, la zone polyvalente. Il est, de plus, connecté au bloc E par un passage souterrain « ample », bordé de commerces, comme d'ailleurs l'ensemble du cheminement principal. Dans le bloc E sont implantés les services alimentaires et l'accès à la bibliothèque et aux activités à vocation de plus en plus exclusivement universitaire, au fur et à mesure de l'éloignement du carrefour.

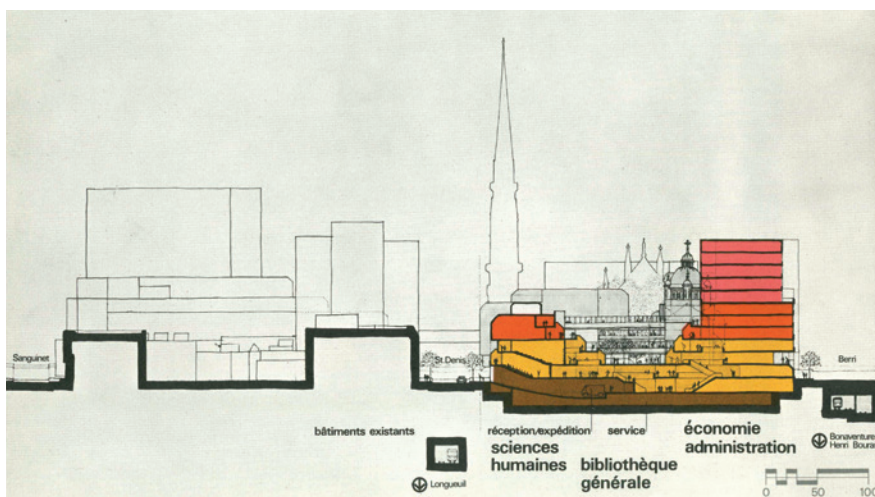
Le texte du plan directeur ne donne aucune précision quant à la facture architecturale du campus, la manière dont la forme articule la fonction et/ou la technique constructive. Cependant, quelques perspectives offrent des indications : une vue de la rue Saint-Denis montre un édifice étagé, au système structural affirmé, formé d'une ossature remplie aux étages de pans opaques ou vitrés, droits ou inclinés, et dégagée au niveau du rez-de-chaussée.



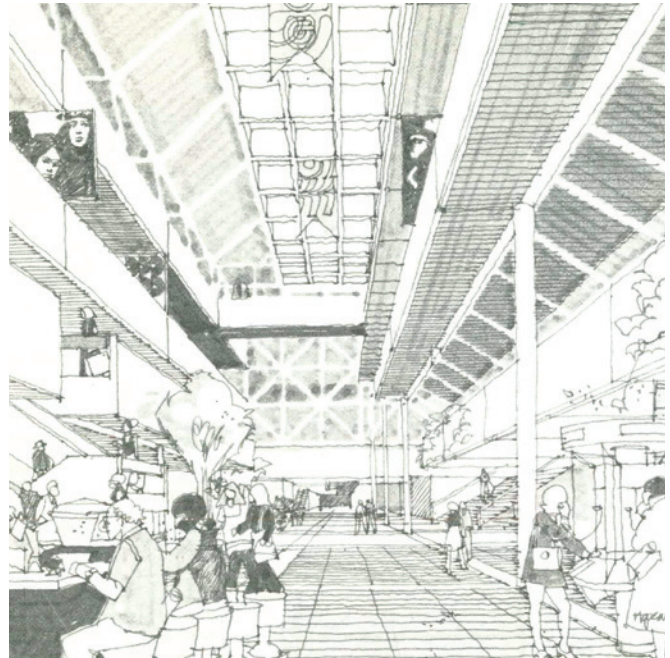
62. Coupe nord-sud de l'ensemble du campus, du boulevard De Maisonneuve au boulevard Dorchester (Consultas 1972, 64).



63. Schéma illustrant les relations entre les activités et les infrastructures (Consultas 1972, 62).



64. Coupe est-ouest du bloc E (Consultas 1972, 65).



65. Illustrations de l'architecture du campus dans le plan directeur (Consultas 1972, 67, 69, 77, 82).

L'architecture des universités : traditions et innovations

L'après-guerre est particulièrement fertile en création de nouvelles universités et en construction de nouveaux campus dans tout l'Occident, y compris au Canada, des ensembles souvent remarquables par leur architecture. Selon l'historien Paul V. Turner, ces années furent marquées par une véritable « explosion éducative », bien qu'« incertaine quant à ses lendemains ». Cette forte croissance de la demande en matière d'enseignement supérieur était liée d'abord au retour des vétérans et, ensuite, au baby-boom. Au début des années 1960, la presque totalité des quelque 2 000 institutions d'enseignement de ce niveau aux États-Unis avaient des plans d'expansion et 200 nouveaux campus étaient planifiés ou en construction (Turner 1984, 249). Parmi ceux-ci, la plupart étaient suburbains, une implantation à l'extérieur de la ville qui s'était imposée outre-Atlantique – alors qu'au XVIII^e siècle, les collèges s'y étaient multipliés –, et qui avait été adoptée en Europe au XX^e siècle (où l'université était née au Moyen Âge). En décembre 1971, des membres de l'équipe de planification de l'UQAM visitèrent une série de campus universitaires récemment construits. Le rapport intitulé *Université du Québec. Planification*, déposé par Consultas en septembre 1972, analyse cinq réalisations récentes : trois campus universitaires européens, un collège américain et le Henry F. Hall Building de l'Université Sir George Williams à Montréal.

L'université et la ville

En Occident, l'université entretient un rapport ambivalent avec la ville, étroit en Europe et distendu en Amérique du Nord. Institution de recherche et d'enseignement aspirant à l'indépendance vis-à-vis des pouvoirs religieux et politique, l'université apparaît en Italie, à Bologne, au tournant du XII^e siècle et son développement est inséparable de celui de la cité, dont elle configurait le cœur. En France, à Paris, au siècle suivant, son essor donna naissance à un quartier, le Quartier latin. En Angleterre, la première université fut instituée à Oxford, en 1214, et elle stimula la création de grands collèges qui sont à l'origine d'un des types bâtis scolaires les plus caractéristiques : le quadrangle.

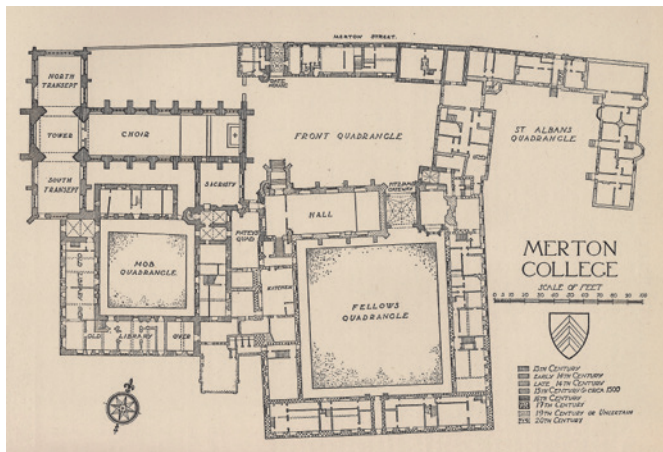
À Paris, à l'époque de sa fondation et de son précoce apogée au XIII^e siècle, l'université se pensait avant tout comme une communauté. Sans pour autant être totalement immatérielle, elle était davantage liée à un quartier qu'à des immeubles : « Décrite comme sans bâtiments spécifiques, l'Université naissante n'en est pas moins enracinée dans l'espace, un espace essentiellement urbain, qui s'oppose à celui des écoles monastiques » (Hottin 2007, 5). L'Université de Paris n'avait pas d'installations propres, l'enseignement se donnait dans les abbayes, les couvents et les églises aux abords de la montagne Sainte-Geneviève, située sur la rive gauche de la Seine. Par contre, aux environs, dans le Quartier latin, les collèges se multipliaient, leurs édifices étant des lieux autant de vie que d'étude.

En Angleterre, à Oxford et à Cambridge, ces « institutions totales » connurent un grand essor, surtout à partir de 1410 alors que tout étudiant devait résider dans un collège. Ces établissements avaient une configuration bâtie bien particulière : l'ensemble des locaux – chapelle, hall où se prennent les repas, assemblée, administration et chambres – s'organisent autour d'une cour fermée par un portail, pour former un quadrangle (Turner 1984, 9-11).

Le modèle culturel de l'université, à la fois communauté éducative et milieu de vie, fut adopté en Amérique du Nord quand, au XVII^e siècle, les premiers collèges furent créés dans les jeunes colonies anglaises. Cependant, ceux-ci se distinguaient par leur localisation champêtre, pastorale plutôt qu'urbaine.

66. Plan du Merton College, Oxford, Angleterre (*The Victoria History of the Counties of England, Oxfordshire* 1954).

67. Quadrangle des fellows du Merton College, 2009.
Architecte inconnu 1602-1610.



Ils étaient érigés à la campagne, en pleine nature, et leurs installations bâties qui se multipliaient étaient isolées les unes des autres : les pavillons se trouvaient implantés dans un espace vert ouvert, un « champ », d'où le vocable de « campus ». Le modèle architectural du quadrangle ne serait adopté aux États-Unis qu'à la fin du XIX^e siècle tandis que l'esprit collégial était revalorisé face au développement des grandes universités. À Yale, entre 1871 et 1899, le vieux campus fut reconfiguré par la construction d'immeubles à sa périphérie. À Princeton, le style gothique-collégial prévalut aussi lors du réaménagement des installations au début du XX^e siècle (Turner, ch. VI).

À Montréal, l'amorce d'un campus se profila en 1843 alors qu'un premier édifice fut érigé pour accueillir les étudiants du collège institué en 1821 selon les dernières volontés de James McGill. L'Arts Building s'élevait au pied du mont Royal, au milieu de la propriété de campagne que l'homme d'affaires avait légué à cette fin et qui serait transformée en un véritable campus après 1855 alors que John William Dawson (1820-1899) était le président de l'institution. À ses frais, ce dernier commanda l'aménagement du terrain, faisant tracer des allées et planter des arbres.

La tradition nord-américaine du campus suburbain

L'historien Michel Baridon rappelle que « dans la langue courante, un campus se définit comme un ensemble immobilier qui comprend des établissements d'enseignement supérieur, des résidences universitaires et des services administratifs » et qui est généralement localisé à proximité d'une grande ville (Baridon 2009, 15). Aux États-Unis, depuis le XIX^e siècle, la planification physique des campus est dominée par trois grands modèles architecturaux : le néoclassique, le pittoresque et le gothique.

Le modèle néoclassique se distingue par ses pavillons implantés selon un plan d'ensemble ordonné et axial, autour d'un espace ouvert, en forme de U ou de fer à cheval. L'Université de Virginie imaginée par Thomas Jefferson vers 1810 en offre un exemple fameux. Le campus est pensé comme un « village académique » dominé par l'édifice de la bibliothèque surmonté d'un dôme et centré sur un *lawn* qu'entourent les maisons des professeurs et les chambres des étudiants. Cette disposition connut une grande faveur alors qu'à la fin du XIX^e siècle apparurent les premières grandes universités américaines modernes, spécialisées, scientifiques et professionnelles. En témoigne le campus de l'Université Columbia à New York dont le plan fut dessiné en 1894 par le grand cabinet d'architectes McKim, Mead and White connu pour ses réalisations de style beaux-arts (Turner 1984, 177-178). Ces architectes signeraient l'agrandissement du siège de la Banque de Montréal (1901-1905) à Montréal.

Au milieu du XIX^e siècle, un nouveau modèle architectural fut introduit par l'architecte du paysage Frederick Law Olmsted (1822-1903) dans le cadre du Land-Grant College Act, voté en 1862 afin de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et le financement des collèges orientés vers la formation pratique. Le



68. *A Westerly View of the Colleges in Cambridge New Haven*, Sidney Lawton Smith, 1916, d'après Paul Revere et Joseph Chadwick 1768.

projet qu'il déposa en 1866 pour le collège de Californie (la future université de Berkeley) n'a rien avoir avec une composition classique, monumentale, rigide et hiérarchisée: le campus se présente comme un parc sillonné de chemins au tracé sinueux, les principaux bâtiments de l'université – d'échelle domestique – étant groupés de manière informelle le long de la route principale et autour d'un *common* à l'exemple d'un village (Turner 1984, 141-142).

En matière d'architecture universitaire, cet univers de référence ne fut pas facilement ébranlé, en dépit de la critique engagée contre l'historicisme stylistique par la revue *Architectural Forum* dès 1931 et des efforts déployés par le Musée d'art moderne (MoMA) de New York en faveur de l'architecture moderne, depuis l'exposition qui popularisa le style international, en 1932 (Turner 1984, 251).

L'université et l'architecture moderne

Plusieurs des « maîtres » de l'architecture moderne dessinèrent des campus, à commencer par Frank Lloyd Wright (1867-1959). La filiation classique, jeffersonnienne, du campus du Florida Southern College (1938-1958) à Lakeland est évidente, l'ensemble étant dominé par un dôme et desservi par un portique. Néanmoins, les tracés orthogonaux et la symétrie y sont délaissés au profit de l'oblique et de plans polyédriques (Riley 1994, 102). Le plan proposé en 1939-1940 par Ludwig Mies van der Rohe (1886-1969) pour le collège de l'Armour Institute – futur Illinois Institute of Technology (ITT) à Chicago – est plus traditionnel; celui-ci s'articule à la morphologie urbaine du quartier, à la rénovation duquel il contribuait. Mais, au lendemain de la guerre, les grandes compositions d'ensemble unitaires furent mises en question, car jugées irréalistes par de nombreux professionnels étant donné l'impossibilité de prévoir les développements à long terme. Ce constat conduisit à privilégier le processus plutôt que le plan et à mettre l'emphasis sur la nécessité d'une planification souple limitée à établir des orientations de croissance. De plus, dès le milieu des années 1960, outre la flexibilité des espaces et donc de l'enveloppe, la fonction « circulation » devint une considération cruciale en matière d'accès automobile et de mouvement des piétons (Turner 1984, 266-267), des préoccupations qui seraient celles des artisans du campus de l'UQAM.

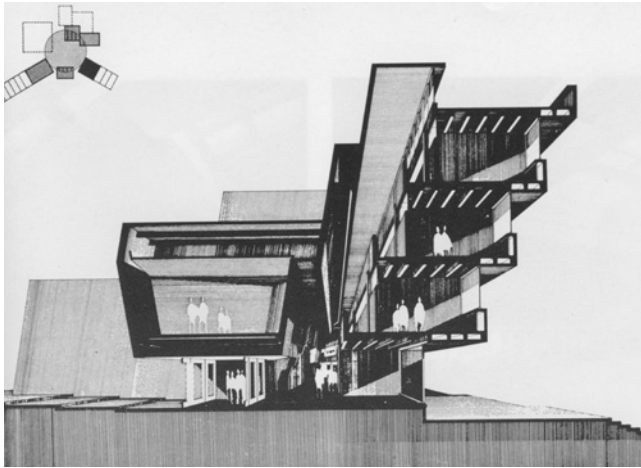
Les premières institutions à privilégier le processus plutôt que la composition d'ensemble furent le Massachusetts Institute of Technology (MIT) et, ensuite, l'Université de Yale, dont les extensions bâties d'après-guerre furent conçues comme autant d'immeubles indépendants. Dans les années 1950 et 1960, l'agrandissement du campus de New Haven se fit sans architecte en chef et avec collaboration des plus grands noms de l'architecture moderne. Dans les années 1950 et 1960, l'agrandissement du campus de New Haven se fit sans architecte en chef; la construction des nouveaux pavillons – qui se distinguent par leur diversité architecturale – réunit la collaboration des plus grands noms de l'architecture moderne. Aussi, cette institution était un véritable « laboratoire architectural » (Turner 1984, 262); son campus, dont les constructions les plus anciennes avaient été érigées sur le modèle du quadrangle, comprend une collection d'édifices modernes remarquables, d'une grande diversité

architecturale. Plusieurs furent récemment restaurés, notamment la Yale University Art Gallery (1951-1953) dessinée par Louis Kahn (1901-1974) et l'École d'architecture (1958-1963) de Paul Rudolph (1918-1997).

Une autre stratégie totalement différente est celle de la mégastucture, un modèle architectural qui s'imposa dans les années 1960 pour concevoir la ville et auquel l'historien Reyner Banham consacra un livre en 1976 intitulé *Megastructure – Urban Futures of the Recent Past*. En référence à l'architecte Fumihiko Maki, le célèbre historien définit cette forme urbaine nouvelle comme « une grande structure dans laquelle toutes les fonctions de la ville ou d'une partie de la ville sont abritées » et qui découle des possibilités technologiques ; d'« échelle humaine massive », elle « inclut une Mega-Form et des unités fonctionnelles discrètes qui s'insèrent dans la grande structure et qui peuvent être changées rapidement ». Banham observe que le Canada développa une « compétence » en la matière, notamment dans le domaine des universités (Banham 1976, 8, 135-140). Dans ce cas, la composition n'est plus le moyen de réguler l'implantation des pavillons ; ceux-ci forment un système intégré par la construction, une construction unifiée par le matériau et la technique, généralement préfabriquée, et ouverte aux changements, ainsi que par la circulation. Par leur échelle, la plupart des mégastuctures universitaires contribuent à redéfinir le paysage.

Au nombre des réalisations précoces de ce genre, Banham retient les installations du Scarborough College (1963-1966), le premier des collèges satellites de Toronto, dont le plan de masse fut élaboré par l'architecte John Andrews (né en 1933). Dans ce projet, l'ensemble des facultés est regroupé dans un seul immeuble implanté sur la crête surplombant la vallée du Highland Creek et structuré par la circulation piétonnière : une rue intérieure sillonne l'édifice formé de deux ailes, longues et étroites, au plan brisé, qui abritent d'une part les sciences et d'autre part les humanités, la jonction étant assurée par une place intérieure carrée, un atrium, cœur de l'institution, sur lequel donnent les services communs (cafétéria, librairie, bibliothèque...) et les bureaux de l'administration. Les façades largement opaques, découlant d'une pédagogie fondée sur l'usage intensif de la télévision, sont devenues emblématiques de cette réalisation tout en béton (Moore-Ede 1971, 24-35 ; Schmertz 1972, 177-180).

Selon Banham, la tendance mégastucturelle canadienne atteint son apogée d'abord avec le campus de l'Université Simon Fraser (1963-1965) à Burnaby, dessiné par les architectes Arthur Erickson (1924-2009) et Geoffrey Massey (né en 1926) en réponse à un concours. Grand pont lancé dans le paysage, reliant les deux sommets d'un mont, le campus est un complexe unique, singulier : les espaces – regroupés par fonction plutôt que par discipline, s'articulent le long d'une épine dorsale qui correspond au cheminement piétonnier principal, ponctué d'une place centrale, la desserte véhiculaire se faisant à un niveau plus bas, à flanc de colline et sous le pont. Ces architectes reprirent le type de la mégastucture pour la conception du campus de l'Université de Lethbridge (Alberta) en 1968. L'immeuble principal est à nouveau conçu comme un grand pont en béton dans le paysage ; il est toutefois de taille plus modeste et de plus habité, l'ensemble superposant logements, salles de cours et bureaux.



69. Coupe de l'aile des sciences humaines et sociales du Scarborough College, Toronto (*The Canadian Architect*, mai 1966, 49).

70. Vue aérienne du Scarborough College, Toronto, 1966.
John Andrews, architecte 1963-1966.



71. Place centrale de l'Université Simon-Fraser, Burnaby, 2012.
Arthur Erickson et Geoffrey Massey, architectes 1963-1965.

72. L'université de Lethbridge, vers 2012.
Arthur Erickson et Geoffrey Massey, architectes 1968.



Suivent le Centennial Hall (1969-1972) de l'Université de Winnipeg, au Manitoba, et le Housing Union Building (1969-1973) de l'Université de l'Alberta, à Edmonton. Le premier regroupe une panoplie de services aux étudiants dans un immeuble qui surmonte le bâti existant afin de trouver sa place sur un campus relativement exigu. Aussi, le Centennial Hall fut qualifié de « saute-mouton » « unificateur » : grande carcasse métallique relativement basse, il relie les anciens pavillons en occupant l'espace entre eux et en créant de nouveaux étages au-dessus d'eux. Son architecture exhibe tous les systèmes techniques, qu'ils soient structurels ou mécaniques, dans un souci d'« honnêteté » vis-à-vis des processus constructifs (Keshavjee 2012, 107-108).

Même fonction connective pour le Housing Union Building de l'Université de l'Alberta des architectes A. J. Diamond et Barton Myers. Mesurant près de

300 mètres de long, l'édifice fut conçu en tant que cœur du campus et lien entre les autres édifices. Une longue galerie intérieure surmontée d'un toit de verre le traverse, sur laquelle donnent boutiques et cafés ainsi qu'aux étages supérieurs, des logements (Banham 1976, 137; Liscombe et Sabatino 2016, 218, 219).

Une autre mégastructure académique qui marqua son époque est celle de l'Université libre de Berlin conçue en 1963 par les architectes Candilis, Josic et Woods dans le cadre d'un concours. Au début des années 1970, seulement une partie du projet était réalisée. Ce campus compte parmi les exemples présentés dans le rapport déposé par Consultas en septembre 1972, à la demande de l'UQAM.

Les précédents du projet du campus de l'UQAM

Le premier chapitre du rapport *Université du Québec. Planification* est consacré aux «Tendances universitaires». Y sont considérés non seulement les orientations nouvelles en matière d'institution universitaire, mais encore les défis auxquels étaient confrontés ceux qui avaient la charge de leur conception: «intégration de l'université au milieu dans lequel elle évolue; flexibilité et adaptabilité des espaces construits; accessibilité à tous (public et étudiants); problèmes d'expansion, efficacité des réseaux de circulation et de services». Y sont ensuite présentées quatre «universités types» à titre d'«exemples d'institutions qui ont joué un rôle significatif dans l'évolution de la planification physique de l'université», étant donné que «plusieurs nouvelles idées [y] ont été présentées». Outre l'Université libre de Berlin, le campus de l'Université de Loughborough, celui de Lyon 2, le Manhattan Community College et le campus urbain de l'Université Sir George Williams à Montréal y sont rapidement analysés (Consultas 1972, 12-15).

Le concept physique de l'Université libre de Berlin développe le principe du *mat-building*, avancé antérieurement par Candilis, Josic et Wood pour la rénovation urbaine de Frankfurt, un projet où la morphologie urbaine est structurée par une grille qui régit la circulation et la construction, voulue flexible dans le temps (Calabuig 2013). Le site de Dahlem choisi est un vaste terrain périurbain, ouvert et en légère pente. Banham souligne le caractère peu emphatique du concept. Le campus se présente comme un immense volume bas, le bâti qui s'élève rarement à plus de deux étages au-dessus du profil du sol étant ponctué de cours et structuré par le réseau orthogonal des corridors, invisible de l'extérieur. La variabilité et le changement sont assurés par un système sophistiqué de cloisons et de panneaux de façade dessiné par Jean Prouvé (1801-1984), des éléments qui s'insèrent dans l'ossature, le tout étant construit en acier et en verre (Banham 1976, 140).

Dans ce cas, le rapport de Consultas relève le «système de planification basé sur les possibilités de croissance»; une grande flexibilité est obtenue grâce à une structure de base, la séparation des circulations de service et piétonnière et la dispersion des activités académiques et para-académiques autour d'espaces ouverts, pouvant être partiellement remplis dans le futur (Consultas 1972, 13).



73. Le Housing Union Building, University of Alberta, Edmonton, vers 2016.
A. J. Diamond et Barton Meyers, architectes 1969-1971.



74. La galerie intérieure du Housing Union Building, University of Alberta, Edmonton, 2011.
A. J. Diamond et Barton Meyers, architectes 1969-1971.

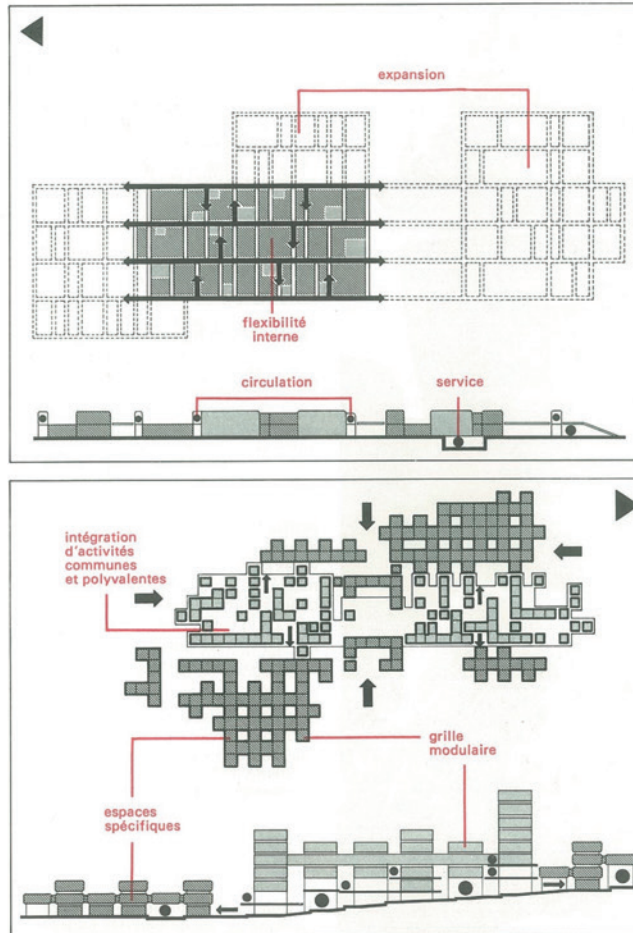
Universités types

Freie Universität Berlin

Le concours ouvert pour la réalisation de cette université a mis en relief la complexité des problèmes qui se posent aux planificateurs.

Les éléments qui marquent la planification de ce campus sont avant tout des réponses aux problèmes esquissés plus haut.

- **Système de planification basé sur les possibilités de croissance**
- **Grille de base permettant l'expansion, la réorganisation et une grande flexibilité à l'intérieur de l'ensemble construit**
- **Circulations:**
quatre axes bidirectionnels et voies secondaires perpendiculaires sur deux niveaux, séparation des circulations piétonnières et de service
- **Le réseau d'activités est caractérisé par un ensemble d'éléments académiques ou para-académiques dispersés donnant sur des espaces ouverts interreliés qui peuvent être partiellement remplis en cours d'expansion**



Loughborough University

L'Angleterre offre de multiples exemples de solutions architecturales intéressantes, telles que: Essex, Bath, Birmingham, East Anglia, qui témoignent d'une volonté d'innovation. Loughborough illustre une telle approche par les solutions apportées aux besoins d'expansion, de changement et de réorganisation.

- **Grille modulaire régissant l'ensemble du campus**
- **Modules types pour les espaces humides**
- **Superposition, sur une base concentrique, des espaces académiques polyvalents et des aires résidentielles**
- **Flexibilité assurée par une continuité physique entre les diverses constructions, préfabriquées et constituées d'unités modulaires**
- **Expansion linéaire**
- **Axe central d'activités communes**

13

75. Les universités types: Freie Universität, Allemagne, et Loughborough University, Angleterre (Consultas 1972, 13).

La Grande-Bretagne connut elle aussi une poussée de constructions universitaires dans les années 1960. Leur architecture, fort différente des anciennes de brique rouge, leur valut le surnom de *plateglass universities*. Ce terme introduit par Michael Beloff dérive de l'importance prise dans ces édifices par les surfaces de verre enserrées dans des ossatures de métal ou de béton. L'Université de Loughborough qui acquit son statut en 1966 est du nombre (WikiMonde). Son plan de masse dessiné par Arup Associates est régi par une grille, comme à Berlin, note le rapport de Consultas une information que nous n'avons pu vérifier, ayant trouvé seulement une photographie de ce campus. Celle-ci montre un édifice à ossature de béton, une construction modulaire et préfabriquée pour une plus grande flexibilité, selon Consultas. Si les activités communes et polyvalentes sont regroupées, les autres sont superposées, retient encore le rapport (Consultas 1972, 13).

Le campus de Lyon 2 à Bron-Parilly se présente comme une construction légère d'une grande transparence, constituée d'une ossature métallique tubulaire que complètent cloisons et panneaux de façade, vitrés ou opaques.

Lyon 2: Bron-Parilly

En France, dans la banlieue de Lyon, nous avons étudié un exemple de campus à caractère urbain dont les caractéristiques d'intégration au milieu méritent d'être soulignées.

Cette université vient s'inscrire dans l'axe de développement de l'agglomération lyonnaise et, par sa conception, cherche à devenir un des éléments structurants du secteur et à y remplir un rôle d'animation. L'organisation interne est axée sur la souplesse et la polyvalence d'utilisation des différents espaces. D'autre part, une des particularités de ce projet réside dans le fait qu'une voie publique pour piétons traverse de part en part le complexe universitaire. Cette voie relie l'université à des ensembles d'habitation, des centres commerciaux et des parcs. Elle constitue le seul lien piétonnier entre ces divers éléments.

Technologiquement, la préfabrication légère totale est utilisée comme réponse aux besoins de flexibilité.

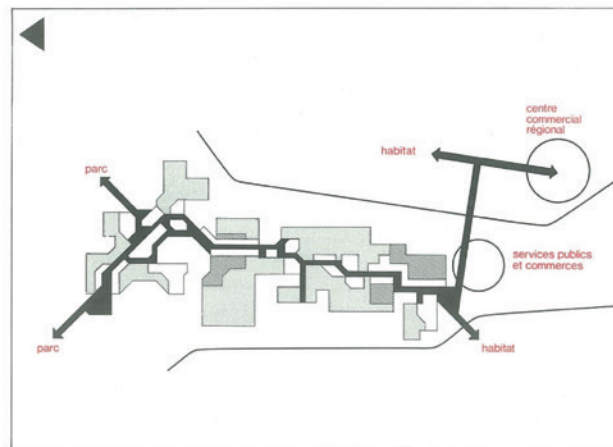
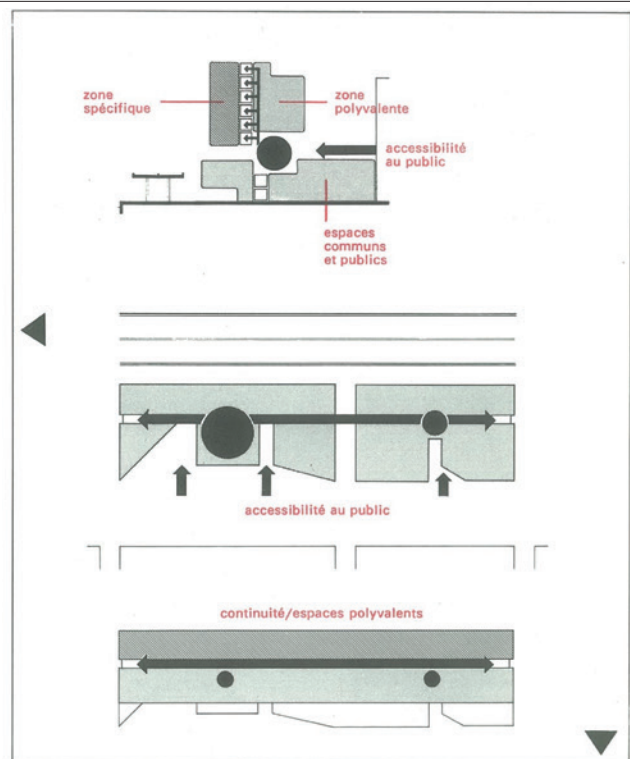
- **Intégration de l'université à la vie du quartier**
- **Espaces communs, récréatifs ou culturels greffés sur la voie piétonnière**
- **Perméabilité du campus**
- **Échelle humaine**
- **Préfabrication totale légère**
- **Flexibilité**
- **Rapidité de réalisation**

Cependant, la grande majorité de ces universités demeurent suburbaines.

Manhattan Community College

Parmi les récentes manifestations de cette évolution vers un retour à l'université urbaine, les "Community Colleges" américains représentent pour nous des cas particulièrement significatifs. L'objectif de base est de répondre à la fois aux besoins des étudiants et à ceux de la communauté urbaine. Arrêtons-nous au plus caractéristique de ces collèges.

Ce projet est particulièrement intéressant dans le cadre de l'étude de l'UQAM, car la similitude entre les deux organismes est considérable: situation en plein centre-ville, volonté de ne pas briser la texture urbaine, accessibilité au public, importance des espaces ouverts pensés en fonction de la collectivité et des étudiants.



- **Intégration urbaine**
- **Aucune barrière physique ou symbolique entre le collège et la collectivité**
- **Avant-postes dispersés dans la région métropolitaine**
- **Activités de participation, utilisation informelle et facilité d'accès**
- **Mini-campus multi-fonctionnel ouvert 24 heures par jour**
- **Variété d'espaces ouverts accessibles à tous**
- **Échelle humaine**
- **Rénovation du quartier**

14

Démontable, ce système permet à l'ensemble d'évoluer dans le temps. Le film conservé par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et datant de l'ouverture du site, en 1971, nous apprend que la programmation de cette université « expérimentale », « pilote », fut établie par ses futurs usagers et que son campus fut conçu de manière à être partie intégrante de la cité, ici, en devenir. En effet, celui-ci est localisé en périphérie de la ville, à proximité d'un échangeur routier.

Le rapport de Consultas retient ce campus pour son intégration à la vie de quartier, ses espaces communs, récréatifs ou culturels, greffés sur la rue piétonnière qui le traverse de part en part, sa perméabilité et son échelle humaine ainsi que pour la préfabrication totale de son système de construction. Il souligne par contre son implantation suburbaine, comme les deux précédentes, à la différence des cas suivants (Consultas 1972, 13).

76. Les universités types : Université Lyon 2, France, et Manhattan Community College, États-Unis (Consultas 1972, 14).

Le premier campus urbain cité en exemple est celui du Manhattan Community College. Le rapport Consultas retient sa forte intégration urbaine – « aucune barrière physique ou symbolique » ne s'élevant entre le collège et la collectivité –, de même que sa contribution à la rénovation du quartier. Est soulignée par le dessin l'organisation en coupe de l'ensemble, où les espaces communs et publics sont abrités dans un basilaire surmonté d'une barre d'une demi-douzaine de niveaux, l'accès principal se faisant à l'articulation des deux. Par ailleurs, les étages supérieurs juxtaposent zone spécifique et zone polyvalente.

L'autre campus urbain analysé est celui de l'Université Sir George Williams (aujourd'hui l'Université Concordia), à Montréal. Le Henry F. Hall Building (1966, Ross, Fish, Duschenes & Barrett) est un immeuble en hauteur de 12 étages érigé du côté nord du boulevard De Maisonneuve, non loin de la rue Guy.

Le rapport de Consultas souligne la concentration des activités en un même lieu et le système de circulation verticale qui permet leur répartition efficace, d'autant plus que les étages supérieurs sont polyvalents. Si l'effet positif sur le quartier est noté, par contre la fermeture de l'immeuble, son « étanchéité » au niveau du rez-de-chaussée est déplorée, car elle entraîne une sous-utilisation des espaces communs (Consultas 1972, 15).

Nous n'avons pu documenter plus avant le Manhattan Community College, n'ayant trouvé aucune information sur les édifices datant des années 1960 de cet établissement. Par contre, dans le livre *Campus: An American Planning Tradition* (Turner 1984), le chapitre portant sur les campus d'après-guerre consacre quelques paragraphes aux collèges urbains.



77. Le pavillon Henry F. Hall de l'Université Sir George Williams (aujourd'hui l'Université Concordia), Montréal, 1970.
Ross, Fish, Duschenes & Barrett, architectes 1966.

Retour aux campus urbains

Le rapport de Consultas note « un retour à l'université urbaine », notamment dans le cas des « *community colleges* » américains, dont celui de Manhattan est un exemple des plus intéressants vu sa similitude avec l'UQAM. Tous deux sont situés en plein centre-ville. En ce qui concerne les *community colleges*, ou *junior colleges*, Turner observe que ces établissements connurent la croissance la plus rapide dans les années 1960 et 1970. Il les qualifie de plus de « *commuter's colleges* », leurs étudiants étant des navetteurs, une condition ayant plusieurs conséquences, notamment sur leur localisation, proche de la population à desservir, et sur leur planification physique. L'absence de résidences est vue comme un danger pour l'esprit collégial, qui constitue le ciment des institutions vouées à la formation intellectuelle et professionnelle des jeunes aux États-Unis, depuis l'époque coloniale (Turner 1984, 286). Aussi, dans les nouveaux projets, une attention toute particulière est portée aux dispositions susceptibles de stimuler les contacts entre étudiants et enseignants et de favoriser la vie sociale.

Le plan d'ensemble de tels collèges s'articule généralement autour d'une place centrale ou d'une rue intérieure ou extérieure. Dans le cas où l'espace fait défaut, c'est-à-dire en ville, leur campus est structuré autour d'un espace vertical plutôt qu'horizontal. C'est le cas du campus urbain du Miami-Dade Community College (aujourd'hui, Miami Dade College) en Floride conçu autour d'un atrium sur lequel s'ouvrent la circulation et les espaces publics. Par ailleurs, pour retrouver l'esprit collégial, l'Université d'État de Cleveland en Ohio construisit un centre universitaire (1971-1974, Don M. Hisaka and Associates) regroupant divers services aux étudiants. Un coin de ce bâtiment est occupé par un grand volume largement vitré, de six étages, qui fonctionne comme une sorte de campus intérieur (Turner 1984, 291-292). Autre exemple cité par Turner, la place créée au pied des nouveaux édifices du Hunter College, construits en 1970-1971 à l'angle de l'avenue Lexington et de la 68^e rue à New York, qui devait donner un cœur aux installations dispersées dans plusieurs immeubles en hauteur.

Par sa localisation en ville, plutôt qu'à sa périphérie, le campus de l'UQAM renoue avec une tradition, celle des premières universités européennes, qui est aussi celle de la première université francophone au Québec, autant en ce qui concerne ses installations les plus anciennes dans la capitale, Québec, que celles dans la métropole. Il se distingue donc des implantations nouvelles les plus récentes, que ce soit le campus de l'Université de Montréal dessiné par Ernest Cormier pour le flanc nord du mont Royal en 1925, celui de l'Université Laval localisé à Sainte-Foy, tracé en 1948 par l'architecte Édouard Fiset (1910-1994), ou celui de l'Université de Sherbrooke dessiné par l'urbaniste Jean-Claude La Haye. À l'exemple de plusieurs autres campus des années 1960, deux aspects dominèrent la planification physique de l'UQAM : l'efficacité de la circulation, des liaisons entre les différentes fonctions internes et avec son environnement, et la flexibilité des installations afin qu'elles puissent s'adapter à un avenir incertain.



78. Le University Center, Cleveland State University, Cleveland, vers 1984.

Don M. Hisaka & Associates,
architectes 1971-1974.

Le projet architectural du campus de l'UQAM

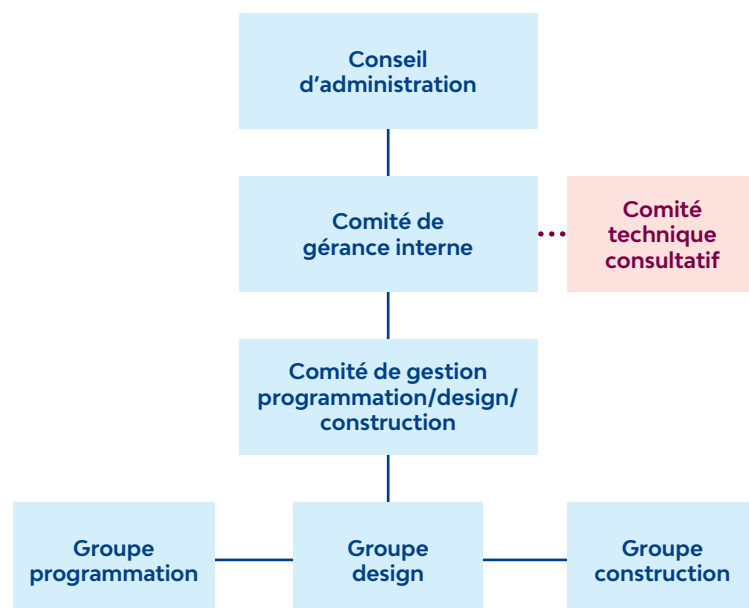
Le plan directeur du futur campus ayant été adopté le 26 septembre 1972 par le conseil d'administration de l'UQAM (UQAM, « Résolution 72-A-339 »), le moment était venu d'élaborer le projet d'architecture. Le temps pressait, la livraison de la phase I de construction était prévue pour l'automne 1975 (Consultas 1972, 85). Pour amorcer cette étape décisive, il fut décidé de poursuivre la collaboration avec l'architecte Dimitri Dimakopoulos (UQAM, « Résolution 72-A-340 ») et de créer un poste de directeur général du projet du nouveau campus pour compléter sa planification et mener à bien sa construction (UQAM, « Résolution 72-A-340 »). Le projet étant subventionné et financé par le ministère de l'Éducation, à l'exception des surfaces vouées aux commerces, il devait se plier aux normes de la DGES, à l'approbation de laquelle étaient soumis le budget et les plans. Celle-ci accepta officiellement le principe de la construction de la phase I du campus le 28 novembre 1972 (UQAM, DGCNC, « Historique », janvier 1974, 2). Dès lors, l'UQAM pouvait donc aller de l'avant. Au cours des premières semaines de la nouvelle année, elle procéda à l'engagement des professionnels, architectes et ingénieurs, les contrats étant ratifiés le 1^{er} février (UQAM, « Résolution 73-A-370 »). Les esquisses préliminaires, attendues pour juin 1973, furent finalement déposées fin août et les esquisses définitives un an plus tard.

La Direction générale de la construction du nouveau campus

Lors de la réunion spéciale du conseil d'administration du 26 septembre 1972, fut accepté « un mode d'organisation globale en vue de l'implantation du campus ». Le pivot de cette structure était le comité de gérance interne, courroie de transmission des propositions et des décisions entre le conseil d'administration et les professionnels engagés pour mener à bien le projet. Cette instance, qui assurait le contrôle du développement des opérations placé sous la responsabilité d'un directeur général, chapeautait le comité de gestion. Ce comité bipartite, où siégeaient ses représentants ainsi que ceux des professionnels, devait coordonner l'élaboration des plans et devis. Par ailleurs, le comité de gérance interne et la direction de la construction étaient conseillés par un comité technique consultatif regroupant en principe des experts en architecture, en génie et en sociologie ainsi qu'un représentant de l'UQ, un professeur et un étudiant (UQAM, DGCNC, « Code de procédure », 1973). Formé de personnes extérieures au projet, il avait pour fonction d'être une « caution supplémentaire » et devait être convoqué à des moments clés pour se prononcer sur les esquisses préliminaires et définitives et les plans d'exécution (UQAM, « Résolution 72-A-361 »).

Cependant, à la lecture des documents conservés par le Service des archives de l'UQAM, il n'est pas aisé de suivre les travaux de ces comités, car les dénominations annoncées dans le Code de procédure ne correspondent pas à celles reprises dans les intitulés des procès-verbaux, à l'exception de ceux du comité technique consultatif. Aucune trace à proprement parler des comités de gérance et de gestion. Par contre, des comptes rendus d'un comité de régie, d'une table ronde de design et des assemblées de coordination sont conservés.

Aux assemblées de coordination, qui étaient les plus nombreuses, leur rythme étant quasi hebdomadaire tout au long du projet et du chantier, participaient



79. Organigramme des comités mis sur pied pour encadrer l'élaboration du projet et la construction du nouveau campus de l'UQAM.

des représentants de la gérance interne et des professionnels. En fonction du sujet traité – protection contre l'incendie, normalisation et sécurité, servitude du métro, etc. – s'y joignaient des consultants et des représentants des organismes extérieurs concernés, tels le Service de l'habitation et de l'urbanisme ou celui d'incendie de la Ville de Montréal, la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal (CTCUM) et le Bureau des transports.

Des représentants de la direction de l'UQAM forment le comité de régie; le recteur, les vice-recteurs et les doyens y participent de manière plus ou moins régulière, ainsi que des membres du Service de programmation. Ses procès-verbaux embrassent une période allant du 15 avril 1973 au 23 avril 1974. Le but du comité est d'établir la programmation des locaux en vue de l'élaboration des esquisses. Lors de la première rencontre, l'équipe présenta les organigrammes « mis au point à partir des informations recueillies auprès des services intéressés pendant de nombreuses séances de travail ». À cette occasion, le recteur souligna la nécessité que la programmation ajustée soit « une hypothèse plausible pour permettre aux architectes de finaliser les esquisses préliminaires » (UQAM, DGCNC, Comité de régie, 15 mai 1973).

Autour de la table ronde design se retrouvaient les architectes, les ingénieurs et des membres du Service de programmation, voire de l'équipe responsable des échéanciers et des budgets. Ses réunions eurent lieu du 17 avril au 11 septembre 1973, donc uniquement au moment de l'élaboration des esquisses préliminaires, et elles visaient à assurer une bonne coordination entre les professionnels lors de cette étape cruciale.

Mentionnons qu'André A. Robillard, le président de Consultas qui avait coordonné l'élaboration du plan directeur, fut nommé directeur général de la construction du nouveau campus le 30 octobre 1972. Dans sa tâche, il était secondé par Bernard Langlois, coordonnateur du projet, par Guy Gauthier, coordonnateur des échéanciers et des budgets et par Louis Savard, coordonnateur de la programmation (*Plani-Campus* 4, 11). André A. Robillard n'était pas le seul professionnel associé au projet depuis 1971 à être engagé par l'UQAM en vue de l'élaboration du projet de construction.

Les professionnels

Dimitri Dimakopoulos qui, dans le cadre de l'élaboration du plan directeur par Consultas avait été en charge du design urbain et de l'architecture, fut engagé à titre de coordonnateur du projet (UQAM, CA, 1^{er} février 1973). Cependant, cette fois, il formait un consortium avec ses confrères de l'agence Jodoin, Lamarre, Pratte, reconnue pour livrer les projets dans les temps et dans le respect du budget (Entrevue Lamarre). Nous retrouvons encore les ingénieurs en structure Nicolet, Carrier, Dressel, tout comme ceux en mécanique, électricité et communications, Langlois, Crossey, Bertrand, qui partageaient leurs mandats à cette étape; dans le cas des premiers, avec la firme Régis Trudeau et, dans le cas des seconds, avec St-Amand, Vézina, Vinet, Brassard. Les architectes Jean-Marie Roy et Fernand Tremblay furent aussi consultés. Nous avons

présenté l'architecte Dimitri Dimakopolous dans le chapitre portant sur le choix du site. Arrêtons-nous aux autres professionnels.

Connu sous la dénomination NCK depuis 1984, le bureau Nicolet, Carrier, Dressel et Associés fut créé en 1969. Roger Nicolet (né en 1931), diplômé de l'École polytechnique fédérale de Zurich en 1954 et de l'École polytechnique de Montréal en 1956, œuvre à titre d'ingénieur en pratique privée depuis 1964 et obtint un premier contrat lié à la construction de la Place Bonaventure (1963-1967) à Montréal. Le nom de la firme est associé à de très nombreux projets d'envergure à Montréal, au Canada et à l'étranger, entre autres, le Village olympique (1976) et la Place Montréal Trust (1988), dans la métropole, la Royal Bank Plaza (1976) et la tour du CN (1973-1976), à Toronto, et la pyramide du Louvre (1983-1988), à Paris. Jacques Chartrand (né en 1938), diplômé de l'École polytechnique de Montréal en 1961 et du Massachusetts Institute of Technology (MIT) en 1962, qui avait rejoint la firme en 1969 et était devenu associé en 1978, fut l'ingénieur principal dans le cadre du projet du campus de l'UQAM, à la suite du départ de son confrère Maurice d'Arcy de chez Régis Trudeau et Associés (Entrevue Chartrand).

De la fin des années 1960 date aussi la création de la firme d'ingénieurs en structure Régis Trudeau et Associés, enregistrée en 1967. Elle collabora à plusieurs projets dans le domaine de l'éducation. En juin 1973, elle fut engagée par la Ville de Montréal pour dessiner les plans de structure du Stade olympique (1972-1976) de Montréal (Vanlaethem 2017, 64).

Quelques mots au sujet des experts siégeant au sein du comité technique consultatif, en moins grand nombre que prévu : Jean-Marie Roy (1925-2011) et Fernand Tremblay (né en 1925). Depuis 1966, le premier, diplômé de l'École des beaux-arts de Montréal en 1953, œuvrait au sein de l'agence Gauthier, Guité, Roy établie à Québec. Au début des années 1970, pour l'Université Laval, la firme venait de terminer le pavillon de l'Éducation physique et des sports (1969-1971) sur le campus de Sainte-Foy de l'Université Laval, et elle avait aménagé le siège social de la toute nouvelle Université du Québec dans l'édifice Delta, toujours à Sainte-Foy. Antérieurement, de 1963 à 1965, Roy avait coordonné pour 16 communautés religieuses les projets des deux campus intercommunautaires situés à Saint-Augustin-de-Desmaures, pour lesquels il avait de plus réalisé plusieurs pavillons.

L'architecte Fernand Tremblay était installé à Sainte-Foy depuis que l'agence qu'il avait fondée à Jonquière en 1958, avec son confrère Evans St-Gelais (1928-2012), avait obtenu un contrat majeur dans la capitale : les édifices H et J (actuellement l'édifice Jean-Talon, 1967-1971) sur la colline Parlementaire. Originaires tous deux de la région du Lac-Saint-Jean, ils s'étaient rencontrés à l'École des beaux-arts de Montréal, dont ils étaient diplômés en 1955. Sur les campus intercommunautaires de Saint-Augustin-de-Desmaures, St-Gelais et Tremblay, architectes, avait réalisé plusieurs pavillons. Plus récemment, la firme avait été chargée de la construction de la bibliothèque sur le campus de l'Université Laval, le pavillon Jean-Charles-Bonenfant (1966-1968).

L'agence Jodoin Lamarre Pratte et Associés, architectes



80. L'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Longueuil, s.d.
Jodoin, Lamarre, Pratte,
architectes 1964-1965.



81. Atrium de l'école polyvalente Jeanne-Mance (aujourd'hui l'école secondaire Jeanne-Mance), Montréal, s.d.
Jodoin, Lamarre, Pratte,
architectes 1967-1970.

La monographie publiée à l'occasion du jubilé de l'agence Jodoin Lamarre Pratte et Associés, architectes, témoigne de l'ampleur de sa production, notamment dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la santé. La firme fut fondée en 1958 par des diplômés en architecture de l'École des beaux-arts de Montréal : Bernard Jodoin (1928-1991) sorti en 1953, Gérard Pratte (1929-2014) en 1954, Denis Lamarre (né en 1933) et Pierre W. Major (né en 1930) en 1956, tout comme Jacques Carrière (né en 1932) (Giraldeau, 63), qui fut le quatrième associé de 1963 à 1971. Si les débuts de la firme furent jalonnés de petits contrats de construction, de rénovation et de réaménagement, des années 1960 datent les premiers projets d'importance. À l'époque, l'envol de la carrière de bien des architectes au Québec était lié aux commandes passées par l'Église catholique et le secteur de l'enseignement. Au milieu de la décennie, l'agence signa trois lieux de culte : l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (1964-1965), à Longueuil, Saint-Fabien (1965-1966) et Marie-Reine-des-Cœurs (1965-1966), à Montréal.

Pour la Commission scolaire de Pointe-aux-Trembles, elle construisit une vingtaine d'écoles. Par ailleurs, en 1967, elle réalisa l'École polyvalente Jeanne-Mance et, en 1970, la bibliothèque du Cégep de Saint-Laurent. Mais rapidement, elle s'était imposée auprès des institutions d'enseignement supérieur.

Dès 1962, l'Université de Montréal retint les services de l'agence pour la

réfection et l'aménagement de la tour de l'immeuble principal du campus de la montagne, conçu par l'architecte Ernest Cormier à la fin des années 1920. Cette collaboration persista dans le temps ; suivirent l'avant-projet de la Faculté des sciences (1964), la réalisation du laboratoire René-J.-A. Lévesque (1968), du pavillon Samuel-Bronfman (1982-1988), en collaboration avec Dimitri Dimakopoulos, et de plusieurs autres édifices, en consortium. Toujours sur le flanc nord du mont Royal, Jodoin, Lamarre, Pratte était chargé de l'agrandissement de l'immeuble de l'École polytechnique de Montréal (1972-1993), un chantier de longue durée.

L'élaboration des esquisses préliminaires

Les esquisses préliminaires conservées au Service des archives de l'UQAM datent du 20 août 1973 et se présentent sous la forme d'un cahier de 10 feuilles figurant les vues en plan de la première phase du campus, à l'échelle 1/32". Aucune élévation, aucune coupe n'est incluse. Par contre, une maquette de volume, dont des photographies sont conservées, avait été réalisée. Pour suivre le processus d'élaboration des esquisses préliminaires et avoir une idée des enjeux que cette étape comportait et des hésitations qu'elle impliqua, seuls des documents textuels sont disponibles, aucun autre dessin n'ayant été retrouvé, même pas la première version du projet présentée en juin. Nos sources principales sont les procès-verbaux des assemblées de coordination, dont la première date du 14 février 1973, et ceux des réunions du comité technique consultatif, réuni dès le 6 avril, et de la table ronde design, convoquée quelques jours plus tard.

Mentionnons qu'alors, la programmation technique détaillée du nouveau campus n'était pas terminée ; elle était attendue pour le 10 mai (UQAM, DGCNC, Table ronde design, 17 avril 1973). Le 25 mai, le Service de programmation transmet le dossier final aux architectes, qui avaient reçu des données partielles depuis mars (UQAM, DGCNC, « Historique », janvier 1974, 2). La programmation du nouveau campus visait à l'analyse quantitative et qualitative de chacune des catégories de locaux et à l'examen de leurs relations, des données établies à la suite des informations recueillies auprès des divers services au cours de nombreuses séances de travail (UQAM, DGCNC, Comité de régie, 15 mai 1973, 2). Certains aspects étaient particulièrement litigieux.

Dès le 15 mai, au sein du comité de régie, le sujet des bibliothèques fut discuté : vu l'exiguïté du bloc C, fallait-il regrouper la bibliothèque des arts et la bibliothèque centrale dans le bloc E (futur pavillon Hubert-Aquin) ou conserver la première à proximité des autres locaux des secteurs des arts et des lettres, comme prévu au plan directeur ? Lors de cette réunion, à la suite d'une rencontre avec le directeur du Grand théâtre de Québec (inauguré en janvier 1971), il fut décidé d'abandonner l'idée d'un grand théâtre au profit d'un auditorium et d'un petit théâtre expérimental. Autre interrogation : les services des Affaires étudiantes devaient-ils être assumés par l'UQAM ou intégrés au projet de centre local de services communautaires (CLSC) du ministère des Affaires sociales ? Pour quelques autres fonctions, la question de la décentralisation fut aussi posée. L'architecte Dimitri Dimakopoulos avança l'idée de disperser les studios d'art à travers le campus pour le rendre plus vivant, une solution à laquelle s'opposa le recteur Maurice Brossard (UQAM, DGCNC, Comité de régie, 3 juillet 1973). Par contre, les vestiaires et les services alimentaires le furent, avec un seul point de repas complets, doté d'une cuisine et localisé dans le bloc C (UQAM, DGCNC, Comité technique consultatif, 14 mai 1973).

Mais avant de pouvoir proposer un projet traduisant la programmation, il fallut régler certains problèmes avec la DGES du ministère de l'Éducation, d'une part, et la CTCUM, d'autre part, ce qui fut fait dans les premiers mois de 1973.

Il fallut obtenir l'approbation officielle de la DGES sur la composition de la phase I de l'UQAM ainsi que sur le budget et l'échéancier de construction du

campus. Pour établir le nombre de pieds carrés que l'UQAM était autorisée à bâtir, il fallut s'entendre sur la prévision du nombre d'étudiants et les normes applicables pour traduire cette estimation en surface. Sur la base des documents déposés par l'UQAM en juillet 1972, il fut établi le 28 novembre 1972 que la première phase aurait une superficie nette d'environ 530 000 pieds carrés. Par la suite, la discussion porta sur le budget et l'échéancier qui étaient fonction du mode de construction phasée ou non. Les négociations furent ardues vu l'écart existant entre les estimations de l'UQAM et celle de la DGES (UQAM, DGCNC, « Rapport », 2 novembre 1973). Cette situation conduisit à revoir les esquisses préliminaires afin de réduire les coûts.

De février à mai 1973, une bonne demi-douzaine d'assemblées de coordination, à laquelle participaient des représentants du Bureau de transport, de la CTCUM et de la Ville, furent consacrées à préciser les contraintes liées au métro. Le plan directeur souligne l'ampleur de l'empiétement des structures souterraines de la station Berri-De Montigny (aujourd'hui Berri-UQAM) sur le terrain de l'UQAM (Consultas 1972, 41). Aussi fut rapidement posée la question à savoir combien d'étages celles-ci pouvaient porter, en plus de celle des dimensions du percement du mur périphérique pour établir le raccordement avec le campus. Si des ouvertures de 10 à 20 pieds pouvaient être réalisées n'importe où, l'équipe du projet fut informée que les fondations pouvaient supporter seulement deux ou trois étages supplémentaires (UQAM, DGCNC, Assemblée, 15 février 1973), et non pas quatre ou cinq comme escompté (27 février 1973). Mais le problème majeur découlait de la servitude de 8 000 pieds carrés qui grevait le coin nord-est du quadrilatère C, où émergeait un monte-charge et était aménagé un stationnement dédié à l'entretien du réseau et à l'approvisionnement des commerces. Ces « entraves » ajoutées à celles liées à la conservation partielle de l'église Saint-Jacques réduisaient sérieusement la surface utile du terrain. Aussi, l'UQAM envisagea de déménager la servitude (27 février 1973), une proposition bien reçue par la Commission des transports et finalement retenue, malgré que son déplacement à l'est de la rue Berri avait été un moment envisagé (7 mars 1973).

La programmation des commerces nécessita le recours à un consultant extérieur : la firme REDMA Associés Limitée. Nous lui connaissons des études sur le cadrage des espaces industriels de la rive sud de Québec (1976), sur les incidences socio-économiques de la mise en application de la norme de salubrité et sur la Voie maritime et ses incidences régionales (1979) (WorldCat). REDMA déposa son rapport le 11 mai 1973, à la suite d'une rencontre avec la direction de l'UQAM. Le document d'une petite centaine de pages comprend une étude de marché, une exploration des modes de gestion de la zone commerciale et une étude de sa rentabilité.

Une question restait à préciser avec la Ville de Montréal ; celle des alignements des pavillons. Ce sujet était particulièrement délicat aux abords de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, d'autant plus que, dans ce cas, il fallait négocier avec ses propriétaires, les Sulpiciens. Une réunion eut lieu au Service de l'habitation et de l'urbanisme le 9 mai 1973. La Ville imposa un recul minimal de 10 pieds sur la rue Saint-Denis de manière à dégager le clocher de l'église Saint-Jacques (UQAM, DGCNC, Table ronde design, 15 mai 1973).

La programmation des commerces

L'étude de marché contenue dans l'« Analyse de la zone commerciale » produite par REDMA, démontre la viabilité des 60 000 pieds carrés de commerces prévus au plan directeur, leur clientèle potentielle étant estimée à 55 000 personnes. Ce chiffre avait été établi en comptabilisant les habitants vivant à au plus une dizaine de minutes de marche du campus, c'est-à-dire dans le secteur délimité par les rues De Bleury et Sherbrooke, l'avenue Papineau et la rue Notre-Dame, ainsi que les étudiants, professeurs et auxiliaires de l'enseignement utilisateurs du campus en 1976. Il est jugé d'autant plus convaincant que les voyageurs en transit n'étaient pas pris en compte. Un exemple plusieurs fois cité dans le rapport REDMA est la Place Ville Marie, dont la galerie de boutiques présente un ratio pieds carrés/nombre de personnes desservies moins avantageux que celui du campus (REDMA 1973, 7). Sont de plus considérés les opinions des commerçants du quartier qui, interrogés, s'étaient montrés des plus optimistes quant au potentiel commercial du secteur vu l'amélioration des affaires depuis deux ans, un constat partagé par le consultant. La construction de la Place Dupuis et de la Place Desjardins atteste non seulement de la confiance des investisseurs, mais encore contribue à la diversification de la clientèle par l'ajout des personnes fréquentant les bureaux, des gens d'affaires, mieux nantis (REDMA 1973, 10). À cet égard, l'exemple du Henry F. Hall Building de l'Université Sir George Williams dans l'Ouest de la ville est vu comme un précédent encourageant.

L'étude précise les genres de commerces les plus intéressants à implanter ; ils touchent principalement l'alimentation, l'habillement et les services. Une gamme variée est déclinée, allant du casse-croûte et de l'épicerie licenciée à la pharmacie et à la succursale de banque,

en passant par la quincaillerie et la galerie d'art. Pour chacun, les surfaces brute et nette sont quantifiées, en privilégiant les petits commerces plutôt que les grands. De plus, une fourchette de loyers est établie (REDMA 1973, 14-19). La dimension optimale de la zone voisine les 60 000 pieds carrés, 40 000 étant le minimum pour assurer une meilleure répartition des frais fixes, 80 000 le maximum, soit près de 5 % de la surface totale du campus. Ce plafond est fixé afin d'éviter une hausse de la taxe municipale (REDMA 1973, 43).

En ce qui concerne l'implantation, l'étude préconise la dispersion des commerces, les localisations les plus attrayantes étant les coins des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis et en bordure de la dernière, dont néanmoins seule la portion sud serait favorable. En sous-sol, il est proposé que la galerie commerciale de la mezzanine du métro soit prolongée dans les blocs C et E et qu'une sortie soit prévue à la hauteur du restaurant-bar Le Vieux Munich, un des attraits du quartier situé à l'angle du boulevard Dorchester. De cet établissement nocturne dépendrait une bonne part du succès des commerces le long de la rue Saint-Denis, néanmoins jugé incertain. Aussi, une attention particulière devrait être apportée à leur choix et à leur décoration.

Pour l'exploitation, trois formules sont envisagées : cession à une corporation existante, création d'une corporation autonome ou exploitation par l'UQAM. Si la première est rejetée a priori, la rentabilité n'étant pas le critère déterminant de l'opération, la seconde constitue un handicap en regard des taux d'emprunt hypothécaire (REDMA 1973, 41). C'est donc la troisième qui est retenue. Pour résumer, le rapport REDMA recommande l'intégration d'une zone commerciale diversifiée de 60 000 pieds carrés au campus et de la gérer à l'interne.

Les matériaux

Un nombre restreint de documents témoignent du choix des matériaux. Au cours de l'été, le sujet fut amplement discuté au sein des assemblées de coordination. Cependant, bien en amont, au moment de l'élaboration du plan directeur, André Boulet avait souligné l'importance de tenir compte de l'entretien dans le choix des matériaux (Consultas Comité technique conjoint 8 mai 1972).

Le 18 juillet, les architectes déposèrent une liste préliminaire des matériaux de construction et de finition. La lecture des procès-verbaux (UQAM, DGCNC, Assemblée de coordination, 18 et 25 juillet, 8 et 15 août 1973) permet de cerner certaines des exigences du maître d'ouvrage. Ainsi, était souhaité que les surfaces minérales exposées, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, soient en béton, en pierre reconstituée ou naturelle, qu'elles ne soient pas trop rugueuses et ne présentent pas de cannelures à angle vif afin d'éviter les accidents; étaient privilégiés les finis lisses, résistants aux chocs, et les joints ne devaient pas être en creux afin de faciliter l'entretien. La brique à chaux ou de ciment ne devait pas être apparente à l'extérieur.

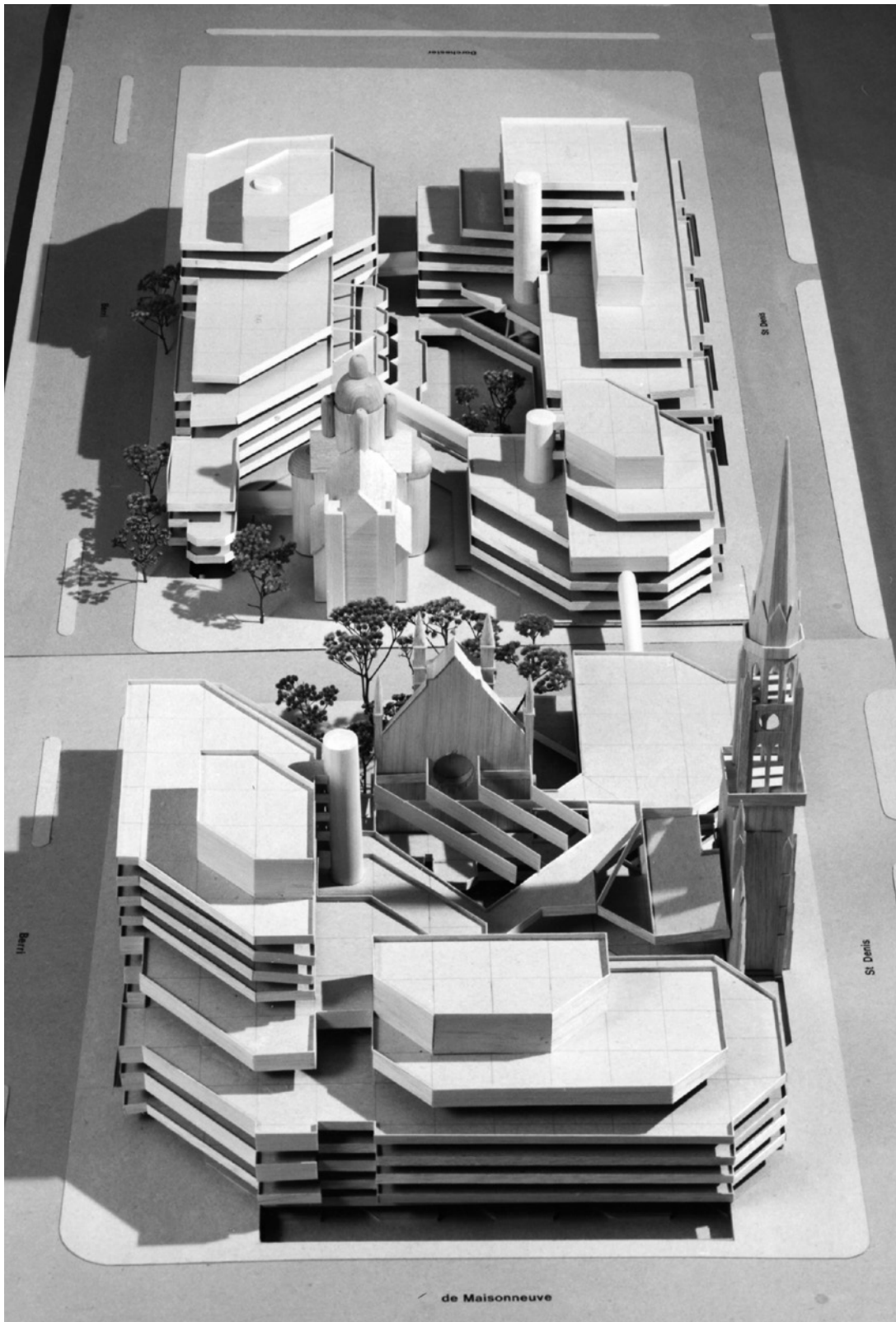
Même souci d'entretien pour les structures d'acier qui devaient être protégées contre l'oxydation. Tout revêtement métallique extérieur devait être en aluminium, avec un fini de type Duracron® ou autres. Si l'acier était acceptable pour les escaliers et les échelles dans les locaux techniques, le béton était recommandé pour ceux qui étaient destinés au public. Le bois franc était préconisé pour les garde-corps et mains-courantes. Par contre, s'il était mis en œuvre à des fins décoratives ou acoustiques, le bois ne devait pas être à portée de main.

Le 20 mai 1973, les esquisses préliminaires figurant les répartitions des secteurs étaient prêtes. Quelques jours plus tôt, elles avaient été présentées au comité technique consultatif, accompagnées de commentaires. Ceux-ci témoignent des latitudes prises avec le plan directeur et des hésitations de design. En ce qui concerne le bloc C, la séparation moins nette entre le secteur des arts, celui des lettres et le Service de l'audiovisuel est soulignée, ainsi que la disposition sur un étage de la bibliothèque des arts et sur deux étages de la salle d'exposition. En regard du bloc E, est mentionné le nombre restreint des grandes fonctions qu'il abrite et le positionnement aux plus bas niveaux des salles de cours afin de minimiser les déplacements. Est de plus expliqué le positionnement des espaces polyvalents le long de la rue Saint-Denis, tandis que la bibliothèque s'élève du côté de Berri. Un moment, il avait été question d'étendre celle-ci sur deux ou trois niveaux dans la partie inférieure du bâtiment, une solution écartée vu qu'elle implique sa fragmentation pour donner toute l'importance requise au réseau de circulation (UQAM, DGCNC, Table ronde design, 14 mai 1973). À l'époque, les études de charpente étaient engagées, la dimension de la trame considérée (UQAM, DGCNC, Table ronde design, 15 mai 1973). Carrée, elle fut finalement établie à 25 pieds pour la structure et à 5 pieds pour la subdivision des espaces (UQAM, DGCNC, Comité technique consultatif, 12 février 1974).

Le 21 août 1973, les esquisses préliminaires furent présentées et transmises au comité technique consultatif, accompagnées de deux rapports (non conservés). À cette occasion, l'architecte Dimakopoulos énuméra les modifications apportées au projet depuis la réunion de juin, la plupart d'entre elles visant à réduire les coûts. Principales mesures : la surélévation de tout le complexe de cinq pieds et la réduction de la superficie du premier sous-sol afin de limiter les travaux d'excavation ; l'alignement des murs extérieurs et la simplification de la superstructure, notamment des toits, par la diminution de l'importance des terrasses. Par contre, la bibliothèque restait décentralisée et les passages sous la rue Sainte-Catherine étaient maintenus, de même que les passerelles, même s'il n'était pas certain que la Ville accepterait ces liaisons enjambant les rues. L'architecte souligna que leur présence améliorerait le système de circulation, mais qu'elles n'étaient pas indispensables.

Le projet du campus esquissé (août 1973)

Tel que prévu dans le plan directeur, le bloc C loge les secteurs des arts et des lettres ainsi que les activités socioculturelles, et la phase I du bloc E, les secteurs des sciences humaines et des sciences économiques et administratives, de même que la bibliothèque centrale. L'ensemble, qui intègre le clocher et le transept sud de l'église Saint-Jacques ainsi que la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, s'articule autour de plusieurs espaces publics, intérieurs et extérieurs. Si le bloc C forme un tout qui enserme la place conservée le long de la rue Sainte-Catherine, le bloc E est fragmenté. Il est constitué de deux volumes érigés respectivement le long des rues Berri et Saint-Denis et délimitant une cour, de taille néanmoins réduite, et bordée par deux passerelles les reliant. Les planchers voient leurs surfaces réduites au fur et à mesure qu'ils s'élèvent, dégageant des terrasses.



82. Vue à vol d'oiseau de la maquette de la phase I du campus de l'UQAM depuis le boulevard De Maisonneuve, août 1973.

La circulation conserve un rôle structurant, en plan et en coupe. Dans le plan directeur, l'intersection des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis est identifiée comme le « point de repère », le « carrefour des circulations piétons » dont l'axe majeur rejoint en diagonale, à travers le bloc C, la mezzanine de la station de métro et se continue en ligne droite à travers le bloc E. Bordé de commerces, ce lien est complété par une circulation secondaire longée par divers services, l'ensemble formant une boucle. Ce parti est repris dans les esquisses préliminaires, le niveau du métro (niveau 69) étant irrigué par un circuit dont la branche ouest est bordée de boutiques tandis que l'est est simplement fonctionnelle. Sur ce parcours donnent les trois groupes d'ascenseurs qui desservent les étages supérieurs (illustrés en plan par un cercle ombré), le quatrième étant à l'intérieur de la bibliothèque centrale. Dans chacun des blocs, l'axe principal qui les traverse au niveau du métro rejoint le rez-de-chaussée (niv. 81), à proximité de l'intersection des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, par un double escalier, mécanique et fixe; ce dispositif dessert de plus le premier (niveau 93) et le deuxième étage (niveau 105, où se situent les salles de cours. Une passerelle couverte enjambant la rue Sainte-Catherine relie celles-ci, au deuxième étage.

Bien qu'aucune coupe n'accompagne les esquisses préliminaires, la distribution verticale des activités reprend celle prévue au plan directeur : le premier sous-sol loge les vestiaires, des services et le quai de déchargement; le second et le rez-de-chaussée, les commerces, en plus des locaux à vocation publique, tels les bibliothèques et un musée; le premier et le deuxième étage hébergent principalement des salles de classe ainsi que, dans le bloc C (futur pavillon Judith-Jasmin), les services aux étudiants et audiovisuels; les étages supérieurs accueillent les locaux de portée académique plus spécifiques : laboratoires, ateliers, bureaux...

Le 23 août 1973, le conseil d'administration de l'UQAM accepta les esquisses préliminaires révisées de la phase I du campus (UQAM, « Résolution 73-A-467 ») pour un budget préliminaire de 33 845 851 \$ et une superficie de 551 371 pieds carrés nets, excluant les espaces commerciaux (UQAM, DGCNC, « Rapport », 2 novembre 1973). La préparation des esquisses définitives pouvait démarrer en septembre et leur dépôt était attendu pour avril 1974, non sans que les responsables aient obtenu au préalable les commentaires des usagers des différents secteurs concernés (UQAM, DGCNC, « Rapport », 31 janvier 1974).

L'élaboration des esquisses définitives

Les esquisses définitives conservées aux Services des archives de l'UQAM sont datées de juin 1974. Elles consistent en une série de 26 feuilles de format 54" x 34" figurant la suite des vues en plan des différents niveaux de chacun des pavillons, accompagnée de coupes et des élévations, à l'échelle 1/8", ainsi que de quelques détails techniques à l'échelle 1/4". À nouveau, aucun autre dessin préparatoire n'a été conservé de cette étape d'élaboration du projet. Aussi, en témoignent uniquement des rapports et les procès-verbaux des comités liés à la DGCNC, de même que ceux du conseil d'administration qui fut saisi à plusieurs reprises des difficultés rencontrées.

Les procès-verbaux nous informent des modifications qui furent apportées aux esquisses préliminaires. Ainsi, les locaux des Services d'entretien et de sécurité installés au sous-sol furent rapprochés afin qu'ils soient contigus. À la table ronde design du 11 septembre 1973, fut considérée la configuration du tunnel piétonnier souterrain bordé de commerces : fallait-il situer ces derniers d'un seul côté de la circulation afin de leur assurer une plus grande profondeur ou plutôt des deux côtés et, dans ce cas, élargir le couloir de 50 à 75 pieds ?

Le sujet des commerces fut plusieurs fois à l'ordre du jour des assemblées de coordination. Leur vocation fut mise en question : ne fallait-il pas uniquement les orienter vers les besoins universitaires ? Une telle spécialisation était impossible, selon le représentant de Desjardins présent dans le dossier, vu l'importance de la surface planifiée (60 000 pieds carrés). Par contre, des pôles d'attraction variés étaient envisageables, dédiés à la vie universitaire dans le bloc C, à la musique et à l'électronique, entre autres, dans le bloc E, et à la mode dans le tunnel sous la rue Sainte-Catherine (UQAM, DGCNC, Assemblée de coordination, 30 octobre 1973). La Fiducie du Québec était plus prudente ; son représentant conseilla de rechercher un financement qui permettait d'utiliser en tout ou en partie les locaux commerciaux à des fins universitaires, si ceux-ci s'avéraient non rentables (6 novembre 1973). Par la suite, les conseillers financiers recommandèrent des magasins à double niveau le long de la rue Saint-Denis et de part et d'autre de la rue Sainte-Catherine, tandis que l'architecte suggéra d'entourer la cour intérieure de boutiques au niveau 81, c'est-à-dire celui de la rue, malgré la superficie additionnelle exigée (4 décembre 1973).

Le 1^{er} novembre 1973, la réunion du comité de régie fut dédiée à l'enjeu de la sécurité et du contrôle des circulations sur le futur campus. Deux systèmes furent envisagés : l'un faisant appel à la télésurveillance et à une régie centrale, l'autre conventionnel, assuré par les dispositions architecturales et assorti d'un nombre minimal de points de contrôle. Même si la direction de la construction privilégiait le premier, le comité de régie favorisa le second. L'architecte Dimakopoulos comptait sur les circulations verticales pour filtrer les accès aux étages supérieurs (UQAM, Comité de régie 1^{er} novembre 1973).

Le procès-verbal du comité technique consultatif du 12 février 1974 fait le point sur les changements apportés au projet depuis la rencontre d'août. Selon le directeur général de la construction, les principaux découlaient d'ajouts à la programmation. Une scène et des loges complétaient maintenant l'auditorium, ce qui représentait un supplément de 20 000 pieds carrés. De plus, la surface du quai de déchargement était augmentée. Par ailleurs, à la demande des bibliothécaires et pour des raisons d'exploitation, le nombre d'étages de la bibliothèque centrale passa de huit à quatre et la surface de chacun de ses planchers fut augmentée.

À la suite de ce comité, le dépôt des esquisses définitives fut avancé en mars, étant donné les craintes d'un dépassement de budget, qui se confirma : le projet soumis dépassait de 5 millions \$ le budget. Aussi, elles furent refusées (UQAM, « Résolution 74-A-600 »). Pour réduire les coûts, plusieurs modifications seraient apportées au projet, notamment la suppression des terrasses sur le bloc E et le repositionnement du quai des camions (UQAM, CA, 27 juin 1974, 2).

Le projet du campus approuvé par l'UQAM

Le parti général du projet du campus daté de juin 1974 reste inchangé, bien que le pavillon occupant le quadrilatère Dorchester (bloc E) ne soit plus fragmenté; celui-ci enserme la cour intérieure située à l'arrière de la chapelle, tandis que l'autre pavillon (bloc C) s'organise autour de la place conservée devant le transept et de l'atrium – la « grande place » – qui donne sur une petite cour située à l'arrière du clocher et ouverte sur la rue Saint-Denis.

En regard de la localisation générale des activités, la phase I du quadrilatère Dorchester loge les secteurs des sciences humaines et des sciences économiques et administratives, de même que la bibliothèque centrale et le service de l'informatique; le quadrilatère Saint-Jacques accueille les secteurs des arts et des lettres ainsi que la bibliothèque des arts, les services aux étudiants et les activités socioculturelles, sans oublier les commerces présents partout, en sous-sol et au rez-de-chaussée.

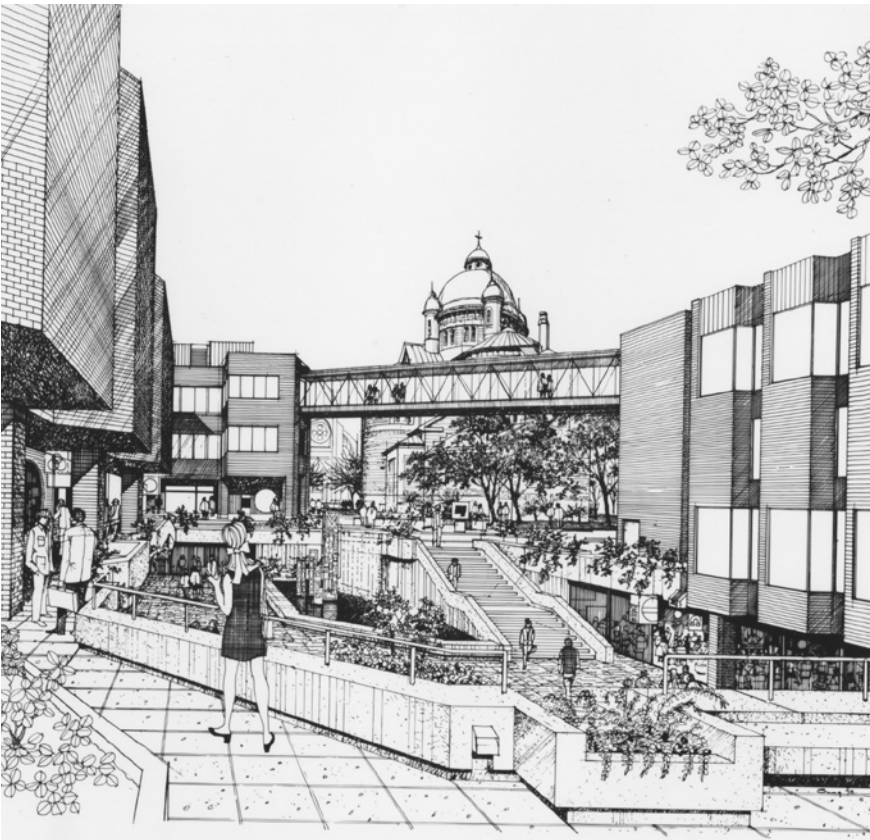
Deux modifications importantes. Le volume de l'atrium est réduit presque de moitié; il ne s'étend plus jusqu'au clocher, sa façade est longeant l'axe de circulation et une cour à ciel ouvert faisant l'interface entre cet espace et la rue Saint-Denis. De plus, seule une liaison en sous-sol entre les deux quadrilatères est maintenue, la principale, piétonnière et commerciale, au premier sous-sol (niveau 70'/67'), et de service, au second (niveau 59'). Aussi, certaines des activités socioculturelles sont reconfigurées. Au niveau 70', le coin sud-est du pavillon Saint-Jacques est occupé par la discothèque et un atelier d'art, tandis qu'au niveau supérieur (niveau 83' de plain-pied avec le carrefour Sainte-Catherine – Saint-Denis), sur un seul étage, se déploie la salle d'exposition et la bibliothèque des arts, les locaux de service et les espaces publics de la dernière s'ouvrant par de larges fenêtres sur le boulevard De Maisonneuve et sur la cour. Dans le pavillon Dorchester, un auditorium est ajouté à côté de l'entrée de la bibliothèque qui occupe une bonne part du premier sous-sol (niveau 70'), avec des points d'alimentation entourant la cour intérieure et des commerces le lien piétonnier. Au second sous-sol (niveau 59), plus d'espace est donné à la réception des marchandises desservie par la rampe d'accès débouchant sur la rue Saint-Denis, à la hauteur de la rue Christin.

Dans chacun des pavillons, les salles de classe de 15, 30, 45, voire de 60, 90 et 120 places occupent une bonne part des premier (niveau 94' 4") et deuxième (niveau 105' 8") étages, accessibles par un double escalier, mécanique et fixe, partant du premier sous-sol, adjacent à l'axe de circulation et proche de chacune des entrées principales qui se font face sur la rue Sainte-Catherine, au coin de la rue Saint-Denis.

Dans le pavillon Saint-Jacques, au premier étage, les classes sont complétées par les bureaux de consultation et administratifs des services aux étudiants, adjacents à l'entrée aménagée au coin du boulevard De Maisonneuve et de la rue Saint-Denis. Cet accès surélevé est flanqué d'un commerce, tout comme celui au coin de la rue Berri, dont le perron encastré dans le corps de bâtiment intègre la bouche du métro. Ce niveau est encore accessible de la rue, en passant à travers le clocher et sur une passerelle et par la grande porte du transept, des



83. Perspective de l'atrium de la grande place du pavillon Judith-Jasmin, 1974.



84. Perspective de la cour intérieure du pavillon Hubert-Aquin, 1974.



85. Photomontage de la phase I du campus de l'UQAM, depuis le boulevard Dorchester (aujourd'hui le boulevard René-Lévesque) vers 1974.



86. Maquette du campus, vue de la rue Saint-Denis vers 1974.

entrées qui donnent directement sur l'atrium. Au deuxième étage, aux locaux d'enseignement, s'ajoute le Service de l'audiovisuel, ses plateaux de télé et ses studios de photographie, ses salles d'expression, ses entrepôts et autres pièces.

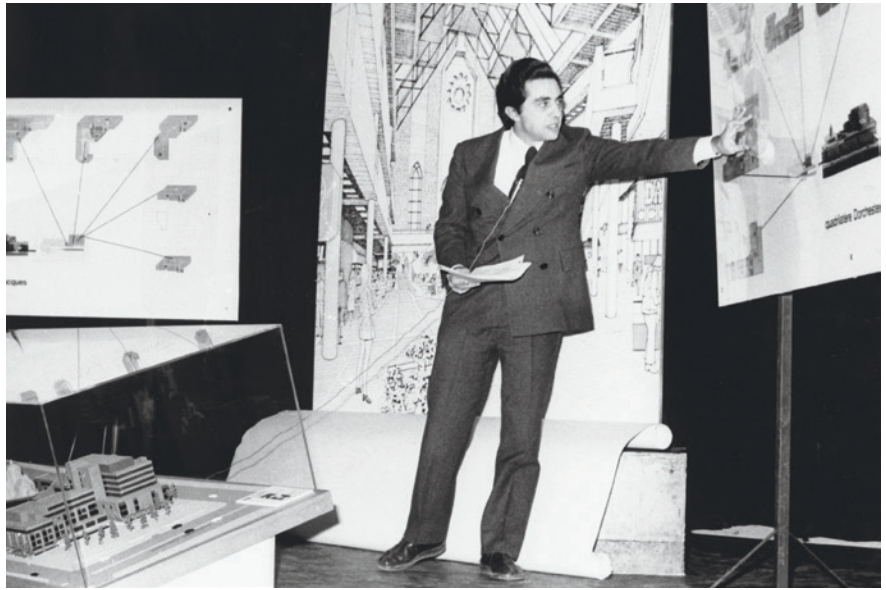
Dans le pavillon Dorchester, aux locaux d'enseignement s'ajoutent les locaux du Service informatique au premier étage et, à l'étage supérieur, ceux du secteur des sciences économiques et administratives; l'aile le long de la rue Berri est occupée par la bibliothèque centrale.

Les étages supérieurs, desservis uniquement par ascenseurs et escaliers de secours, sont d'usage plus spécifique, le troisième étant occupé par les familles et les locaux communs aux secteurs, tandis que les plus élevés sont dédiés aux départements et à leurs ateliers-laboratoires.

Dans le pavillon Saint-Jacques, le troisième étage (117') accueille les studios, les plateaux, les salles d'expression et les bureaux de communication et d'études théâtrales, tandis que le quatrième (128' 4") abrite les locaux du département de linguistique, et éventuellement d'autres en lettres; les trois derniers (139' 8", 155' 8" et 171' 8") logent les ateliers d'art. Dans le pavillon Dorchester, à la bibliothèque se superposent quatre niveaux, de taille réduite pour les derniers, dédiés aux sciences humaines.

Les façades revêtues de brique jouent sur la verticalité et l'horizontalité; les volumes les plus bas, qui reprennent l'échelle de la rue Saint-Denis, sont rythmés par une suite de ressauts opaques et de baies verticales, tandis que les volumes supérieurs qui s'élèvent en retrait sont striés par des fenêtres en bandeau installées à l'aplomb du mur ou en oblique. Les détails montrent une construction dont le gros œuvre est en béton et en bloc.

À la fin de l'année 1974, le projet du nouveau campus fut présenté publiquement. Entretemps, les travaux de démolition avaient repris à plus grande échelle.



87. Présentation du projet du campus de l'UQAM par l'architecte Dimitri Dimakopoulos, 12 décembre 1974.



88. Présentation du projet du campus de l'UQAM, 13 décembre 1974.
De g. à dr. : Pierre J. Jeannot,
Maurice Brossard, André A.
Robillard et Raymond Paquette.

La construction du campus de l'UQAM

La construction du nouveau campus était une affaire pressante depuis qu'un tel équipement était privilégié pour loger les activités de l'UQAM. Au début de sa planification en janvier 1972, l'horizon fixé pour l'occuper, du moins partiellement, était la rentrée 1974 (*Plani-Campus*, mars 1972). Or, en octobre 1974 et à la suite de l'approbation des esquisses définitives en août, le dessin des plans d'exécution n'était pas encore commencé. Dans un article au titre percutant – « Le projet du nouveau campus est-il mort ? » –, le coordonnateur à la programmation Louis Savard rassurait la communauté universitaire sur le bon avancement du projet, dont il soulignait par ailleurs l'ampleur et les difficultés. Jamais auparavant le ministère de l'Éducation n'avait financé des installations d'une telle envergure; en outre, la conjoncture n'était plus aussi favorable qu'elle l'avait été quelques années plus tôt (*L'UQAM*, octobre 1974, 2). Les négociations avec la DGES à propos du nouveau campus étaient ardues, notamment au sujet de la méthode de construction non conventionnelle que proposait l'UQAM, un aspect qui n'était pas sans conséquence sur le coût du complexe et l'échéancier de construction. Cependant, une fois l'entente conclue à l'automne 1974, le processus fut réamorcé et les premières soumissions d'importance demandées. Néanmoins, ce ne fut pas avant le mois d'août 1976 que le contrat d'entreprise générale fut signé. Le chantier se déroula sans grands problèmes, si ce n'est que le projet était réalisé pour une population de près de 15 000 étudiants (Consultas 1972, 26), un chiffre atteint dès la rentrée 1977 (UQ, *Rapport annuel 1977-1978*, 18). L'un des buts de la construction du nouveau campus, celui d'éviter la location d'espaces, se trouvait donc compromis. Aussi, au cours des premiers mois de 1978, la présence des commerces fut remise en cause. En septembre 1979, étaient inaugurés les pavillons dénommés depuis peu en l'honneur de Judith-Jasmin et de Hubert Aquin et le nouveau campus accueillit ses premiers étudiants.

La méthode de construction

À l'automne 1974, alors que les esquisses définitives étaient terminées depuis l'été, ce n'était pas la première fois que le processus bloquait. Un an plus tôt déjà, en novembre 1973, la DGCNC avait alerté le conseil d'administration de l'UQAM sur le fait que l'échéance de la rentrée 1975 ne pourrait être respectée pour la mise à disposition du campus, étant donné que le ministère de l'Éducation n'avait approuvé ni les esquisses préliminaires déposées en août 1973, ni le budget de construction, ni la proposition concernant la méthode de construction.

Alors que l'UQAM amorçait les négociations avec la DGES en juillet 1972, elle souligna l'urgence qu'il y avait à construire le nouveau campus étant donné la situation difficile à laquelle était confrontée l'université – « installations inadéquates, loyers élevés, conscience institutionnelle lâche » (UQAM, Cabinet du recteur, 6 juillet 1972). Aussi, après avoir choisi un mode de gérance interne du projet et engagé André A. Robillard à titre de directeur général, en avril 1973, l'UQAM proposa une méthode de construction non conventionnelle afin de livrer les nouvelles installations pour la rentrée 1975 (UQAM, DGCNC, « Historique », janvier 1974, 4). Contrairement au processus traditionnel, où les appels de soumission sont lancés auprès des entreprises générales seulement une fois les plans d'exécution complétés, l'UQAM proposait une méthode phasée, où le chantier serait découpé en lots de travaux bien définis, réalisés chacun par un groupe de sous-traitants : chevaucher les activités d'élaboration des plans et devis et le chantier de construction était la seule façon de respecter l'échéancier. Avec l'approche préconisée, après le choix d'un entrepreneur général pour toute la durée du projet, un premier lot pourrait être soumis pour la réalisation de l'infrastructure, ensuite, un deuxième pour la superstructure et l'enveloppe, tandis que l'aménagement intérieur et extérieur relèverait d'un troisième (UQAM, DGCNC, « Méthode de construction phasée », 31 janvier 1974).

D'emblée, la DGES refusa la méthode préconisée par l'UQAM étant donné qu'elle lui était inconnue et qu'elle ne permettait pas un contrôle assez assuré du coût global, à la différence de la méthode habituelle. Pour défendre son point de vue, l'UQAM mit de l'avant l'incertitude liée à une inflation galopante et les dépenses générées par la prolongation des baux de location. Ce ne serait qu'en octobre 1974 que la DGES et l'UQAM arriveraient à un compromis, à une gérance de chantier « à peu près phasée » : les contrats seraient passés à la suite de trois appels d'offres, le premier concernant les démolitions sur le quadrilatère Saint-Jacques, le deuxième, les excavations et fondations, et le troisième, la construction de l'ensemble du complexe, à l'automne 1975. Les professionnels avaient donc un an pour achever les plans d'exécution. De plus, l'UQAM et la DGES s'accordèrent sur la surface à construire et sur le coût : 579 000 pieds carrés pour 40 700 000 \$ (UQ, *Rapport annuel 1974-1975*, 23).

Aperçu du déroulement des travaux

Ces décisions et autorisations, cruciales pour initier la préparation des plans d'exécution en suspens depuis juin 1974 (UQAM, CA, juin 1976, 6), permirent

à la gérance interne et aux professionnels regroupés au 222, boulevard Saint-Laurent, de passer à la vitesse supérieure (*L'UQAM*, 12 mars 1975, 6). Cependant, le chantier du campus était amorcé depuis la fin de 1972, avec les tout premiers travaux de démolition.

Une première tâche consistait à nettoyer les terrains acquis par l'UQAM. Certes, les quadrilatères sur lesquels devait s'ériger le nouveau campus avaient été largement entamés par l'élargissement des rues Berri et Dorchester décidé par la Ville dans les années 1950, comme nous l'avons vu dans le chapitre sur le Quartier latin. Au nord de la rue Sainte-Catherine subsistaient l'ancien évêché, l'ancienne église Saint-Jacques et le café du même nom et, au sud, la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, son presbytère et l'ancien couvent des Petites filles de Saint-Joseph, de même que quelques immeubles résidentiels et commerciaux. Par contre, l'édifice qui avait abrité l'Université de Montréal avait déjà disparu.

Les démolitions se firent en deux temps, les premières sur le quadrilatère Dorchester, au début de l'année 1973, par l'entreprise Compagnie Ciment Indépendant inc. (UQAM, « Résolution 72-E-531 »), les secondes, plus conséquentes, deux ans plus tard, à la suite des ententes conclues avec le ministère de l'Éducation. Celles-ci conduites par la Compagnie de récupération Soulanges Inc. (UQAM, « Résolution 74-A-720 ») se déroulèrent en un temps record ;



89. Le recteur de l'UQAM, Léo A. Dorais, au centre, visite le chantier de la phase 1 du campus vers 1974.

elles furent terminées avec trois mois d'avance, fin mars 1975 (*L'UQAM*, 12 février 1975, 7). Le presbytère de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes fut rasé (pour les messieurs de Saint-Sulpice, un espace équivalent était prévu dans le complexe). L'église Saint-Jacques, en face, fut détruite, à l'exception de son clocher et de son transept sud (*L'UQAM*, 12 février 1975, 7). La conservation de ces vestiges avait nécessité de nombreuses études préalables pour en vérifier et en assurer la stabilité (*L'UQAM*, 16 avril 1975, 1).

En janvier 1975, les travaux de fondation débutèrent. Un mois plus tôt, l'UQAM avait signé un contrat avec la firme BAIL ltée pour l'excavation et la construction de la paroi moulée et des fondations. Dans ce cas, à nouveau, des conditions favorables permirent une réalisation rapide. Fin mai, les travaux étaient terminés sur le quadrilatère Dorchester et, deux mois plus tard, sur l'autre (*L'UQAM*, 16 avril 1975, 1). Par la suite fut entreprise la construction des deux tunnels superposés traversant la rue Sainte-Catherine, celui de service de 15 pieds de large et celui piétonnier de 75 pieds, au niveau métro. Ceux-ci étant réalisés à ciel ouvert, la circulation automobile fut interrompue jusqu'à Noël (*L'UQAM*, 1^{er} décembre 1975).

En août 1976, après quelques autres péripéties, le contrat d'entreprise générale fut signé avec Louis Donolo inc. pour un montant de 55,3 millions \$ (UQ, *Rapport annuel 1975-1976*, 16). Les travaux de gros œuvre débutèrent en janvier de l'année suivante. En juin 1977, sur le quadrilatère Dorchester, le long de la rue Saint-Denis, la structure en béton armé se hissait jusqu'aux toits et la pose de la maçonnerie devait débuter sous peu. Au nord de la rue Sainte-Catherine, le second étage était atteint. La coquille du pavillon sud devait être achevée vers la fin du mois d'octobre. Aussi, dès lors, les travaux se poursuivaient principalement à l'intérieur (*L'UQAM*, 13 juin 1977, 8).



90. Le sud du quadrilatère Dorchester vers 1972.

Les vestiges de l'église Saint-Jacques, monument historique restauré

Au début des années 1970, un certain consensus existait sur la préservation de l'église Saint-Jacques, même si certains ne se contentaient pas de sa conservation partielle. Nous avons vu qu'elle était intégrée à l'ambitieux projet de rénovation urbaine *Carrefour Berri/Maisonnette* proposé pour le centre-ville de l'Est en 1971 par les architectes Gagnon, Archambault, Durand. Dans le plan directeur déposé par Consultas en septembre 1972, elle est conservée pour son importance historique, ou du moins le sont ses éléments architecturaux les plus anciens : le clocher et le transept sud. Par ailleurs, le parvis constitué par la place Pasteur est considéré comme une composante à part entière du nouveau campus, à l'égal des autres espaces ouverts dès lors planifiés au sein du complexe, tel celui devant le transept en bordure de la rue Sainte-Catherine. Le projet de construction de l'UQAM, l'un des principaux de l'époque, ne pouvait pas laisser indifférente la Commission des biens culturels du Québec, nouvellement créée à la suite de l'adoption par l'Assemblée nationale de la Loi sur les biens culturels du Québec, le 19 octobre 1972.

Le 18 décembre 1972, le ministère des Affaires culturelles du Québec (MACQ) avisa l'UQAM de son intention de classer le clocher de l'église Saint-Jacques au motif que « la conservation de ce bien est d'intérêt public tant à cause de sa valeur esthétique et historique que de sa valeur représentative d'un art aujourd'hui en voie de disparition ; ce clocher étant considéré comme "l'une des plus belles tours du Canada, aux lignes élégantes, sensibles et

harmonieuses" » (UQAM, Chronologie décisions MACQ, c. 1^{er} octobre 1973, 3). En janvier, le recteur Léo A. Dorais fit part au président de la Commission, Georges-Émile Lapalme, qui le visitait, de son objection à une telle protection, d'autant plus que la nouvelle loi permettait d'accompagner chaque élément architectural classé d'une aire de protection de 500 pieds (Gelly et all. 2005, 200-202). Une telle mesure risquait de restreindre la marge de manœuvre de la DGCNC.

Le 11 septembre 1973, le clocher de l'église Saint-Jacques devint monument historique, tout comme le transept sud dont l'avis de classement avait été émis quelques jours plus tôt, le 4 (UQAM, Chronologie décisions MACQ, c. 1^{er} octobre 1973, 3). Le ministère des Affaires culturelles par contre refusa d'envisager la protection de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes. Notons que ce classement est le premier ordonné à la suite d'une recommandation de la nouvelle Commission des biens culturels (Gelly et all. 2005, 202).

L'église Saint-Jacques est un édifice d'une grande importance pour l'histoire de Montréal. Sa construction en 1828 précéda l'urbanisation du faubourg Saint-Louis et, par là même, la stimula. En 1836, elle devint la première cathédrale de Montréal, un statut qu'elle conserva jusqu'au grand incendie de 1852. Elle fut à trois reprises détruite par le feu, le dernier désastre datant de 1933. Celui-ci endommagea l'intérieur du bâtiment reconstruit en 1858-1860 par l'architecte du diocèse Victor

Bourgeau qui, en 1876, avait ajouté la flèche au clocher, rare vestige subsistant de l'église réédifiée une première fois par son confrère et maître John Ostell, en 1855-1857. Avec son faite culminant à près de 100 mètres du sol, le clocher est le plus haut de Montréal. Œuvre de Perrault, Mesnard et Venne – les architectes de la succursale de l'Université Laval sur la rue Saint-Denis –, le transept sud avait été ajouté lors de l'agrandissement de la fin des années 1890. Mais c'est seulement depuis 1905 que l'église Saint-Jacques faisait entendre son carillon à la ronde, à la suite de la bénédiction et du hissage de huit cloches fondues en France. Le coq girouette y avait aussi été ajouté. Plusieurs éléments du mobilier dessiné par Victor Bourgeau résistèrent au sinistre de 1933.

Alors que l'UQAM devint propriétaire de l'église Saint-Jacques le 17 septembre 1973 (*Plani-Campus* 5, 10), elle reçut en don des boiseries et des vitraux de la Fabrique, qu'elle s'engagea à mettre en valeur dans le nouveau campus, du moins en principe (UQAM, DGCNC, « Rapport », 2 novembre 1973). Le 5 décembre 1973, les biens mobiliers de l'église Saint-Jacques furent classés; ils consistent principalement en éléments de menuiseries architecturales, en pièces ayant meublé la sacristie et l'église, auxquels s'ajoutent six vitraux fabriqués par la compagnie Hobbs. Au cours de l'élaboration des plans d'exécution, une salle pour les conserver fut ajoutée à l'arrière du clocher, au-dessus de la passerelle menant de

la rue Saint-Denis à l'atrium de la grande place.

En janvier 1979, les architectes Dimitri Dimakopoulos et Jodoin, Lamarre, Pratte furent engagés pour restaurer les monuments historiques (UQAM, « Résolution 79-E-2275 »).



91. Vestiges de l'église Saint-Jacques, le clocher et le transept sud, après les travaux de démolition entrepris au début de l'année 1974.



92. Le pavillon Judith-Jasmin, en voie d'achèvement, en 1977.



93. La salle des Boiseries, aménagée en lieu de réunions, 1984.

En novembre 1977, le complexe était aux trois quarts terminé :

- 90 % de la brique était maçonnée;
- 25 % des châssis de fenêtres posés;
- 75 % des chapes de béton coulées;
- 50 % des systèmes d'électricité, de ventilation, de plomberie et de protection contre l'incendie étaient placés. Commenait l'installation des escaliers mécaniques et des ascenseurs. Au cours de l'hiver, les travaux de finition seraient réalisés, avec la construction des cloisons et des plafonds qui s'échelonnait sur sept ou huit mois (*L'UQAM*, 21 novembre 1977, 2).



94. Maurice Brossard, recteur de l'UQAM de 1974 à 1977, visite le chantier de la phase 1 du campus, en 1975.



En septembre 1978, « la coquille était terminée » et la fenestration, sur le point de l'être. À l'intérieur, les finitions – plafonds, planchers, éclairage – étaient presque complétées. Les systèmes de chauffage et de ventilation étaient équilibrés et les aménagements extérieurs, amorcés. L'achèvement des travaux était prévu pour janvier 1979 (*L'UQAM*, 6 septembre 1978, 8).

95. Pavillon Hubert-Aquin durant le chantier de construction, 1977.

L'emménagement était planifié pour le début de l'année 1979, en débutant par les services. Viendraient ensuite les installations particulières, du matériel audiovisuel et des rayonnages des bibliothèques notamment. Le secteur de l'enseignement serait le dernier à rejoindre le nouveau campus, à partir du mois de mai. Le complexe accueillerait aussi ses premiers étudiants pour les inscriptions en vue de la rentrée de septembre (*L'UQAM*, 6 septembre 1978, 8). Cependant, des locaux restaient inoccupés, notamment les commerces.

La remise en cause des commerces

Depuis 1972, des commerces étaient planifiés sur le campus de l'UQAM afin de favoriser l'interaction entre le public et l'université. Ceux-ci s'adressaient à une clientèle faite à la fois de la population universitaire et de celle du quartier, de même qu'aux voyageurs du métro, en transit. La première phase du complexe en construction concrétisait les orientations du plan directeur déposé en septembre



96. Le pavillon Judith-Jasmin, en construction, en 1977.

qui prévoyait 50 000 pieds carrés commerciaux, 10 000 autres devant s'ajouter en deuxième phase. Ces espaces étaient à louer à des commerçants ou encore à des organismes communautaires ou gouvernementaux. En plus de favoriser l'intégration de l'UQAM dans son milieu, cette disposition devait préserver la vocation commerciale des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine. Cependant, début 1978, alors que le chantier était fort avancé, cette fonction fut reconsidérée.

En février 1978, à la suite de la réflexion menée par le comité du nouveau campus, le conseil d'administration de l'UQAM fut à nouveau saisi de la question des commerces. Trois hypothèses étaient envisagées : le maintien de la proposition initiale, la réaffectation complète des commerces ou encore leur limitation basée sur « la notion de "service" », cette dernière étant favorisée (Claude Pichette, « État de la question », 20 février 1978). Le Service de la programmation prépara un dossier détaillé sur le sujet pour l'assemblée de mars.

Dans ce document, d'emblée, les espaces commerciaux sont remis en question. Deux ordres de raisons sont avancés : les premières liées aux exigences de la programmation et les secondes, à la conjoncture économique qui rendait une telle entreprise risquée. Du premier point de vue, il fallait combler un déficit d'espaces liés à plusieurs facteurs : d'abord, l'application des nouvelles normes



97. Le pavillon Hubert-Aquin, en construction, en 1978.

de la DGES et, par ailleurs, l'expansion des secteurs plus rapide que prévue. Entrait aussi en ligne de compte le fait que plusieurs « services, sans doute « essentiels », n'avaient pas été programmés en première phase, car la deuxième devait normalement être rapprochée dans le temps » ; il s'agissait entre autres du registraire et des comptes étudiants. Néanmoins, il était proposé de prévoir des commerces-services permis par les normes et de les localiser le long de l'arcade piétonnière de la rue Saint-Denis. En résumé, il était recommandé de réaffecter 30 000 pieds carrés à des fonctions académiques, 10 000 à des services essentiels et 10 000 à des commerces-services.

L'évaluation du risque était issue de plusieurs constats : les difficultés de survie des commerces de la station de métro Berri-De Montigny, la faillite du centre d'achat Capitol, à proximité de la Place Ville Marie, et celle du grand magasin Dupuis et Frères, à deux pas de l'UQAM. Elle tenait aussi compte de l'implantation des commerces dans le campus, de leur dispersion sur trois étages, ce qui était un handicap pour leur attraction selon les rapporteurs. L'optimisme des experts de mise en marché consultés en 1973 était relativisé, d'autant plus que la déroute de Dupuis était attribuée entre autres à la « désertion du quartier », ce qui n'augurait rien de bon pour la location. Conclusion : il était « encore temps de récupérer ces espaces pour d'autres fonctions », et il était plus avantageux de le faire immédiatement plutôt que « d'attendre l'éventuelle faillite du projet » ! Leur récupération pour des fonctions financées par la DGES permettait d'éviter



98. Le pavillon Hubert-Aquin, en voie d'achèvement, en 1978.

de chercher à financer l'aménagement des commerces, de les terminer avec une subvention du ministère de l'Éducation.

Sur recommandation du recteur Claude Pichette, le conseil d'administration autorisa la réaffectation de 30 000 pieds carrés d'espaces commerciaux à des fins pédagogiques et 10 000 à des services essentiels, les 10 000 restant à des commerces dits « de service » (UQAM, « Résolution 78-A-1789 »). Fin août 1978, le comité exécutif mandata les professionnels pour la préparation des plans de réaménagement (UQAM, « Résolution 78-E-2187 »). Cependant, alors que la communauté uqamienne prenait progressivement possession du campus en mai 1979, les travaux de réaménagement n'avaient pas encore débuté (UQ, *Rapport annuel 1978-1979*, 15). À la rentrée de septembre, seulement les deux tiers des étudiants et des professeurs s'installèrent dans les nouveaux locaux (UQ, *Rapport annuel 1979-1980*, 10).

L'inauguration des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin

Le 13 septembre 1979, à l'invitation du recteur Claude Pichette, les professeurs, les chargés de cours et les employés de soutien fêtaient l'entrée sur le nouveau campus sur la grande place. Le lendemain avait lieu l'inauguration officielle en présence du ministre de l'Éducation Jacques-Yvan Morin et du maire Jean Drapeau ainsi que de représentants des gouvernements, des universités québécoises et du milieu montréalais. Quelques jours plus tard, les 15 et 16 septembre, la population fut invitée à découvrir lors de journées portes ouvertes, les

nouveaux pavillons qui avaient été dénommés en l'honneur de la journaliste Judith-Jasmin (1916-1972) et du romancier Hubert Aquin (1929-1977) quelques mois plus tôt.

En janvier 1979, « l'opération désignation » avait été lancée pour baptiser les pavillons, la grande place et les deux salles qui lui sont adjacentes. À cette fin, le rectorat avait formé un comité de toponymie que présidait le directeur du Département d'histoire, le professeur Jean-Claude Robert. Celui-ci avait établi des balises pour la consultation en établissant des critères; les noms choisis devaient « honorer une personne du secteur de l'enseignement et de la recherche universitaire » ou « commémorer la mémoire d'une personne dont l'action a été déterminante dans les secteurs des Arts, des Lettres ou des Sciences au Québec, ou encore d'une personne qui a joué un rôle important dans l'histoire de Montréal ». Les participants avaient à choisir deux noms dans deux listes, l'un parmi cinq noms de femmes, l'autre, parmi ceux de huit hommes, tandis qu'il était fait appel à leur imagination pour la dénomination de la grande place. L'importance des lieux et le nombre des suffrages orienta le choix final. Le bloc C, « considéré comme le plus important », fut dénommé en l'honneur de Judith Jasmin, la personnalité à laquelle la communauté uqamienne préférait s'identifier; le bloc E reçut le nom de Hubert Aquin arrivé premier dans la deuxième liste, et ainsi de suite: Marie Gérin-Lajoie (1867-1945), une pionnière en matière de droits des femmes, pour l'auditorium et le sculpteur Alfred Laliberté (1978-1953) pour le théâtre expérimental. La grande place resta sans nom vu le peu de suggestions reçues.

Tout au long de l'année universitaire 1979-1980, le campus s'affirma comme un lieu important de la vie montréalaise, ses installations étant choisies pour organiser colloques, conférences et réunions par de nombreux organismes et groupes. C'est ainsi que fin mai-début juin 1980, l'UQAM fut l'hôte du Congrès des sociétés savantes du Canada (UQ, *Rapport annuel 1979-1980*, 11-12). Par ailleurs, le public était invité à fréquenter l'UQAM, à assister aux spectacles programmés par le Centre socioculturel dans le studio-théâtre Alfred-Laliberté et la salle Marie-Gérin-Lajoie. Il y en avait pour tous les âges, les enfants comme les adultes. À cette offre s'ajoutaient les expositions de la Galerie UQAM.

Depuis le tout début, la flexibilité des espaces constituait un but important dans la planification du campus (Dorais 1970, 59, 60). Néanmoins, une certaine « écologie » fonctionnelle avait été voulue par les concepteurs du plan directeur en faisant cohabiter les espaces à vocation socioculturelle et les locaux des secteurs des arts et des lettres, dans le pavillon Judith-Jasmin, et en intégrant au campus des commerces de proximité. Cet équilibre fut ébranlé par la réaffectation non seulement des boutiques, mais encore de bien d'autres locaux. Ainsi, en 1980, la bibliothèque des arts qui devaient s'installer dans le pavillon Judith-Jasmin fut intégrée à la bibliothèque centrale. Les espaces qui lui étaient alloués au premier étage, en bordure du boulevard De Maisonneuve, furent occupés par le Département des sciences comptables, la Direction de la polycopie, le Département d'arts plastiques et la Régie des locaux d'enseignement (*L'UQAM*, 4 février 1980, 2). Dans une certaine mesure, l'authenticité conceptuelle du campus était altérée avant même qu'il soit occupé, une situation que ne manquèrent pas de déplorer les architectes.

La réception du nouveau campus

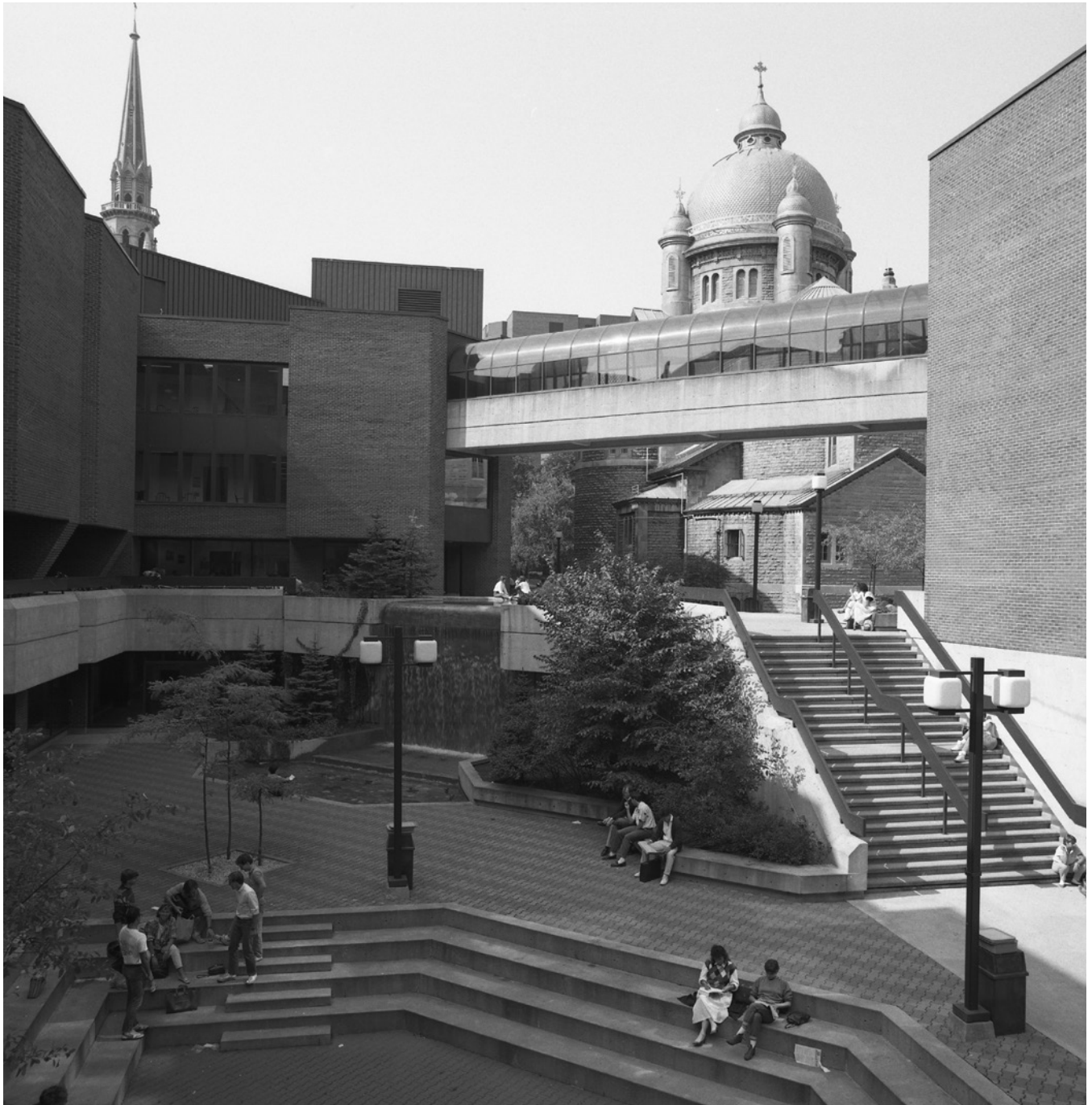
Tout au long de sa construction, le nouveau campus de l'UQAM retint l'attention des revues d'architecture au Québec et au Canada, une presse dont les titres étaient rares et les articles la plupart du temps uniquement descriptifs. À la suite de son inauguration, l'accueil fut mitigé, certains journalistes louant son insertion dans le quartier et son ouverture à la population, d'autres décriant sa fermeture et, tous, son architecture de briques brunes.

Après avoir couvert le plan directeur du nouveau campus de l'UQAM et donné la parole à son concepteur, l'architecte Dimitri Dimakopoulos, la principale revue d'architecture québécoise, *Architecture Concept*, présenta son projet alors que le chantier débutait. Elle remarqua l'ouverture au milieu que visait sa planification, « la remarquable fluidité des communications horizontales et verticales » et le respect de l'échelle de hauteur des constructions environnantes, le respect du caractère historique du quartier et le respect des futurs usagers. Elle saluait de plus un campus entièrement recouvert de briques, « solution heureuse non seulement du point de vue du coût, mais aussi si l'on considère la prolifération récente des édifices “gris” de béton à Montréal ». Peu de temps auparavant, fin 1974, le journal canadien, *The Canadian Architect*, avait décerné un prix d'excellence au projet et l'avait publié dans son annuel. Unaniment, les membres du jury reconnaissaient l'attention portée au contexte urbain par le projet; l'architecte Clifford Wiens, deux fois récipiendaire de la Médaille Massey décernée par le Gouverneur général, y reconnaît l'application des principes de Camillo Sitte (1843-1903) – l'auteur de *L'art de bâtir les villes* publié à Vienne, en 1899, un ouvrage où les principes d'urbanisme sont formulés à partir de l'observation des villes et des villages anciens, une approche décriée par bien les modernistes adeptes de la table rase –. La coupe des pavillons est encore louangée pour son potentiel spatial, de même que la conservation des édifices existants. En 1980, ce fut l'Ordre des architectes du Québec qui décerna un Prix d'excellence au campus de l'UQAM, lors de sa 3^e édition.

La presse quotidienne montréalaise était plus septique, bien que pas très loquace. Dans le cahier spécial publié par *La Presse* (6 octobre 1979), à l'occasion de l'ouverture du nouveau campus, Jean-Pierre Bonhomme se réjouit du retour de l'université dans la ville. Le titre de son article synthétise son opinion: « Au contact avec la vie, un précieux foyer visuel ». Les bâtiments avec « leur élégante flèche et leurs dômes argentés » offrent « un point de repère essentiel... au même titre que le mont Royal ». Il apprécie la basse échelle de l'architecture non monumentale qui « se prête à l'intimité et à la communication rapide », les grands espaces polyvalents, les vues offertes de l'intérieur vers l'extérieur, malgré une fenestration limitée pour des raisons énergétiques. Cependant « des plumes [sont] manquantes » au chapeau du projet d'origine, du fait de restrictions budgétaires: des terrasses sur le toit, et, surtout, le quadrillage en béton qui aurait dû encadrer le revêtement des façades. « Et c'est ainsi que les Montréalais devront apprendre à vivre avec une université de couleur brique foncée. »

Alain Duhamel dans le journal *Le Devoir* (23 mai 1980) observa la transformation du quartier dont l'implantation de l'UQAM ne serait pas seule responsable. S'il reconnaît les efforts faits en faveur de la conservation du patrimoine, il déplore que le quartier « habité » entre de plus en plus dans l'orbite du centre-ville. De plus, il constate que le campus « dense et compact » est sans doute adapté à « l'efficacité administrative », mais qu'il est « un milieu de refermé sur lui-même ».

Une telle opinion n'était pas partagée par le critique d'art René Viau qui, après un an d'utilisation, propose un bilan de « l'université du métro », comme il la qualifie d'emblée. Selon lui, elle est ouverte sur le milieu, grâce à l'agora centrale, un « espace hybride qui tient à la fois du centre commercial, de l'immeuble de bureaux et de l'église », un « espace vivant » où se mêlent étudiants et passants et où sont organisées une pléiade d'activités culturelles, « un lien vital entre la population et la communauté universitaire ». Il signale le caractère spectaculaire de la salle des Boiseries, lieu de délibération du conseil d'administration, et le confort, de même que le bon éclairage naturel des salles de cours. Cependant, il remarque que « le campus, pour beaucoup d'observateurs, “ne marche pas” et la greffe entre l'université et le milieu n'a pas été faite d'une façon aussi organique que souhaitée » et qu'il y a du vrai dans ces critiques : le bâtiment ne pêche pas par excès de somptuosité, particulièrement à cause de la brique de revêtement triste [...] des éléments de du béton gris devait se combiner ; autre cause, l'absence de commerces. Il conclut : « Dans l'ensemble, cependant, la plupart d'usagers aime cette architecture, qui, certes, n'est pas parfaite, mais a le mérite indéniable de ne pas trop écraser le quartier » (Viau, *Vie des Arts* été 1980).



99. La cour intérieure du pavillon
Hubert-Aquin, en 1985.

L'évolution du campus de l'UQAM, d'hier à aujourd'hui

« Intégration de l'université au milieu... ; flexibilité et adaptabilité des espaces construits ; accessibilité à tous (public et étudiants) ; problèmes d'expansion, efficacité des réseaux de circulations et de services », tels étaient les défis identifiés par les professionnels chargés de la construction des universités dans les années 1960 (Consultas 1972, 12). À la différence d'autres nouveaux campus à la facture tectonique, voire mécanique, l'architecture de plusieurs d'entre eux s'approchant de celle du jeu de Meccano, les pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin s'imposent par leur massivité, par leur présence urbaine d'apparence immuable. Certes, aux heures de pointe, le campus est traversé par le flot des étudiants empruntant le réseau piétonnier intérieur qui, en lien avec la station de métro Berri-UQAM, l'irrigue. Cependant, au fil des années, derrière les façades de briques et les murs de blocs des couloirs, la distribution des locaux a connu de multiples et incessantes modifications pour répondre à l'évolution non seulement de l'offre de formation et des activités de recherche, mais également à celle de l'implantation de l'institution dans la ville. Vu la croissance rapide de la population étudiante, dès sa mise en service en 1979, le campus ne suffisait pas aux besoins ; rapidement, la nécessité d'avoir recours à la location s'imposa, une issue que l'UQAM a tenté sans cesse d'éviter. Depuis 1975, l'université souhaitait entreprendre la construction de la phase II prévue en prolongement du pavillon Hubert-Aquin de même que sur le quadrilatère adjacent à la place Pasteur. Mais là ne s'arrêta pas l'expansion physique de l'institution. Outre d'achever et de consolider son campus initial, dès 1985, l'UQAM envisagea de développer un second site autour de l'ancienne École technique de Montréal. Au début des années 2000, il fut même question de développer l'îlot occupé par la Station centrale d'autobus (aujourd'hui, la Gare d'autocars de Montréal), au nord de la place Émilie-Gamelin. Cette dissémination de l'institution, qui par ailleurs s'est profondément transformée, a contribué avec plusieurs autres initiatives à la revitalisation du Quartier latin et à l'émergence du Quartier des spectacles.

Appropriation des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin



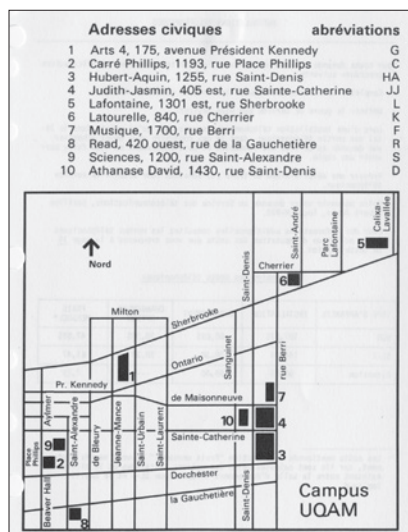
100. La place Dupuis, à Montréal, vers 2017.

Gagnon, Archambault, Durand,
architectes 1971-1974.

La communauté uqamiennne avait à peine pris possession de son nouveau campus que, dès l'été 1980, les premiers travaux de démolition et de maçonnerie furent autorisés afin d'adapter le pavillon Judith-Jasmin aux demandes, en reconfigurant certains locaux. En cette première année d'usage, seulement les deux tiers des étudiants et des professeurs y étaient installés, les autres fréquentant l'un des 12 autres immeubles occupés par l'UQAM (UQAM, *Répertoire*, mars 1980, 4). L'université était impatiente d'amorcer la construction de la phase II afin de rassembler toutes les unités et tous les services. Cependant, le ministère de l'Éducation tardait à donner son accord. Aussi, le succès que connaissait l'institution l'obligea rapidement à louer d'autres locaux. Au cours de l'année académique 1980-1981, elle vit le nombre de ses étudiants augmenter de 22 %, la plus forte hausse de toutes les universités canadiennes, répondant ainsi aux « besoins de scolarisation universitaire des francophones » (UQAM, *Rapport annuel 1980-1981*, 11). Une semblable progression continua, certes, mais de manière moins intense.

À l'été 1980, un premier espace du pavillon Judith-Jasmin était réorganisé (UQAM, « Résolution 80-E-2615 »). À plusieurs reprises, au cours des années subséquentes, de semblables travaux furent entrepris pour satisfaire aux attentes des familles, des départements et des services. Au milieu de la décennie, certaines salles de cours furent fusionnées (UQAM, « Résolution 85-A-5111 »). Plusieurs réaménagements furent entrepris au pavillon Hubert-Aquin en 1986-1987, du fait de la nécessité d'agrandir certains locaux et de la vacance d'autres, dont les usages avaient été transférés ailleurs (UQAM, CA, 25 novembre 1986).

Dès l'année académique 1982-1983, l'UQAM avait été autorisée par le ministère de l'Éducation à louer des surfaces additionnelles à la Place Dupuis (UQAM, *Rapport annuel 1982-1983*, 15). Avec le nouvel édifice du Cégep du Vieux-Montréal, institution qui avait remplacé le vénérable Collège du Mont-Saint-Louis, ce complexe était la principale construction récente dans les environs immédiats du campus. Aux limites de sa « zone naturelle », en 1976, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) avait emménagé dans un nouveau bâtiment surplombant le square Saint-Louis, tandis que, plus au sud, au-dessus de l'autoroute Ville-Marie, le square Viger était modernisé.



101. Carte des pavillons de l'UQAM
(Répertoire septembre 1982).

En 1982, l'UQAM comptait 10 adresses (UQAM, *Répertoire*, septembre 1982, 10). En plus des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin et du pavillon des sciences de la rue Saint-Alexandre, le premier qu'elle ait construit, l'université occupait le pavillon Athanase-David (l'ancienne École polytechnique de Montréal) et, plus au nord, sur la rue Sherbrooke, le pavillon Arts-IV (l'ancienne École technique de Montréal), le pavillon Latourelle (l'ancienne Palestre nationale) sur la rue Cherrier et le pavillon Lafontaine, à la marge du parc éponyme. De plus, elle louait des espaces dans le Palais du commerce, tout proche du campus, de même qu'au centre-ville, dans l'immeuble Read et au square Phillips (l'ancien édifice Dubrule). Au milieu de la décennie, l'université avait augmenté de près de 3 000 mètres carrés nets la superficie dont elle disposait (UQAM, *Rapport annuel 1984-1985*, 32).

Phase II du campus

Depuis 1975, l'UQAM demandait que la construction de la phase II du campus fût autorisée. Malgré l'inscription au plan quinquennal d'investissements 1983-1988 du ministère de l'Éducation d'un montant de 16 millions de dollars pour une construction de 12 000 mètres carrés (UQAM, *Rapport annuel 1981-1982*, 11), le dossier ne progressait pas. Pour débloquer la situation, le vice-rectorat à l'administration et aux finances dirigé depuis peu par Florence Junca-Adenot prépara une étude de faisabilité démontrant l'avantage de construire plutôt que de louer (*L'uqam hebdo*, 16 avril 1984, 1). Dans la foulée, l'UQAM obtint un accord de principe pour construire un pavillon de la taille d'un des deux premiers (UQAM, *Rapport annuel 1984-1985*, 26). L'autorisation d'amorcer la phase II était soumise à l'exigence d'établir un devis pédagogique afin d'évaluer à plus long terme les besoins de l'UQAM, document dont l'élaboration fut immédiatement amorcée (UQAM, *Rapport annuel 1985-1986*, 13).

En octobre 1985, le conseil d'administration approuva les principes et les orientations qui devaient guider la révision du plan directeur de 1972 (UQAM, « Résolution 85-A-5226 »). Ceux-ci tenaient compte de la situation nouvelle de l'institution en regard, d'une part, de la population étudiante qui comptait plus de 35 000 étudiants, alors que le campus, les deux phases confondues, avait été planifié pour 24 000, et, d'autre part, de son parc immobilier élargi au fil du temps. Le but poursuivi n'était pas différent de celui visé antérieurement : se débarrasser d'un maximum d'espaces loués d'ici 1990. Parmi les critères retenus, soulignons la volonté de l'UQAM de rapprocher les différentes unités de chacun des six secteurs (entité nouvelle de la double structure institutionnelle de l'UQAM, le secteur réunit une famille formée des modules offrant des formations dans un domaine et les départements qui dispensent le principal des enseignements), de même que les services et leurs usagers, et d'équilibrer les diverses fonctions dans chacun des édifices : bureaux, salles de classe... De plus, dès lors, étaient envisagées les phases ultérieures du campus autour de deux pôles, celui de Berri et celui d'Arts-IV, à l'arrière de la Place des Arts.

Dans la « Proposition d'orientations et de principes », l'avenir physique de chacun des secteurs est défini à moyen terme. Ainsi, il est recommandé que la formation des maîtres resta localisée dans le pavillon Lafontaine, à rénover, sinon à agrandir ; le développement du secteur des sciences est proposé non loin du pavillon de la rue Saint-Alexandre, sur le site du pavillon Arts-IV ; le secteur des lettres doit être intégralement installé dans le pavillon Judith-Jasmin, tout comme celui des arts, à l'exception de musique et de design ; les sciences humaines sont à rassembler dans le pavillon Hubert-Aquin et son prolongement ; le secteur des sciences de la gestion est aussi planifié en phase II, mais sur le site Athanase-David. Une importante expansion des bibliothèques est anticipée et le regroupement des services aux étudiants, préconisé, à l'exception des activités sportives que le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie voulait centraliser au Parc olympique, afin de desservir l'UQAM, l'Université Concordia et le Collège Dawson (UQAM, « Résolution 85-A-5226, annexe A-148-XX, 5-10 »).

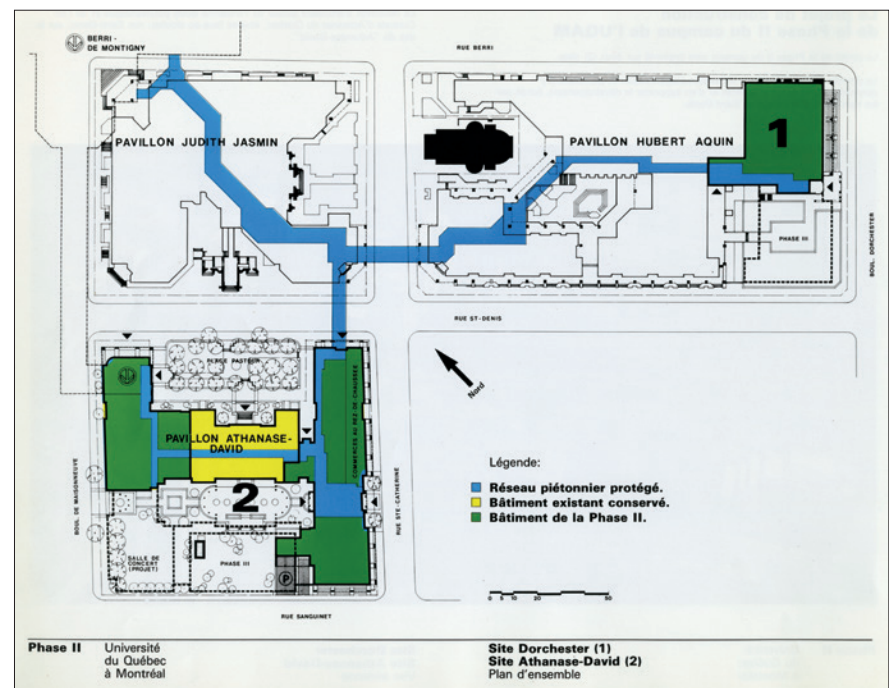
Enfin, 10 ans plus tard, en janvier 1986, la phase II est autorisée, les équipes internes de programmation et de construction mises en place et les

professionnels engagés (*L'uqam hebdo*, 17 février 1986, 6-7). En ce qui concerne les architectes, furent retenus les services du consortium ayant réalisé la phase I formé de Jodoin, Lamarre, Pratte et Associés et de Dimitri Dimakopoulos et Associés. Parallèlement à cela, la Direction de la planification, des espaces, normes et mobilier fut mandatée pour élaborer le nouveau plan directeur.

À la fin de l'année, le projet architectural préliminaire de la phase II fut publié (*Phase II*, décembre 1986, s. p.). Il avait été conçu de manière à « s'accorder conceptuellement avec la phase I, tout en corrigeant un certain nombre de points critiques que l'usage a[vait] fait ressortir et que la consultation réalisée auprès des usagers » avait permis de cerner (UQAM, « Résolution 86-A-5605, annexe »). Il vise en priorité à « intégrer le campus à la communauté environnante » en aménageant des boutiques et des accès en bordure de la rue Sainte-Catherine. Sur le plan de la volumétrie et de la composition, sa géométrie est orthogonale plutôt qu'à angle, ses façades à l'aplomb des alignements plutôt qu'en gradins, de même que plus largement percées afin de favoriser la pénétration de lumière naturelle, et émaillées de citations stylistiques « évoquant le passé ». Ainsi, la tour marquant l'entrée du pavillon érigé sur le boulevard Dorchester est apparentée à l'ancien clocher Saint-Jacques et les insertions en béton dans le parement de briques, matériau qui établit un « trait d'union » avec les pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin, rappellent les principales figures et dispositions de l'ancienne École polytechnique (dans l'aire de protection du clocher classé en 1973, ce bâtiment de style néoclassique est conservé, tout comme la façade art déco de l'ex-Centrale d'artisanat du Québec, plutôt que démolis, comme planifié en 1972). À la demande de la Ville, un stationnement est prévu en sous-sol. Des « îlots de



102. Page couverture du document présentant le projet préliminaire de la phase II sous le titre *Construction de la Phase II du campus* (1986)



103. Plan d'ensemble des sites Dorchester et Athanase-David
(*Construction de la Phase II du campus*, décembre 1986).

verdure» sont inclus, l'un sur la rue Sanguinet et l'autre en tête de l'îlot occupé par le pavillon Hubert Aquin, à l'angle de la rue Saint-Denis, des espaces néanmoins identifiés comme sites futurs de la phase III.

La mise en chantier de la phase II débuta à l'été 1987, avec celle du bâtiment implanté à l'angle du boulevard Dorchester et de la rue Berri. Cette construction n'était pas sans conséquence sur la phase I. Elle entraînerait le réaménagement de la bibliothèque centrale et de la cafétéria du pavillon Hubert-Aquin. Cette dernière, qui avait déjà connu un « *lifting* » (*L'uqam hebdo*, 1^{er} octobre 1984, 3), fut réorganisée et agrandie; en façade, un espace empiétant sur la cour intérieure fut ajouté, la verrière qui l'abrite donnant son nom à cette aire de restauration centrale dont la capacité était ainsi presque doublée (UQAM, « Résolution 87-A-5794 »). Outre de répondre à l'accroissement de la population étudiante, une telle modification palliait la perte de places causée par l'ouverture prochaine d'un corridor vers le nouveau pavillon.

Fin 1989, la construction de la phase II fut poursuivie sur le quadrilatère à l'ouest de la place Pasteur. Outre de rénover l'édifice de l'ancienne École polytechnique en vue de loger la direction de l'université et ses services administratifs généraux, il s'agissait d'ériger le long de la rue Sainte-Catherine l'immeuble qui abriterait le secteur des sciences de la gestion et, du côté du boulevard De Maisonneuve, celui destiné au Département de musique. En 1986, il avait été envisagé d'intégrer une petite salle de concert, sinon tous les locaux de cette section, dans la Maison de la musique – dont la construction était alors considérée sur le quadrilatère à l'est du pavillon Judith-Jasmin – afin de doter l'Orchestre symphonique de Montréal de sa salle (UQAM, « Mémoire », 27 juin 1985, 11).

Faire du Quartier latin un quartier culturel

L'UQAM avait des ambitions culturelles pour le Quartier latin. Alors que, dans la foulée du Sommet économique de Montréal tenu en juin 1986, la Ville de Montréal lançait une consultation publique en vue d'élaborer le plan directeur d'aménagement et de développement de l'arrondissement Centre, l'université déposa un mémoire en mai 1988. Notons qu'aux élections municipales de



104. Dévoilement de la plaque du pavillon Thérèse-Casgrain, en 1989. À gauche de la plaque, la vice-rectrice à l'administration et aux finances, Florence Junca-Adenot; à sa droite, le recteur de l'UQAM, Claude Corbo et, à l'extrême gauche de la première rangée, l'architecte Dimitri Dimakopoulos. À l'avant plan, la maquette du nouveau complexe de l'Université.

novembre 1986, le maire Jean Drapeau en poste depuis 1960, ne s'était pas représenté; avait succédé au Parti civique, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) fondé en 1974, en réaction au mode de gestion de l'administration en place. Ses membres dénonçaient notamment la destruction des quartiers et visaient à encadrer le développement urbain par un plan d'urbanisme et à revaloriser l'espace public et le patrimoine bâti.

Afin de nourrir la réflexion dans le cadre de la consultation lancée à propos de l'avenir de l'arrondissement Centre, c'est-à-dire, du territoire s'étendant du mont Royal au fleuve Saint-Laurent, incluant les îles, et des rues Atwater et Guy à la rue Amherst, la Ville avait préparé un énoncé d'orientations. Dans son mémoire, l'UQAM endosse les principales propositions. Pour le site Arts-IV, elle envisage un projet d'ensemble à fonctions mixtes – institutionnelle, résidentielle, bureaux, espace public, stationnement souterrain – rétablissant la trame urbaine formée d'îlots encadrés de rues, tout en réservant la partie ouest au campus scientifique. S'agissant du Centre-Est, elle demande que celui-ci soit considéré non seulement comme un «secteur prioritaire d'intervention et de réhabilitation, compte tenu de son état de délabrement», mais encore comme un «arrondissement culturel» afin de lui donner une fonction complémentaire à celle du quartier des affaires de l'Ouest; elle recommande que tout soit mis en œuvre pour consolider et revitaliser le Quartier latin par la construction de logements étudiants et l'établissement d'équipements culturels (Junca-Adenot, 30 mai 1988, 2-4, 11, 21, 31). De telles suggestions sur l'avenir du secteur,

105. Les pavillons Thérèse-Casgrain et Paul-Gérin-Lajoie, 2011.
Dimitri Dimakopoulos et Jodoin, Lamarre, Pratte, architectes
1991-1993.



l'UQAM les avait préparées en concertation avec le milieu, un dialogue qui anticipait la création de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent en 1995. L'administration du maire Jean Doré écarta l'idée de quartier culturel, considérant que la culture devait être présente partout (Junca-Adenot, entrevue).

Dans le projet de la phase II, au coin du boulevard De Maisonneuve et de la rue Sanguinet, était esquissé le volume d'une salle de concert (*Phase II*, décembre 1986, s. p.), dont le financement n'était néanmoins pas assuré par le ministère. Aussi, afin de la construire et de la gérer, une corporation fut formée par le Département de musique, I Musici de Montréal, Montréal Danse et la Société de musique contemporaine (UQAM, Comité exécutif, 25 février 1992). En 1989, le million de dollars reçu de l'homme d'affaires Pierre Péladeau (1925-1997) fut une première contribution que vinrent compléter d'autres dons et des subventions gouvernementales (UQAM, *Rapport annuel 1988-1989*, 26). Dénommée en mémoire de Pierre Mercure (1927-1966), une figure majeure de la musique contemporaine, la salle de concert est le cœur du Centre Pierre-Péladeau dont l'ouverture officielle remonte à septembre 1993.

Dans les années 1980, le Centre Pierre-Péladeau n'est pas le seul équipement culturel dont s'est dotée l'UQAM en concertation avec le milieu et avec l'aide du ministère de la Culture et des Communications (UQAM, *Rapport annuel 1989-1990*, 18). Le pavillon Latourelle fut réhabilité en centre de diffusion de la danse grâce à l'octroi, en mars 1989, d'une subvention à l'Agora de la danse, corporation formée par le Département de danse, le groupe Tangente et le Regroupement professionnel de la danse. Depuis 1986 et le déménagement du Service des sports de l'UQAM dans les locaux de l'École de technologie supérieure (le projet de centralisation ayant été abandonné), la danse était installée en ce lieu dont la vocation serait élargie par l'aménagement de salles de spectacle, des travaux terminés en mai 1991 (UQAM, « Résolution 88-A-6365 »; UQAM, *Rapport annuel 1990-1991*, 4, 22).

En octobre 1993, l'inauguration du bâtiment érigé sur le boulevard Dorchester (phase II-A), à côté du pavillon Thérèse-Casgrain, clôtura la construction du campus planifié en 1972 aux abords de la station de métro Berri. Cette ultime pièce avait été bâtie pour accueillir le secteur de l'éducation, à la suite de la vente du pavillon Lafontaine (UQAM, *Rapport annuel 1989-1990*, 17). Il serait

106. Centre Pierre-Péladeau, 2011.
Dimitri Dimakopoulos et Jodoin
Lamarre Pratte, architectes
1991-1993.

107. Le pavillon Latourelle,
ancienne Palestre nationale.
J. O. Turgeon, architecte, 1914-1915.
Saia et Barbarese, architectes
1988-1990 (réhabilitation).



dénommé en l'honneur et en la présence de Paul Gérin-Lajoie, premier docteur *honoris causa* de l'UQAM et tout premier ministre de l'Éducation du Québec (UQAM, *Rapport annuel 2009-2010*).

Maximisation et extension du campus

Alors que la phase II du campus était en construction depuis 1987, le vice-rectorat à l'administration et aux finances poursuivait l'élaboration du plan directeur du campus. En 1971, la localisation aux abords de la station de métro Berri-De Montigny avait été choisie sous la pression de la Ville, comme nous l'avons vu dans le chapitre 4. L'université n'avait pas pour autant abandonné les abords de la Place des Arts; elle y occupait l'ancienne École technique de Montréal, devenu pavillon Arts-IV, les installations de l'École des beaux-arts ayant été abandonnées alors que les arts avaient intégré le nouveau campus en 1979, à l'exception du design. Ce pavillon était voué à devenir le noyau de départ du complexe des sciences (UQAM, *Rapport annuel 1987-1988*, 25). Par ailleurs, l'ouverture prochaine du site Athanase-David, en 1992, donna lieu à une restructuration des espaces dans plusieurs pavillons.

Au début des années 1990, outre d'être toujours orienté par la finalité du regroupement sectoriel, le réaménagement des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin tendait à favoriser la vie étudiante. Aussi, le long du passage souterrain les reliant, de part et d'autre de l'axe de circulation, furent installés de nouveaux services et des salons étudiants, de même que certains commerces (UQAM, *Rapport annuel 1990-1991*, 21, 22). D'autres aires publiques subirent une cure de rajeunissement dans le cadre du plan d'aménagement paysager « campus fleuri », tandis que le jardin Sanguinet au cœur de l'îlot Athanase-David était terminé (UQAM, *Rapport annuel 1993-1994*, 20). Des interventions plus techniques sont encore à mentionner : la réfection du parement de briques défectueux du campus initial, la modernisation de ses systèmes de ventilation afin d'améliorer la qualité de l'air et l'entretien de ses toitures. Par ailleurs, le mécanisme des cloches du clocher de l'ancienne église Saint-Jacques fut réparé (UQAM, comité exécutif, 6 juillet 1993; UQAM, *Rapport annuel 1993-1994*, 20).

Les cloches se faisaient entendre dans un quartier qui, à l'occasion du 350^e anniversaire de Montréal, s'était refait une beauté avec la création du square Berri, connu aujourd'hui en tant que place Émilie-Gamelin, du nom de la fondatrice des Sœurs de la providence dont le couvent occupait ce lieu avant la construction du métro. Une telle intervention était en accord avec le *Plan directeur d'aménagement et de développement de l'arrondissement Centre*, dont le premier objectif était de revaloriser les rues et les lieux publics, notamment ceux du pôle Berri voué à devenir un secteur à vocation diversifiée (Ville de Montréal 1990, 3, 45, 108).

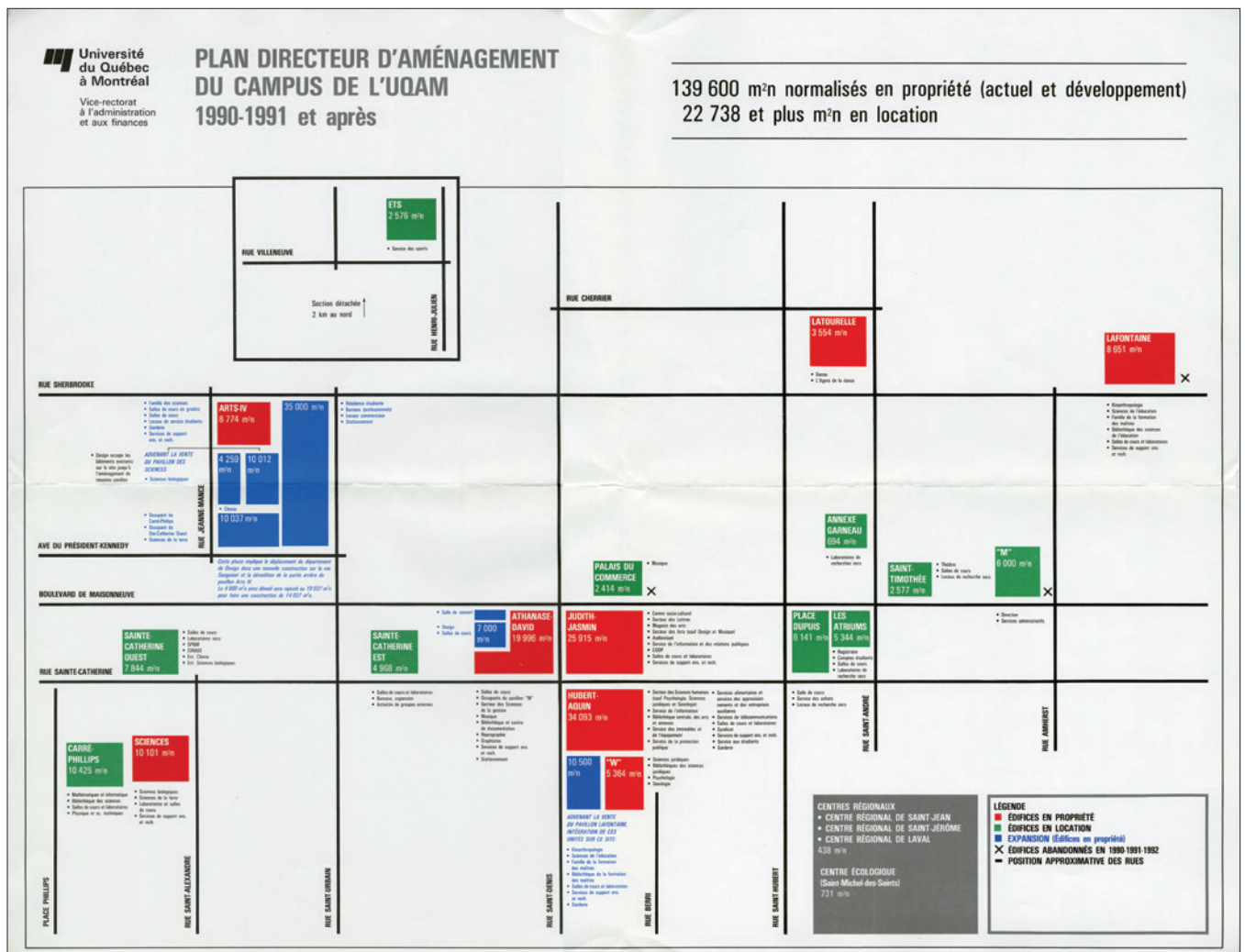
L'UQAM était la première université à expérimenter le nouveau concept de planification physique intégrée du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS) (UQAM, *Rapport annuel 1990-1991*, 22), dont les prémices avaient été l'établissement d'orientations et de principes en 1985. Informés et

consultés, tous les secteurs académiques et les unités administratives y avaient largement adhérents. Suivit l'établissement du devis pédagogique afin de préciser l'évolution des activités d'enseignement et de recherche ainsi que celle des clientèles et du personnel. Terminé fin 1987, il fut approuvé par le MESS l'année suivante. En découla la préparation du devis technique traduisant ces prévisions en superficies à construire ou à rénover, préalable à l'élaboration du *Plan directeur d'aménagement 1989-1998*. Adopté par le conseil d'administration en 1989 (UQAM, « Résolution 89-A-6984 »), ce dernier document vise à fixer « spatialement les pôles de développement physique de l'institution et dessine en plans-masses l'utilisation des différents espaces de l'université jusqu'en 1997-1998 » (UQAM, « Plan directeur », 1989, 8). Il est synthétisé par une carte schématique du territoire couvert par les édifices en propriété et en location occupés par l'UQAM.

108. Carte schématique montrant l'implantation des pavillons de l'UQAM en 1990-1991 et après, accompagnant le Plan directeur d'aménagement de juillet 1989.



109. Page couverture du Plan directeur d'aménagement juillet 1989.



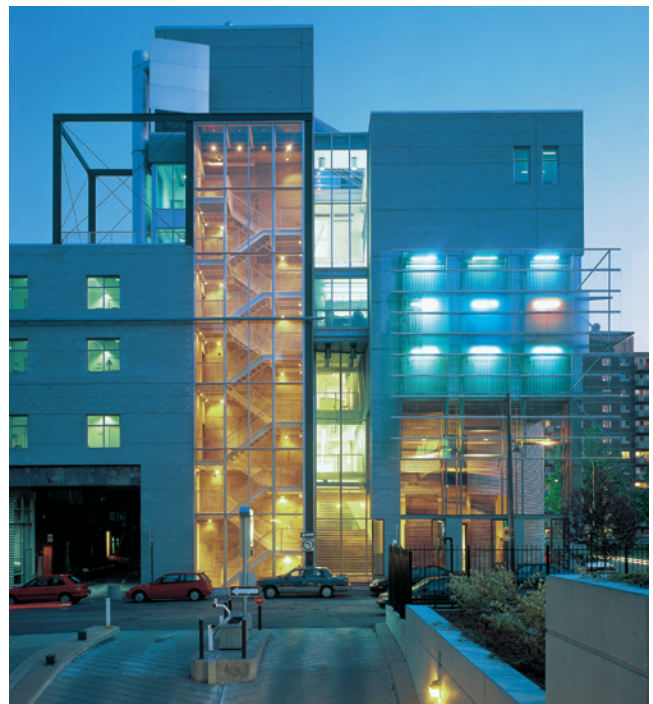
Le plan directeur d'aménagement spécifie qu'il faut maximiser le nouveau campus, ses infrastructures techniques et de soutien à l'enseignement et à la recherche, plutôt que s'éparpiller autour, et identifie dans la rénovation du pavillon Arts-IV l'occasion d'amorcer un véritable complexe scientifique intégré. Se trouve ainsi confirmée la localisation centrée sur les deux grandes propriétés de l'UQAM, celle connectée à la station Berri, d'une part, et, d'autre part, celle adjacente à Place des Arts, le métro jouant « le rôle de l'artère nourricière entre ces deux sites ». Il est préconisé d'utiliser les espaces en location pour les fonctions dont le volume fluctue au cours du temps – c'est-à-dire principalement les salles de cours et les locaux de recherche (UQAM, « Plan directeur », 1989, 9, 15) – et de les regrouper aux abords des deux « aires de communication » entre les campus ouest et est, la rue Boisbriand et le boulevard De Maisonneuve, de manière à les unifier (UQAM, *Rapport annuel 1991-1992*, 20).

À la suite de l'autorisation reçue du Conseil du trésor en septembre 1991 (UQAM, *Rapport annuel 1991-1992*, 21), la réalisation du campus scientifique fut amorcée selon le plan d'ensemble dessiné par Saïa et Barbarese, Architectes et les urbanistes Pluram. Le premier pavillon mis en chantier est celui de chimie et de biochimie, le long de l'avenue Jeanne-Mance, en 1993. La poursuite des travaux impliquait que fussent relogés le Département de design et ses enseignements qui occupaient principalement les ateliers de l'ancienne École technique de Montréal. À cette fin, un pavillon était en construction sur la rue Sanguinet, à l'angle de la rue Boisbriand, que le design intégra en 1995. En mars 1996 démarra la rénovation du pavillon Sherbrooke et l'érection d'une haute barre le long de l'avenue du Président-Kennedy.

En juin 1994, l'UQAM bénéficia d'une subvention spéciale de 56 millions \$ pour construire la phase IV afin d'éviter les dépenses de location (UQAM, *Rapport annuel 1994-1995*, 18). Sur la rue Sainte-Catherine, au coin de la rue



110. Pavillon J.-A.-DeSève, vers 2017.
Provencher_Roy et Associés,
architectes 1997-1998.



111. Pavillon de Design, vers 2017.
Dan S. Hanganu, Architectes
1992-1995.

Sanguinet, le futur pavillon J.-A.-DeSève fut bâti en vue de regrouper les services académiques et administratifs, loger les services à la vie étudiante et offrir plus de locaux de classe et de recherche (UQAM, *Rapport annuel 1995-1996*, 15). Avec l'ouverture de ce dernier pavillon en février 1999, l'UQAM devenait propriétaire de l'ensemble des espaces qu'elle occupait (UQAM, *Rapport annuel 1998-1999*, 3, 21).

Le plan directeur était ambitieux. Pour être intégralement réalisé, il était nécessaire de diversifier les sources de financement, notamment pour achever le campus scientifique, avec la construction d'une résidence étudiante, de bureaux et de locaux commerciaux ainsi qu'un stationnement, à l'est de la rue Kimberley. L'autofinancement permit par ailleurs de doter le campus central d'un centre sportif ainsi que d'une résidence universitaire dès 1997, à la suite de la révision du plan en 1993, afin de préfigurer « le Campus de l'an 2000 ». Les deux forment un ensemble au croisement du boulevard René-Lévesque et de la rue Sanguinet (UQAM, *Rapport annuel 1994-1995*, 18).

Nouveau siècle, nouveau développement immobilier

L'achèvement du campus scientifique fut réalisé dans les premières années du nouveau siècle. Il constituait l'objectif immédiat de la campagne de développement lancée par le nouveau recteur, Roch Denis, à l'automne 2002, dans le cadre du 35^e anniversaire de l'UQAM (UQAM, *Rapport annuel 2002-2003*, 3). Avec pour mot d'ordre « Place au savoir », le plan faisait écho au positionnement adopté par la Ville de Montréal à titre de « ville du savoir », à la suite du récent Sommet économique tenu à l'initiative du maire Gérald Tremblay, récemment élu. Il visait à « accueillir toutes les activités des 41 000 étudiants répartis dans plus de 270 programmes d'études, des 4 500 professeurs, chargés de cours et employés » qui œuvraient dans un cadre académique réformé. Amorcée au début des années 1990, la vaste réflexion et consultation de tous



112. Vue aérienne du Complexe des sciences Pierre-Dansereau.

les membres de la communauté avait débouché sur l'abandon de la double structure qui faisait l'originalité de l'UQAM. En 2004, l'université comptait sept facultés et école – Faculté des lettres, langues et communications, Faculté des sciences, Faculté des sciences humaines, Faculté des arts, Faculté de science politique et de droit, Faculté des sciences de l'éducation et École des sciences de la gestion –, six instituts et près de 70 centres et chaires de recherche (UQAM, *Place au savoir!*, octobre 2004). La restructuration aboutit au printemps 2009, avec le retrait des doyens de l'unité d'accréditation syndicale, à la suite d'une entente intervenue avec le SPUQ (« Mot du recteur », UQAM, *Rapport annuel 2009-2010*).

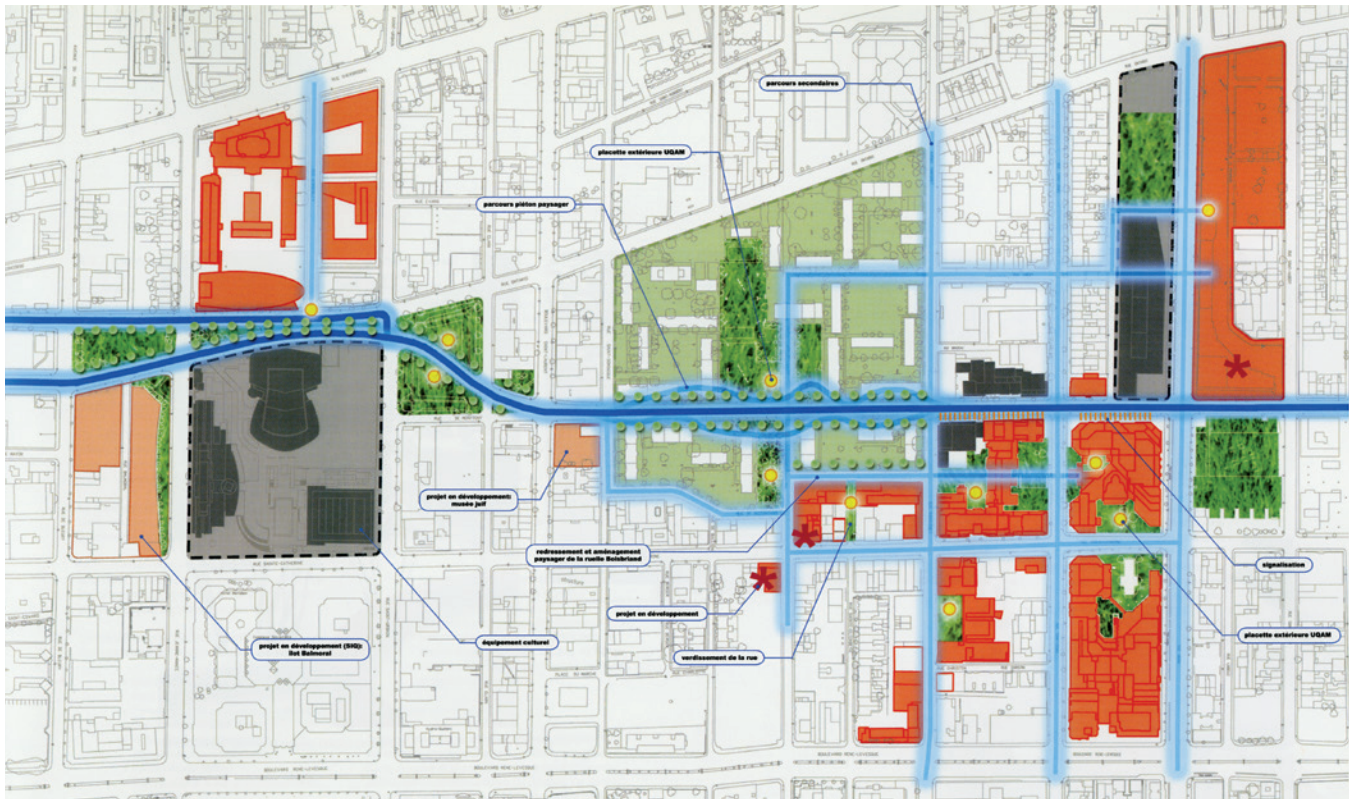
Le Complexe des sciences appelé en l'honneur du professeur émérite Pierre Dansereau (1911-2011), précurseur en matière d'écologie, fut d'abord complété, à partir de 2003, avec la construction du pavillon de biologie et l'implantation du Cœur des sciences. Une telle dénomination est des plus appropriée vu ses vocations, mais encore sa position, au centre de gravité de l'ensemble : la chaufferie et la forge de l'ancienne École technique réhabilitées sont un lieu de rassemblement, de diffusion et de vulgarisation de la culture scientifique. Les anciens ateliers qui leur sont adjacents, abritent la bibliothèque des sciences. De l'autre côté de la rue Kimberley, le pavillon des sciences biologiques adossé à l'église St. John The Evangelist, avec en sous-sol un stationnement, est le premier bâtiment « vert » de l'UQAM (UQAM, *Rapport annuel 2004-2005*, 14).

Peu de temps après, en août 2004, la construction de la dernière pièce du complexe scientifique est autorisée par le conseil d'administration (Vérificateur général 2007, 9). Autre ensemble articulé autour d'une cour ouverte sur la rue Kimberley, celui-ci est formé de deux édifices mitoyens, l'aile bordant la rue Sherbrooke étant à vocation institutionnelle, tandis que les deux autres logent les étudiants. La première était destinée aux bureaux montréalais de la TÉLUQ, rattachée à l'UQAM en 2005.

Par ailleurs, à proximité de son campus central, l'UQAM envisageait de construire ou de rénover plusieurs immeubles afin de combler le déficit d'espaces estimé à près de 40 000 mètres carrés bruts. Outre le fait de multiplier les salles de cours, ces réalisations répondaient aux besoins des instituts nouvellement créés (UQAM, *Place au savoir!*, octobre 2004).

Récemment, à cette fin, l'UQAM avait acheté deux des premiers immeubles en hauteur du Quartier latin, celui érigé par Ucal-Henri Dandurand et l'ancien siège du journal La Patrie (UQAM, *Place au savoir!*, octobre 2004), de même que la bibliothèque Saint-Sulpice (UQAM, *Rapport annuel 2004-2005*, 15). Cet édifice était désaffecté du fait du transfert des collections de diffusion de la Bibliothèque nationale du Québec dans la Grande bibliothèque du Québec, où elles avaient rejoint la collection municipale. À la suite d'une consultation publique, la nouvelle bibliothèque avait été érigée en 2001-2004, tout à côté du campus de l'UQAM, en lieu et place du Palais du commerce.

En 2004, l'UQAM convoitait le quadrilatère faisant face à la Grande bibliothèque, sur la rue Berri, pour loger entre autres la Faculté de science politique et de droit, l'École de langues, la Galerie de l'UQAM et des résidences

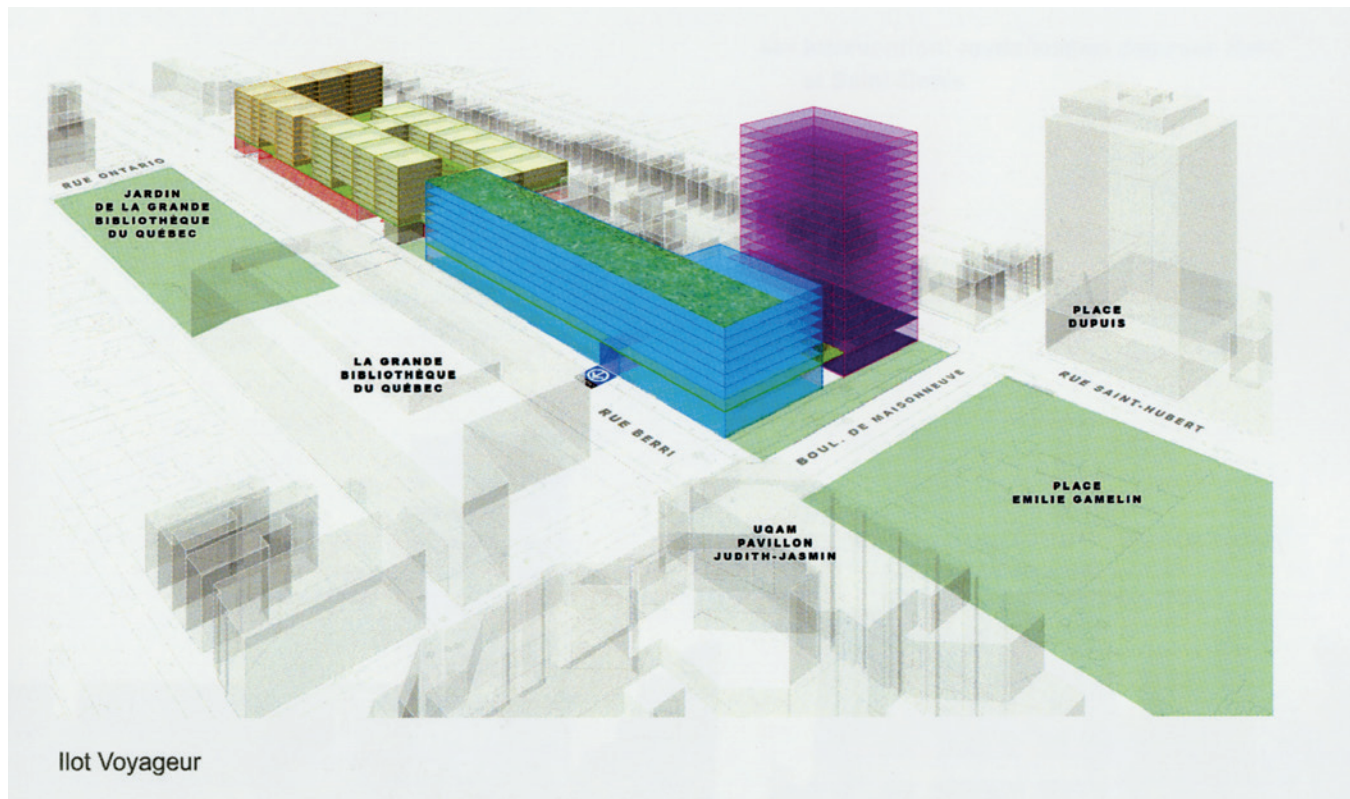


étudiantes (Vérificateur, *Rapport 2008-2009*, A-26). Les sites disponibles pour des développements futurs aux abords du campus central étaient rares, d'autant plus que le secteur était envisagé pour l'implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM); le site de l'hôpital Saint-Luc, à côté du square Viger, était recommandé par la commission mise place en 2003 par le nouveau gouvernement libéral afin de valider sa localisation.

À la suite d'une entente avec Busac Immobilier, le promoteur détenteur d'une option d'achat sur le terrain, un projet fut présenté pour adoption au conseil d'administration de l'UQAM, en mars 2005. Dans le *Plan directeur immobilier 2005-2009* signé par Ædifica et daté d'avril, l'îlot Voyageur est identifié comme « projet en développement ». Ce nouveau plan visait à actualiser la stratégie d'expansion de l'institution pour faire face à la croissance de sa population étudiante et répondre en particulier aux besoins des 2^e et 3^e cycles, tout en palliant la dispersion spatiale des facultés et l'encombrement de certains pavillons.

Dans ce document, les équipements communs des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin sont jugés défectueux : la place centrale, hier « cœur animé de l'UQAM », ne serait plus qu'un espace de passage, l'accès à la station de métro Berri-UQAM est étrié et peu visible, la cafétéria La Verrière peu invitante et la bibliothèque centrale à l'étroit. Dans un souci de renforcer l'identité de l'UQAM dans la ville, le plan envisage le campus comme un tout, un ensemble dont les extrémités, le Complexe des sciences Pierre-Dansereau et l'îlot Voyageur, est relié par le boulevard De Maisonneuve, artère longée de plusieurs équipements culturels, pavillons de l'UQAM et espaces verts.

113. Parcours entre le Complexe des sciences Pierre-Dansereau et l'îlot Voyageur, irriguant les pavillons de l'UQAM colorés en rouge. (*Un campus dans la ville, plan directeur immobilier 2005-2009*, avril 2005).



114. Perspective de l'îlot Voyageur
(*Un campus dans la ville, plan directeur immobilier 2005-2009*, avril 2005).

Les premières solutions proposées pour combler le déficit d'espaces sont l'agrandissement du pavillon Sainte-Catherine et l'aménagement de l'immeuble La Patrie ainsi que le développement de l'îlot Voyageur. Ce dernier projet, dont la première estimation s'élève à 320 millions, est d'une envergure sans précédent pour l'UQAM; il combine résidences étudiantes, au-dessus du terminus d'autobus, et pavillon universitaire le long de Berri, tour de bureaux et stationnements souterrains.

Le projet était bien accueilli par les autorités et la population (Bourdon, *L'UQAM* 2 mai 2005; Tremblay, *La Presse* 12 juin 2005). L'arrondissement Ville-Marie le refusa toutefois, de même que le ministère de la Culture et des Communications, étant donné que l'îlot touche l'aire de protection du clocher de l'ancienne église Saint-Jacques (Lapointe, *La Presse* 10 juillet 2005; Bérubé, *La Presse* 26 novembre 2005). Le chantier débuta fin 2005 avec la préparation du site en vue de l'excavation. Cependant, l'opération immobilière suscitait des inquiétudes, en particulier concernant les risques liés à son financement (Bérubé, *La Presse*, 17 novembre 2005), voire des oppositions amorcées par la mise en cause par des étudiants du nombre de places de stationnement prévu, jugé peu compatible avec la politique environnementale de l'UQAM (Bérubé, *La Presse* 7 décembre 2005, *La Presse* 26 novembre 2005; Vallières, *La Presse Affaires* 22 décembre 2005). La situation se corsait avec la découverte du surcoût lié à l'achèvement du Complexe des sciences, inauguré en novembre 2005. Multiplication des critiques, enquêtes, démission du recteur, arrêt du chantier, plan de redressement financier, le projet de l'îlot Voyageur tourna court, plombant l'avenir de l'institution.

Consolidation immobilière et urbaine

L'une des recommandations émises par le Vérificateur général du Québec en juin 2008 enjoignait l'UQAM de se doter d'un plan directeur immobilier. Inscrit au *Plan stratégique 2009-2014*, un cadre général fut préparé par le vice-rectorat aux affaires administratives et financières. Le temps n'était plus aux nouvelles constructions, mais à la consolidation des acquis en les rentabilisant et en réfectionnant les plus vétustes. L'insertion urbaine de l'UQAM a pris par ailleurs une signification nouvelle, son campus étant une des composantes majeures du Quartier des spectacles, désignation qui embrasse le secteur Place des Arts et le Quartier latin. Initiée dans le cadre du Sommet de Montréal 2002 et concrétisée à la suite du Rendez-vous 2007 qui avait déclaré Montréal métropole culturelle, cette initiative visait au redéveloppement de cette partie du centre-ville, en faisant de son pôle est, un quartier où il fait bon « vivre, apprendre, créer, se divertir » (Ville-Marie, Programme particulier d'urbanisme (PPU), mai 2013).

Adopté par le conseil d'administration de l'UQAM, le 13 décembre 2011 (UQAM, « Résolution 210-A-15396 »), le cadre général du plan directeur immobilier vise à « assurer à toutes les unités académiques ainsi qu'aux étudiantes et étudiants, les espaces qui leur sont nécessaires pour la tenue de leurs activités ». Il constate que, composé de 27 immeubles en propriété, le parc immobilier de l'UQAM suffit à ses besoins, le déficit en espaces avoisinant les 5 % selon la norme gouvernementale étant insuffisant pour envisager de nouvelles constructions. Aussi, l'enjeu était d'optimiser l'utilisation des pavillons en reconfigurant certains de leurs intérieurs et en récupérant les locaux vacants ou loués, en plus d'améliorer leur efficacité énergétique et leur condition physique. Autres objectifs : développer des espaces conviviaux où les étudiants puissent travailler et réseauter pour allonger leur fréquentation des lieux et intensifier leur sentiment d'appartenance ; renforcer la présence physique de l'UQAM dans la ville, notamment en assurant la visibilité de chacune des facultés et école par leur présence sur rue (UQAM, annexe A-470-6.4).

La situation était contrastée : si le campus central était déficitaire en espaces, celui de l'ouest présentait un surplus, et plusieurs facultés et école étaient logées à l'étroit, à la différence d'autres. Aussi, le déménagement du Département de psychologie dans le pavillon institutionnel du Complexe des sciences Pierre-Dansereau fut préconisé, au grand dam de la Faculté des sciences humaines rassemblées dans le pavillon Hubert-Aquin et J.-A.-DeSève. Cette relocalisation serait la première étape dans la mise en œuvre du cadre immobilier (UQAM, *Rapport annuel 2011-2012*). Dans le pavillon Judith-Jasmin, l'implantation de la Faculté des arts et celle de Communication était confirmée, malgré le manque de locaux dont pâtissait cette dernière.

En 2006, l'UQAM s'était engagée dans une vaste opération d'efficacité énergétique, tout en assurant le confort des usagers. Ainsi, avaient été modernisés les 32 000 luminaires des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin ainsi que leurs systèmes de chauffage et de conditionnement d'air (Caza, *Actualités UQAM*,

14 avril 2008). En 2009, afin de contribuer à la réduction des BPC, leurs transformateurs étaient remplacés (*Actualités UQAM*, 23 novembre 2009).

Depuis 2010, la composante la plus ancienne du campus, le clocher de l'ancienne église Saint-Jacques, inquiétait (UQAM, Comité exécutif, 22 juin 2010). Après des travaux d'urgence, grâce à l'obtention du financement nécessaire, la restauration de cet élément classé à titre d'immeuble patrimonial débuta en 2017 (UQAM, *Rapport annuel 2016-2017*).

Par ailleurs, à la suite de l'audit immobilier réalisé par toutes les universités du Québec en 2014 afin de déterminer l'état de leurs bâtiments – des diagnostics mis à jour annuellement depuis –, d'importants travaux de maintien des actifs furent engagés par l'UQAM, à commencer par la réfection des façades des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin (avec une brique semblable à celle d'origine, plus produite aujourd'hui).

Au cours des dernières années, ces interventions ne furent pas les seules à être exécutées sur les pavillons du campus initial pour remédier à leur vétusté. Depuis 2013 et l'entrée en vigueur de la Loi sur les infrastructures publiques, le maintien des actifs est une composante de la planification immobilière de tout organisme public et de leur financement. Ainsi, l'étanchéité des toitures fut refaite (UQAM, CA, 10 novembre 2015) et les systèmes électromécaniques



115. La réfection du clocher de l'ancienne église Saint-Jacques, en 2018.

en fin de vie, remplacés. Certains travaux ont un impact sur l'architecture. En 2015, fermé pour des raisons de sécurité, l'accès à l'angle du boulevard De Maisonneuve et de la rue Berri fut reconfiguré pour ajouter une salle de diffusion (UQAM, CA, 9 décembre 2014). Dans le pavillon Judith-Jasmin, les studios de cinéma de la Faculté de communication, dont la localisation était d'abord envisagée en toiture, ainsi qu'une nouvelle salle de projection prennent aujourd'hui la place de la salle Marie-Gérin-Lajoie.

Malgré l'arrêt du programme de construction, de nouveaux pavillons sont venus consolider le campus central. Ainsi, à proximité du pavillon J.-A.-DeSève, dans lequel seraient relocalisées sous peu les sciences de la gestion, en janvier 2015 (UQAM, « Résolution, 2013-a-16215 »), l'École de mode s'est installée au 280, rue Sainte-Catherine Est dans deux immeubles rénovés par son propriétaire Georges Coulombe (*Actualités UQAM*, 22 septembre 2015, 12 mars 2015). En 2018, la réhabilitation de l'ancienne Alexandra School (1910), achetée en 2006 et occupée jusqu'en 2015 par le CLSC, put être amorcée grâce à l'obtention d'un premier financement du gouvernement du Québec, pour en faire un pôle de formation, de perfectionnement et de soutien à l'innovation en gestion (*Actualités UQAM*, 1^{er} octobre 2018, 21 juin 2018).

De plus, les abords immédiats du campus central sont en voie de réaménagement dans le cadre d'un partenariat avec l'arrondissement Ville-Marie signé en avril 2018, un premier du genre dans le cadre du programme Accès jardins qui vise à multiplier les espaces verts et de détente dans les secteurs où les terrains sont rares. Cinq lieux sont ciblés, dont la cour devant le transept de l'ancienne église Saint-Jacques et la place Pasteur. De telles interventions répondent aux objectifs à la fois du *Plan d'action de la stratégie centre-ville* et du *Plan particulier d'aménagement du pôle Quartier latin du Quartier des spectacles*. Depuis une dizaine d'années, engagée dans son milieu et soucieuse de participer à l'essor culturel et créatif de Montréal, l'UQAM anime ses espaces publics (UQAM, *Rapport annuel 2010-2011*), notamment à l'occasion des nombreux festivals qui s'installent dans le quartier ou encore de la Nuit blanche, qui se tient chaque année dans le cadre de l'événement Montréal en lumière. Certaines des initiatives sont des projets étudiants, notamment de l'École de design (*Actualités UQAM*, 3 septembre 2009 ; *Actualités UQAM*, 13 septembre 2010).

En septembre 1979, voilà 40 ans, les pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin étaient inaugurés, aussi, le nom « nouveau campus » ne leur sied plus ; ils sont parmi les bâtiments les plus vétustes du parc immobilier de l'UQAM, malgré leur jeune âge relatif. Ils demandent d'importants travaux de réfection, sinon d'actualisation, pour répondre aux pédagogies et aux comportements transformés par les nouvelles technologies de l'information. Le recyclage de l'ancien presbytère de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes en annexe de la bibliothèque centrale constitue un exemple d'intervention prometteur : outre de loger le Centre de consultation des livres rares, il offre de lumineux espaces de travail pour les étudiants et les chercheurs (*Actualités UQAM*, 22 janvier 2019).



116. Projet d'aménagement de la cour du pavillon Judith-Jasmin, 2018.



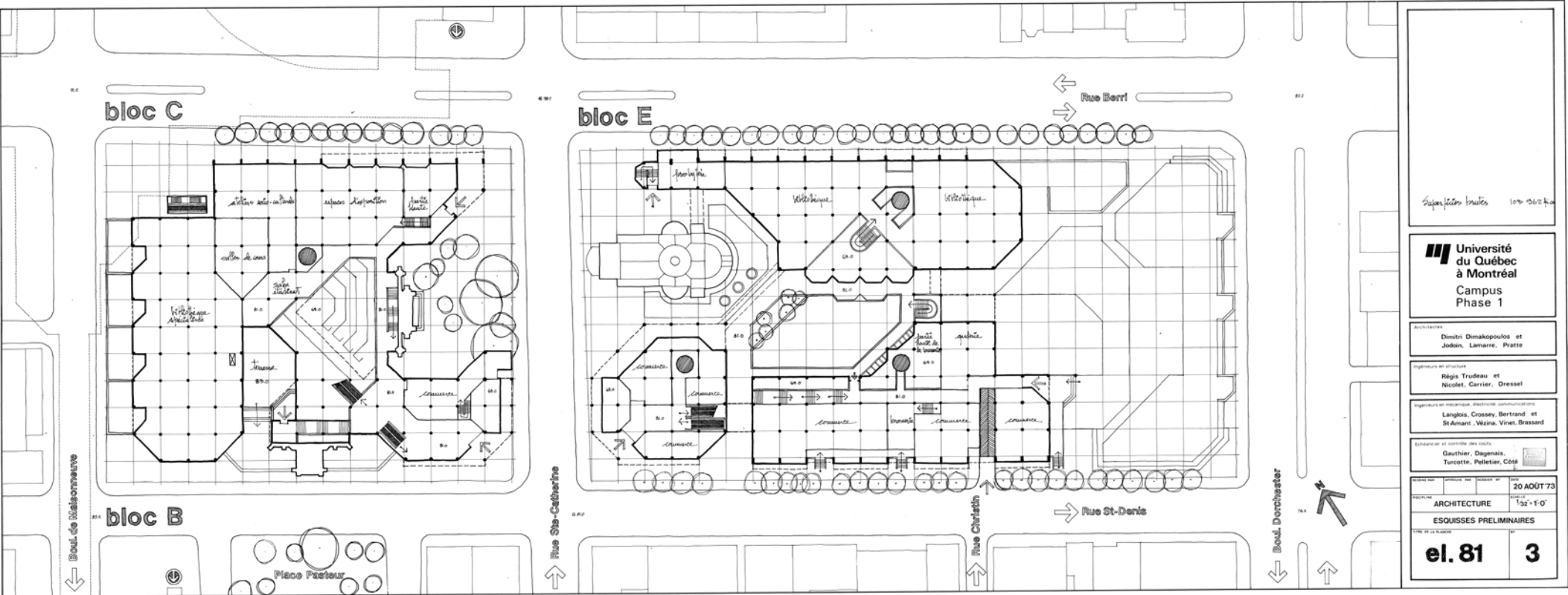
117. Projection sur le pavillon Président-Kennedy (PK) pour souligner les 50 ans de l'UQAM, avril 2019.

Annexes

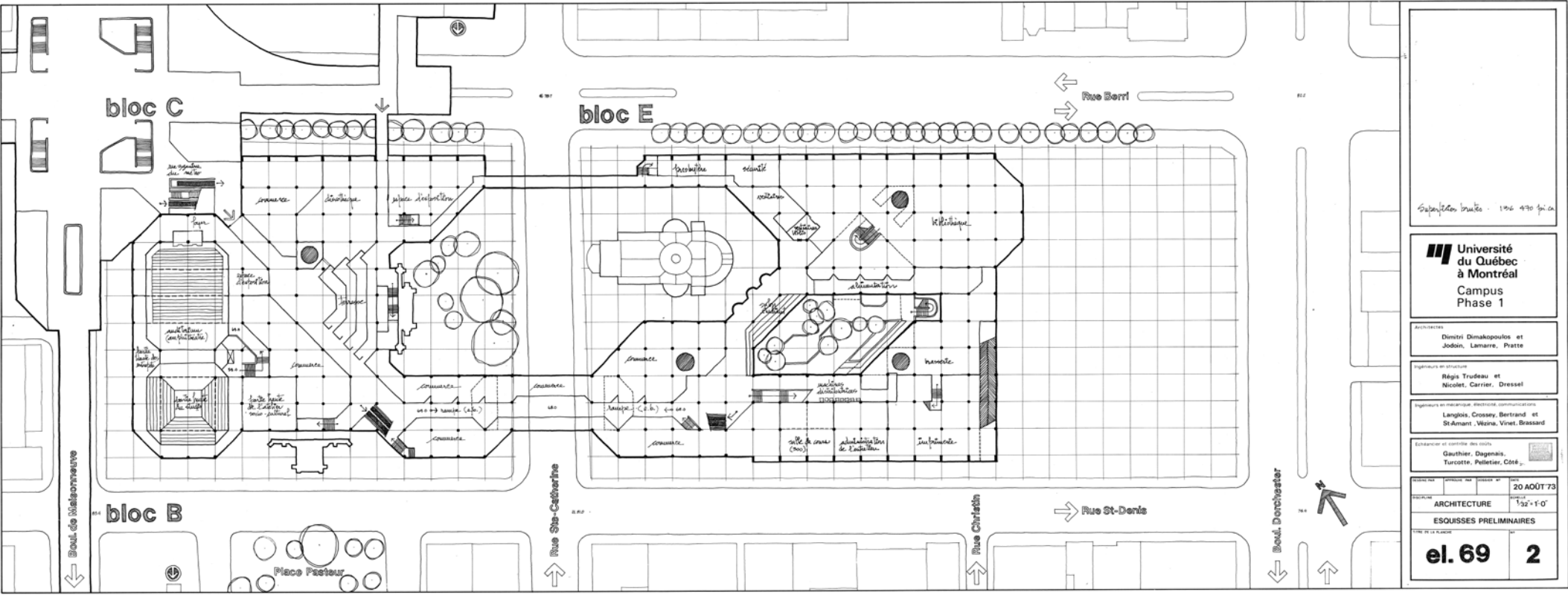
Esquisses préliminaires, août 1973

Esquisses définitives, juin 1974

Esquisses préliminaires, août 1973

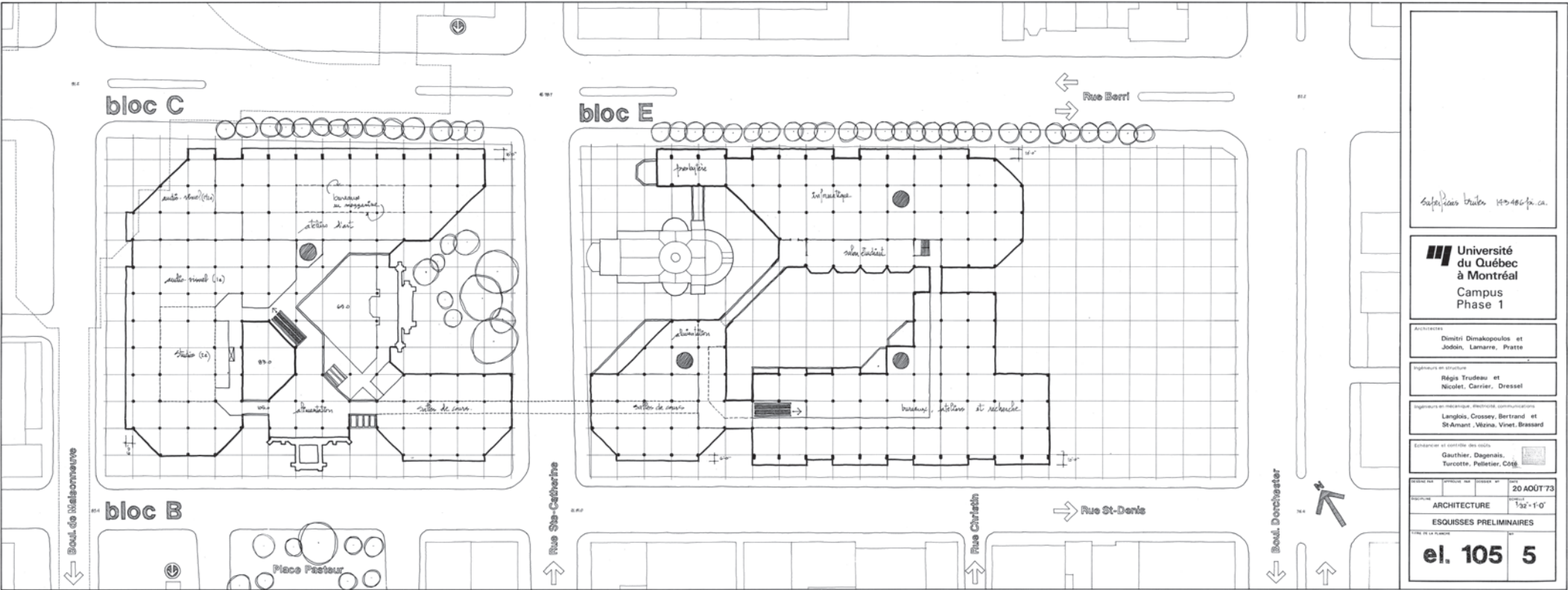


118. Campus Phase I, Esquisses préliminaires, 1973, élévation 81, rez-de-chaussée. Archives UQAM C1, T1, 3^e.

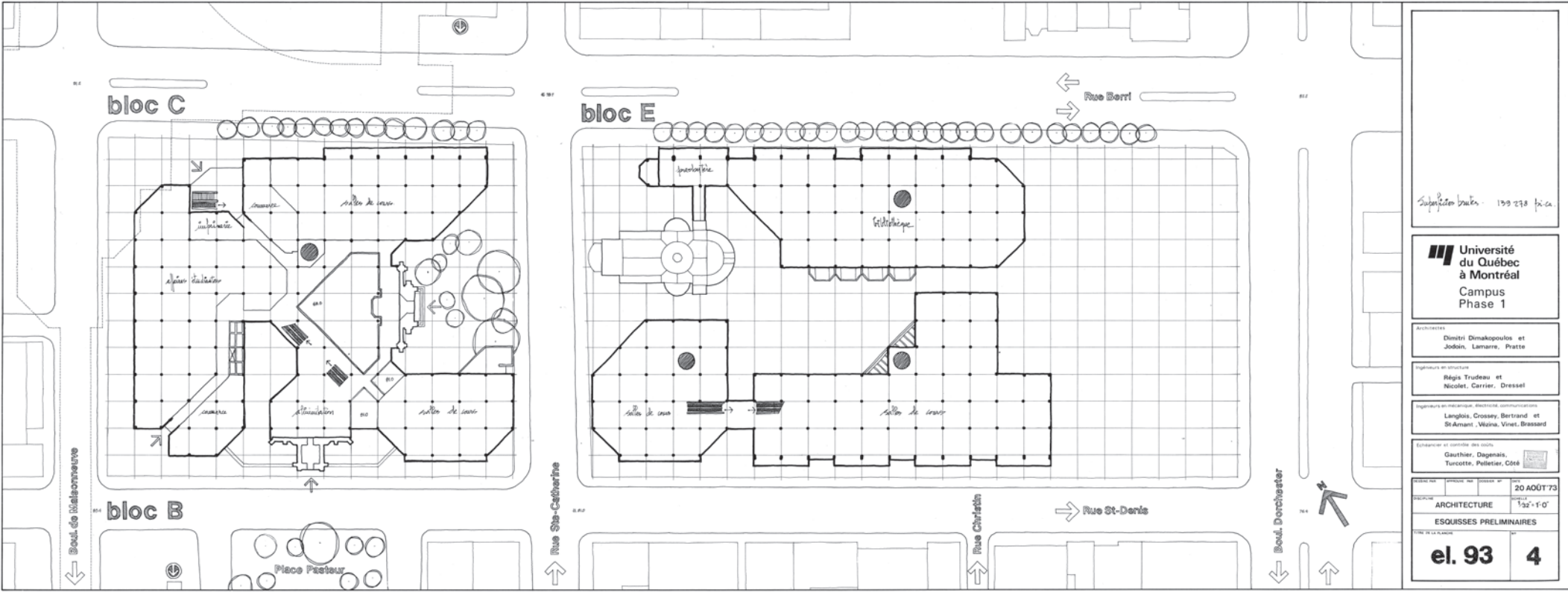


119. Campus Phase I, Esquisses préliminaires, 1973, élévation 69, niveau métro. Archives UQAM C1, T1, 2^e.

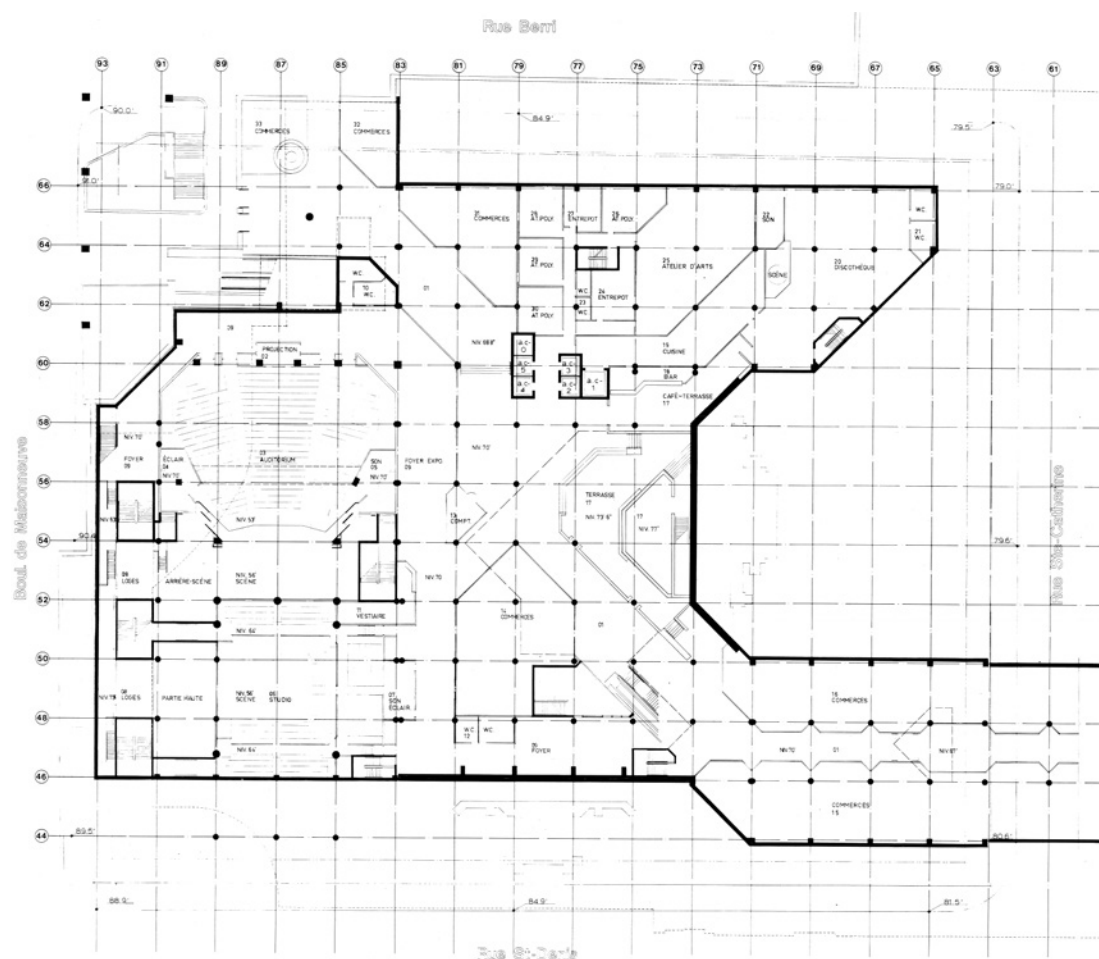
120. Campus Phase I, Esquisses préliminaires, 1973, élévation 105, 2^e étage. Archives UQAM C1, T1. 5^e.



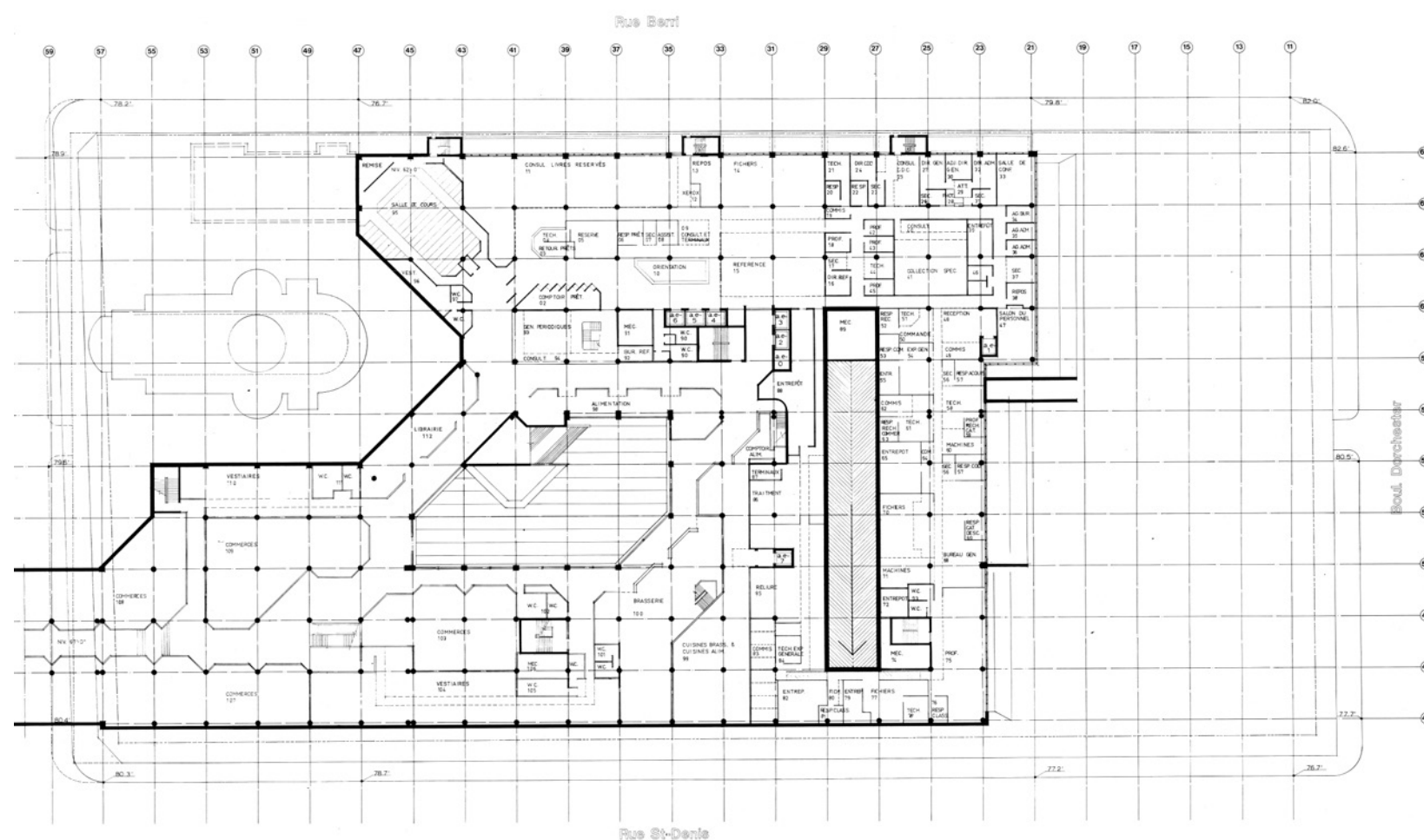
121. Campus Phase I, Esquisses préliminaires, 1973, élévation 93, 1^{er} étage. Archives UQAM C1, T1. 4^e.



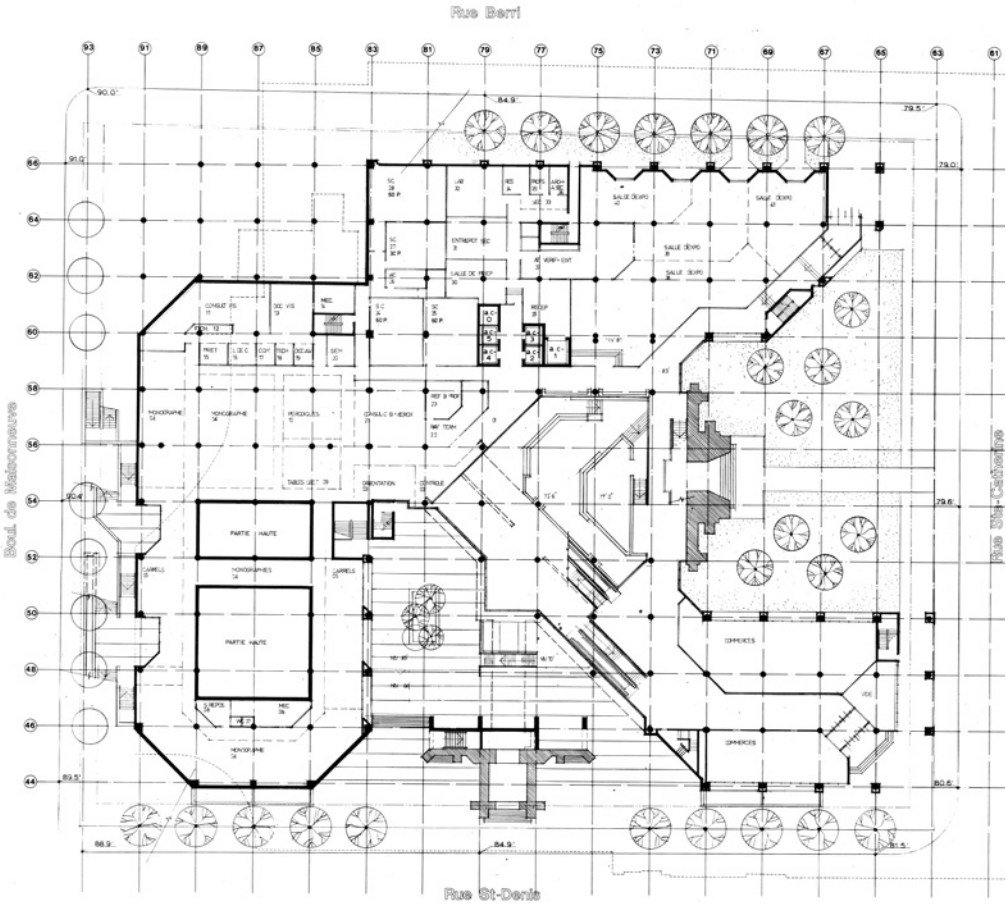
Esquisses définitives, juin 1974



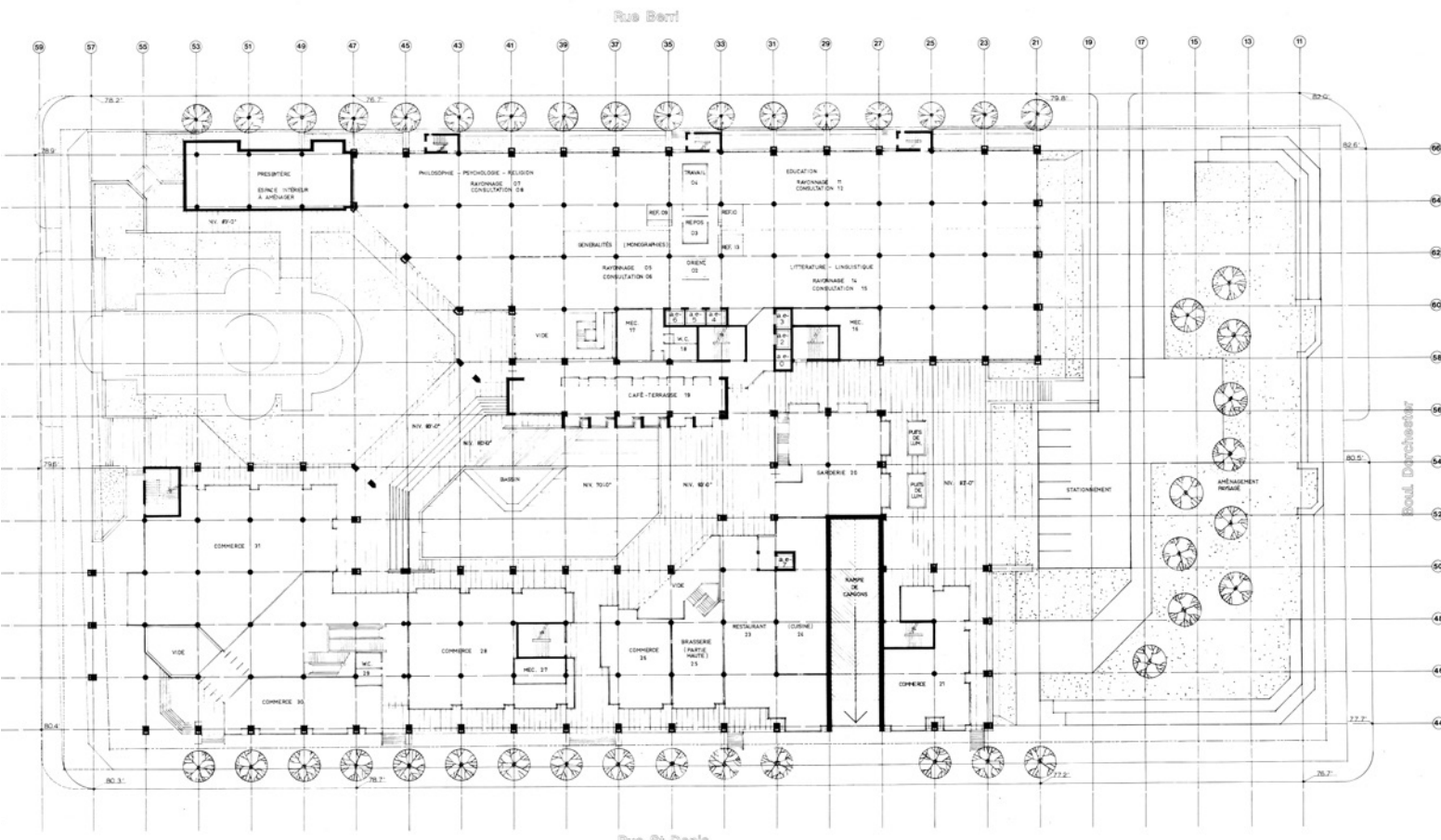
122. Campus Phase I, Esquisses définitives, juin 1974, futur pavillon Judith-Jasmin, niveau 70, niveau du métro. Archives UQAM B11, 2^e.



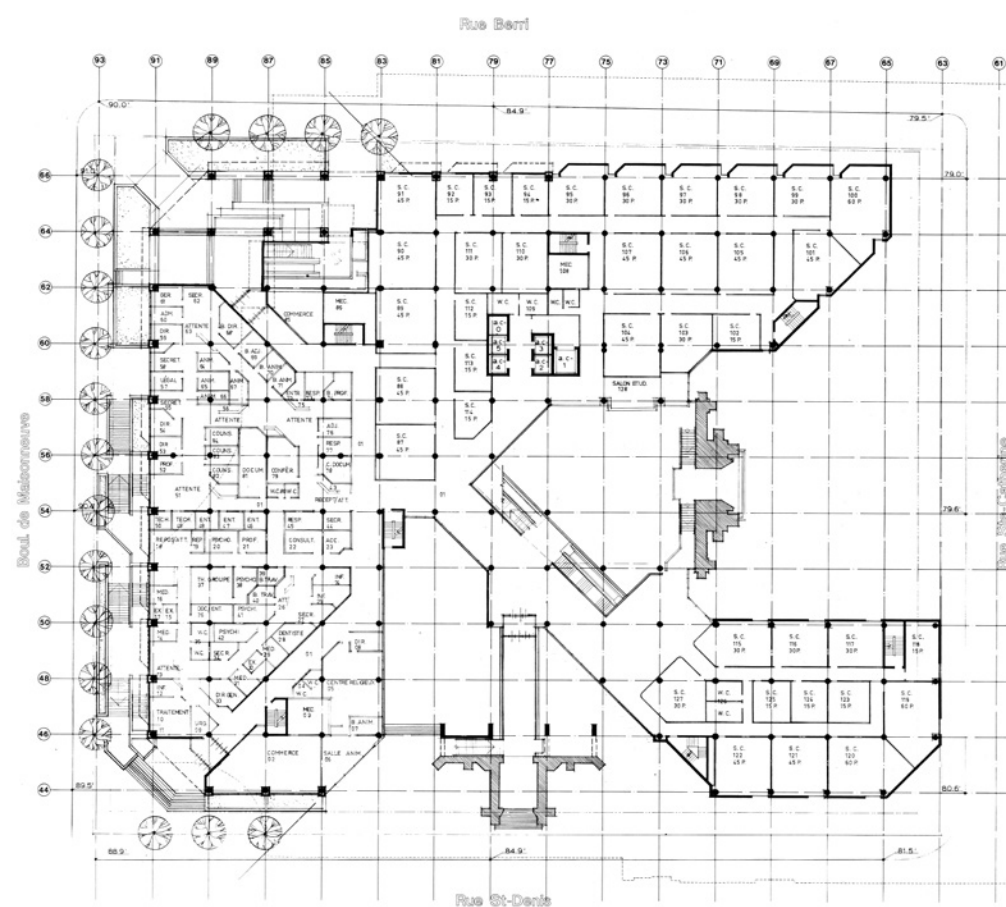
123. Campus Phase I, Esquisses définitives, juin 1974, futur pavillon Hubert-Aquin, niveau 70, niveau du métro. Archives UQAM B11, 15^e.



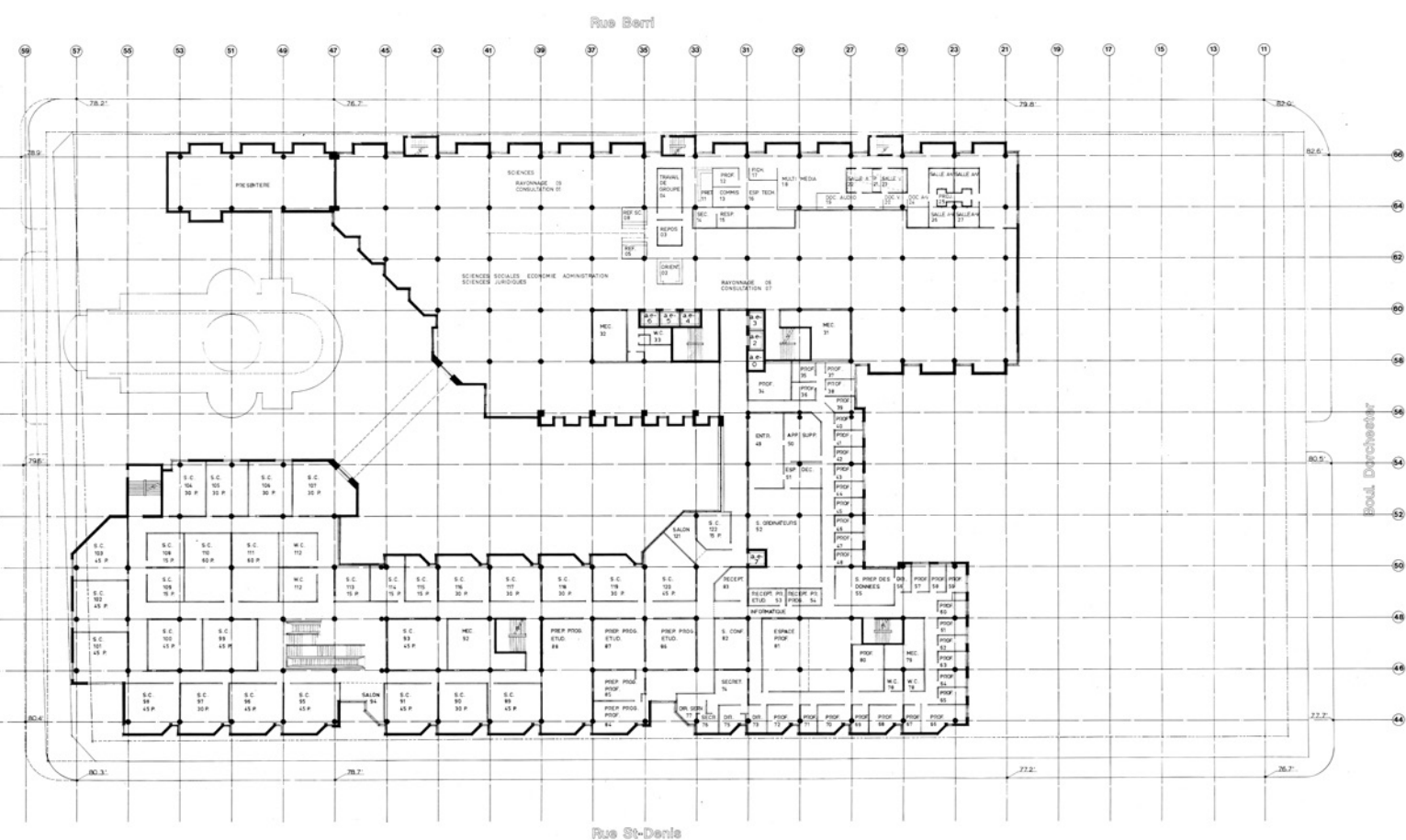
124. Campus Phase I, Esquisses définitives, juin 1974, futur pavillon Judith-Jasmin, niveau 85, rez-de-chaussée. Archives UQAM B11, 3^e.



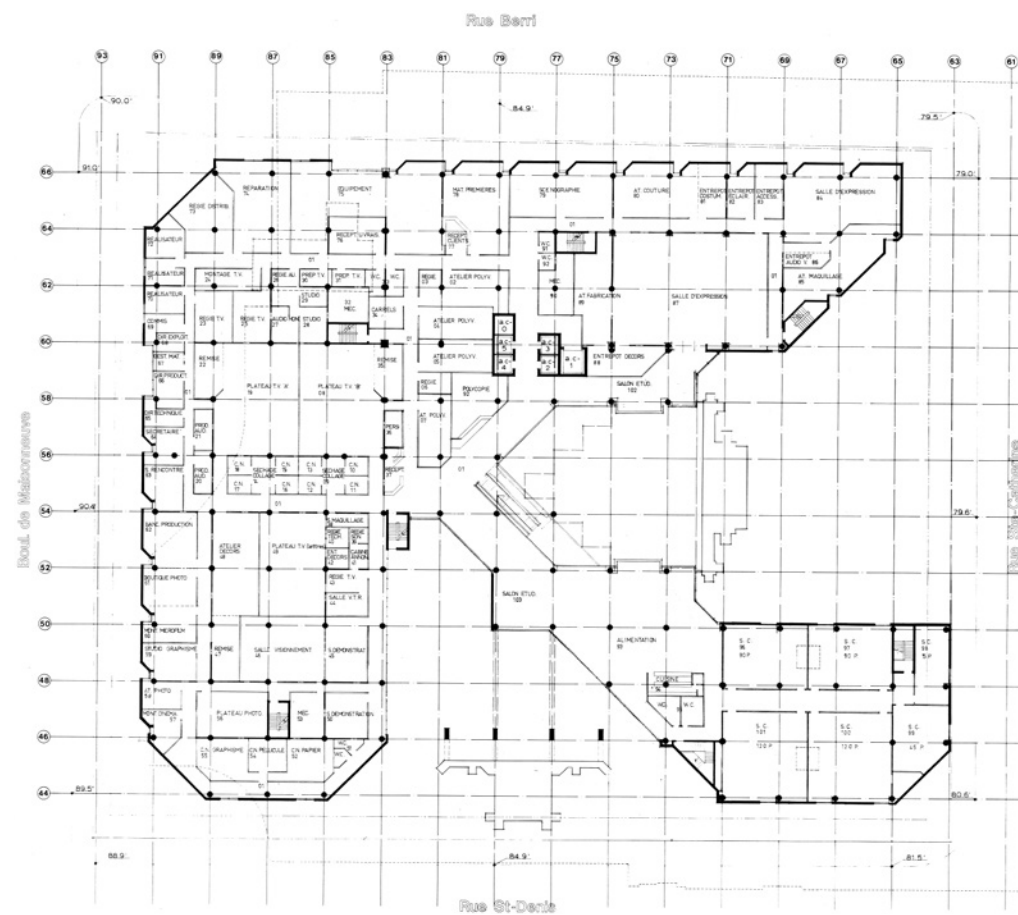
125. Campus Phase I, Esquisses définitives, juin 1974, futur pavillon Hubert-Aquin, niveau 70, rez-de-chaussée. Archives UQAM B11, 16^e.



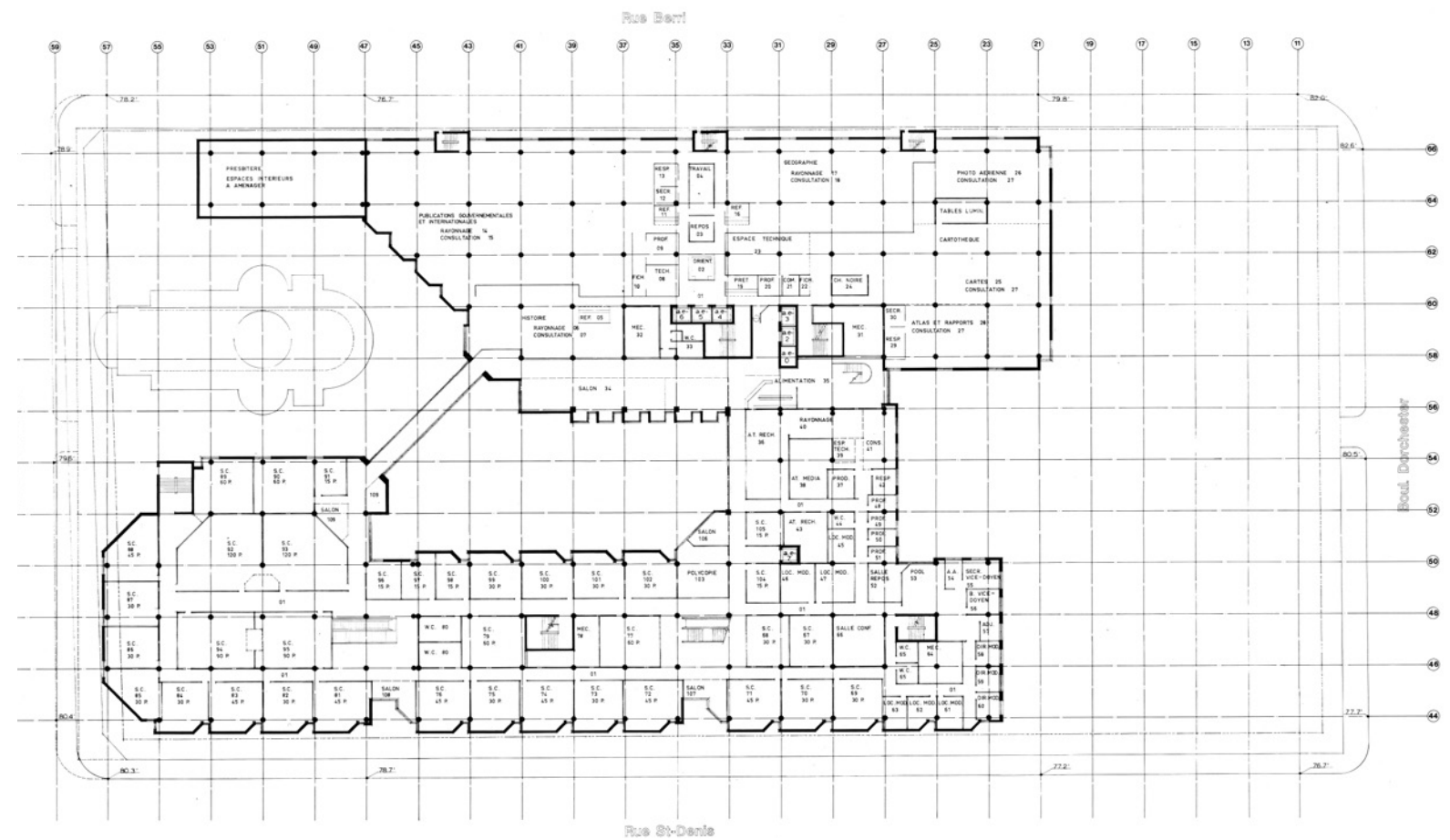
126. Campus Phase I, Esquisses définitives, juin 1974, futur pavillon Judith-Jasmin, niveau 94, 1^{er} étage métro. Archives UQAM B11, 4^e.



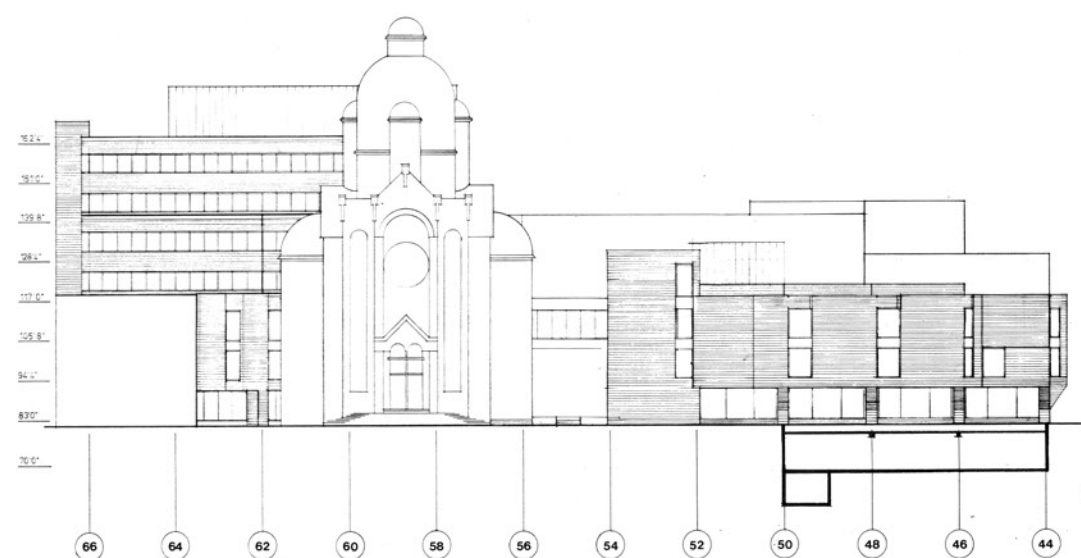
127. Campus Phase I, Esquisses définitives, juin 1974, futur pavillon Hubert-Aquin, niveau 94, 1^{er} étage métro. Archives UQAM B11, 17^e.



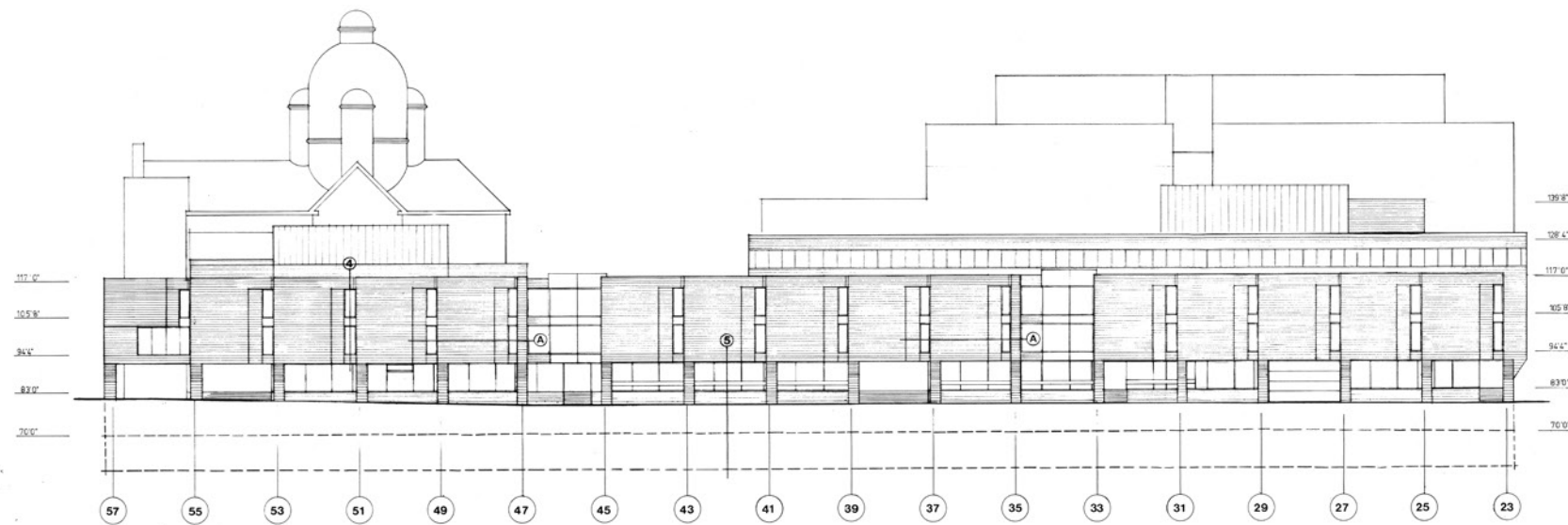
128. Campus Phase I, Esquisses définitives, juin 1974, futur pavillon Judith-Jasmin, niveau 105, 2^e étage métro. Archives UQAM B11, 5^e.



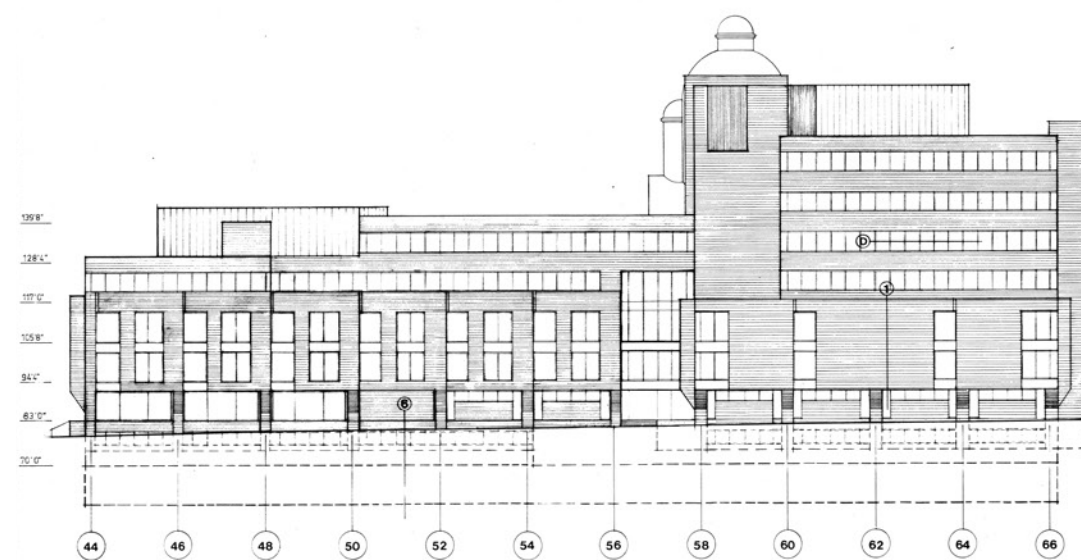
129. Campus Phase I, Esquisses définitives, juin 1974, futur pavillon Hubert-Aquin, niveau 105, 2^e étage. Archives UQAM B11, 16^e.



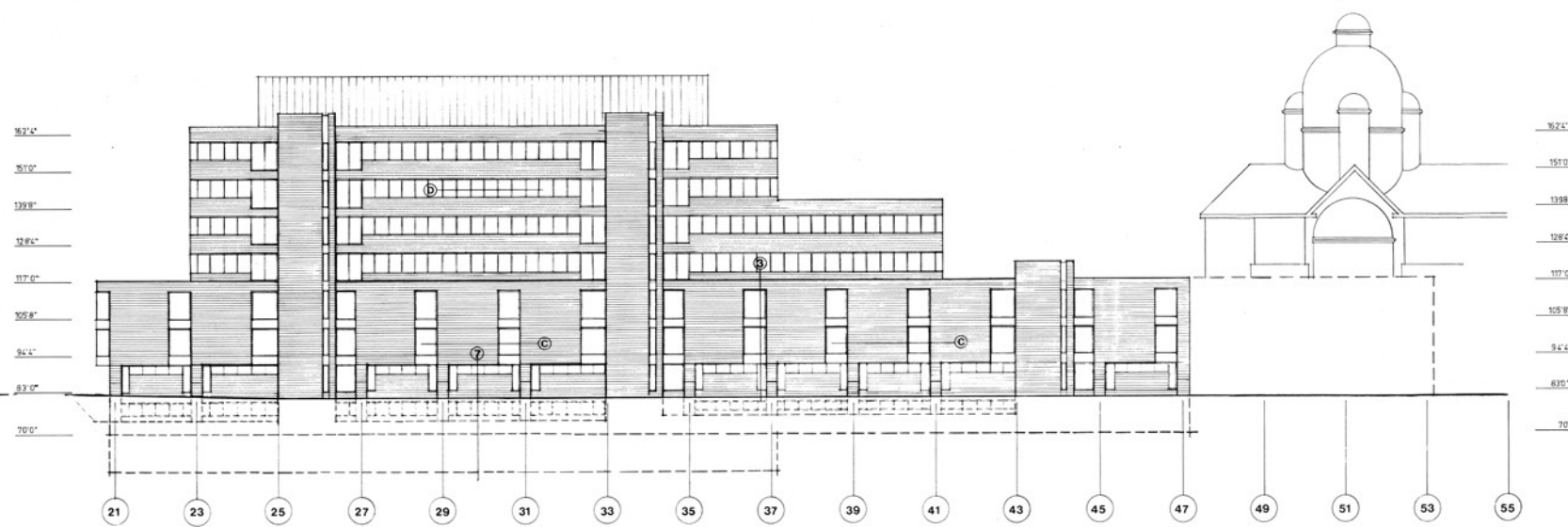
Rue Ste Catherine



Rue St Denis



Boul. Dorchester



Rue Berri

130. Campus Phase I, Esquisses définitives, juin 1974, façades du futur pavillon Hubert-Aquin. Archives UQAM B11, 24^e.

Bibliographie

Liste des acronymes

UQ : Université du Québec

UQAM : Université du Québec à Montréal

Cartes et plans

Adams, John, dessin, Jas. D. Stout, graveur, *Map of the city and suburbs of Montreal; exhibiting distinctly every property public & private the course of the water works the river line in front of the city and the La Chine canal from its junction with the port to the distance of 1 1/2 miles above*, New York, 1825. Bibliothèque et Archives Canada e011163932.

Charland, Louis, dessin, *Plan de la ville et cité de Montréal avec les projets d'accroissement, dans l'étendue qui lui a été fixée par proclamation de Son Excellence Alured Clarke, Ecuier, alors lieutenant gouverneur de cette province, fait en conformité des 26^{me} et 27^{me} clauses d'un acte du parlement provincial de la trente neuvième du règne de sa présente Majesté, acte qui a amendé un acte passé dans la trente sixième année du règne de sa présente Majesté, intitulé acte pour faire, réparer et changer les chemins et ponts dans cette province et pour d'autres effets, par (signé) Louis Charland, inspecteur des chs. Bas-Canada, 1801*, retracé par E.P.J. Courval, Montréal, 20 octobre 1919. BAnQ Rosemont-La Petite-Patrie, G 3454 M65 1801 C4 CAR.

Dimakopoulos, Dimitri et Jodoin, Lamarre, Pratte, architectes, « UQAM, Campus Phase 1, Architecture : Esquisses définitives », Montréal, juin 1974. Archives UQAM, B11, 1^e, 1 à 26^e.

Dimakopoulos, Dimitri et Jodoin, Lamarre, Pratte, architectes, « UQAM, Campus Phase 1, Architecture : Esquisses préliminaires », Montréal, août 1973. Archives UQAM, C1, T1, 1^e à 11^e.

Dimakopoulos, Dimitri et Jodoin, Lamarre, Pratte, architectes, « UQAM, Campus Phase 1, Architecture : Séries 100, 200, 300, 400 », Montréal, 18 mars 1976. Archives UQAM, A-104 à A-425.

Gagnon, Archambault, Durand, architectes, « Carrefour Berri/UQAM. Rapport préliminaire d'une plaza commerciale, musée, université, surmonté d'immeubles à bureaux et d'appartements pour Place Dupuis Inc. », Montréal, 9 juin 1971. Archives UQAM, Fonds de la Direction générale de la construction du Nouveau campus – Phase 1, Plans 70U_C3_T4_82e.

Goad, Charles Edward., *Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners*, Montréal, Chas. E. Goad, 1881, planches 119, 123, 135 et 139. BAnQ Rosemont-La Petite-Patrie G/1144/M65G475/G62/1881 CAR.

Goad, Charles Edward, *Insurance Plan of City of Montreal*, Montréal, Chas. E. Goad, 1915, volume 3, planches 108, 109, 110, 120, 122, 123, 124, 130, 131 et 132. BAnQ Grande Bibliothèque – Collection nationale 555436 CON.

Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, *Carte de la communauté urbaine de Montréal*, Montréal, Ville de Montréal, 1970. Archives de Montréal, VM66-7P079op.

Smith, Sidney Lawton d'après Paul Revere et Joseph Chadwick, *A Westerly View of the Colleges in Cambridge New Haven*, ©1768, copie de 1916. Yale University Art Gallery, 1946.9.187.

Underwriters' Survey Bureau Limited, *Insurance plan of the city of Montreal*, Toronto, Underwriters' Survey Bureau Limited, vol. 3, 1954, planches 108, 109, 110, 120, 122, 123, 124, 130, 131 et 132.

Documents légaux et administratifs

« Bill 88 », Assemblée législative du Québec, débats, troisième session, 28^e Législature, vol. 7, n° 100, 9 décembre 1968, p. 4656-4662.

« L'Université du Québec à Montréal, sa planification, son développement », octobre 1971, c. 442 pages. Archives UQAM, 1U-910: 01/20, 1U-910: 01/21, 1U-910: 01/22.

Consultas Inc., « Compte-rendu de la réunion du comité technique conjoint UQAM/Magnan/Consultas (R#2) », Montréal, 08 mai 1972. Archives UQAM, 70U-941-10-Section B.

Consultas inc., « Université du Québec à Montréal. Plan directeur de développement Phase IV. Description du mandat et budget des honoraires en vue de la préparation d'un contrat entre l'UQAM et Consultas », 21 janvier 1972, 15 pages. Archives UQAM, boîte 16207, 70U941-01.

Dorais, Léo A., « Du choix de l'emplacement de l'Université du Québec à Montréal », 14 janvier 1971, 4 pages. Archives UQAM, 1U-910:01/15.

Gauthier, Dagenais, Turcotte, Pelletier, Côté, « UQAM, Budget préliminaire n° 1, accompagné des esquisses préliminaires du 20 août 1973 », 15 pages. Procès-verbal de la 33^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM, Montréal, 23 août 1973, annexe A-33-V. Archives UQAM, 1U-910-01/142.

Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Cabinet du ministre, lettre à Alphonse Riverin, président, Université du Québec, 18 novembre 1971. Archives UQAM, 1U-1901/24.

Gouvernement du Québec, ministère des Affaires culturelles, « Avis de classement d'un bien culturel immobilier (clocher) », 29 juin 1973, 3 pages. Archives UQAM, 27U-850-4-2 (section 7).

Gouvernement du Québec, ministère des Affaires culturelles, « Avis de classement d'un bien culturel immobilier (transept) », 11 septembre 1973, 3 pages. Archives UQAM, 27U-850-4-2 (section 7).

Gouvernement du Québec, ministère des Affaires culturelles, Avis de classement d'un bien culturel mobilier, 5 décembre 1973, 4 pages. Archives UQAM, 27U-850-4-2 (section 7).

Junca-Adenot, Florence *et al.*, « Mémoire présenté par l'UQAM lors de la consultation publique sur l'énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement Centre », 30 mai 1988, 33 pages. Archives UQAM, 19U828-02/11.

Ministre de l'Éducation, lettre à Jean Drapeau, maire de Montréal, le 22 novembre 1971. Archives UQAM, 1U-1910/24.

Pichette, Claude. « Dossier des commerces. État de la question », 20 février 1978, 2 pages. Procès-verbal de la 67^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM, Montréal, 20 février 1978. Archives UQAM, 1U-910:01/160.

Redma Associés Limitée, « Université du Québec à Montréal: Analyse de la zone commerciale », Montréal, 11 mai 1973. Archives UQAM, 70U – boîte 2102.

Université du Québec à Montréal, *Construction de la Phase II du campus*, Montréal, Imprimerie de l'UQAM, décembre 1986, s.p., ill. Archives UQAM 27U-850-4-32.

Université du Québec, *Rapport annuel 1969-1970*, Sainte-Foy, Service d'information de l'Université du Québec, 1970, 157 pages, ill. Archives UQAM, 175P-900: 06/1.

Université du Québec, *Rapport annuel 1970-1971*, Sainte-Foy, Service d'information de l'Université du Québec, 1970, 173 pages, ill. Archives UQAM, 175P-900: 06/2.

Université du Québec, *Rapport annuel 1974-1975*, Sainte-Foy, Direction générale des relations publiques, 1978, 77 pages, ill. Archives UQAM, 175P-900: 06/6.

Université du Québec, *Rapport annuel 1979-1980*, Sainte-Foy, Direction générale des relations publiques, 1989, 66 pages, ill. Archives UQAM, 175P-900: 06/7.

Université du Québec, *Rapport annuel de l'Université du Québec, 1977-1978*, Sainte-Foy, Direction générale des relations publiques, 1978, 77 pages, ill. UQAM Archives, 175P-900: 06/7.

UQAM, « Chronologie des principales décisions du ministère des Affaires culturelles et de l'UQAM au sujet de l'église Saint-Jacques et du quadrilatère », c. 1^{er} octobre 1973, 2 pages. Archives UQAM, 27U-850-4-2 (section 7).

UQAM, « Mémoire soumis aux audiences publiques des 9 et 10 juillet 1986, sur le projet de construction de la salle de l'OSM », 27 juin 1985, 22 pages. Archives de l'UQAM, 134U-410/1.

UQAM, « Opération Désignation. Consultation du 17 au 24 janvier 1979 », 4 pages. Archives UQAM, 27U-850-4-1 (section 8).

UQAM, « Répertoire téléphonique », mars 1980, 60 pages. Archives UQAM, 106U-828-03/13.

UQAM, « Répertoire téléphonique », septembre 1982, 62 pages. Archives UQAM, 106U-828-03/15.

UQAM, « Résumé du document intitulé : détermination des objectifs académiques phase 2 », 12 juillet 1971, 44 pages. Archives UQAM, 1U-910:0117.

UQAM, « Résolution 70-E-32, Procès-verbal de la 6^e assemblée du Comité exécutif de l'UQAM », Montréal, 22 juin 1970. Archives UQAM, 1U-910:02.

UQAM, « Résolution 71-A-234, Procès-verbal de la 19^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 20 octobre 1971. Archives UQAM, 1U-910-01/19.

UQAM, « Résolution 72-A-275, Procès-verbal de la 22^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 10 février 1972. Archives UQAM, 1U-910-01/26.

UQAM, « Résolution 72-A-339, Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 26 septembre 1972. Archives UQAM, 1U-910-01/31.

UQAM, « Résolution 72-A-340, Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 26 septembre 1972. Archives UQAM, 1U-910-01/31.

UQAM, « Résolution 72-A-341, Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 26 septembre 1972. Archives UQAM, 1U-910-01/31.

UQAM, « Résolution 72-A-361, Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 21 novembre 1972. Archives UQAM, 1U-910-01/32.

UQAM, « Résolution 72-E-531, Procès-verbal de la 82^e assemblée du Comité exécutif l'UQAM », Montréal, 19 décembre 1972. Archives UQAM, 1U-910:02.

UQAM, « Résolution 73-A-370, Procès-verbal de la 29^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM, Montréal », 1^{er} février 1973. Archives UQAM, 1U-910-01/33.

UQAM, « Résolution 73-A-467, Procès-verbal de la 33^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM, Montréal », 23 août 1973. Archives UQAM, 1U-910-01/42.

UQAM, « Résolution 74-A-600, Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 9 avril 1974. Archives UQAM, 1U-910-01/50.

UQAM, « Résolution 74-A-720, Procès-verbal de la 3^e assemblée spéciale du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 6 novembre 1974. Archives UQAM, 1U-910-01/62.

UQAM, « Résolution 75-A-911, Procès-verbal de la 50^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM, Montréal », 22 octobre 1975. Archives UQAM, 1U-910-01/109/109.

UQAM, « Résolution 78-A-1789, Procès-verbal de la 68^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 20 mars 1978. Archives UQAM, 1U-910-01/160.

UQAM, « Résolution 78-E-2187, Procès-verbal de la 170^e assemblée du Comité exécutif l'UQAM, Montréal », 29 août 1978. Archives UQAM, 1U-910:02.

UQAM, « Résolution 79-E-2275, Procès-verbal de la 176^e assemblée du Comité exécutif l'UQAM », Montréal, 9 janvier 1979. Archives UQAM, 1U-910-02.

UQAM, « Résolution 86-A-5605, annexe 17a, Procès-verbal de la 157^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM », 22 octobre 1985. Archives UQAM, 1U-910-01.

UQAM, « Résolution 87-A-5794, Procès-verbal de la 164^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 24 mars 1987. Archives UQAM, 1U-910-01.

UQAM, « Résolution 88-A-6365, Procès-verbal de la 176^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 30 mai 1988. Archives UQAM, 1U-910-01.

UQAM, « Résolution 89-A-6984, Procès-verbal de la 188^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 29 août 1989. Archives UQAM, 1U-910-01.

UQAM, « Résolution, 2013-a-16215, Procès-verbal de la 494^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 10 décembre 2013. Archives UQAM, 1U-910-01.

UQAM, Cabinet du recteur, « L'aménagement du campus de l'UQAM : Rapport du Recteur au Conseil d'administration », Montréal, 14 mai 1971, 18 pages. Archives UQAM, 1U-910:01/15.

UQAM, Cabinet du recteur, « Rencontre UQAM-DGES — re: programme technique et plan directeur : Schéma de l'exposé d'introduction », Montréal, 6 juillet 1972. Archives UQAM, Boîte 5025, 70U-941-09.

UQAM, Comité exécutif, « Procès-verbal de la 353^e assemblée du Comité exécutif de l'UQAM », Montréal, 25 février 1992. Archives UQAM, 1U-910-02.

UQAM, Comité exécutif, « Procès-verbal de la 374^e assemblée du Comité exécutif de l'UQAM », Montréal, 6 juillet 1993. Archives UQAM, 1U-910-02.

UQAM, Comité exécutif, « Procès-verbal de la 599^e assemblée du Comité exécutif de l'UQAM », Montréal, 22 juin 2010. Archives UQAM, 1U-910-02.

UQAM, Conseil d'administration, « Procès-verbal de la 160^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM », 25 novembre 1986. Archives UQAM, 1U-910-01/24.

UQAM, Conseil d'administration, « Procès-verbal de la 22^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 10 février 1972. Archives UQAM, 1U-910:01/26.

UQAM, Conseil d'administration, « Procès-verbal de la 505^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 9 décembre 2014. Archives UQAM, 1U-910-01.

UQAM, Conseil d'administration, « Procès-verbal de la 516^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 10 novembre 2015. Archives UQAM, 1U-910-01.

UQAM, Conseil d'administration, « Procès-verbal de la 40^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 27 juin 1974. Archives UQAM, 1U-910-01/64.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Rapport aux membres du Conseil d'administration de l'UQAM », 2 novembre 1973. Archives UQAM, 1U-910-01/46.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Rapport complémentaire. Méthode de construction phasée », 31 janvier 1974. Archives UQAM, 70U-SA, boîte 5025, 70U-941-09.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Code de procédures », 1^{er} février 1973. Archives UQAM, 70U-SA.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Historique des événements à ce jour concernant l'évolution du projet, plus particulièrement en ce qui a trait aux échanges entre la DGES et l'UQAM », janvier 1974, 7 pages. Archives UQAM, 70U-941-09.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Procès-verbal 1^{er} assemblée spéciale du comité de régie », Montréal, 15 mai 1973. Archives UQAM 70U-941-08.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Procès-verbal Comité de Régie », Montréal, 1^{er} novembre 1973. Archives UQAM, 70U-941-08.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Procès-verbal d'une assemblée du Comité technique consultatif », Québec, 6 avril 1973, 5 pages. Archives UQAM, 70U-941-11-Section C.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Procès-verbal 1^{ère} assemblée spéciale du Comité de régie », Montréal, 15 mai 1973. Archives UQAM, 70U-941-08.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Procès-verbal d'une assemblée du Comité technique consultatif », Québec, 14 mai 1973, 5 pages, Archives UQAM 70U-941-11-Section C.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Procès-verbal d'une assemblée du Comité technique consultatif », Québec, 12 février 1974, 6 pages. Archives UQAM, 70U-941-11-Section C.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Procès-verbal d'une table ronde de design », Montréal, 17 avril 1973, 4 pages, Archives UQAM, 70U-941-12-Section D.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Procès-verbal d'une table ronde de design », Montréal, 15 mai 1973, 5 pages. Archives UQAM, 70U-941-12-Section D.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Procès-verbal de l'assemblée de coordination n° D-32. Annexe - Liste préliminaire des matériaux de construction », Montréal, 18 juillet 1973. Archives UQAM, 70U-SA, boîte 4940 C-310.2.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Procès-verbal de l'assemblée de coordination n° D-33. Normalisation – Sécurité », Montréal, 25 juillet 1973. Archives UQAM, 70U-SA, boîte 4940 C-310.2.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Procès-verbal de l'assemblée de coordination n° D-34. Normalisation – Sécurité », Montréal, 8 août 1973. Archives UQAM, 70U-SA, boîte 4940 C-310.2.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Procès-verbal de l'assemblée de coordination n° D-35. Normalisation – Sécurité », Montréal, 15 août 1973. Archives UQAM, 70U-SA, boîte 4940 C-310.2.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Procès-verbal de l'assemblée de coordination n° D-49 », Montréal, 30 octobre 1973. Archives UQAM, boîte 2253, 70U-941-07.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Procès-verbal de l'assemblée de coordination n° D-50 », Montréal, 6 novembre 1973. Archives UQAM, boîte 2253, 70U-941-07.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Procès-verbal de l'assemblée de coordination n° D-53. Normalisation », Montréal, 21 novembre 1973. Archives UQAM, 70U-SA, boîte 4940 C-310.2.

UQAM, Direction générale de la construction du nouveau campus, « Procès-verbal de l'assemblée de coordination n° D-55 », Montréal, 4 décembre 1973. Archives UQAM, boîte 2253, 70U-941-07.

UQAM, Service de l'information et des relations publiques, « Description de la première phase du nouveau campus », s.d., 21 pages. Archives UQAM, 27U-850-4-21 (section 7).

UQAM, Service de planification des espaces, normes et mobilier, « Plan directeur d'aménagement de l'UQAM », juillet 1989, 75 pages, ill. Archives UQAM 27U-850-4-33.

UQAM, Service de programmation, « Devis technique. Données quantitatives. 1^{ère} phase de construction », mai 1973, s.p. Procès-verbal de la 33^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM, Montréal, 23 août 1973, annexe A-33-III. Archives UQAM, 1U-910-01/142.

UQAM, Service de programmation, « Hypothèses de réaffectation des espaces », 6 mars 1978, 19 pages. Procès-verbal de la 68^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM, Montréal, 20 mars 1978. Archives UQAM, 1U-910-01/160.

UQAM, Vice-rectorat à l'administration et finances, *Plan directeur des espaces. Le Campus de l'an 2000*, mai 1993, s.p. Archives UQAM, 27U-850-4-33.

UQAM, Vice-rectorat aux Affaires administratives et financières, « Cadre général du plan directeur immobilier 2011-2016 », Conseil d'administration, « Procès-verbal de la 470^e assemblée du Conseil d'administration de l'UQAM », Montréal, 13 décembre 2011, annexe A-470-6.4. Archives UQAM, 1U-910-01.

UQAM, Vice-rectorat aux ressources humaines et affaires administratives, *Un campus dans la ville. Plan directeur immobilier 2005-2006*, avril 2005, 77 pages. Archives UQAM R3-40.

UQAM, Vice-rectorat aux ressources humaines et aux affaires administratives, Direction des investissements, *Place au savoir! Les grands projets immobiliers de l'UQAM*, octobre 2004 (dépliant). Archives UQAM 27U-850-4-33.

Vérificateur général du Québec, *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale concernant la vérification particulière menée auprès de l'Université du Québec à Montréal, Partie II – Principaux facteurs responsables des pertes de l'Université du Québec à Montréal, Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2008-2009*, Tome I, Annexe A, 89 pages, PDF en ligne, https://vgq.qc.ca/fr/fr_publications/fr_rapport-annuel/fr_2008-2009-T1/fr_Rapport2008-2009-T1-AnnexeA.pdf. (consulté le 15 mai 2019)

Vérificateur général du Québec, *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale concernant la vérification particulière menée auprès de l'Université du Québec à Montréal, Partie I – Impact des pertes immobilières sur la situation financière*, novembre 2007, 35 pages, PDF en ligne, http://www.vgq.qc.ca/fr/fr_publications/fr_audit-particulier-enquete/fr_Rapport2007-UQAM-1/fr_Rapport2007-UQAM-1.pdf. (consulté le 15 mai 2019)

Ville de Montréal, Arrondissement de Ville-Marie, *Quartier des spectacles – Pôle Quartier Latin. Programme particulier d'urbanisme. Vivre, apprendre, créer, se divertir*, mai 2013, 129 pages, ill.

Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain, Bureau du plan d'urbanisme, *Arrondissement Centre. Plan directeur d'aménagement et de développement*, Montréal, Ville de Montréal, 1990, 112 pages.

Introduction

Laboratoire de recherche sur l'architecture moderne et le design, École de design, UQAM, « Repérage du patrimoine moderne de l'arrondissement de Ville-Marie et réflexion sur les critères d'évaluation, une recherche réalisée à la demande de la Division de l'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie de la Ville de Montréal », Montréal, Université du Québec à Montréal, 10 octobre 2005, 2 volumes.

Mason, Randall, « Assessing Values in Conservation Planning: Methodological Issues and Choices » dans Marta de la Torre, *Assessing the Values of Cultural Heritage*, Los Angeles, The Getty Conservation Institute, 2002, p. 5-30.

UQAM, « Historique », *À propos de l'UQAM*, en ligne, <http://www.uqam.ca/apropos/historique.php>. (consulté le 12 juin 2016)

UQAM, « Il était une fois l'UQAM », *UQAM 40 ans*, en ligne, <http://www.40ans.uqam.ca/page/accueil.php>. (consulté le 12 juin 2016)

UQAM, « Historique du pavillon Hubert-Aquin (A) », *Carte du campus*, en ligne, <http://carte.uqam.ca/pavillon-a>. (consulté le 12 juin 2017)

UQAM, « Historique du pavillon Judith-Jasmin (J) », *Carte du campus*, en ligne, <http://carte.uqam.ca/pavillon-j>. (consulté le 12 juin 2017).

Une deuxième université de langue française à Montréal

Audet, Louis-Philippe, *Histoire de l'enseignement au Québec*, Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1971, 2 volumes.

Bellavance, Guy, « Institution artistique et système public au Québec, 1960-1980. Des beaux-arts aux arts visuels, le temps des arts plastiques », dans Marie-Charlotte De Koninck et Pierre Landry, directeurs, *Déclics, art et société. Le Québec des années 1960 et 1970*, Québec, Musée de la civilisation, Montréal, Musée d'art contemporain de Montréal, Éditions Fides, 1999, p. 228-247.

Bertrand, Denis, « Les principaux attributs de l'Université du Québec à Montréal en tant que nouvelle université et université nouvelle (1969-1971) », dans Lise Roy et Yves Gingras, directeurs, *Les universités nouvelles : enjeux et perspectives*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012, p. 213-236.

Bertrand, Denis, Robert Comeau et Pierre-Yves Pradis, *La naissance de l'UQAM. Témoignages, acteurs et contextes*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, 193 pages, ill.

Bizier, Marie-Andrée, *L'Université de Montréal : la quête du savoir*, Montréal, Libre Expression, 1993, 311 pages, ill.

Chambre de commerce du district de Montréal, « Colloque : La nécessité et les moyens de réaliser une deuxième université de langue française à Montréal. Hôtel Ritz Carlton, le mardi 26 septembre 1967 ». Archives UQAM, R-229.

Charland, Jean-Pierre, *L'enseignement spécialisé au Québec, de 1867 à 1982*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 482 pages.

Commission royale d'enquête sur l'éducation dans la province de Québec, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'éducation dans la province de Québec. Les structures pédagogiques*, Québec, Commission royale d'enquête sur l'éducation dans la province de Québec, 1964, tome 2, en ligne http://classiques.uqac.ca/contemporains/quebec_commission_parent/rapport_parent_2/RP_2.html (consulté le 18 mai 2018).

Corbo, Claude, *Matériaux fragmentaires pour une histoire de l'UQAM*, Montréal, Éditions Logiques, 1994, 367 pages.

Corbo, Claude, *Art, éducation et société postindustrielle. Le Rapport Rioux et l'enseignement des arts au Québec 1966-1968*, Montréal, Septentrion, 2006, pages.

Corbo, Claude, « L'UQAM a 40 ans: encore une université nouvelle? », dans Lise Roy et Yves Gingras, directeurs, *Les universités nouvelles: enjeux et perspectives*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012, p. 9-22.

Dassylva, Martial, « L'Université du Québec: université nouvelle, nouvelles universités », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, n° 2, février 2008, p. 233-264, html en ligne, <https://www.bulletinhistoirepolitique.org/le-bulletin/numeros-precedents/volume-16-numero-2/l'universite-du-quebec-universite-nouvelle-nouvelles-universites/>. (consulté le 6 janvier 2018)

Direction générale des études pour les collèges de la Compagnie de Jésus au Canada français, *Mémoire concernant l'Université Sainte-Marie*, Montréal, Montréal, s.n., novembre 1960, 31 pages. Archives UQAM, 174P-900: 01/2.

Dorais, Léo A., *L'autogestion universitaire – Autopsie d'un mythe*, Montréal, Les presses de l'Université du Québec, 1977, 130 pages.

Ferretti, Lucia, *L'université en réseau – Les 25 ans de l'Université du Québec*, Sainte-Foy Presses de l'Université du Québec, 1994, 326 pages, ill.

Foisy, Lucien, directeur, *École polytechnique, 125 ans de génie*, Montréal, Éditions de l'École polytechnique, 1998, 175 pages, ill.

Fournier, Marcel et Dan Antonat, « Architecture et université nouvelle: l'Université du Québec à Montréal? », dans Lise Roy et Yves Gingras, directeurs, *Les universités nouvelles: enjeux et perspectives*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012, p. 23-44.

Gagnon, Robert, *Histoire de l'École polytechnique 1873-1990: la montée des ingénieurs francophones*, Montréal, Boréal, 1991, 526 pages, ill.

Gagnon, Robert, *Urgel-Eugène Archambault: une vie au service de l'instruction publique*, Montréal, Boréal, 2013, 300 pages, ill.

Galarneau, Claude, *Les collèges classiques au Canada français*, Montréal, Fides, 1978, 287 pages.

Gingras, Yves et Lyse Roy, *Les transformations des universités au XIII^e au XX^e siècle*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, 256 pages.

Goulet, Denis, *Histoire de l'Université de Sherbrooke, 1954-2004: l'audace porte fruit*, Sherbrooke, Éditions Université de Sherbrooke, 2004, 444 pages, ill.

Hamelin, Jean, *Histoire de l'Université Laval: les péripéties d'une idée*, Sainte-Foy, Presses de l'université Laval, 1995, 341 pages, ill.

Harvey, Pierre, *Histoire de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal*, Montréal, Québec/Amérique, Presses HEC, 1994, tome 1: 1887-1926, 382 pages, ill.

Hébert, Carolynne, « La genèse de l'Université du Québec, 1960-1969 », mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, Université du Québec à Montréal, avril 2007, 143 pages.

Lagueux, Maurice, « Architecture des universités nouvelles au Canada anglophone », dans Lise Roy et Yves Gingras, directeurs, *Les universités nouvelles: enjeux et perspectives*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012, p. 45-62.

Lalonde, Michel, « La République des Beaux-arts: Autogestion criez, créez ou crevez? », *Inter*, n° 40, été 1988, p. 27-33.

Lapassade, Georges, *L'arpenteur*, Paris, Epi-s.a. Éditeurs, 1971, 141 pages, ill.

Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, 740 pages, ill.

Lucier, Pierre, *Les vingt ans de l'UQAM. L'université dans la société québécoise : propos pour un anniversaire*, Québec, Conseil des Universités, 1989, 25 pages.

Lussier, Yvon. *La question des structures de l'UQAM. Quelques repères sur les réflexions antérieures (version abrégée)*, Montréal, Bureau de la recherche institutionnelle, Université du Québec à Montréal, 18 juin 1997, 24 pages.

Ratel, Jean-Luc, « Le financement des universités québécoises : histoire enjeux et défis », Québec, CADEUL - Confédérations des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval, octobre 2006, 146 pages, pdf en ligne, http://www.cadeul.ulaval.ca/envoi/Le_financement_des_universites_au_Quebec-Histoire,_enjeux_et_defis.pdf. (consulté le 6 janvier 2018)

Rioux, Marcel et Jean Deslauriers, *Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1969, 4 volumes, ill.

Roy, Lise et Yves Gingras, directeurs, *Les universités nouvelles : enjeux et perspectives*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012, 324 pages, ill.

Sommier, Isabelle, « Les processus de diffusion des révoltes juvéniles de 1968 », *Histoire@Politique*, vol. 6 n° 3, 2008, p. 7.

Université Bishop, « Coup d'œil sur Bishop's », *Université Bishop*, en ligne, <http://www.ubishops.ca/fr/a-propos-de-bu-2/coup-doeil-sur-bishops/>. (consulté le 26 janvier 2018)

Université Concordia, « History », *Université Concordia*, en ligne, <http://www.concordia.ca/about/history.html>. (consulté le 26 janvier 2018)

Université de Montréal, « 125 ans d'histoire », *Université de Montréal*, en ligne, <http://www.125.umontreal.ca/histoire.html>. (consulté le 2 août 2017)

Université de Montréal, Division de la gestion de documents et des archives, « Histoire de l'Université de Montréal », *Archives de l'Université de Montréal*, en ligne, http://www.archiv.umontreal.ca/histoire/histoire_udem.html. (consulté le 26 janvier 2018)

Université de Montréal, Secrétariat général, « Rétrospective sur 135 ans d'histoire », *Université de Montréal*, en ligne, <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/histoire-de-luniversite/>. (consulté le 26 janvier 2018)

Université du Québec à Montréal, Service des archives et de la gestion des documents, « Se laisser raconter... L'UQAM », *UQAM*, en ligne, <https://archives.uqam.ca/expositions/UQAM/index.htm>. (consulté le 4 septembre 2017)

Université Laval, « L'origine et l'histoire », *Université Laval*, en ligne, <https://www.ulaval.ca/notre-universite/a-propos-de-lul/lorigine-et-lhistoire.html>. (consulté le 26 janvier 2018)

Université McGill, « About McGill: 1821-1875 », *Université McGill*, en ligne, <http://www.mcgill.ca/about/history/1821-1875>. (consulté le 31 octobre 2017)

Université McGill, About McGill: Nearly 200 Years of History », *Université McGill*, en ligne, <http://www.mcgill.ca/about/history>. (consulté le 26 janvier 2018).

Le choix du site d'implantation du campus de l'UQAM

Abboud, Christiane, directrice, *Les rues de Montréal. Répertoire historique*, Montréal, Éditions du Méridien, 1995, 547 pages.

Anctil, Pierre, *Saint-Laurent : La Main de Montréal*, Sillery, Septentrion ; Montréal, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, 2002, 109 pages, ill.

Archives de Montréal, « Fonds VM081 – Comité de rénovation urbaine, 1961-1967 », *Archives de Montréal*, en ligne, <https://archivesdemontreal.ica-atom.org/fonds-du-comite-de-renovation-urbaine-1961-1967>. (consulté le 24 janvier 2018)

Bassil, Soraya, Michel Allard et René Binette, directeurs, *Sur les traces de Joseph Venne, architecte (1858-1925)*, Québec, Septentrion, 2013, 275 pages, ill.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, « Description du fonds Georges-Robert BAnQ Trois-Rivières, P139 », *Pistard BAnQ*, en ligne, http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqsid=20150307104141701&P_classe=P&P_fonds=139&P_centre=04T&P_numunide=758574&P_numunide2=759434. (consulté le 19 janvier 2018)

Boivert, André, *Aménagement et urbanisme au Québec : d'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ? : témoignages de pionniers et pionnières de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme depuis la Révolution tranquille*, Québec, Les éditions GID, 2014, 723 pages, ill.

Bourassa, André-G. et Jean-Marc Larrue, *Les nuits de la Main cent ans de spectacles sur le boulevard Saint-Laurent : 1891-1991*, Montréal, VLB éditeur, 1993, 361 pages, ill.

Cha, Jonathan, « Du rêve moderniste au Quartier des spectacles. La trajectoire formelle et idéelle de l'esplanade de la Place des Arts » dans Louise Poissant, directrice, *50 ans Place des Arts*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015, p. 30-71.

Charbonneau-Desfossés, Andréanne, « L'architecture asilaire à Montréal à la fin du XIX^e siècle : le cas de l'asile Saint-Jean-de-Dieu, Longue-Pointe (1873-1890) et l'application du plan Kirkbridien », mémoire de maîtrise, Montréal, Département d'histoire de l'art, Université du Québec à Montréal, 2016, 135 pages, ill.

Choko, Marc H., *Les grandes places publiques de Montréal*, Montréal, Méridien, 1987, 215 pages, ill.

Choko, Marc H., *Les Habitations Jeanne-Mance. Un projet social au centre-ville*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1995, 128 pages, ill.

Desrosiers, Étienne, directeur, *Luc Durand, Itinéraire d'un architecte*, Montréal, Production 7^e vague, 2009, 64 pages, ill.

Gauthier, Raymonde, « Un peu d'histoire : Le Palais du commerce (1949-2005) – un mémorial », *À rayons ouverts*, n° 63, printemps 2005, en ligne, http://www.banq.qc.ca/a_propos_banq/publications/a_rayons_ouverts/aro_63/aro_63_histoire.html#palais. (consulté le 5 juillet 2017)

Gournay, Isabelle, directrice, *Ernest Cormier et l'Université de Montréal*, Montréal, Centre Canadien d'Architecture/Méridien, 1990, 180 pages, ill.

Gournay, Isabelle et France Vanlaethem, directrices, *Montréal métropole, 1880-1930*, Montréal, Centre canadien d'architecture/Boréal, 1998, 222 pages, ill.

Labrecque, Jean, « Un recteur dans la tourmente universitaire : Léo Dorais », *Point de mire*, septembre 1970, p. 58-61.

« La Chambre de commerce et une deuxième université de langue française à Montréal », *Dimanche-Matin, Montréal*, 27 septembre 1967.

Lachapelle, Jacques et Caroline Tanguay, « Îlot du terminus Voyageur. Espoirs et déception dans la création d'un centre-ville est », 11 mai 2005, 43 pages.

La Haye, Jean-Claude et associés, Division de la programmation et des grands ensembles de Montréal, « Éducation Centre-ville » (Rapport sommaire), Montréal, mai 1968, 22 pages, Archives UQAM 63P1/1404.

La Haye, Jean-Claude et associés, « UQAM centre-ville. Étude de possibilités d'implantation de l'Université du Québec à Montréal sur le site "Berri – de Montigny" et sur le site Place des Arts – Kennedy », Montréal, 9 février 1971, 53 pages, ill., Archives UQAM 63P1/3204.

Lambert, Phyllis et Alan Stewart, directeurs, *Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle*, Montréal, Centre canadien d'architecture, 1992, 93 pages, ill.

La société La Haye et Robert, « Campus IV : Dossier d'étude », Montréal, juin 1967, 90 pages. Archives UQAM, 63P1/1402.

Lincourt, Michel, Harry Parnass et Société Générale des Systèmes Urbains de Montréal, Métro/éducation, Montréal, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 1970, 149 pages, ill.

Linteau, Paul-André, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, 614 pages, ill.

Linteau, Paul-André, *La rue Sainte-Catherine, au cœur de la vie montréalaise*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2010, 239 pages, ill.

Lortie, André, directeur, *Les années 1960, Montréal voit grand*, Montréal, Centre canadien d'architecture, Vancouver et Toronto, Douglas & McIntyre, 2004, 215 pages, ill.

Marcoux, Alain, *The Life and Works of Dimitri Dimakopoulos Architect (1929-1995)*, mémoire de maîtrise, Montréal, Département d'histoire de l'art, Université Concordia, 2002, 351 pages, ill.

Ministère de la culture et des communications du Québec, *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, en ligne, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq> (consulté le 5 juillet 2017).

Robert, Jean-Claude, *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global, Libre Expression, 1994, 167 pages, ill.

Saulnier, Lucien, « La deuxième université de langue française et le centre est de Montréal »,

« Colloque : La nécessité et les moyens de réaliser une deuxième université de langue française à Montréal, hôtel Ritz Carlton, le mardi 26 septembre 1967 », Montréal, Chambre de commerce du district de Montréal. Archives UQAM, R3-229.

Société du renouvellement de l'Est de Montréal, *L'UNEST : la rénovation de l'est de Montréal par la création d'une université ouvrière*, Montréal, La Société du renouvellement de l'est de Montréal, septembre 1966, 11 p., ill.

« Un plan d'ensemble pour l'Université de Sherbrooke. Jean-Claude La Haye, urbaniste-conseil », *Architecture bâtiment construction*, vol. 13, n° 146, juin 1958, p. 60-66.

Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine, *Grand Répertoire du patrimoine bâti de Montréal*, en ligne, <http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php>. (consulté le 5 juillet 2017)

L'architecture des universités

Banham, Reyner, *Megastructures. Urban Futures of the Recent Past*, Londres, Thames and Hudson, 1976, 226 pages, ill.

Baridon, Michel, « Les campus britanniques » dans Philippe Poirrier, directeur, *Paysages des campus : urbanisme, architecture et patrimoine*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2009, p. 15-20.

Blain, Pascal et all., « Réactualiser les années 1960 », *D'architectures*, n° 93, mai 1999, p. 22-23.

Blazer, Werner, *Mies van der Rohe IIT Campus*, Bâle, Birkhäuser, 2002, 84 pages, ill.

Compain Gajac, Catherine, directrice, *Les campus universitaires 1945-1975. Architecture urbanisme, histoire et sociologie, états des lieux et perspectives*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2014, 471 pages, ill.

Domingo Calabuig, Deborah, Raúl Castellanos Gomez et Ana Abalos Ramos, « The Strategies of Mat-building », *The Architectural Review*, 13 août 2013, en ligne, <https://www.architectural-review.com/rethink/viewpoints/the-strategies-of-mat-building/8651102.article>. (consulté le 4 mars 2018)

Grignon, Marc et Richard Beaudry, « The Campus of Laval University in Québec. From Beaux-arts to Modernism », *Docomomo Journal*, n° 29, septembre 2003, p. 28-30.

Hottin, Christian, « Géographie historique de l'Université de Paris (XII^e – XVIII^e siècles) », *HAL Archives ouvertes*, 23 pages, en ligne, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00173361/document>. (consulté le 30 octobre 2017)

« Introduction : Florida Southern College and the Architecture of Frank Lloyd Wright », *Frank Lloyd Wright and Florida Southern College*, en ligne, <http://www.franklloydwrightatfsc.com>. (consulté le 5 novembre 2017)

Gaines, Thomas, *The Campus as a Work of Art*, New York, Praeger, 1991, 168 pages, ill.

Keshavjee, Serena, « Le Centennial Hall de l'Université de Winnipeg : le campus en tant que ville » dans France Vanlaethem et Marie-Josée Therrien, directrices, *La sauvegarde du patrimoine moderne*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, p. 105-116.

Institut National de l'Audiovisuel, INA.fr, « La nouvelle université de Lyon II à Bron Parilly », *YouTube.com*, film du 12 novembre 1971, en ligne, <https://www.youtube.com/watch?v=hypsUvAs-Pg>. (consulté le 5 novembre 2017)

Pugh, R. B., directeur, *The Victoria History of the Counties of England Oxfordshire*, Londres, Oxford, The University of London Institute of Historical Research/Oxford University Press, vol. 3, 1954, 382 pages, ill.

Riley, Terence, « The Landscape of Frank Lloyd Wright : a Pattern of Work » dans Terence Riley et Peter Reed, directeurs, *Frank Lloyd Wright Architect*, New York, The Museum of Modern Art, 1994, p. 96-104.

Schmertz, Mildred F., directeur, *Campus Planning and Design*, New York, McGraw-Hill Company, 1972, 264 pages, ill.

Turner, Paul Venable, *Campus : an American Planning Tradition*, New York, Architectural History Foundation, Cambridge, Mass., The MIT Press, 1984, 337 pages, ill.

« Université de Loughborough », *WikiMonde*, en ligne, https://wikimonde.com/article/Université_de_Loughborough. (consulté le 13 mai 2018)

« University Buildings : Tertiary Education Architecture. Major Contemporary Educational Architecture Projects from around the World », *e-architect*, 1^{er} octobre 2017, en ligne, <https://www.e-architect.co.uk/university-buildings>. (consulté le 4 mars 2018)

Verger, Jacques, avec Christophe Charle, *Histoire des universités*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? » (n° 391), Paris, 2007, 128 pages.

Windsor-Liscombe, Rhodri et Michelangelo Sabatino, *Canada Modern Architecture in History*, Londres, Reaktion Books, 2016, 390 pages, ill.

Le plan directeur du campus de l'UQAM

Consultas Inc., *Planification en vue de l'implantation de l'Université du Québec à Montréal*, Montréal, Consultas septembre 1972, 88 pages, ill. Archives UQAM, 70U-82:02/4

Consultas Inc., *Rapport sur le choix d'un site en vue de l'implantation de l'Université du Québec à Montréal*, Montréal, octobre 1971, s.p., ill. Archives UQAM 70U-838:02/3.

Consultas Inc., *Université du Québec/Planification Annexe*, Montréal, septembre 1972, 102 pages, ill. Archives UQAM, 70U-828:02/5.

« L'aménagement de l'université dans un contexte urbain, un entretien avec Dimitri Dimakopoulos, l'architecte du plan directeur », *Plani-Campus*, n° 2, août 1972, s.p.

Savard, Louis, « Planification – Phase IV, une suite logique... », *Plani-Campus*, n° 1, mars 1972, s.p.

[Le plan directeur], *Plani-Campus*, n° 3, novembre 1972, p. 1-9.

Le projet architectural du campus de l'UQAM

« De la consultation aux esquisses préliminaires », *Plani-Campus*, n° 5, janvier 1974, p. 1-11.

« Du plan directeur à la première phase de construction », *Plani-Campus*, n° 4, avril 1973, p. 1-9.

« Les communications », *Plani-Campus*, vol. 2, n° 2, 8 avril 1974, p. 1-4.

« La grande place du quadrilatère C », *Plani-Campus*, vol. 2, n° 1, 25 mars 1974, p. 1-4.

REDMA associés et Pluram inc., *Étude de cadrage des espaces industriels. Rive Sud de Québec: rapport synthèse*, Montréal, Ministère de l'industrie et du commerce du Québec, Direction de l'infrastructure industrielle, 1976, 81 pages.

REDMA associés, *La Voie maritime du Saint-Laurent et ses incidences régionales / The St. Lawrence Seaway and its Regional Impact*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 1979, 73 pages.

Robillard, André, « La coordination générale des opérations », *Plani-Campus*, n° 4, avril 1973, p. 10-17.

Université du Québec à Montréal, *L'UQAM au cœur de la ville*, Montréal, Section graphique de l'UQAM, 12 pages, ill.

La construction du campus de l'UQAM et son inauguration

Asselin, Claude, « De la brique, bientôt le toit », *L'UQAM*, vol. III, n° 15, 13 juin 1977, p. 1, 8.

Asselin, Claude, « Faut-il renoncer à la phase II ? », *L'UQAM*, vol. V, n° 9, 6 novembre 1978, p. 1, 2.

Asselin, Claude, « Plani-Campus. Après trois ans de travail. Les objectifs de la programmation sont atteints, le design s'achève », *L'UQAM*, vol. I, n° 5, décembre 1974, p. 4.

C. A., « La rue Sainte-Catherine rouverte pour Noël », *L'UQAM*, vol. II, n° 7, 1^{er} décembre 1975, p. 1.

C. A., « Les 100 ans du clocher », *L'UQAM*, vol. VII, n° 6, 20 octobre 1980, p. 4.

C. A., « Dans 33 semaines, le nouveau campus. Déménagement: début le 1^{er} avril », *L'UQAM*, vol. V, n° 14, 15 janvier 1979, p. 1.

C. A., « La coquille est terminée », *L'UQAM*, vol. V, n° 1, 6 septembre 1978, p. 8.

C. A., « Le campus au trois quarts terminé », *L'UQAM*, vol. IV, n° 11, 21 novembre 1977, p. 2.

C. A., « Le coût du nouveau campus a été révisé », *L'UQAM*, vol. II, n° 3, 15 septembre 1975, p. 10.

C. A., « Les espaces ex-commerciaux. L'aménagement est commencé », *L'UQAM*, vol. VI, n° 18, 4 février 1980, p. 2.

- C. A., « Plani-Campus. Trois mois d'avance, c'est un record! », *L'UQAM*, vol. I, n° 7, 12 février 1975, p. 7.
- C. A., « Plani-Campus. Un coup d'œil au QG de la planification », *L'UQAM*, vol. I, n° 9, 12 mars 1975, p. 6.
- C. G., « Feu vert pour les espaces commerciaux », *L'UQAM*, vol. VI, n° 1, 5 septembre 1979, p. 1.
- Chapelin, Louis, « Dernière étape avant l'action », *L'UQAM*, vol. I, n° 7, 12 février 1975, p. 7.
- Direction générale de la construction Nouveau campus UQAM, « Plani-Campus. Le chantier du campus. Déjà les bases, bientôt le bâtiment! », *L'UQAM*, vol. I, n° 11, 16 avril 1975, p. 6.
- D. N., « Symposium Enfance et sexualité. La porte est ouverte au public, il y a des activités pour tous », *L'UQAM*, vol. VI, n° 2, 5 septembre 1979, p. 7.
- « Fêtes à l'UQAM », *L'UQAM*, vol. VI, n° 2, 17 septembre 1979, p. 1.
- Gelly, Alain, Louise Brunelle-Lavoie et Cornélius Kirjan, *La passion du patrimoine. La Commission des biens culturels du Québec 1922-1994*, Sillery, Septentrion, 1995, 300 pages, ill.
- H. S., « Du 17 janvier au 24 janvier. Opération Désignation », *L'UQAM*, vol. V, n° 14, 15 janvier 1979, p. 1.
- H. S., « Lancement des activités socio-culturelles », *L'UQAM*, vol. VI, n° 7, 22 septembre 1979, p. x.
- H. S., « Les choix sont faits. Résultats Opération Désignation », *L'UQAM*, vol. V, n° 17, 5 février 1979, p. 1.
- « L'avenir français de Montréal exige que cette université soit dans le centre est – Lucien Saulnier », *La Presse*, 27 septembre 1967.
- « La Chambre de commerce et une deuxième université de langue française à Montréal », *Dimanche-Matin*, 24 septembre 1967.
- Ministère de la culture et des communications du Québec, « Clocher de l'Église-de-Saint-Jacques (sic) », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, 2007, en ligne, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92741&type=bien#.Wv7Loq17SgQ>. (consulté le 18 mai 2018)
- Ministère de la culture et des communications du Québec, « Transept Sud de l'Église-de-Saint-Jacques », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, 2007, en ligne, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92758&type=bien#.Wv7L9q17SgQ>. (consulté le 18 mai 2018)
- Pelletier, Réal et Jean-Pierre Bonhomme, « La "chapelle" de l'UQAM n'est pas une... chapelle », *La Presse*, 14 novembre 1980.
- Savard, Louis, « Le projet du nouveau campus est-il mort? », *L'UQAM*, vol. II, n° 2, octobre 1974, p. 2.
- « Spécial: Nouveau campus », *L'UQAM*, vol. 1, n° 4, décembre 1974, p. 1-8.
- Viau, René, « Une université au cœur de la ville », *Vie des arts*, vol. 25, n° 99, été 1980, p. 18-21.
- UQAM, « Chronologie des protestations concernant la destruction de l'Église Saint-Jacques », s.d., 2 pages. Archives UQAM 34U-412/2 # 1394.

L'évolution du campus de l'UQAM, d'hier à aujourd'hui

Bérubé, Nicolas, « Feu vert au controversé projet de l'îlot Voyageur », *La Presse*, 26 novembre 2005, p. A 12.

Bérubé, Nicolas, « Îlot Voyageur de l'UQAM. Impopulaire stationnement » *La Presse*, 7 décembre 2005, p. A 10.

Bérubé, Nicolas, « L'îlot Voyageur déjà en chantier », *La Presse*, 25 avril 2006, p. A 8, en ligne. (consulté le 2 juin 2019)

Bérubé, Nicolas, « PPP Îlot Voyageur. L'UQAM assume presque tous les risques financiers », *La Presse*, 17 novembre 2005, p. A 6.

Bourdon, Marie-Claude, « L'UQAM s'agrandit au cœur du Quartier latin », *L'UQAM*, vol. XXXI, n° 16, 2 mai 2005, p. 1.

C.A. « La grande misère de espaces à l'université », *L'uqam hebdo*, vol. X, n° 16, 16 avril 1984, p. 1 et 8. Archives UQAM, R3-21.

Caza, Pierre-Étienne, « En pleine croissance. L'ESG UQAM est la plus grande école de gestion de la francophonie », *Actualités UQAM*, 22 septembre 2015, en ligne, <https://www.actualites.uqam.ca/2015/ESG-poursuit-son-developpement>. (consulté le 2 juin 2019)

Caza, Pierre-Étienne, « Réduction de 2300 tonnes de GES », *Actualités UQAM*, 27 août 2018, en ligne, <https://www.actualites.uqam.ca/2014/deux-mille-tonnes-de-ges-en-moins>. (consulté le 2 juin 2019)

Junca-Adenot, Florence, « Le campus de l'an 2000 », *Actualité immobilière*, vol. XVII, n° 3, automne 1993, p. 39-47.

« La Phase II, une occasion pour l'UQAM de réfléchir à sa croissance physique », *L'uqam hebdo*, vol. XIII, n° 10, 17 février 1986, p. 6 et 7. Archives UQAM, R3-21.

« La Place Pasteur accueille l'installation éphémère Lieu_dit », *Actualités UQAM*, 13 septembre 2010, en ligne, <https://www.actualites.uqam.ca/2010/place-pasteur-accueille-linstallation-ephemere-lieudit>. (consulté le 18 juin 2019).

Lapointe, Jessy, « Le projet sur "l'îlot Voyageur" plutôt bien accueilli », *La Presse*, 10 juillet 2005.

« Les gouvernements du Canada et du Québec octroient de plus 14 M \$ pour cinq projets de l'UQAM », *Actualités UQAM*, 23 novembre 2009, en ligne, <https://www.actualites.uqam.ca/2009/les-gouvernements-canada-quebec-octroient-plus-14-m-pour-cinq-projets-luqam>. (consulté le 2 juin 2019)

« L'œuvre 40 ans, 40 chaises occupe la Place Pasteur », *Actualités UQAM*, 3 septembre 2009, en ligne, <https://www.actualites.uqam.ca/2009/loeuvre-40-ans-40-chaises-occupe-place-pasteur>. (consulté le 18 juin 2019)

« Nouveau pavillon de Mode. L'École supérieure de mode de l'ESG se refait une beauté pour ses 10 ans », *Actualités UQAM*, 12 mars 2015, en ligne, <https://www.actualites.uqam.ca/2015/inauguration-nouveau-pavillon-ecole-superieure-de-mode-esg-uqam>. (consulté le 2 juin 2019)

« Preuve est faite de la viabilité. À l'État de dire oui ou non à la Phase II du nouveau campus », *L'uqam hebdo*, vol. XI, n° 20, 11 mars 1985, p. 1. Archives UQAM, R3-21.

« Rénovation du pavillon Sanguinet », *Actualités UQAM*, 1^{er} octobre 2018, en ligne, <https://www.actualites.uqam.ca/2018/debut-travaux-renovation-majeure-pavillon-sanguinet>. (consulté le 2 juin 2019)

Tremblay, Mariève, « Un projet de 320 millions », *La Presse*, 12 juin 2005.

UQAM, Vice-rectorat à l'administration et finances, « Plan directeur des espaces. Le Campus de l'an 2000 », *L'UQAM*, 25 février 1991, s.p. Archives UQAM, 27U-850-4-33.

« Un “lifting” pour la cafétéria du Aquin », *L'uqam hebdo*, vol. XI, n° 1, 1^{er} octobre 1984, 3. Archives UQAM, R3-21.

« Un appui de taille. Le gouvernement du Québec investit 38,2 million de dollars dans la rénovation du pavillon Sanguinet de l'ESG UQAM », *Actualités UQAM*, 21 juin 2018, en ligne, <https://www.actualites.uqam.ca/2018/debut-travaux-renovation-majeure-pavillon-sanguinet>. (consulté le 2 juin 2019)

Vallières, Martin, « L'UQAM risque une décote », *La Presse Affaires*, 22 décembre 2005.

Ville de Montréal, *Plan d'action de la stratégie centre-ville*, mai 2017, 43 pages, ill., PDF en ligne, http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/proj_urbains_fr/media/documents/Plan_Action_Strategie_centre-ville_web.pdf

Crédits des illustrations

Note

La publication des plans d'assurances inclus dans la présente étude est la gracieuseté d'Opta Information Intelligence inc. qui détient les droits d'auteur des documents produits par l'Underwriters' Survey Bureau Limited. Toute autre reproduction de ces documents est interdite.

Archives HEC

Fig. 35 et 41 (© Photos: anonyme, P049XPH60007-759 et A007XPH0029-758)

Archives Jodoin Lamarre Pratte et Associés

Fig. 2, 80 et 81 (© Photos: anonyme)

Archives UQAM

Fig. 11 (© Dessin: UQAM, 106U-828:03/4)

Fig. 15, 16 et 17 (© Cartes et maquettes: Jean-Claude Lahaye et Division de la programmation et des grands ensembles, 63P1/1403)

Fig. 19 (© Schéma: Jean-Claude La Haye et associés, 63P1/3204)

Fig. 21 (© Dessin: Gagnon Archambault Durand architectes, 70U,C3.T4,82e)

Fig. 22, 23 a-b-c et 26 (© Schéma et dessins: Consultas inc., 70U-828:02/2)

Fig. 13 et 30 (© Photo: anonyme | Archevêché de Montréal, 45U-412:F3:02/8)

Fig. 12, 50 et 51 (© Photos: Service de l'audiovisuel, 45U-824:F3:01/1, 45U-412:F3:03/2 et 45U-412:F3:04/1)

Fig. 47, 52 a et b., 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65 a, b, c et d, 75 et 76 (© Schémas et dessins: Consultas inc., 70U-828:02/5)

Fig. 82 et 86 (© Maquette: Dimitri Dimakopoulos, architecte | Jodoin, Lamarre, Pratte, architectes, 45U-412:F3:04/2)

Fig. 83 et 84 (© Dessin: William Sung | Dimitri Dimakopoulos architecte, 45U-412:F3:04/5)

Fig. 85 (© Photo: Studio Lausanne inc. | montage: Dimitri Dimakopoulos, architecte | Jodoin, Lamarre, Pratte, architectes | Service des communications, 45U-412:F3:04/5)

Fig. 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 94, 95, 97, 98 et 104 (© Photos: anonyme | Service des communications, 45U-412:F3:03/6, 45U-412:F3:03/7, 45U-412:F3:05/22, 45U-412:F3:02/15, 45U-412:F3:02/11, 45U-412:F3:05/8, 45U-412:F3:05/18, 45U-412:F3:05/23 et 45U-412:F3:05/19)

Fig. 93 (© Photo: François Proulx | Service des communications, 293U SA boîte 21491_00096)

Fig. 96 (© Photo: anonyme, 45U-412:F3:05/17)

Fig. 101 (© Carte: UQAM, 106U-828-03/15)

Fig. 102 et 103 (© Graphisme: Bureau des graphistes, UQAM; dessin et plan: Jodoin, Lamarre Pratte, architectes, R3-229)

Fig. 108 (© Plan: Vice-rectorat à l'administration et aux finances, UQAM, R4-33)

Fig. 113 et 114 (© Plans: Vice-rectorat aux ressources humaines et financières, UQAM, R3-40)

Fig. 118 à 130 (© Plans: Dimitri Dimkopoulos, architecte | Jodoin, Lamarre, Pratte, architectes, C1,T1,2^e, 3^e, 4^e, 5^e, B11, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 24^e, 25^e)

Archives VMTL

Fig. 14 (© Carte: Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, VM66-7P079op)

Fig. 42 et 48 (© Photo: Service des affaires institutionnelles, VM94-Z176-1 et VM94-M070-016)

Fig. 43 (© Photo: Studio Rice, Montréal | Commission des services électriques de Montréal, VM098-Y-01-D02-P015)

Fig. 99 (© Photo: anonyme, VM94-A0814-014)

BAnQ Collection nationale

Fig. 20 (© Schéma: Société du renouvellement de l'Est de Montréal, 711.57 U569 1966 FOL)

Fig. 32 (© Plans: Charles Edward Goad, 1915, 555436 CON)

BAnQ Collection numérique

Fig. 8 (© Publicité: Collyer Advertising Ltd et Parti Libéral du Québec, 52327/2755832)

Fig. 10 (© Publicité: UQAM, 52327/2777512)

BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie

Fig. 27 (© Plan: Louis Charland, G 3454 M65 1801 C4 CAR)

Fig. 31 (© Plans: Charles Edward Goad, 1881, G/1144/M65G475/G62/1881 CAR)

Fig. 46 (© Plans: Underwriters' Survey Bureau Limited, G/1144/M65G475/U5/v. 3/1954 DCA)

BAnQ Vieux-Montréal

Fig. 9 (© Photo: Michel Gravel, La Presse, P833,S5,D1965-0203)

Fig. 37 (© Photo: anonyme; Album: Massicotte, MAS 2-16-c)

Fig. 77 (© Photo: Henri Rémillard | Office du film du Québec, E6,S7,SS1, D700593-700621)

Bibliothèque et Archives Canada

Fig. 29 (© Plans: John Adams, e011163932)

Bibliothèque centrale UQAM

Fig. 18 a-b (© Photo: Pierre Gaudard; graphisme: Kari Nordby; schémas: Société Générale des Systèmes Urbains de Montréal, LC 5134.3 M6 L556.1970)

Bibliothèque des arts UQAM

Fig. 69 (© Dessin: John Andrews, architecte, *The Canadian Architect*, NA 1 C36)

Bibliothèque McLennan UMcGill

Fig. 66 (© Plan: Oxford University Press, folio DA670 O9 V6)

Bibliothèque d'aménagement UdeM

Fig. 78 (© Photo: anonyme, LB 3223.3 T87 1984)

Bureau des archives Polytechnique de Montréal

Fig. 40 (© Photo: anonyme, 999-305-47/46)

Collections privées et photographes

Fig. 3, 4, 5, 6, 7, 24, 25, 100, 110, 111 et couverture (© Photo: Michel Brunelle)

Fig. 28 (© Gravure: anonyme | Bosworth, 1839).

Fig. 44 (© Peinture: Adrien Hébert | photographie: MBAM, Christine Guest, BEA.0314, gracieuseté de la famille Archambault)

Fig. 72 (© Photo: France Vanlaethem)

Fig. 73 (© Photo: James Dow)

Écomusée du fier monde

Fig. 38 (© Carte postale: anonyme, sans cote)

Flickr.com

Fig. 67 (© Photo: Simon Quinton)

Fig. 74 (© Photo: Matthew Sharp)

Musée McCord

Fig. 33 (© Photo: Neurdein Frères, MP-0000.840.6)

Fig. 34 (© Photo: Notman et Sandman, VIEW-971.1)

Fig. 36 et 39 (© Photo: anonyme, MP-0000.864.1, MP-0000.840.14)

Musée national des beaux-arts du Québec

Fig. 45 (© Peinture: Adrien Hébert | photographie: MNBAQ, Idra Labrie, 1974.239)

Service de l'audio-visuel UQAM

Fig. 1 (© Carte: Jean-Claude Pépin)

Service des communications UQAM

Fig. 105, 107, 112, 115, 116 et 117 (© Photos et modélisation: anonyme)

Service de planification des espaces, normes et mobilier UQAM

Fig. 109 (© Page couverture: anonyme)

University of Toronto Scarborough UTSC Library

Fig. 70 (© Photo: anonyme, 2011002F11-1_10)

Wikimedia Commons

Fig. 71 (© Photo: anonyme)

Fig. 106 (© Photo: Jean Gagnon)

Yale University Art Gallery

Fig. 68 (© Gravure: Sidney Lawton Smith, 1946.9.187)